

**Univerzita Karlova v Praze  
Pedagogická fakulta**

**Vokální délka: srovnání českého  
a francouzského vokálního systému z hlediska  
fonetického a fonologického  
Kontrastivní studie s pedagogickým zaměřením**

**Kateřina Vychopňová**

**Katedra francouzského jazyka a literatury**

**Školitel: prof. PhDr. Marie Dohalská, DrSc.  
prof. Philippe Martin**

**Studijní program: Pedagogika**

**2014**



**ÉCOLE DOCTORALE 132 : SCIENCES DU LANGAGE  
CLILLAC – ARP**

**Doctorat de Linguistique Théorique, Descriptive et Automatique**

Linguistique

**KATEŘINA VYCHOPŇOVÁ**

**LA DURÉE VOCALIQUE : COMPARAISON DES SYSTÈMES  
VOCALIQUES TCHÈQUE ET FRANÇAIS DU POINT DE VUE  
PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIQUE**  
Étude contrastive et implications pédagogiques

**VOKALICKÁ DÉLKA: SROVNÁNÍ ČESKÉHO A  
FRANCOUZSKÉHO VOKALICKÉHO SYSTÉMU Z HLEDISKA  
FONETICKÉHO A FONOLOGICKÉHO**  
Kontrastivní studie s pedagogickým zaměřením

**Thèse dirigée par**

Marie DOHALSKÁ, Professeur/Philippe MARTIN, Professeur émérite

Soutenue le 29 avril 2014

**JURY**

Madame Ivana ČEŇKOVÁ, présidente du jury  
Madame Marie DOHALSKÁ, co-directrice  
Monsieur Philippe MARTIN, co-directeur  
Madame Enrica GALAZZI, rapporteur  
Monsieur Ondřej PEŠEK, rapporteur  
Monsieur Jean-Yves DOMMARGUES, membre du jury

#### Prohlášení

„Prohlašuji, že jsem dizertační práci napsala samostatně s využitím pouze uvedených a řádně citovaných pramenů a literatury a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.“

#### Déclaration

« Je soussignée, déclare avoir élaboré cette thèse seule, en exploitant les références bibliographiques et les autres sources présentées ou citées selon la réglementation en vigueur et que cette thèse n'a pas été utilisée dans le cadre d'autres études supérieures dans le but d'obtenir un autre diplôme ou une qualification équivalente. »

## **ABSTRAKT**

**NÁZEV:** Vokální délka: srovnání českého a francouzského vokálního systému z hlediska fonetického a fonologického. Kontrastivní studie s pedagogickým zaměřením.

**AUTOR:** Kateřina Vychopňová

**KATEDRA:** Katedra francouzského jazyka a literatury

**ŠKOLITEL:** prof. PhDr. Marie DOHALSKÁ, DrSc. /  
prof. Philippe MARTIN

Dizertační práce, jedna z francouzsko-českých kontrastivních studií, se zabývá problematikou vokální délky v českém a francouzském jazyce. První část práce, jež byla vytvořena se záměrem možného pedagogického využití, představuje srovnání hlavních fonetických a fonologických charakteristik obou jazyků, jejich typologii z hlediska vokální délky a její vývoj napříč historií obou jazyků. Druhá část, experimentální, přináší popis a výsledky několika pokusů, jež sledují, zda francouzští mluvčí, učící se češtině, respektují délku českých samohlásek, dále pak vliv následujících konsonantů, finálního a iniciálního přízvuku, jakožto i typu slabiky na délku samohlásek francouzských, a to jak v produkci francouzských rodilých mluvčích, tak českých mluvčích učících se francouzštině. Výsledky potvrzují, že artikulační návyky, jež používají obě skupiny mluvčích v jazyce mateřském, mají značný vliv na produkci jazyka osvojovaného. Ve třetí části jsou představeny výsledky analýz učebních souborů francouzského a českého jazyka, z nichž vyplývá nejen velmi nízký výskyt aktivit k nácvičce vokální délky v obou jazycích, ale také malý prostor, jenž je fonetice v cizojazyčných učebnicích poskytován. Uvedeny jsou také návrhy a podněty k osvojení a procvičení studovaného jevu v českém i francouzském jazyce.

**Klíčová slova:** délka vokálů, přízvuk, rytmus, fonetika ve výuce francouzštiny a češtiny jakožto jazyků cizích, učení se/výuka cizích jazyků

## **ABSTRACT**

**TITLE:** **Vowel Length: Comparison of Czech and French Vowel Systems from the Phonetic and Phonological Point of View. A Pedagogically Focused Contrastive Study.**

**AUTHOR:** **Kateřina Vychopňov**

**DEPARTMENT:** **Department of French Language and Literature**

**SUPERVISOR:** **prof. PhDr. Marie DOHALSK, DrSc./  
prof. Philippe MARTIN**

The thesis, one of the French-Czech contrastive studies, deals with the issue of vowel length in Czech and French language. The first part of the thesis, which was intentionally written for a potential pedagogic use, introduces the comparison of the main phonetic and phonological characteristics of both languages, their typology considering vowels length and its development through the history of these languages. The second part, experimental, brings the description and results of several attempts which observe whether the French native speakers learning Czech respect the length of Czech vowels, further the influence of following consonants, final and initial stress and also the type of a syllable on the length of French vowels, both in the production of French native speakers and Czech native speakers learning French. The results prove that articulatory habits which both groups of speakers use in their mother tongue have a significant influence on the production of the acquired language. In the third part, the results of French and Czech language teaching files analysis are presented which show not only a very low occurrence of the activities for vowel length practice in both languages, but also little space available for phonetics in the textbooks of the foreign languages. There are also suggestions and proposals for mastering and practising of the studied issue in Czech and French language.

**KEY WORDS:** the length of vowels, stress, rhythm, phonetics in French and Czech language teaching as foreign languages, learning/teaching foreign languages

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont aidée à mener à bien cette thèse, effectuée dans le cadre d'une cotutelle franco-tchèque.

En tout premier lieu, je voudrais remercier d'une manière toute particulière mes directeurs de recherche, Madame Marie DOHALSKÁ et Monsieur Philippe MARTIN, pour avoir accepté de diriger ce travail, leurs précieux conseils, leur patience, leur disponibilité et leurs encouragements permanents. Je les remercie de m'avoir fait confiance jusqu'au bout de ce travail de longue haleine et de m'avoir donné l'envie de continuer dans cette voie.

J'adresse mes plus sincères remerciements aux membres du jury pour avoir accepté de valider mon travail,

à Madame Enrica GALAZZI et Monsieur Ondřej PEŠEK d'avoir eu la gentillesse d'accepter d'évaluer cette thèse de doctorat en tant que rapporteurs,

à Madame Ivana ČEŇKOVÁ de m'avoir fait l'honneur de présider le jury de soutenance,

à Monsieur Jean-Yves DOMMERGUES d'avoir bien voulu devenir membre du jury, mais surtout pour ses suggestions et sa disponibilité tout au long de la préparation de ce travail qui m'ont été très précieux, et dont je lui suis très reconnaissante.

Je dois témoigner ma profonde gratitude à Monsieur Georges BOULAKIA pour le temps qu'il m'a généreusement attribué pendant mes séjours parisiens, pour ses précieuses recommandations et pour sa disponibilité.

Un grand merci,

à Sylva pour ses conseils, son soutien moral tout au long de ces années, et plus particulièrement les derniers temps, et aussi pour avoir consacré un temps considérable à ma thèse,

à Jana et Tomáš pour leurs innombrables recommandations et aides à diverses étapes de ma recherche,

à mes amis « parisiens » venant de tous les coins du monde et mes chers doctorants de l'équipe CLLILAC-ARP qui ont, pendant de nombreuses années, partagé mon quotidien et m'ont offert, chacun à sa façon, un soutien immense,

à tous mes chers locuteurs qui ont prêté leurs voix à ma recherche, de leur bonne volonté et de la confiance qu'ils m'ont accordée au moment de se soumettre à des expérimentations qui leur ont paru, parfois, complètement loufoques,

à mes collègues du Département de la langue et littérature françaises dont l'aide et le soutien ont été, surtout dernièrement, inestimables,

à mes amis que j'ai fortement négligés ces derniers temps,

à ma famille qui attend avec l'impatience la fin du « livre »,

à Benoît d'avoir toujours été disponible pour moi et d'avoir ajusté mon français.

Je remercie également l'Université Charles à Prague et l'Université Paris Diderot - Paris 7, le Gouvernement Français et l'Ambassade de France à Prague, qui m'ont soutenue financièrement et m'ont ainsi permis d'obtenir ma formation doctorale en France.

Merci à tous ceux que j'ai oublié de citer et qui m'ont soutenue et encouragée dans cette aventure unique !

## INDEX DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS

acc.	accusatif
adj.	adjectif
adv.	adverbe
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
dat.	datif
f.	féminin
FLE	Français Langue Étrangère
fut.	futur
gén.	génitif
ind.	indicatif
ins.	instrumental
loc.	locatif
L1	langue maternelle
L2	langue seconde (étrangère ou cible)
m.	masculin
m. an.	masculin animé
m. inan.	masculin inanimé
n.	neutre
nom.	nominatif
p.	personne
pas.	passif
pass.	passé
PFC	Phonologie du Français Contemporain
pl.	pluriel
prés.	présent
prép.	préposition
sg.	singulier
TLE	Tchèque Langue Étrangère
voc.	vocatif



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE</b> .....	12
1.1	INTRODUCTION.....	12
1.2	Choix de terminologie.....	14
1.3	Conventions de transcriptions.....	16
1.4	Structure de la thèse.....	17
<b>2</b>	<b>PARTIE THÉORIQUE</b> .....	18
2.1	INTRODUCTION.....	18
2.2	L'enseignement du français et du tchèque langues étrangères.....	19
2.3	Le classement typologique et les caractéristiques générales du tchèque et du français.....	25
2.4	La typologie des langues du point de vue de la durée vocalique.....	26
2.5	L'Évolution de la durée vocalique du proto-slave au nouveau tchèque.....	33
2.6	L'Évolution de durée vocalique du latin au français.....	43
2.7	L'analyse des données PFC portant sur la durée vocalique.....	51
2.8	Les variations intrinsèques et co-intrinsèques de durée vocalique.....	58
2.9	Comparaison contrastive des caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque et du français.....	66
2.9.1	Inventaire phonémique du tchèque et du français.....	66
2.9.1.1	<i>Le système vocalique du tchèque</i> .....	66
2.9.1.2	<i>Le système vocalique du français</i> .....	73
2.9.1.3	<i>Le système consonantique du tchèque</i> .....	80
2.9.1.4	<i>Le système consonantique du français</i> .....	81
2.9.1.5	<i>Structures syllabiques en tchèque et en français</i> .....	83
2.9.2	La prosodie du tchèque et du français.....	88
2.9.2.1	<i>L'accent</i> .....	89
2.9.2.2	<i>Le rythme</i> .....	95
2.9.2.3	<i>L'intonation</i> .....	99
2.9.3	La durée vocalique en tchèque et en français.....	102
2.9.3.1	<i>Les facteurs influant sur la durée vocalique</i> .....	104
2.9.3.2	<i>Les fonctions de la durée vocalique</i> .....	106
2.9.3.3	<i>Les degrés de la durée vocalique</i> .....	112
2.9.3.4	<i>La durée et l'accent</i> .....	116
2.9.3.5	<i>La durée et le timbre</i> .....	121
2.9.3.6	<i>La durée et le type de syllabe</i> .....	122
2.9.3.7	<i>La durée et la position de la syllabe</i> .....	125
2.10	CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	129
<b>3</b>	<b>PARTIE EXPÉRIMENTALE</b> .....	132
3.1	INTRODUCTION.....	132
3.2	Test d'estimation auditive n°1 : <i>L'évaluation de la production des apprenants tchécoslovaques en français</i> .....	134
3.3	Test d'estimation auditive n°2 : <i>L'évaluation de la production des apprenants francophones en tchèque</i> .....	141

3.4	Expérience n°1 : <i>Les différences de réalisation des durées des voyelles tchèques dans la production des locuteurs francophones et des tchécophones natifs</i>	144
3.4.1	Objectifs et hypothèses .....	144
3.4.2	Présentation du corpus .....	145
3.4.3	Locuteurs.....	150
3.4.4	Procédure et enregistrement.....	151
3.4.5	Méthode et mesures.....	151
3.4.6	Analyses et résultats.....	152
3.4.6.1	<i>Mots bisyllabiques</i> .....	161
3.4.6.2	<i>Mots trisyllabiques</i> .....	164
3.4.6.3	<i>Mots quadrisyllabiques</i> .....	168
3.4.7	Conclusion .....	175
3.5	Expérience n°2 : <i>L'influence des consonnes subséquentes sur la durée des voyelles françaises dans la production de locuteurs francophones natifs et d'apprenants tchécophones</i> .....	181
3.5.1	Objectifs et hypothèses .....	181
3.5.2	Présentation du corpus .....	182
3.5.3	Locuteurs.....	184
3.5.4	Procédure et enregistrement.....	184
3.5.5	Méthode et mesures.....	185
3.5.6	Analyses et résultats.....	186
3.5.7	Conclusion .....	191
3.6	Expérience n°3 : <i>L'influence de l'accent final et initial sur la durée des voyelles françaises en parole lue dans la production de locuteurs francophones natifs et d'apprenants tchécophones</i> .....	193
3.6.1	Objectifs et hypothèses .....	193
3.6.2	Présentation du corpus .....	194
3.6.3	Locuteurs.....	194
3.6.4	Procédure et enregistrement.....	195
3.6.5	Méthode et mesures.....	195
3.6.6	Analyses et résultats.....	196
3.6.7	Conclusion .....	206
3.7	CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	208
4	<b>RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE ET IMPLICATION DIDACTIQUE</b> ....	210
4.1	INTRODUCTION.....	210
4.2	L'enseignement/apprentissage de la prononciation des langues étrangères	211
4.2.1.1	<i>L'acquisition vs. l'apprentissage d'une langue étrangère</i> .....	211
4.2.1.2	<i>La notion de « crible phonologique »</i> .....	212
4.2.1.3	<i>L'importance de la phonétique dans l'apprentissage/enseignement d'une langue étrangère</i> .....	216
4.2.1.4	<i>Le statut de la prosodie dans l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère</i>	218
4.2.2	Les innovations dans les outils et les pratiques pédagogiques en classe de FLE	221
4.2.3	Phonétique, méthodes de FLE et de TLE, et Cadre européen commun de référence pour les langues .....	223

4.3	Observation critique des méthodes de FLE d'un point de vue de l'enseignement/apprentissage de la phonétique .....	227
4.4	Observation critique des méthodes de TLE du point de vue de l'enseignement/apprentissage de la phonétique .....	233
4.5	CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE .....	239
5	<b>CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES</b> .....	241
6	BIBLIOGRAPHIE .....	246
7	ANNEXE .....	268
	A - PARTIE THÉORIQUE.....	268
	B - PARTIE EXPÉRIMENTALE.....	270
	B1 - Test d'estimation auditive n°1 .....	270
	B2 - Test d'estimation auditive n°2 .....	275
	B3 - Expérience n°1 .....	279
	B4 - Expérience n°2 .....	282
	B5 - Expérience n°3 .....	283
	C - REFLEXION PÉDAGOGIQUE ET IMPLICATION DIDACTIQUE .....	285
8	TABLE DES TABLEAUX.....	292
9	TABLE DES FIGURES.....	294

# 1 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

## **La durée vocalique : comparaison des systèmes vocaliques tchèque et français du point de vue phonétique et phonologique. Étude contrastive et implications pédagogiques**

### 1.1 INTRODUCTION

Le tchèque et le français sont deux langues qui se distinguent profondément au niveau phonético/phonologique, sur les plans phonémique et prosodique. Une des nombreuses différences qui les opposent et sur laquelle porte notre étude est celle de la durée vocalique. Étant un phénomène complexe qui coïncide avec d'autres traits de la chaîne parlée, la durée vocalique est souvent traitée comme un trait secondaire, et ceci non seulement par les ouvrages phonétiques, mais surtout par ceux méthodologiques destinés à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, où elle est, de surcroît, dans la majorité des cas, entièrement négligée.

Nous proposons dans cette recherche d'apporter une contribution à cette question, en nous concentrant sur les difficultés rencontrées par les locuteurs francophones et tchécophones, respectivement lors de l'enseignement/apprentissage de la langue tchèque et de la langue française, à travers une analyse comparative du rôle de la durée vocalique à l'intérieur du système phonético/phonologique des deux langues en question.

La durée est une des variables par l'intermédiaire desquelles sont généralement réalisés les faits prosodiques. En français, le paramètre de durée est, d'un côté, un corrélat important de l'accentuation, mais les variations de durée se manifestent aussi à l'intérieur des segments (vocaliques dans le cas de cette étude). Il s'agit de variations « microprosodiques » des durées, et ceci non seulement comme propriété inhérente à chaque segment (durée intrinsèque), mais surtout les changements conditionnés par les caractéristiques de leur entourage consonantique (durée co-intrinsèque). De ce fait, si nous envisageons d'étudier le phénomène de

durée vocalique dans sa complexité, nous nous focaliserons dans notre étude, en outre, sur les variations de durée dues à l'accentuation, mais aussi sur celles qui proviennent des contraintes articulatoires des locuteurs natifs des deux langues traitées.

Étant donné que notre étude s'inscrit parmi les travaux contrastifs franco-tchèques, nous allons également soumettre à l'analyse le comportement de la durée dans le système vocalique tchèque, où la distinction des voyelles brèves et longues joue un rôle phonologiquement distinctif, ces variations ne sont pas dues à l'accentuation et l'effet de l'entourage consonantique mentionné précédemment n'y est pas attesté. Nous nous pencherons surtout sur la distinction des voyelles tchèques longues et brèves, leurs alternances, ainsi que à la capacité des apprenants francophones à produire plusieurs voyelles longues se trouvant à proximité. Également le rapport entre la durée vocalique et l'accentuation dans le cas des deux groupes de locuteurs sera soumis à l'analyse, car celui-ci fonctionne tout à fait inversement dans les deux langues.

Il est incontestable que les phénomènes qui se produisent de façon tout à fait naturelle quand on parle sa langue maternelle ne sont pas du tout évidents pour celui qui apprend cette langue comme étrangère. Or, nous savons que pendant l'acquisition d'une langue étrangère, non seulement que l'apprenant est confronté à un nouveau système phonético/phonologique de la langue cible et qu'il doit se familiariser avec les sonorités qui n'existent pas dans sa langue maternelle, mais aussi que cette dernière influence considérablement l'acquisition de la langue étrangère et est une source des interférences auditives avec celle-ci.

Dans notre travail, nous allons situer la durée vocalique au centre de notre intérêt afin de voir, quelles caractéristiques phonético/phonologiques de la langue maternelle des locuteurs tchécophones et francophones liées à ce phénomène représentent des contraintes sur la production de ces deux langues en tant qu'étrangères.

La présente thèse, un des travaux contrastifs franco-tchèques, est alors conçue comme une étude phonético/phonologique avec une perspective pédagogique.

## 1.2 CHOIX DE TERMINOLOGIE

### Le français « parisien » ou le français « standard » ?

Pour présenter le système phonétique et phonologique du français, les attributs comme « standard » (Léon 1966), « standardisé » (Carton 1974), « fondamental » (Rivenc 2000), « de référence » (Francard et al. 2001), « parisien » (Dommergues 2008), « hexagonal » (au sein du projet PFC) sont utilisés. Actuellement, la notion de « standard », « *le concept facile à cerner mais difficile à définir* » (Rebourcet 2008 : 108), est employée le plus souvent, ce qui semble être assez problématique et pas tout à fait convenable (Laks 2002 : 5), puisqu'elle correspond à des définitions assez divergentes.

Pour les besoins de la présente thèse nous avons choisi d'employer la notion du français « parisien » qui est généralement interprétée comme le français parlé à Paris et dans ses alentours, ainsi que dans d'autres parties de la France, sauf le sud (Dommergues 2008). Cependant, étant donné que le terme « standard » est largement utilisé dans les ouvrages pédagogiques et méthodologiques, les deux seront employés comme synonymes.

### La durée « vocalique » ou la durée « syllabique » ?

De nombreuses études qui traitent du phénomène de durée s'attachent soit à la durée syllabique<sup>1</sup>, soit à la durée vocalique<sup>2</sup>. La durée de l'émission d'un phonème vocalique est généralement comprise non pas comme propriété d'un son, mais comme propriété de la syllabe entière. Cependant, comme nous le verrons au cours de la présente thèse, la durée des voyelles tchèques ne dépend pas du type syllabique, de la position de la syllabe dans le mot ou bien de l'accent. En tchèque, elle joue un rôle phonologiquement distinctif. De ce fait, pour pouvoir comparer les deux langues qui font l'objet de cette thèse et la production des locuteurs francophones et des

---

<sup>1</sup> Astésano 2001, Beauchemin 1972, Cresti et al. 1979, Crouzet et Angoujard 2006, Di Cristo et Hirst 1993, Dohalská et al. 2004, Hoequist 1983, Obin et al. 2008, entre autres.

<sup>2</sup> Bartková 1985 ; Beauchemin 1972 ; Chlumský 1928 ; Delattre 1938a, 1938b, 1940, 1959, 1962, 1966b ; Delattre et Monnot 1968 ; Denes 1955 ; Di Cristo 1980, 1985 ; Di Cristo et Chafcouloff 1977 ; Dohalská 2006 ; Duez et Carré 1979 ; Hála 1941 ; House et Fairbanks 1953 ; Jacques 1974 ; Klatt 1973 ; Lehiste 1970 ; Montreuil 1995 ; Nicaise et Bacri 1985 ; O'Shaughnessy 1981, 1984 ; Peterson et Lehiste 1960 ; Rossi 1972b ; Rostolland et al. 1985 ; Santerre 1987a ; Skaličková 1967 ; Vaissière 1977 ; Zichová 1967, 1970 ; Zimmerman et Sapon 1958, entre autres.

locuteurs tchéophones dans les deux langues respectives, nous avons décidé de traiter la durée des voyelles.

### **La « durée », la « longueur » ou bien la « quantité » vocalique ?**

Une autre difficulté a représenté le choix d'un terme approprié pour désigner ce phénomène de variations de durée des voyelles tchèques et françaises, car la terminologie concernant ce sujet varie d'après l'auteur et aussi en fonction du domaine auquel celui-ci se rapporte. Fónagy (1992 : 142) a déjà essayé de résoudre cette incohérence terminologique dominante et a proposé d'employer le terme de quantité à la seule quantité distinctive du type *mettre* vs. *maître* et de réserver le terme de longueur seulement aux allongements contextuels ou concomitants de la durée, pour laquelle il recommande d'employer le terme de quantité (linguistique) non distinctive (Fónagy 1992 : 145). Il distingue ainsi (a) la quantité vocalique distinctive, (b) la longueur vocalique linguistique non distinctive et (c) la durée physique intrinsèque de la voyelle. Néanmoins, cette proposition, même si très propice, ne simplifie en rien notre situation.

Le terme le plus pertinent pour la dénomination de la distinction des voyelles brèves et longues tchèques - utilisé d'ailleurs aussi par les chercheurs tchèques, phonéticiens (Chlumský 1928, Hála 1941 et 1963, Borovičková 1986, Palková 1994, Duběda 2000, entre autres) ainsi que les historiens linguistes (Trávníček 1935, Komárek 1962, Gebauer 1963, Lamprecht 1986, entre autres) pour parler de ce phénomène - serait celui de « quantité vocalique ». Néanmoins, pendant les colloques et les discussions diverses que nous avons menés au cours de l'élaboration de cette thèse, cette dénomination s'est avérée être assez ambiguë dans le contexte d'un travail contrastif, car elle renvoie plutôt au nombre de phonèmes vocalique dans chacune des langues étudiées, et non pas à leur durée. Un autre terme souvent employé - de nos jours par exemple au sein du projet *Phonologie du français contemporain* - est celui de « longueur vocalique ». Cependant, étant donné qu'en langue tchèque la distinction des voyelles brèves et longues se fait, celui-ci ne nous paraît pas trop approprié non plus. Enfin, nous avons alors opté pour l'emploi du terme de « durée vocalique » qui nous semble, vu l'emploi et le rôle différent que

joue ce phénomène dans les systèmes linguistiques des deux langues en question, le plus pertinent.

### 1.3 CONVENTIONS DE TRANSCRIPTIONS

Comme le centre de notre étude représente les voyelles tchèques et françaises, il nous paraît important de rappeler que les règles de leurs transcription phonétique utilisée au cours de ce travail s'appuient sur les normes utilisées par l'Alphabet Phonétique International (présentées dans le tableau qui suit). Signalons seulement que tandis que l'emploi des signes de l'API pour le système vocalique français est tout à fait habituel, il n'en est pas de même concernant le tchèque, et ceci en raison de leur difficile adaptabilité. Pour les besoins de cette thèse nous avons alors adopté des règles suivantes (à l'instar de Duběda 2002) :

Orthographe	API	Orthographe	API
<i>a</i>	a	<i>á</i>	a:
<i>e</i>	ɛ	<i>é</i>	ɛ:
<i>i</i>	ɪ	<i>í</i>	i:
<i>o</i>	ɔ	<i>ó</i>	ɔ:
<i>u</i>	ʊ	<i>ú, ů</i>	u:
<i>au</i>	〔aʊ〕		
<i>eu</i>	〔ɛʊ〕		
<i>ou</i>	〔ɔʊ〕		

**Tableau 1 : Symboles de transcription API<sup>3</sup> – voyelles tchèques**

<sup>3</sup> d'après *Handbook of the International Phonetic Association* 1999



## 1.4 STRUCTURE DE LA THESE

**La première partie**, théorique, offre une vue sur des sujets et phénomènes liés à la problématique traitée dans la thèse. Ainsi, nous abordons 1) l'état de l'enseignement/apprentissage du français et du tchèque langues étrangères en France et en République tchèque, 2) le classement typologique et les caractéristiques générales du tchèque et du français, 3) la typologie des langues du point de vue de la durée vocalique, 4) l'évolution de la durée vocalique du proto-slave au nouveau tchèque, 5) l'évolution de durée vocalique du latin au français, 6) l'analyse des données PFC portant sur la durée vocalique est présentée, 7) les variations intrinsèques et co-intrinsèques de durée vocalique, et, pour finir cette partie, 8) la comparaison contrastive du phonétisme tchèque et français est présentée.

**La deuxième partie**, expérimentale, présente les résultats des deux tests d'estimation auditive qui portent sur l'évaluation de la production des apprenants tchécoslovaques en français et celle des francophones apprenants le tchèque (toujours en rapport avec le sujet de cette étude), ainsi que trois expériences relatives au sujet de la thèse dont une porte sur la prise en compte de la durée des voyelles tchèques par les apprenants francophones, et enfin deux autres sur la durée des voyelles françaises, notamment sur l'influence des consonnes subséquentes, l'effet de l'accent final et initial ainsi que du type de syllabe, sur la durée des voyelles françaises, dans la production des locuteurs francophones natifs et des apprenants tchécoslovaques du français.

**La troisième partie** porte sur l'aspect didactique des phénomènes étudiés dans les deux parties précédentes. Nous y présentons les résultats des observations des méthodes de français et tchèque langues étrangères, lors desquelles nous focalisons notre attention sur la (non)présence des activités qui seraient susceptibles d'améliorer la production et la perception des apprenants en ce qui concerne la durée vocalique dans les deux langues respectives. Quelques suggestions à propos de l'enseignement/apprentissage de la durée vocalique en tchèque et en français langues étrangères y sont présentées.

## 2 PARTIE THÉORIQUE

### 2.1 INTRODUCTION

La première partie de cette thèse couvre les aspects théoriques du domaine en huit chapitres.

**Le chapitre 1.1** situe l'enseignement/apprentissage du français et du tchèque langues étrangères en France et en République tchèque. Quelques données statistiques y sont adjointes, afin de permettre au lecteur potentiel d'avoir une vision sur des généralités le concernant.

Les caractéristiques générales ainsi que la classification typologique des deux langues en question sont brièvement exposées dans **le chapitre 1.2**.

**Le chapitre 1.3** propose quelques typologies des systèmes phonologiques des langues du monde basées sur les variations temporelles des segments vocaliques.

**Le chapitre 1.4 et 1.5** sont consacrés à l'évolution diachronique de la durée vocalique dans les deux langues étudiées. Ainsi, des changements importants qui se sont produits du proto-slave au nouveau tchèque et du latin au français sont présentés.

L'analyse des données du projet Phonologie du Français Contemporain (PFC ci-après) du point de vue de la durée vocalique est le contenu du chapitre 1.6. Le maintien du phénomène de la durée vocalique est observé dans plusieurs variétés du français contemporain.

**Le chapitre 1.7** est consacré aux variations intrinsèques et co-intrinsèques des voyelles françaises et aux études qui ont été menées dans ce cadre.

**Le chapitre 1.8** apporte une description des principales caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque et du français qui nous permet de mettre en avant les différences essentielles qui les opposent, ainsi que les caractéristiques propres à chacune. Également, les fonctions qu'elle remplit dans les deux langues en question, ses degrés, ainsi que l'influence de l'accent, du timbre, du type de syllabe et sa position y sont présentés.

Nous pourrions formuler, à partir des deux derniers chapitres, les hypothèses qui seront soumises aux analyses dans la deuxième partie, expérimentale.

## **2.2 L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET DU TCHÈQUE LANGUES ÉTRANGÈRES**

### **Introduction**

Étant donné que cette étude est conçue dans une perspective pédagogique, il nous paraît important de rappeler brièvement l'état de l'enseignement du français et du tchèque langues étrangères dans les deux pays respectifs. De ce fait, nous nous permettons dans ce chapitre, de présenter certaines données statistiques le concernant, ainsi que quelques informations de base relatives à ce sujet, notamment les changements en cours dans l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères en République tchèque et le bref rappel des institutions qui se chargent de la promotion des langues en question dans les deux pays.

### **Le français langue étrangère enseignée en République tchèque**

L'enseignement des langues étrangères a une grande tradition dans le système éducatif en République tchèque. Cependant, c'est surtout après l'entrée du pays dans l'Union européenne en 2006 que la capacité de communiquer dans des langues étrangères diverses est devenue l'une des compétences de base de chaque citoyen et aussi l'une des priorités du programme gouvernemental, ceci non seulement en ce qui concerne la qualité de l'enseignement mais aussi le large éventail des langues parmi lesquelles les élèves peuvent choisir.

Néanmoins, les spécialistes de l'éducation et les responsables ministériels se posent toujours la même question : quelles langues l'école devrait proposer aux élèves, lesquelles devraient être obligatoires déjà à l'école primaire et lesquelles plus tard, au collège ? Aussi la question d'âge à partir duquel l'élève devrait commencer à apprendre la deuxième langue étrangère est généralement discutée.

En ce moment, dans le système scolaire tchèque, l'enseignement de la première langue étrangère est obligatoire à partir de la troisième année de l'école primaire, la deuxième langue à partir de la deuxième année du collège. L'obligation

de l'enseignement de deux langues étrangères est un changement assez récent. Ce n'est qu'à partir de cette année scolaire (2013/2014) que ceci est devenu obligatoire. Dans les années à venir, nous pouvons nous attendre à ce que le nombre d'apprenants du français au collège et, de ce fait, au lycées tchèques augmentera.

Même si aucune langue n'est imposée, une très grande place est accordée à l'enseignement de l'anglais. Néanmoins, il existe un petit nombre d'écoles primaires où les élèves peuvent choisir le français ou l'allemand comme première langue étrangère. En plus, vu la proximité géographique avec les pays germanophones, l'allemand est souvent vu comme la langue qui pourrait assurer l'ouverture au monde du travail « pas trop éloigné » à ceux qui l'apprennent, ce qui est, surtout dans les régions avoisinant l'Allemagne et l'Autriche, un argument assez logique et pragmatique. Néanmoins, le français est, après ces deux langues, la troisième langue enseignée en République tchèque. Il est enseigné aux écoles primaires et collèges, mais il trouve son plus grand intérêt aux écoles secondaires.

La promotion de la culture française dans le pays est soutenue par l'Institut Français de Prague, les Alliances Françaises à Brno, Ostrava, Plzeň, Liberec et Pardubice, et de nombreux clubs franco-tchèques (à Zlín, Kroměříž, České Budějovice, Hradec Králové, etc.).

Le renforcement de l'enseignement du français est assuré par les quatre sections bilingues franco-tchèques (le Lycée Jan Neruda à Prague, le Lycée Matyáš Lerch à Brno, le Lycée Slave à Olomouc et le Lycée Pierre de Coubertin à Tábor) qui ont été créées après la Révolution de velours en 1989<sup>4</sup>, et les sections européennes, de création assez récente, où les élèves des lycées apprennent le français de façon plus intensive pendant les trois premières années et à partir de la quatrième année il bénéficient de l'enseignement de certaines matières en français.<sup>5</sup>

Les enseignants de français - de tous les types et degrés des établissements scolaires et culturels en République tchèque - sont regroupés par la SUF, l'association des enseignants de français en République tchèque. Son objectif est de « *développer la coopération entre ses membres et de favoriser la mise en commun de*

---

<sup>4</sup> Sections bilingues franco-tchèques - Institut Français de Prague [online]. 07-03-13 [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <<http://www.ifp.cz/-Sections-bilingues-franco-tcheques,630-?lang=fr>>.

<sup>5</sup> Sections européennes françaises - Institut Français de Prague [online]. 07-03-13 [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <<http://www.ifp.cz/-Sections-europeennes-francaises,631->>.

*leurs expériences et de leurs recherches pédagogiques en vue de promouvoir l'enseignement du français et d'améliorer les conditions générales et particulières de cet enseignement. [...] Elle tente d'informer continuellement ses membres sur les questions importantes concernant l'enseignement du français et de contribuer ainsi au développement continu de leur formation professionnelle et linguistique. »<sup>6</sup>*

Les enseignants universitaires de français (linguistes, littéraires, didacticiens et traductologues), membres des départements ou instituts de français, de romanistique, de traductologie ou de phonétique des universités tchèques sont regroupés par l'association Gallica. Cette dernière représente tous les 11 centres universitaires se trouvant en République tchèque où sont formés actuellement les futurs enseignants de français des écoles, collèges, lycées et universités tchèques aussi bien que les traducteurs, les interprètes et les futurs chercheurs, et a pour but d'assurer leur coopération et la coordination de leurs activités.<sup>7</sup>

## **L'évolution de l'enseignement du français du point de vue statistique**

Grâce à la base de données du Ministère de l'éducation tchèque il est possible de suivre comment le nombre d'élèves apprenant le français et d'autres langues étrangères changeait dans le temps (les tableaux sont présentés dans l'annexe A de cette thèse).

Les deux figures suivantes résument le nombre d'élèves des écoles primaires et secondaires apprenant les langues étrangères à partir de l'année scolaire 2003/2004 jusqu'à l'année scolaire 2012/2013. Nous pouvons ainsi observer la position dominante de l'anglais en comparaison avec d'autres langues et le nombre croissant d'élèves qui l'apprennent, le fait que nous ne pouvons pas constater pour le français et aussi l'allemand qui, paraît-il, suivent la tendance contraire. Néanmoins, la situation n'est pas si décourageante que l'on pourrait supposer, car si nous regardons ces tableaux en terme de pourcentage, nous pouvons observer que le nombre d'élèves qui choisissent apprendre le français par rapport au nombre total des élèves a une

---

<sup>6</sup> SUF - Sdružení učitelů francouzštiny - Association des enseignants de français en République tchèque [online]. 28-12-13 [cit. 28-12-13]. Disponible sur [www : <http://www.suf.cz/index.php?link=obsah/suf/association>](http://www.suf.cz/index.php?link=obsah/suf/association).

<sup>7</sup> Gallica : qui sommes-nous? : [online]. 28-12-13 [cit. 28-12-13]. Disponible sur [www : <http://www.gallica.cz/qui\\_sommes\\_nous.shtml>](http://www.gallica.cz/qui_sommes_nous.shtml).

tendance seulement très légèrement décroissante aux écoles primaires et collèges ainsi qu'aux écoles secondaires et lycées.

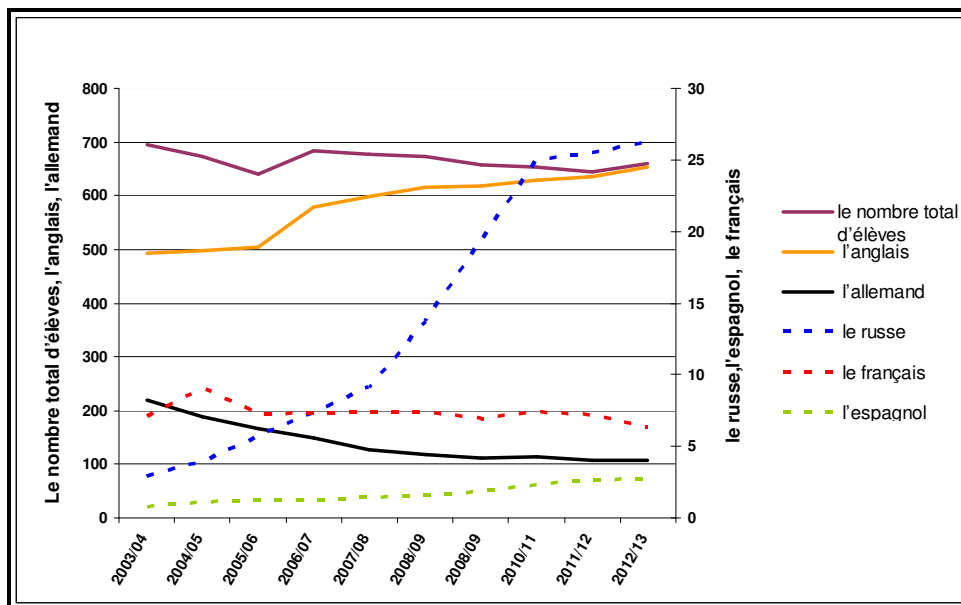


Figure 1 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles primaires et collèges

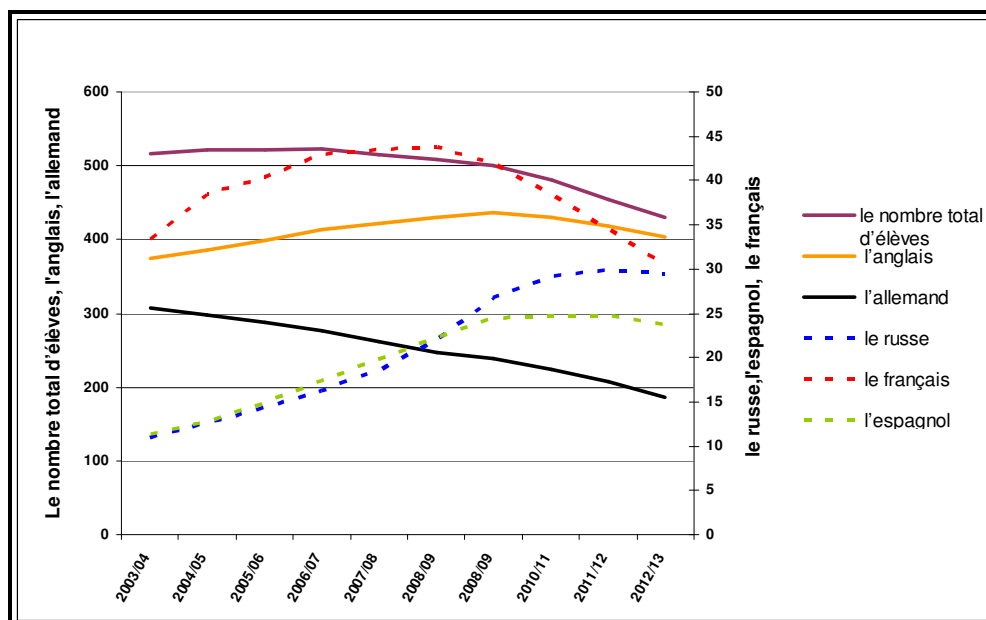


Figure 2 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles secondaires et lycées

## **La communauté française en République tchèque**

Grâce aux études menées par l'ambassade de France à Prague<sup>8</sup> et la Direction des Français à l'étranger du ministère des Affaires étrangères<sup>9</sup> il est possible d'obtenir quelques informations sur la communauté française vivant en République tchèque de caractère statistique. Après l'entrée de la République tchèque dans l'Union européenne en 2006, le nombre des Français venant travailler et vivre au pays croît régulièrement. D'après les dernières recherches, la communauté française vivant en République tchèque compte à peu près 3115 personnes. Bien évidemment, comme l'inscription sur le Registre des Français établis hors de France est facultative, il est très probable que leur nombre réel soit plus élevé (en ne comptant pas les étudiants et les touristes qui sont, après l'entrée du pays dans l'espace Schengen à la fin de 2007 de plus en plus nombreux). Ces études montrent aussi que 70 % des Français habitent à Prague, 20 % en Bohême et 10 % en Moravie, et que cette communauté est assez jeune, car 72 % de ressortissants français ont moins de 40 ans et la population active, les gens ayant entre 26 et 60 ans, représentent 51 % d'eux.

## **L'enseignement du tchèque langue étrangère**

Concernant le nombre des Français qui sont intéressés par l'étude de la langue tchèque en République tchèque, il n'était malheureusement pas possible, malgré la recherche assez vaste, de trouver quelques statistiques le montrant. Néanmoins, les cours de tchèque langue étrangère sont proposés par de nombreuses écoles de langues et institutions. La Faculté des Lettres de l'Université Charles de Prague les organise depuis les années 1950. En 1993, l'Université Masaryk de Brno a fondé le Département de la langue tchèque aux étrangers. Aussi les Écoles d'été des

---

<sup>8</sup> Faichec. Inscrits registre Diplonet 2012 (2) [online]. 24-01-2013 [cit. 06-03-13]. Disponible sur WWW : <[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/inscrits\\_zone\\_pays-2012\\_cle848ad2.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/inscrits_zone_pays-2012_cle848ad2.pdf)>.

<sup>8</sup> Priouo. Présentation de la communauté française en République tchèque [online]. 23-12-2011 [cit. 07-03-13]. Dostupný z <[http://www.france.cz/IMG/pdf/notcomm\\_2011-2.pdf](http://www.france.cz/IMG/pdf/notcomm_2011-2.pdf)>.

<sup>9</sup> Priouo. Présentation de la communauté française en République tchèque [online]. 23-12-2011 [cit. 07-03-13]. Dostupný z <[http://www.france.cz/IMG/pdf/notcomm\\_2011-2.pdf](http://www.france.cz/IMG/pdf/notcomm_2011-2.pdf)>.

études slaves sont traditionnellement organisée depuis 1956 à Prague, Brno, České Budějovice, Olomouc, Poděbrady et Plzeň.

D'après le site internet du Centre multiculturel de Prague destiné aux immigrants le nombre de ces établissements s'élève au 110<sup>10</sup>, mais, comme nous venons de constater, aucune remarque ni sur le nombre de Français, ni d'étrangers en général qui y seraient réellement inscrits, n'est disponible. Néanmoins, il est possible d'estimer qu'au moins pour la majorité des Français vivant en République tchèque, le tchèque langue étrangère est une discipline importante, car son acquisition leur permet de se familiariser avec ses habitants, sa culture, son histoire et sa littérature si riche.

L'enseignement du tchèque langue étrangère hors de la République tchèque est assuré par des lectorats de la langue et littérature tchèques parsemés dans le monde entier (51 au total)<sup>11</sup>. Parmi les pays européens, le plus grand nombre des lectorats se trouve justement en France (Université de Provence (Aix-en-Provence), Université de Dijon, Université de Grenoble III, Université de Lorraine (Nancy), Lycée A. Daudet (Nîmes), INALCO (Paris), Université Paris – Sorbone et Université Rennes II).

---

<sup>10</sup> Multikulturní centrum Praha. Migrace online - E-knihovna - Seznam jazykových kurzů češtiny pro cizince [online]. 07-03-13 [cit. 07-03-13]. Disponible sur [www: <http://www.migraceonline.cz/e-knihovna/?x=2203033>](http://www.migraceonline.cz/e-knihovna/?x=2203033).

<sup>11</sup> Pour consulter la liste exhaustive des lectorats de la langue et littérature tchèques voir : Dům zahraničních služeb – informace o jednotlivých lektorátech. [online]. 05-06-13 [cit. 05-06-13]. Disponible sur [www : <http://www.dzs.cz/index.php?a=view-project-folder&project\\_folder\\_id=319&>](http://www.dzs.cz/index.php?a=view-project-folder&project_folder_id=319&).



## 2.3 LE CLASSEMENT TYPOLOGIQUE ET LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU TCHÈQUE ET DU FRANÇAIS

Comme notre étude se veut contrastive et que le tchèque est une langue peu connue à l'échelle mondiale, il nous paraît important de rappeler, au moins de manière succincte, les principales caractéristiques des deux langues qui font l'objet de l'étude présente.

Le tchèque, la seule langue officielle de la République tchèque, est une langue appartenant à la famille des langues indo-européennes du groupe slave occidental. Elle est parlée par à peu près onze millions de locuteurs non seulement en République tchèque et en Europe (Autriche, Pologne, Allemagne, Ukraine, Croatie, Roumanie et Slovaquie), mais aussi en Australie, au Canada et aux États-Unis, où se trouve le plus grand nombre de Tchèques vivant hors du pays.

Le tchèque est une langue synthétique, flexionnelle. C'est une langue assez complexe avec une riche morphologie nominale (sept cas) et la syntaxe variée (les mots se déclinent selon le rôle qu'ils jouent dans la phrase). Concernant la typologie phonologique, la langue tchèque possède d'éventail de 10 phonèmes vocaliques et de 25 phonèmes consonantiques (la comparaison détaillée des caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque et français sera abordée dans le chapitre 1.7). La durée vocalique joue un rôle phonologique, elle est très liée à l'unité lexicale et a donc une fonction distinctive.

Le français est parlé par à peu près 220 millions de personnes dans le monde entier (dont 115<sup>12</sup> natifs), c'est une des deux seules langues parlée sur les cinq continents du monde (avec l'anglais, bien évidemment) et aussi, c'est la deuxième langue la plus enseignée (de même après l'anglais). Il a le statut de langue officielle, soit seul, soit avec d'autres langues, dans 32 États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> Français – Wikipédia [online]. 31. 5. 2013 [cit. 31. 5. 2013]. Disponible sur www : <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais>>.

<sup>13</sup> Les chiffres de la Francophonie [online]. 31. 5. 2013 [cit. 31. 5. 2013]. Dostupný z www : <<http://www.ifp.cz/Les-chiffres-de-la-francophonie>>.

Le français est une langue romane, du groupe des langues gallo-romaines. C'est une langue analytique (isolante), avec une morphologie nominale moins riche que le tchèque (car absence de cas). En ce qui concerne la typologie phonologique, le français parisien contient moins de phonèmes consonantiques que le tchèque mais plus de phonèmes vocaliques (18 consonnes et 14 voyelles, auxquelles se rajoutent les 3 semi-consonnes). La durée vocalique n'y joue plus de rôle phonologique, elle présente une fonction phonotactique et n'est pas fortement liée à l'unité lexicale. Les distinctions entre les paires minimales ne se font plus en français parisien, seulement dans quelques français régionaux (voir chapitre 1.6).

## **2.4 LA TYPOLOGIE DES LANGUES DU POINT DE VUE DE LA DURÉE VOCALIQUE**

### **Introduction**

Le centre de notre étude étant la durée vocalique, nous nous permettons de présenter quelques examens et analyses qui ont été faits sur les systèmes vocaliques des langues du monde, où ce phénomène linguistique est utilisé en guise de critère typologique. Vu que chaque auteur examine le comportement de la durée vocalique à l'intérieur du système linguistique sous une autre perspective, nous les présentons dans l'ordre chronologique. Nous en choisirons une, la plus appropriée pour les besoins de notre étude, à partir de laquelle nous développerons une partie de la comparaison contrastive des deux langues en question.

Une des premières typologies basées sur les variations temporelles des segments vocaliques a été faite par Durand (1946). Dans son étude, portant uniquement sur le rôle phonologique de celles-ci, l'auteure distingue parmi les trois groupes de langues (Durand 1946 : 9-11) :

- 1) Langues où la durée vocalique n'est pas un phénomène phonologique (ne joue pas de rôle distinctif) : cela ne veut pas dire que ces langues n'ont que des voyelles longues ou des voyelles brèves, mais que les

unités phoniques n'ont pas une durée fixe. Les notions de longueur et de brièveté existent seulement par opposition de l'une à l'autre. Parmi les langues de cette catégorie, l'auteure classe par exemple le polonais et l'espagnol.

- 2) Langues où les variations de la durée vocalique est très perceptible, mais la durée n'est pas un caractère phonologique pertinent, parce que ces variations sont liées à d'autres conditions phonétiques (consonne allongante, voyelle nasale en syllabe fermée, changement de place de l'accent). Le français serait un exemple de ce type de langue.
- 3) Langues où la durée vocalique est phonologiquement distinctive et le changement de la durée des voyelles provoquent un changement du sens du mot. L'auteure propose la division de cette catégorie en deux :
  - a) Les langues où les variations des durées participent à la richesse du vocabulaire. Parmi ces langues, nous pouvons citer le tchèque, le hongrois, l'anglais ou le flamand.
  - b) Les langues où les variations des durées sont des indices des éléments morphologiques. Dans cette catégorie, citons le grec et le latin.

Pourtant, même si les quatre catégories semblent être bien distinguées, l'auteure affirme elle-même qu'il est souvent difficile de classer certaines langues dans une d'elles. Par exemple l'anglais rentre dans la troisième catégorie où la durée vocalique participe à la richesse du vocabulaire, ainsi que dans la catégorie où la durée est liée à d'autres aspects phonétiques. De même le grec ou le tchèque qui se classent dans la catégorie où la durée exprime des différences au niveau lexicologique, mais ces langues possèdent aussi de nombreuses distinctions morphologiques basées sur la durée vocalique.

Le comportement des langues qui opposent les durées de leurs réalisations vocaliques ont fait l'objet d'étude de Maddieson (1984) (ainsi que celle de Vallée, 1994) qui a analysé de données des systèmes phonologiques des langues du monde réalisé par UCLA Phonetics Laboratory, connu sous acronyme UPSID (créé par

Maddieson même). L'auteur a montré (Maddieson 1984 : 129) que les systèmes phonologiques des langues du monde ont en général deux types de voyelles : les voyelles dites de base et les voyelles avec des traits secondaires. Ces traits secondaires modifient les qualités des voyelles de base d'une langue et contribuent alors à la multiplication des éléments vocaliques de son système phonologique. Mais, bien évidemment, ceux-ci ne sont pas présents dans toutes les langues du monde. Son étude a montré que, juste après la nasalité, l'opposition de durée des voyelles à des fins phonologiques est la deuxième stratégies de multiplication des éléments vocaliques (Maddieson 1984 : 128-131).<sup>14</sup> Comme souligne Allatif (2008), ceci est probablement dû au fait que la durée est le seul trait secondaire qui peut coexister avec n'importe quel des autres traits mentionnés : « *Théoriquement, elle peut accompagner toutes les autres dimensions, une propriété qui n'est bio-mécaniquement pas possible pour tous les traits relatifs à la qualité. C'est simplement parce que certains de ces traits sont réalisés avec le même organe et par conséquent les deux gestes sont incompatibles, puisque la présence de l'un implique l'absence de l'autre, tels la laryngalisation, le murmure (la voix soufflée) et l'assourdissement qui sont réalisés avec les cordes vocales où la présence de l'un implique l'absence de l'autre. Dédoubler la voyelle par la durée appelle moins de contraintes qui empêcheraient sa réalisation.* » (Allatif 2008 : 115-116).

D'après une autre étude de Maddieson (1986, cité par Allatif 2008) nous pouvons diviser les langues qui opposent des voyelles longues à des voyelles brèves et dans lesquelles la durée joue un rôle phonologique en quatre groupes :

- 1) Les langues qui opposent les voyelles longues à des voyelles brèves uniquement avec le trait de durée. Ce groupe compte 51 langues des 451 dans la base de donnée UPSID. Elles sont les plus nombreuses parmi toutes les langues qui opposent des durées. Citons quelques langues comme exemple : irlandais, allemand, norvégien, lithuanien, français, kurde, hongrois, arabe, etc.

---

<sup>14</sup> Maddieson mentionne aussi d'autres traits que les langues emploient à fin de multiplier leurs éléments vocaliques : celui de la pharyngalité, la laryngalité et l'assourdissement. Valée (1994 : 57) en ajoute deux autres: l'aspiralité et la rétroflexion.

- 2) Les langues qui opposent des voyelles brèves à des voyelles ultra brèves uniquement avec le trait de durée. Ce groupe compte 9 langues des 451 étudiées. Alors, en comparant ces deux premiers groupes, nous pouvons observer que, généralement, les systèmes phonologiques sont plus riches en voyelles longues qu'en voyelles ultra brèves. Par ex. : géorgien, khanty, sebei, etc.
- 3) Les langues qui opposent des voyelles nasales longues à des voyelles nasales brèves. Ce groupe compte 8 langues des 451 étudiées. Par ex. : irlandais, cachemirien, lakkia, etc.
- 4) Les langues qui opposent les voyelles nasales pharyngalisées brèves aux nasales pharyngalisées longues. Ce groupe représente seulement une seule langue des 451 étudiées, le !xũ.

Comme mentionne l'auteur, au sein de la base de donnée UPSID, chaque famille de langues devrait être matérialisée au moins par un représentant. Pour la famille des langues slaves, le russe (langue slave, branche orientale) et le bulgare (langue slave, branche méridionale) ont été choisis afin d'être intégré à l'ensemble des données linguistiques. Néanmoins, concernant la typologie mentionnée ci-dessus, le tchèque appartiendrait au premier groupe de langues. En ce qui concerne le classement du français dans cette typologie (le premier groupe également) comprenant les langues qui opposent les voyelles longues à des voyelles brèves uniquement avec le trait de durée, il faut rappeler le fait que nous avons constaté auparavant concernant le rôle phonologique de la durée vocalique : aujourd'hui, ce phénomène n'existe quasiment pas en français parisien, seulement dans des variétés régionales (voir chapitre 1.6).

L'étude assez élaborée de l'opposition entre les voyelles brèves et les voyelles longues a été réalisé aussi par Jomma (1994). L'auteur a étudié cet indice typologique pertinent d'abord pour faire une classification de différentes variétés d'arabe, puis pour classer les parlers arabes parmi les 31 langues du monde qui attestent l'opposition de durée vocalique. D'après ses résultats, le tchèque serait classé parmi les langues à fort contraste où le rapport entre une voyelle longue et une voyelle brève est toujours inférieur ou égale à 50 %. Concernant le français, il est

classé parmi les langues à faible contraste, où les voyelles brèves représentent entre 80 % et 65 % des longues correspondantes.

Dans la typologie établie par Jomma (1994 : 397), les langues sont classées en cinq groupes (pour simplifier le classement et diminuer le nombre des langues citées en exemple, nous avons éliminé les parlers arabes de cette typologie) :

- 1) *Langue à très fort contraste* : ce groupe est représentée par une langue seulement, le telgou (après le hindi, la deuxième langue la plus importante des langues dravidiennes par le nombre de ses locuteurs), où le rapport entre une voyelle brève et sa correspondante longue (V/V) est autour de 35 %.
- 2) *Langue à fort contraste* : concerne les langues où le rapport V/V est toujours inférieur ou égale à 50 %. À part du tchèque, à ce groupe appartiennent aussi le danois, le breton, le luxembourgeois, le francoprovençal et le néerlandais.
- 3) *Langues à contraste standard* : pour ces langues, les voyelles brèves représentent entre 50 % et 60 % des longues correspondantes. C'est le cas du hongrois, de l'estonien, du thaï, du norvégien et de l'islandais.
- 4) *Langues à faible contraste* : les langues pour lesquelles le rapport V/V se situe entre 80 % et 65 %. À cette classe, excepté le français, appartiennent le suédois, l'anglais, l'italien et le serbocroate.
- 5) *Langues à très faible contraste* : les langues pour lesquelles le rapport V/V est autour de 90 %. Des 31 langues étudiées, seulement l'allemand et le flamand y appartiennent.

Néanmoins, en ce qui concerne la typologie de Jomma, il convient de garder à l'esprit le fait que l'auteur n'a pas pris en considération ni l'influence des consonnes adjacentes ni celle du voisement consonantique sur l'opposition de durées des voyelles.

Il faut noter également que le classement du tchèque parmi les langues à fort contraste est conforme aux constats « traditionnels » (Chlumský 1928, Hála 1941,

Romportl 1973) d'après lesquels les voyelles longues sont à peu près deux fois plus longues que les voyelles brèves correspondantes. Cependant, certaines études (dont Dohalská et al. 2004, ainsi que l'expérience n°1 de cette thèse) démontrent que, d'un côté, ce rapport n'est quasiment pas respecté, mais de l'autre (toujours d'après Dohalská 2004) que ce pourcentage peut dépasser les 50 % indiqués en fonction du registre, de la fonction expressive (Fónagy 1983) ou bien du type de parler.

Enfin, nous aimerions proposer une autre classification intéressante des langues où la durée des voyelles sert de critère typologique, celle de Duběda (2000). L'auteur a soumis à l'analyse le fonctionnement de la durée vocalique de douze langues (l'allemand, l'anglais, l'arabe littéraire, le croate, l'espagnol, le français, le hongrois, l'italien, le latin, le russe, le tchèque et le slovaque) en les examinant de six points de vue : du (1) rôle phonologique, du (2) degré de durée, de la corrélation (3) avec le timbre, (4) avec l'accent, (5) avec le type de syllabe et de la (6) corrélation graphique. Finalement, l'auteur distingue cinq types de langues (dont les deux derniers sont incarnés seulement par un seul représentant : le cas du hongrois et de l'espagnol) :

- 1) les langues slaves (sauf le russe), le latin et l'arabe où la durée vocalique joue un rôle phonologique et, en même temps, n'est pas liée ni au timbre, ni au type syllabique (sauf l'arabe), ni à l'accent (sauf le croate) ;
- 2) les langues germaniques où la durée vocalique est liée au timbre et l'accent, et peut avoir un rôle phonologique ;
- 3) les langues romanes où la durée ne joue pas de rôle phonologique, est liée à l'accent et au type de syllabe, mais pas au timbre.

Afin de mieux visualiser les différences et les similitudes entre les douze langues, l'auteur propose le schéma suivant montrant les liens entre la durée vocaliques et d'autres facteurs qui ont été mentionnés ci-dessus (Duběda 2000 : 34) :

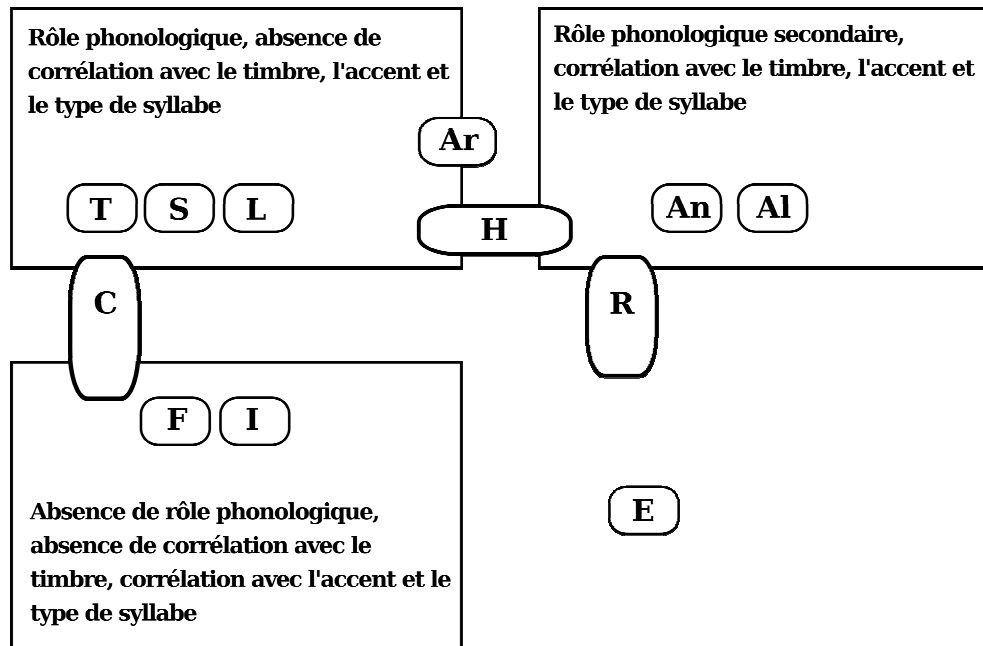


Figure 3 : Typologie des langues du point de vue de la durée vocalique et d'autres facteurs (l'accent, le timbre, le type de syllabe, etc.); où le Al = l'allemand, An = l'anglais, Ar = l'arabe littéraire, C = le croate, E = l'espagnol, F = le français, H = le hongrois, I = l'italien, L = Le latin, R = russe, T = le tchèque et S = le slovaque

## Conclusion

Nous avons vu, au cours de ce chapitre, quatre typologies ayant pour critère le comportement de la durée vocalique à l'intérieur des systèmes linguistiques, avec des angles d'analyse différents. Celle de Durand (1946) prend comme point de repère le caractère phonologique de la durée vocalique dans le système linguistique des langues étudiées, contrairement à celle de Maddieson (1986) qui concerne seulement les langues où la durée des voyelles joue le rôle phonologique. L'auteur observe si la durée est la seule composante à remplir ce rôle, ou bien si d'autres traits, comme par exemple celui de nasalité, s'ajoutent à celle-ci. Le classement de Jomma (1994) est basé uniquement sur le rapport entre la durée des voyelles longues et des voyelles brèves. La dernière typologie présentée, celle de Duběda (2000) examine le fonctionnement de la durée vocalique dans les langues faisant partie de son analyse du point de vue de son rôle phonologique, du nombre de son degré, de sa corrélation avec le timbre, l'accent et le type de syllabe, ainsi que sa manifestation graphique. La typologie de Duběda nous paraît la plus pertinente pour notre travail, car elle met en évidence la complexité de ce phénomène, c'est pourquoi nous développerons notre



comparaison contrastive des deux langues en question sur les mêmes critères de description. Celle-ci sera présentée dans le chapitre 2.9.3.

## **2.5 L'ÉVOLUTION DE LA DURÉE VOCALIQUE DU PROTO-SLAVE AU NOUVEAU TCHÈQUE**

### **Introduction**

Afin d'avoir une image du phénomène faisant l'objet de notre étude dans l'optique diachronique, nous proposons, dans les deux chapitres suivants, une vue des changements importants qui se sont produits dans les systèmes vocaliques des langues en question au cours des siècles.

Notons aussi que, comme le tchèque est une langue moins connue est moins étudiée que le français, nous verrons les changements de son système vocalique plus en détail que celui du français. Nous découvrirons que même s'il est (et était) parlé sur un territoire assez modeste (en comparaison avec le français) son système vocalique a connu, dans son évolution, de nombreuses transformations et que, presque tout le temps, plusieurs systèmes vocaliques ont coexisté en même temps dans des parlars et dialectes divers.

Enfin, nous aimerions faire une remarque concernant les conventions d'écriture des phonèmes vocaliques dans ces deux chapitres portant sur l'évolution diachronique de la durée vocalique dans les deux langues en question : vu que le système de notation varie légèrement d'un auteur à l'autre, nous avons décidé de garder la transcription de chacun d'eux.

L'évolution diachronique de la durée des voyelles tchèques n'a pas été, jusqu'à présent, expliquée et décrite de manière systématique et exhaustive. Beaucoup de grammairiens tchèques (dont Trávníček 1935, Komárek 1962, Gebauer 1963 et Lamprecht 1986 entre autres) se sont penchés sur ce sujet, mais ils

s'accordent seulement sur la division des voyelles brèves et longues dans le système phonologique du tchèque, et considèrent ce phénomène, de façon unanime, comme irrégulier. Leurs descriptions des changements dans le temps et leurs interprétations des alternances des durées vocaliques varient considérablement. Également, les auteurs formulent très peu de règles générales, ce qui démontre le caractère non-systématique de ce phénomène. Au cours de ce chapitre nous situerons brièvement les changements les plus importants qui avaient lieu à l'époque du proto-slave au nouveau tchèque, en passant par le proto-tchèque et l'ancien tchèque.

### **Le proto-tchèque**

La langue tchèque (le proto-tchèque), comme la langue à part entière, commence à exister à la fin du X<sup>e</sup> siècle, mais comme aucune trace écrite n'a pas été conservée de cette époque là, elle est connue aux linguistes seulement sous sa forme reconstruite. Le tchèque appartient aux langues de la branche slave occidentale qui a commencé à se détacher du proto-slave à la fin de IX<sup>e</sup> et le début de X<sup>e</sup> siècle. Le système des voyelles du proto-slave a son origine dans le système indo-européen tardif. Il distinguait, très fermement, des voyelles longues et brèves, et celles antérieures et postérieures. Le système des voyelles du proto-slave peut être matérialisé de façon suivante (Lamprecht 1986 : 31) :

a) voyelles brèves

*ɔ*      *ɔ̃*  
*e*      *ě (>o)*

b) voyelles longues

*i*      *y*  
*ě*      *a*

À quelques exceptions près, les voyelles brèves restaient, pendant toute la période du proto-slave, brèves et elles ne distinguaient pas d'intonation. Contrairement aux voyelles longues qui sont soit restées longues, soit se sont abrégées et ceci majoritairement sous l'effet de différentes intonations, montante ou descendante (Trávníček 1935 : 249). Celles-ci étaient indépendantes de l'accent qui était libre et instable. L'intonation syllabique jouait un rôle très important dans

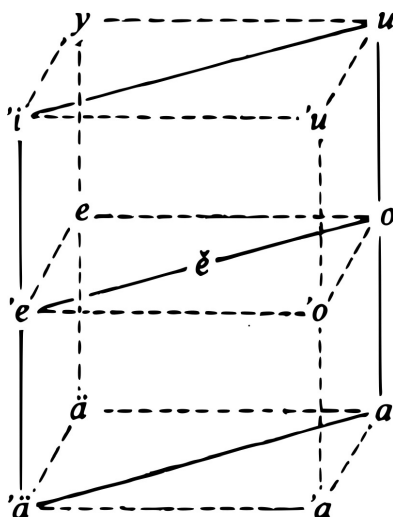
l'évolution de l'accent et de la durée des voyelles tchèque (Lamprecht 1986 : 35) : l'accent est passé de la syllabe avec l'intonation descendante à la syllabe avec l'intonation montante, ce qui est très probablement lié, d'après l'auteur, aux irrégularités des durées des voyelles de l'ancien tchèque (par ex. *strána* <le côté> x akuz. *stranu* <sur le côté>). D'après Trávníček (1935 : 249-252), d'autres abrégements des voyelles longues pendant la période du proto-slave ont été les suivants :

- 1) abrégement des voyelles longues des syllabes finales ouvertes (par ex. *'rybá* → *ryba* → *ryba* <une poisson>) ;
- 1) abrégement des voyelles longues des antépénultièmes syllabes toniques (par ex. *'jágoda* → *jahoda* <une fraise>) ;
- 2) abrégement des voyelles longues des syllabes pré-prétoniques (par ex. *těti'va* → *tětiva* <une corde d'arc>) ;
- 3) abrégement des voyelles longues des syllabes pré-toniques intérieures (par ex. *má'lína* → *malina* <une framboise>) ;
- 4) abrégement des voyelles des syllabes toniques intérieures (par ex. *lo'páta* → *lopata* <une pelle>) ;
- 5) abrégement des voyelles des syllabes intérieures précèdent les syllabes toniques finales (par ex. *dev'ěti* → *devíti* akuz. <neuf>) ;
- 6) abrégement des voyelles longues des syllabes intérieures post-toniques (par ex. *'desětero* → *desatero* <un décalogue>).

En observant tous ces changements, nous pouvons constater qu'ils sont dûs soit à la position de la voyelle longue dans le mot, soit à la nature de la syllabe dans laquelle elle se trouve, à la présence de l'accent ou bien sa place dans le mot.

À la fin du X<sup>e</sup> siècle, après les réductions des groupes de phonèmes, la disparition des yers et des nasales, le nouveau système vocalique est né, celui du proto-tchèque (Lamprecht 1986 : 50). Son système vocalique comportait toujours des voyelles antérieures (ä, e, i, ě) qui avaient ses variantes postérieures et les voyelles postérieures (a, o, u) qui avaient, pareillement, ses variantes antérieures. Aussi, toutes les voyelles pouvaient être longues et brèves. Néanmoins l'ancienne graphie n'indiquait pas la durée vocalique de façon systématique, mais seulement

sporadiquement, et ceci par le dédoublement des voyelles (par ex. *commar*, en nouveau tchèque *komár* <le moustique>). Le schéma de Lamprecht (1986 : 51) représente le système phonologique des voyelles du proto-tchèque à la fin de X<sup>e</sup> siècle :



**Figure 4 : Système phonologique des voyelles du proto-tchèque à la fin de Xe siècle**

Entre la fin du Xe et la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les changements qui concernaient les voyelles longues et brèves ont été dûs soit à l'analogie, soit aux facteurs phonétiques. Trávníček (1935 : 257) les caractérise ainsi: « *Le fond de cette évolution tardive consiste en la tendance vers l'équilibre des voyelles longues et brèves dans des catégories diverses, soit dans tous les modèles flexionnels, soit dans quelques formes seulement, ou bien parmi les formes et les mots de la même famille.* » 15 (traduction KV)

Les voyelles longues ont gardé leurs longueurs sous les conditions suivantes (Komárek 1962 : 73) :

- 1) Dans les mots bisyllabiques :
  - a. les voyelles longues du radical sous l'intonation montante (par ex. *kráva* <la vache>, *dráha* <un parcours>) ;
  - b. les voyelles longues des premières syllabes des mots oxytoniques (par ex. *chvála* <l'éloge>, *dláto* <un poinçon>) ;

<sup>15</sup> Pour voir tous ces changements en détail, consulter Trávníček (1935 : 257- 277).

- c. les infinitifs des verbes bisyllabiques (par ex. *dáti* <donner>, *míti* <avoir>).
- 2) Dans les mots trisyllabiques : les voyelles des syllabes pré-toniques brèves internes ont gardé leurs longueurs (par ex. *útroba* <un viscère>).
- 3) Les voyelles longues ont gardé leurs longueurs sous la nouvelle intonation descendante.
- 4) Comme longues sont considérées les voyelles *o* et *e* devant le yer faible (par ex. nom. du sg. *bóh* <le dieu>; gen. du pl. *hór* <des montagnes>).

Mais, comme l'allongement des voyelles ne s'est pas produit de façon systématique dans tous les mots de ce type, il est très probable qu'aussi la qualité de la consonne suivante et la présence ou non de l'accent ont joué leurs rôles dans l'allongement de la voyelle précédente.

- 5) De nouvelles voyelles longues dues à la réduction : la réduction des deux voyelles avec un *j* intervocalique à une seule voyelle. La nouvelle voyelle a été toujours longue (par ex. *aja* > *á* : *dobraja* > *dobrá* <bonne>; *aje* > *á* : *dělaješ* > *děláš* <tu fais>) (Komárek 1962 : 45).

Pendant la période de l'ancien tchèque d'autres changements dûs au facteurs phonétiques et à l'analogie (surtout dans les dialectes) avaient lieu. Néanmoins, il existe certains changements pour lesquels nous ne trouvons pas d'explication jusqu'au aujourd'hui.

## **L'ancien tchèque**

La durée vocalique de l'ancien tchèque est le résultat des changements que nous avons observés pendant la période du proto-slave et du proto-tchèque. D'après Lamprecht (1986 : 79), les voyelles longues dans cette époque étaient surtout :

- 1) La continuation des longueurs qui existaient déjà :
  - a. dans des mots bisyllabiques avant l'accent (par ex. *tráva* <le gazon>, *chvála* <l'éloge>);

- b. dans des mots originellement bisyllabiques avec l'intonation montante (par ex. *sláma* <la paille>, *máslo* <le beurre>) ;
  - c. dans les mots originellement trisyllabiques avant la voyelle accentuée intérieure (par ex. *zákon* <la loi>, *výbor* <le comité>).
- 2) De nouvelles longueurs dues à l'intonation montante :
- a. au génitif du pluriel (par ex. *slóv* <sans mots>, *hór* <sans des montagnes>) ;
  - b. au datif et local du pluriel (par ex. *ženám* <aux femmes>, *rychách* <des poissons>) ;
  - c. au nominatif du singulier (par ex. *stól* <la table>, *mój* <le mien>) ;
  - d. aux participes (par ex. *róstl* <grandi>, *šel* <allé>) ;
  - e. pendant la dérivation (par ex. *hlávka* <une petite tête>, *hlásek* <un petit voix>) ;
  - f. pendant la création des nouveaux mots à l'aide du suffix *-ie* (par ex. *lístie* <des feuilles>, *prútie* <des rameaux>) ;
  - g. dans des adjectifs composés (par ex. *devátý* <le neuvième>, *múdry* <sage>) ;
  - h. dans des formes verbales (par ex. *můžeš* <tu peux>, *píšeš* <tu écris>).
- 3) La conséquence des réductions de groupes de phonèmes (par ex. *dobrý* <bon>, *děláš* <tu fais>).

À partir du XIIIe siècle, le tchèque devient la langue littéraire et l'écriture univoque des mots tchèques devient indispensable. Pendant le XIVe et XVe siècle plusieurs changements qui mènent à la distinction des voyelles brèves et longues avaient lieu. Ce sont surtout les voyelles longues et les diphtongues qui changent, les voyelles brèves demeurent, dans la majorité de cas, inchangées.

Tout d'abord c'est la diphtongaison de la voyelle haute *y* > *ej* qui apparaît dans des manuscrits vers la fin du XIVe siècle (par ex. *dobrý* > *dobrej* <bon>; *pýcha* > *pejcha* <l'orgueil>). De point de vue de répartition géographique, cette diphtongaison est typique pour les dialectes de la Bohême et ceux de la Moravie de l'ouest (Komárek 1962 : 162). En Moravie centrale, l'évolution se poursuit vers la monophthongaison du *ej* > *é*, et en Moravie de l'est la diphtongaison du *y* > *ej* n'avait

pas lieu (Trávníček 1935 : 91). Conformément à la tendance à maintenir un équilibre dans le système phonémique, une autre diphtongaison est née : celle de la voyelle haute postérieure *ú* > *ou* (par ex. *kúpí* > *koupí* <il/elle achètera> ; *berú* > *berou* <ils/elles prennent>). Pour les dialectes de la Bohême, cette diphtongaison s'est produite à la fin, au milieu mais aussi au début du mot. Dans le dialecte de la Moravie centrale, le changement du *ú* > *ou* s'est poursuivi encore vers le *ó* : *ú* > *ou* > *ó* (par ex. *múka* > *mouka* > *móka* <la farine>). Dans les dialectes de la Moravie de l'est la diphtongaison du *ú* > *ou* n'avait pas lieu (le *ú* demeure jusqu'à aujourd'hui – *múka*) (Utěšený 1958 : 153).

Au XVe siècle, les tendances à la diphtongaison ont changé vers la monophtongaison : les diphtongues *ie* et *uo* deviennent *í* et *ú* (plus tard, dans la graphie *û*). La monophtongaison de la diphtongue *ie* (par ex. *viera* > *víra* <la foi>) avait lieu dans tous les dialectes de la Bohême et de la Moravie (Komárek 1962 : 169). La monophtongaison de la diphtongue *uo* (par ex. *kuoň* > *kůň* <le cheval>) s'est produite sur tout le territoire de la langue tchèque, sauf les dialectes moravo-slovaques et ceux d'Opava du nord.

Parmi les derniers changements qui se sont produits à l'époque de l'ancien tchèque nous pouvons mentionner le rétrécissement du *é* > *í* ou *ý* (par ex. *kamének* > *kamínek* <le caillou>). Ce changement s'est produit au XVe et XVIe siècle et ce dans les radicaux des mots et dans des terminaisons des adjectifs et des pronoms et avait lieu dans tout le territoire de la Bohême et a influencé les dialectes de la Moravie centrale. Dans d'autres dialectes moraves ce changement n'avait pas lieu (Lamprecht 1986 : 115). Le changement du *é* > *í* est étroitement lié avec l'évolution de la voyelle *ó*. « Après la diphtongaison du *ó* > *uo*, le *é* s'est retrouvé dans la position isolée, alors le changement du *é* > *í* est la conséquence de cet isolement. » (Gebauer 1963 : 757) (traduction KV)

Après tous ces changements que nous venons de mentionner (*ý* > *ej*, *ú* > *ou*, *ie* > *í*, *uo* > *ú*, *é* > *î*), le nouveau système des voyelles longues est né. Il peut être schématisé de façon suivante (Lamprecht 1986 : 118-119) :





haute y devient, à titre temporaire, indépendante. Le système des voyelles brèves peut alors être matérialisé de manière suivante (Lamprecht 1986 : 119) :

i		y		u
	e		o	
		a		

Après quelques changements (la palatalisation, la dépalatalisation, la réduction) le système des voyelles brèves du nouveau tchèque en Bohême et aussi en grande partie de la Moravie est devenu le suivant (Lamprecht, 1986 : 123) :

i		u
	e	o
	a	

Néanmoins, en Valaquie morave<sup>16</sup>, une autre variante du système des voyelles brèves existe (Lamprecht 1986 : 123) :

i/y		u
	e	o
	a	

Dans des dialectes moravo-silésiens, le système comprenant six voyelles brèves demeure (Lamprecht 1986 : 123) :

i	y	u
	e	o
	a	

---

<sup>16</sup> Valaquie morave est une région montagneuse dans la partie orientale de la Moravie, en République tchèque, près de la frontière avec la Slovaquie

Les transformations qui ont formé et influencé le tchèque littéraire sont apparues en Bohême centrale, car après la disparition de La Grande-Moravie en 906, Prague et ses alentours sont devenus le centre culturel et politique du pays. Alors dans des régions éloignées de ce centre, les changements se sont produits soit avec un peu de retard, soit n'ont pas eu lieu du tout. C'est pourquoi les dialectes conservent, parfois jusqu'à aujourd'hui, l'état ancien de la langue et sont ainsi des témoins importants de l'évolution du tchèque.

La distinction des voyelles longues et brèves existe jusqu'à aujourd'hui non seulement en tchèque mais aussi dans quelques autres langues de la branche des langues slaves (le slovène, le serbo-croate entre autre). Rappelons aussi que pour des langues comme le russe ou le bulgare, le phénomène n'existe pas.

## **Conclusion**

Au cours de ce chapitre nous avons pu observer de nombreux changements dans l'évolution de la durée des voyelles tchèques à l'époque du proto- et de l'ancien tchèque. Nous avons vu, que la distinction des voyelles longues et brèves, l'héritage du proto-slave, était toujours présente dans le système linguistique du tchèque, mais son fonctionnement et son emploi ont connu des changements considérables au fil des siècles. Ainsi, il a été exposé que l'accent, l'intonation, le type de syllabe, leur nombre ainsi que leur position dans le mot y ont contribué considérablement. Cependant, nous verrons, durant le chapitre 1.8.7, que ces facteurs ayant participé à ces importants changements, étaient présents à leurs origines et ont abouti à leur état actuel, où la durée des voyelles tchèques est un phénomène fonctionnant indépendamment de tous ces traits cités précédemment.

## 2.6 L'ÉVOLUTION DE DURÉE VOCALIQUE DU LATIN AU FRANÇAIS

### Introduction

Même si la durée vocalique ne joue presque plus de rôle phonologique en français parisien d'aujourd'hui, ses distinctions étaient très importantes dans sa phonologie historique. La langue française étant une langue romane, elle représente une transformation du latin. Pour voir quelle est l'origine de la durée vocalique en français, nous allons se pencher brièvement au système des voyelles en latin classique et aux changements qu'il a rencontré pendant la période latine, romane et en français pré-littéraire.

Le latin classique possédait cinq voyelles dont chacune pouvait être brève ou longue et leur opposition était phonologiquement distinctive (Pierret 1983 : 137). L'opposition de durée jouait le rôle non seulement dans la lexicologie (par ex. *pŏpulus* : *peuple* / *pōpulus* : *peuplier*), mais aussi dans la morphologie (par ex. *vĕnit* : 3 p. présent indicatif / *vēnit* : 3 p. parfait indicatif).

Le système des voyelles simples (en les classant d'après leur degré d'aperture) en latin classique peut être présenté de façon suivante (Pierret 1983 : 137) :

i		u	i:		u:
	e	o		e:	o:
		a			a:

Le système vocalique du latin classique ressemblait alors tout à fait à celui du nouveau tchèque. Lui aussi, il contenait cinq voyelles brèves dont chaque avait sa variante longue.

Concernant le timbre des voyelles latines brèves et celui des voyelles longues, les opinions des latinistes et des romanistes divergent (Straka 1979b : 108). Certains

pensent que vers la fin de la République et au début de l'Empire romain, le timbre des brèves et des longues était le même et qu'elles se différenciaient seulement par leur durée. Deuxième groupe, plus nombreux, s'oppose et défend le contraire, qu'en latin classique, les voyelles brèves étaient ouvertes et les longues fermées. Fouché (1969a : 113-120) a comparé les deux théories et vient à la conclusion que le latin possédait des voyelles longues qui étaient tendues et fermées, et des voyelles brèves qui étaient relâchées et légèrement moins fermées que les longues. Par contre Straka (1979a : 176-177), après avoir fait les recherches sur ce sujet, affirme qu'aucune des deux théories, même si chacune d'elles contient sa part de vérité, n'est toute à fait correcte et tient une conclusion différente. D'après l'auteur, les voyelles latines étaient moyennes, légèrement fermées ou légèrement ouverte mais pas ouverte ; il n'y avait pas de différence de timbre pertinente, mais une différence d'aperture non perçue par les sujets parlants.

*« Cette différence, à l'origine minime et inconsciente, a fini par s'entendre dans la prononciation populaire qui devait exagérer les écarts entre les deux durées et par conséquent aussi entre les deux apertures. [...] La durée et le timbre devaient être si intimement liés qu'on peut se demander lequel des deux caractères était au fond distinctif. »* (Straka 1979a : 178)

Le système vocalique du latin classique et celui du système français différencient alors par le nombre des timbres vocaliques qu'il comportait et par l'opposition de quantité. Cette quantité appelée « étymologique », car elle dépendait de la nature des voyelles latines ou germaniques qui étaient à leur origine, était héritée de l'indo-européen (Joly 2003 : 31).

Le système vocalique que nous venons de présenter a connu, au fil des siècles, des transformations importantes. Herman (2004 : 271-272) affirme que la perte du système classique des oppositions des durées vocalique est évoquée par un nombre assez grand d'auteurs, et constate qu'elle est présentée comme due à une évolution directement observée et récente. Les grammairiens mentionnent des différences de timbre entre les voyelles au II<sup>e</sup> siècle, mais l'auteur affirme que l'évolution a dû commencer plus tôt, peut-être dès la moitié du I<sup>er</sup> siècle. Ces changements sont généralement connus sous le nom du « bouleversement du système latin ». Ils se sont produits en deux temps (Joly 2003 : 32) :

Premièrement, l'ancienne opposition de durée a été substituée par opposition de timbre. Ainsi, les voyelles brèves se sont ouvertes et les voyelles longues se sont fermées. Pendant les trois premiers siècles le système vocalique du latin a donc changé de son système primitif à celui-là (Joly 2003 : 33) :

- a) le changement des voyelles longues : /i:/, /e:/, /o:/, /u:/ > /i/, /ɛ/, /ɔ/, /u/ ;
- b) le changement des voyelles brèves : /i/, /e/, /o/, /u/ > /ɛ/, /ɛ/, /ɔ/, /ɔ/ ;
- c) la voyelle /a/ n'a subi aucun changement.

Dans le deuxième temps, l'accent de hauteur qui, pendant le I<sup>er</sup> siècle, devient un accent d'intensité, et influe sur la durée, vient de s'ajouter à cette évolution et devient déterminant pour les voyelles. Alors (Joly 2003 : 34) :

- a) Les voyelles accentuées ouvertes s'allongent :
  - la durée étymologique a fait place à une durée phonétique ;
  - cet allongement est à l'origine de la diphtongaison ultérieure de ces voyelles accentuées ouvertes.
- b) Les voyelles accentuées fermées s'abrègent (si elles étaient longues) ou restent brèves (si elle étaient déjà brèves).
- c) Les voyelles inaccentuées s'abrègent toutes.

Zink (2006 : 167) note que d'autres changements se sont produits avec l'allongement compensatoire dûs soit à la désarticulation d'une consonne implosive au cours des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> (*n* latin, *s* intérieur final) et puis des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> (nasale) siècles, soit à l'effacement d'une voyelle en hiatus au XIV<sup>e</sup> siècle.

Straka (1950 : 30) essaie d'expliquer, à l'aide de l'allongement compensatoire, la durée longue des voyelles orales devant les consonnes sourdes, non allongeantes. D'après l'auteur, cet allongement peut avoir plusieurs origines. Il peut résulter de :

- 1) l'amuïssement du *s* implosif qui s'est produit aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle (par ex. *côte*, *fête*, *fenêtre*, *fraîche*). La quantité longue se maintient grâce à l'accent circonflexe qui marque, dans la majorité de cas, cet amuïssement, et est

considéré comme signe de longueur (à l'exception des voyelles extrêmes qui se sont abrégées malgré la présence de l'accent circonflexe) ;

- 2) la contraction, antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle, de deux voyelles en hiatus (par ex. *geôle* (anc. fr. *gëole*), *reine* (anc. fr. *reïne*), etc.), sauf les voyelles extrêmes qui n'ont pas conservé la durée longue (par ex. *chute* (anc. fr. *chëute*)) ;
- 3) la dénasalisation de la voyelle devant une consonne nasale intervocalique qui s'est produite au XVII<sup>e</sup> siècle (par ex. *flamme*, *Jeanne*, *peine*). Dans d'autres cas, la voyelle s'est finalement abrégée sous l'influence surtout de la graphie *-mm-* et *-nn-* (par ex. *pomme*, *bonne*, *femme*) ;
- 4) l'affaiblissement de *l* palatal en *y* de l'amuïsement du *l* *e* final (par ex. *paille*, *Versaille*). Néanmoins, la durée longue s'est maintenue uniquement pour le *á*, alors que les autres voyelles en cette position sont brèves comme devant toute autre consonne sonore non allongeante (par ex. *fille*, *fouille*) ;
- 5) certaines monophthongaisons d'anciennes diphtongues et triphthongues : les voyelles issues des diphtongues et triphthongues à une époque relativement récente (vers le XVI<sup>e</sup> siècle), se maintiennent longues jusqu'à présent devant n'importe quelle consonne (ainsi *au* et *eau* provenant de *al* et *èl*, et *eu* provenant de *èl* devant consonne se prononcent *ó* fermé longue et *æ* fermé long (par ex. *aube*, *haute*, *sauce*)).

Ensuite, Straka (1950 : 33) ajoute et explique encore deux types d'« anomalies » :

- 1) la durée longue des voyelles devant les consonnes non allongeantes due à l'analogie : à l'époque où *-ó* et *-á* finals étaient encore longs à la suite de l'amuïsement de *l* *s* (par ex. dans *dos*, *gros*, *gras*), par analogie avec ces mots la voyelle s'est allongée (par ex. *il endosse*, *grosse*), et peut être aussi dans des mots terminés en *-os*, *-as* dont *l* *s* se prononce (par ex. *albatros*, *pathos*, *atlas*) ;
- 2) la durée longue devant les consonnes non allongeantes, dans des mots onomatopéiques (par ex. *il bêle*, *il beugle*) et dans des mots savants où la prononciation de la langue d'origine a été conservée (par ex. *arome*,

*hygiène, poète*). Néanmoins, dans d'autres mots d'emprunt, les voyelles qui devraient être étymologiquement longues s'abrégèrent (par ex. *téléphone, bibliothèque*) et au contraire, par l'analogie avec *hygiène, scène, etc.*, la voyelle longue là où elle était brève en latin ou en grec a été prononcée.

L'auteur constate alors que, à cause de cette anomalie, un grand nombre d'hésitations demeure dans la prononciation des mots savants, non seulement du point de vue de la durée vocalique mais aussi, par conséquent, du point de vue du timbre.

Pour terminer ce liste des changements qui ne se veux, vu la complexité de la problématique, en aucun cas exhaustive, produits au fil des siècles, citons encore Zink (2006 : 167) qui signale d'autres changements au sujet de la durée des voyelles qui se sont produits pendant des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, liés cette fois-ci aux consonnes subséquentes. Il s'agit de l'allongement dit « au contact ». Les voyelles, surtout accentuées, se sont allongées premièrement sous l'action de /z/ et /v/, deuxièmement sous celle de /r/ et /ʒ/.

Au cours du XII<sup>e</sup> siècle et à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle d'autres changements de nature durative, d'aperture et de timbre, viennent de s'ajouter aux alternances que nous venons de décrire, connues en français moderne, sous le nom de « loi de position ».

### **La loi de position**

La loi de position a bouleversé l'ancien système et a agi progressivement dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle et surtout au XVI<sup>e</sup> siècle (Zink 2006 : 168). Il s'agit d'un phénomène qui concerne les voyelles accentuées et le caractère ouvert ou fermé de la syllabe : les voyelles françaises tendent à s'ouvrir en syllabe fermée et à se fermer en syllabe ouverte. La notion de la « loi de position » a été acceptée par des phonéticiens pour expliquer la durée de quelques voyelles françaises.

Delattre (1959) examine les rapports qui existent entre la loi de position et la durée vocalique. Il affirme que les cas où la distinction de sens entre deux mots est produite exclusivement par une différence de durée sont rares et fort instables. Par contre, certaines différences de durée restent parfaitement stable en français moderne

bien qu'elles ne soient pas distinctives. C'est le cas de paires contrastives comme *pomme/paume* [pɔm/po:m] dans lesquelles ceux qui font une différence de timbre font toujours en même temps une différence de durée. Comme souligne l'auteur (Delattre 1959 : 547), nous nous trouvons donc d'une part devant des oppositions de durée potentiellement distinctives et pourtant instables ; de l'autre devant des différences non-distinctives et cependant parfaitement stables.

Delattre distingue alors (1959 : 547-550) cinq types de variations de durée des voyelles françaises et les examine à l'aide des exemples : 1) *sec/sève*, 2) *mettre/maître*, 3) *patte/pâte*, 4) *mode/monde*, 5) *pomme/paume*.

- 1) Le premier type comprend les variations de durée vocalique sous la seule influence de la consonne qui suit : les voyelles accentuées sont environ trois fois plus brèves devant les consonnes les plus fortes [p t k] que devant les plus douces [R v z ʒ] ; elles sont encore plus brèves devant les groupes de consonnes fortes, comme dans *actem secte*, etc. ; et elles sont environ deux fois plus courtes devant ceux qui finissent ainsi : *acre, aigle*. Plus la consonne est forte, plus la voyelle qui la suit est brève et inversement.
- 2) Le deuxième type, où le timbre ne change pas perceptiblement mais la durée oui, très instable et observé seulement dans l'énonciation soignée : La durée additionnelle due à la chute d'un son subséquent vers le XIV<sup>e</sup> siècle (*tête*, du latin *testa*, ancien français *teste*), ou à l'analogie d'une telle chute (*aille*, du latin *ala*, ancien français *ele*)<sup>17</sup>.
- 3) Le type trois, légèrement plus stable que le deuxième, où la durée de la voyelle est plus grande, accompagnée d'une différence de timbre, comprend seulement les A dits postérieurs et l'énonciation soignée de la classe cultivée, ou les A de *tâche, lâche*, etc., sont plus longs que ceux de *tache, lache*. Ce type de durée est presque toujours consécutif à la disparition d'un son subséquent vers le XIV<sup>e</sup> siècle de l'ancien

---

<sup>17</sup> Quelques années plus tard, en 1973, Walter (1973 : 299) observe, parmi les mouvements phonologiques qui ont été en cours à cette époque-là, le fait que les gens de plus en plus n'allongent plus la voyelle pour faire une distinction entre les mots comme *fête* et *faite*. Mais nous trouvons aussi une remarque sur ce sujet dans Martinet et Walter (1973 : 32). D'après les auteurs, cette distinction se maintient encore dans la dernière syllabe du mot.



français. (Il semble donc que ce soit la durée qui conditionne le timbre et non l'inverse.)<sup>18</sup>

- 4) Le quatrième type, plus stable que le type deux et trois, comprend les voyelles nasales en syllabe fermée, dont la durée de la voyelle est plus grande, aussi accompagnée d'une différence de timbre. Les voyelles de *mince* et *monde*, sont plus longues que celles de *messe*, *mode*. Ce fait est dû, d'après l'auteur, à l'incompabilité qui existe dans les habitudes articulatoires du français entre le timbre nasal et la syllabation fermée orale. Dans ce cas la durée n'est pas distinctive, seul le timbre l'est.
- 5) Le type cinq comprend les [o] et [ø] fermés en syllabe fermée, où la durée de la voyelle est plus grande, très stable, accompagnée d'un changement de timbre (de mi-ouvert à mi-fermé). Historiquement, ce type de durée s'explique par la chute d'un son subséquent (*aubā*, du latin *alba*), mais nombreux sont les cas d'analogie (rôle, du latin médiéval *rotulu*, qui devient *role* en ancien français) ou d'influence de l'orthographe, rétablie d'après le latin (*pauve*, du latin *pauper*, qui donne en ancien français *povre*). Dans ce cas aussi, la durée n'est pas distinctive, seul le timbre l'est.

Delattre cherche la raison pour laquelle la durée du premier et cinquième type est si stable et il trouve explication justement grâce à la loi de position. D'après l'auteur c'est le désaccord avec la loi de position qui donnerait à l'[o] de paume son

---

<sup>18</sup> Contrairement au deuxième type, pour le type trois Walter (1973 : 300) note que l'opposition entre *patte* et *pâte* se perd plus lentement que celle citée ci-dessous, car elle est enracinée dans les habitudes parisiennes. Mais cette opposition, « *traditionnellement nette à Paris* » commence à disparaître sous l'influence de certains usages provinciaux: « *...les Parisiens de souche se laissent contaminer par les provinciaux pour ne garder que le a de patte, qu'ils ne distinguent plus du â de pâte.* » (Walter 1973 : 300).

Aussi Hendrich, déjà en 1974, souligne que le /a/ postérieur ne représente qu'un phénomène de périphérie dans le système phonologique français et qu'il est en voie de disparition. D'où la question de la distinction des deux /a/ du point de vue didactique. D'après ses analyses des manuels de phonétique du français et des dictionnaires, beaucoup de mots sont transcrits avec le /a/ postérieur, alors il paraît que c'est la transcription phonétique qui refuse à admettre la réalité linguistique et représente un facteur conservateur, puisqu'elle peut influencer la prononciation du français « *notamment la prononciation de ceux qui apprennent ou enseignent le français en tant que langue étrangère et qui tâchent de respecter la prononciation indiquée dans les dictionnaires ou dans les manuels de phonétique* » (Hendrich 1974 : 196).

surcroît de durée par rapport à l' [ø] de pomme. Et tous les [o] et [ø] en syllabe fermée seraient ainsi plus longs que les [ɔ] et [œ] en syllabe fermée.

En observant alors les cinq variations de durée vocalique en français proposées par Delattre, nous pouvons conclure que les durées qui peuvent avoir un rôle distinctif (type 2 et 3) sont instables, et celles qui n'ont pas de rôle distinctif (type 1, 4 et 5) sont stables.

En appliquant la loi de position, l'auteur explique la longueur de [o], [ø], et des voyelles nasales dans une syllabe fermée. La voyelle de *paume* n'obéit pas à la loi de position, elle tend à se rendre « libre », c'est-à-dire à repousser le [m] vers une syllabe suivante et par suite à s'allonger, pour rétablir l'accord, exigé par la loi de position, entre le timbre vocalique et le type de syllabe.

Morin (1986), dans son étude diachronique sur la loi de position, remonte au moyen français pour expliquer l'évolution du vocalisme français à nos jours, remet en question sa validité et essaye de montrer, en se basant sur la théorie du Valdman (1978), que les changements de timbre des voyelles (en français moyen) dans l'histoire du français dépendent beaucoup plus de leur longueur que de leur position syllabique. Il examine l'histoire de certaines voyelles accentuées, à l'exception de celles qui sont issues des diphtongues de l'ancien français, et il montre, à l'aide de nombreux exemples et en s'appuyant sur les recherches et des théories d'autres auteurs, que, effectivement, ce n'est pas vraiment la position qui joue le rôle principal, mais plutôt les différences de longueur phonétiques associées à ces positions.

Pourtant, l'hypothèse de Morin a été largement critiquée par Spence (1988) qui signale qu'elle ne se situe pas exactement sur le même plan que la loi de position et qu'elle ne décrit pas l'état présent du vocalisme, mais son devenir. D'après lui, la qualité des voyelles [o] et [ø] en position finale absolue ne dépend pas de leur longueur historique. Il affirme que si la longueur des voyelles a influencé leur qualité, cela ne s'est pas produit de façon irréversible. Cependant, d'autres facteurs, comme la position syllabique, semblent aussi avoir joué un rôle très important.

## Conclusion

L'observation de l'évolution du phénomène de la durée vocalique dans les deux systèmes linguistiques que nous venons d'effectuer nous permet de conclure que la distinction des voyelles longues et brèves, l'héritage du proto-slave (dans le cas du tchèque) et du latin (dans le cas du français) était, au départ, phonologiquement distinctive dans les deux langues en question. Néanmoins, après les nombreux changements que les deux systèmes vocaliques ont connu, c'est le tchèque qui a gardé cette opposition, mais celle-ci présentant aussi un rôle phonologiquement distinctif. Contrairement au français standard qui a perdu pratiquement toutes les anciennes oppositions duratives, et la perte de la durée distinctive est commune à presque tous les parlers du français. Dans la majorité de cas, seul le timbre est resté phonologiquement distinctif.

Nous allons voir, au cours du chapitre suivant, dans quelles variétés du français le rôle phonologique de la durée vocalique s'est maintenu jusqu'à nos jours ou bien sous quelle forme ce phénomène y subsiste et ceci grâce à l'analyse des enquêtes effectuées au sein du projet *Phonologie du Français Contemporain*.

## 2.7 L'ANALYSE DES DONNÉES PFC PORTANT SUR LA DURÉE VOCALIQUE

### Introduction

En parlant de durée vocalique dans les variétés du français d'aujourd'hui, nous ne pouvons ne pas mentionner les résultats du projet international *Phonologie du Français Contemporain (PFC) : usages, variétés et structures*<sup>19</sup>, codirigé par Marie-Hélène Côté, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, destiné aux chercheurs, enseignants et étudiants souhaitant explorer les variétés du français parlé dans l'espace francophone qui contribue à mieux connaître la phonétique et la phonologie du français contemporain. La base de données de ce projet est conçue

---

<sup>19</sup> Phonologie du français contemporain [online]. 21. 02. 2013 [cit. 21. 02. 2013]. Disponible sur www : < <http://www.projet-pfc.net> >.

autour d'un protocole commun pour toutes les enquêtes, ce qui assure leur très bonne comparabilité. Chaque locuteur réalise quatre tâches dont l'ensemble occupe à peu près une heure d'enregistrement. Il s'agit de deux lectures (de la liste des mots et du texte) et deux enregistrements de la parole spontanée (de l'entretien guidé, dirigé par l'enquêteur, et de la conversation libre, sans son intervention).

Nous allons voir et examiner, au cours des quelques pages suivantes, les 28 enquêtes qui ont été réalisées en France hexagonale septentrionale et méridionale, en Belgique, en Suisse, en Amérique du Nord, en Afrique et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer, et analysées par des phonéticiens et phonologues dans le cadre de ce projet. Les résultats de ces enquêtes et analyses font partie de l'ouvrage *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement* (Detey et al. 2010). Nous allons observer, plus exactement, comment la durée vocalique est présente et saisie dans les analyses des conversations libres regroupées en six variétés du français contemporain que nous venons de mentionner.

Pour chacune de ces variétés, quatre à six locuteurs représentants de différentes particularités de variations de durée vocalique sont présentés. Quelques uns manifestent des phénomènes qui vont contre les règles de prononciation de leurs territoires et ne sont, pour ainsi dire, que des cas rares de certains phénomènes liés à la durée vocalique, certains sont en pleine conformité avec ces règles et soutiennent des habitudes de prononciation de l'aire linguistique donnée qui est généralement mise en comparaison avec le français parisien (au sein du projet appelé « de référence »). Mais nous y trouvons aussi des analyses des extraits qui ne nous apportent aucune information sur ce sujet. Dans ces cas nous supposons alors que la durée vocalique ne joue aucun rôle dans le système phonétique et phonologique de cette variation du français. Comme il s'agit de la parole spontanée, les auteurs de ses analyses ne pouvaient pas, bien évidemment, observer et décrire toutes les particularités souhaitées dans toutes les occurrences possibles. Néanmoins, ces enquêtes démontrent de façon claire et systématique le phénomène de durée vocalique dans ces six variétés du français contemporain.

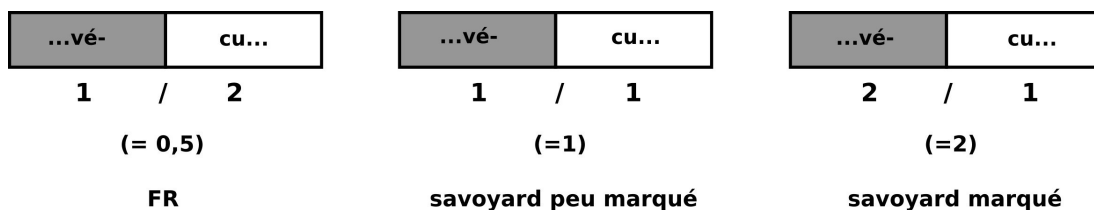
## 1) La France hexagonale septentrionale

Prémièrement nous allons aborder la France hexagonale septentrionale et les enquêtes qui ont été réalisées à Paris, Darnétal (Seine-Maritime), Roanne (Loire), Treize-Vents (Vendée), Ogéviller (Meurthe-et-Moselle) et Magland (Haute-Savoie). Cependant, seulement celles de Paris, Ogéviller et Magland traitent le sujet de la durée vocalique.

Dans l'analyse de la conversation parisienne dans la haute bourgeoisie (dans l'entretien avec un étudiant, nous ne trouvons aucune remarque qui concernerait notre sujet) les allongements des voyelles devant les consonnes allongeantes /R/ (*fort* [fɔ:ʁ]) et /z/ sont observés (*chose* [ʃo:z]), ce dernier réalisé également avec la variante fermée de la voyelle /o/.

Quelques phénomènes rythmiques et intonatifs non-standards présente le parler de la locutrice d'Ogéviller. Les exemples d'allongements de l'avant dernière syllabe des mots phonétiques ou de groupes de mots sont observés surtout dans les syllabes avec une voyelle nasale (*Mont Louis, remontrance, tranquille*). Ces allongements sont généralement réalisés dans des phrases exprimant de fortes émotions et pourraient être, d'après l'auteur de l'analyse, « *les 'vestiges' d'un ancien allongement de la penultième plus systématique, dont la nasalité pourrait avoir facilité la sauvegarde et la réalisation.* » (Detey 2010 : 77, DVD).

Le locuteur de Magland représente le français haut-savoyard où la syllabe penultième du groupe accentuel est sovent allongée (et non pas la dernière comme en français parisien) est la relation entre la durée de la syllabe inaccentuée et celle accentuée est très élevée. L'avant dernière syllabe peut atteindre la même durée que la dernière, mais elle peut aussi, en savoyard marqué, être deux fois plus longue que celle-ci, contrairement au français parisien où il est communément admis qu'une syllabe accentuée est deux fois plus longue qu'une syllabe inaccentuée (Léon 2007 : 150). Les relations de l'avant-dernière et de la dernière syllabe d'un groupe accentuel en français de référence et en français haut-savoyard (peu marqué et marqué) peut être visualisé de façon suivante (Detey et al. 2010 : 89, DVD) :



**Figure 5 : Relations d'avant-dernière syllabe d'un groupe accentuel en français de référence, en français de Haute-Savoie peu marqué et en français de Haute-Savoie marqué. Exemple: « Il a vécu... »**

« Plus un locuteur a tendance à allonger les avant-dernières syllabes des groupes accentuels, plus son accent semble être perçu comme haut-savoyard marqué. » (Detey 2010 : 89, DVD)

## 2) La France hexagonale méridionale

Les analyses des parlers de la France hexagonale méridionale représentée par les enquêtes à Douzens (Aude), Lacaune (Tarn), Marseille (Bouches-du-Rhône) et Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) sont les seules à ne pas avoir de commentaire qui concernerait le sujet de durée vocalique.

## 3) La Belgique

Les variétés du français de la Belgique sont représentées par les enquêtes à Gembloux (Province de Namur), Ivoz-Ramet (Province de Liège), Tournai (Hainaut) et Zellik (Brabant flamand). Dans les analyses des deux premières enquêtes mentionnées les « anomalies » par rapport au français parisien concernant la durée des voyelles sont observées. Le parler de la locutrice de Tournai et celui de Zellik n'est pas marqué par le phénomène de l'allongement vocalique.

Contrairement à la norme de prononciation en Belgique, la locutrice de Gembloux manifeste une tendance à fermer certains /ε/ allongés en syllabe ouverte (*ce que je fais* [fe:]). Aussi, le maintien de la durée vocalique pour marquer à l'oral le genre féminin (*l'année passée* [lanepase:]) est observé. Contrairement au français de référence, les voyelles longues apparaissent soit en position pénultième (*c'est toujours bien rangé, la voiture est lavée*), soit en position finale, mais avec un

allongement vocalique encore plus considérable (*des exemples comme ça* [a:], *c'est ce qu'il faut faire* [f ɛ:R]).

Le maintien de la durée vocalique pour la distinction du genre féminin est observé aussi chez la locutrice de Liège (*des amies* [ami:]). La tendence à la fermeture des /ɛ/ longs est encore plus évidente que chez la locutrice précédente et ces fermetures apparaissent non seulement en syllabes ouvertes (*le traitement* [lɛtRe:tmã]) mais aussi en syllabes fermées (*petites fêtes* [fet]).

#### 4) La Suisse

Pour la Suisse, les enquêtes ont été effectuées à Gland (Canton de Vaud), Veyras (Canton du Valais), Meinier (Canton de Genève) et Bévillard (Canton de Berne).

Les analyses attestent plusieurs apparitions des voyelles longues dans le parler du locuteur de Vaud (*autonomie* [otɔnɔmi:j], *fédérale* [fedɛRa:l]). Une particularité caractéristique pour cette variété régionale de français dans la prononciation emphatique du pronom *nos* est observée : la voyelle /o/ est réalisée très fermée, longue et légèrement diphtonguée (*Puis on a nos vaches, notre chocolat, nos montres. Et nos banques.*).

L'extrait du Veyras présente l'opposition de durée vocalique pour la distinction du genre féminin (*menuiserie* [møɲzɛi:j]). Chez ce locuteur, ainsi que chez celui de Meinier et de Bévillard, l'opposition de longueur est attestée aussi par les voyelles de grande ouverture.

#### 5) L'Afrique et les DROM

Pour analyser les parlers de l'Afrique et les Départements et des Régions d'Outre-Mer, les enquêtes ont été effectuées à Bejaia (Algérie), Abidjan (Côte d'Ivoire), Ouagadougou (Burkina Faso), Petit-Canal (Guadeloupe) et Cordes (La Réunion). Le phénomène de l'allongement vocalique est observé seulement dans les analyses des extraits d'Algérie et de Côte d'Ivoire.

Chez le locuteur algérien, plusieurs allongements des syllabes finales sont observés (*ils s'aiment* [sɛ:m]). Le parler de la locutrice ivoirienne est marqué par un

allongement remarquable des voyelles précédentes la consonne /R/ qui est entièrement vocalisé (*sur le Nord* [nɔ:], *préfecture* [prefety:]).

## 6) L'Amérique du Nord

Les variétés du français en Amérique du Nord ont été analysé à l'aide des enquêtes réalisées dans la ville de Québec (Québec, Canada), à Belle-Rivière (Ontario, Canada), Rivière-la-Paix (Alberta, Canada) et La Ville Platte (Louisiane, Etats-Unis).

Les analyses du parler de locuteur québécois, ontarien et celui de Rivière-la Paix attestent le maintien de toutes les distinctions de longueur typique pour le français canadien : les voyelles /ɛ/~ɛ:/, l'allongement des voyelles suivies des quatre consonnes dites allongeante /v, z, ʒ, R/ et les voyelles nasales dont la longueur est intrinsèquement plus importante en syllabe finale fermée (le phénomène sur le quel porte, entre autre, le chapitre suivant). Les extraits montrent aussi des cas de diphtongaison des voyelles longues (*être* [ɛ̃t], *valeur* [valœ<sup>u</sup>R]), un phénomène également caractéristique pour cette variété du français. Les analyses mentionnent aussi le relâchement des voyelles fermées brèves en syllabes finales fermées par des consonnes non allongeants. Dans l'analyse de l'extrait du locuteur de La Ville Platte nous n'avons trouvé aucune remarque sur la durée des voyelles.

## Conclusion

Plusieurs types d'allongement vocalique en français contemporain émergent des analyses des enquêtes PFC. Les observations des extraits analysés ont montré que la durée vocalique est un sujet toujours vivant dans les variétés du français d'aujourd'hui et assez complexe. L'effet allongeant des consonnes dites allongeantes est observé en français hexagonale septentrionale, en Afrique et les DROM et en Amérique du Nord. La durée vocalique sert, encore aujourd'hui, à la distinction du genre féminin en Belgique et en Suisse (au cours des chapitres suivants citerons quelques travaux de recherche démontrant qu'en Suisse romande, le rôle phonologique de la durée vocalique existe toujours). En français hexagonale septentrionale et en celui de la Belgique, l'allongement de l'avant-dernière syllabe du



groupe rythmique est attesté, même si, dans le cas du premier mentionné, ce phénomène apparaît seulement dans des moments où les locuteurs expriment de fortes émotions. Ces analyses témoignent alors du maintien du phénomène de durée vocalique dans plusieurs variétés du français contemporain.

Bien évidemment, le phénomène de durée vocalique n'est pas travaillé seulement au sein du projet PFC. Il a été étudié, parmi d'autres, de façon très détaillée, lors de l'enquête de Walter (1982). Son étude sur les variétés régionales du français a montré la présence de différences de durées entre les voyelles françaises chez des locuteurs de La Roche-en-Ardenne (Région wallonne, province de Luxembourg, Belgique), Turckheim (Haut-Rhin, Alsace, France), Francœur (Yonne, Bourgogne, France), Serzy-et-Prin (Marne, Champagne-Ardenne, France), La Loupe (Eure-et-Loir, Centre, France), Saint-Plantaire (Indre, Centre, France), Chaudoux-Verdigny (Cher, Centre, France).

Aussi d'autres auteurs se sont penché sur des variétés spécifiques du français, par exemple Abry et al. (1995) sur le francoprovençal de Savoie, Montreuil (2003) sur le français de Basse-Normandie, Andreassen (2006) sur celui du Vaud, Dommergues (2008) et Miller et Grosjean et al. (2011) le français de la Suisse romande (Neuchâtel). Des travaux sur la variété québécoise du français ont aussi été faits, nous pouvons citer ceux de Balingand et James (1979), O'Shaughnessy (1981, 1984), Santerre (1987a, 1987b, 1989), Ouellet (1992), Morasse (1995) et Martin (2002), etc.

## 2.8 LES VARIATIONS INTRINSÈQUES ET CO-INTRINSÈQUES DE DURÉE VOCALIQUE

### Introduction

Avant de procéder à la comparaison contrastive des caractéristiques phonético/phonologiques des deux langues faisant l'objet de notre étude, nous considérons important de nous s'attarder sur d'autres variations de durée vocalique, cette fois-ci celles intrinsèques et co-intrinsèques. Dans ce chapitre, nous nous consacrerons aux études effectuées sur les variations microprosodiques de durée des voyelles françaises. Les travaux qui portent sur la langue tchèque (parmi lesquels celui de Hála 1941, Janota 1967, Straka 1979a, Chlumský 1982, Dohalská et al. 2004, Dohalská 2006 entre autres), où ces variations sont d'origine phonologique, seront présentés au cours du chapitre 1.8.1 et 1.8.7.

Comme nous venons de constater, un grand nombre d'études ont été consacrées aux caractéristiques intrinsèques et co-intrinsèques des voyelles, ainsi que des consonnes d'ailleurs, françaises. Étant donné que la durée, la fréquence fondamentale (F0 ci-après) et l'intensité sont les trois paramètres variables par l'intermédiaire desquels sont généralement réalisés les faits prosodiques (l'accent, le rythme, l'intonation), la connaissance quantitative de l'évolution de ces trois variables est très importante pour leur analyse. De ces trois paramètres intrinsèques de chaque segment phonémique, un nombre important d'études a été consacré à la F0. Les études concernant la durée et l'intensité sont moins nombreuses. Aussi, rares sont celles qui analyseraient tous les trois paramètres, qui sont étroitement liés et perceptuellement indissociable.

Dans ce chapitre, nous nous pencherons alors sur deux types de variations microprosodiques de durée qui sont conditionnées et proviennent des contraintes articulatoires du langage : premièrement, nous allons aborder les variations dites intrinsèques, c'est-à-dire la durée absolue, la propriété inhérente des segments ; deuxièmement, nous allons nous consacrer aux variations dites co-intrinsèques qui résultent de la coarticulation et montrent l'influence de l'entourage consonantique sur la durée de la voyelle.

## Variations intrinsèques de durée vocalique

L'étude des variations intrinsèques et co-intrinsèques de la durée des voyelles de la parole continue intéresse les chercheurs depuis longtemps et ce dans des langues diverses.<sup>20</sup> Parmi les chercheurs qui ont travaillé sur le français hexagonal, c'est surtout Di Cristo (1980, 1985) et Di Cristo et Chafcouloff (1977) qui ont fait des recherches importantes dans ce domaine mais nous pouvons en citer d'autres : Delattre (1938a, 1938b, 1959), Durand (1946), Delattre et Monnot (1968), Fredet (1980), Nishinuma (1980), Bártková (1981), Nicaise et Bacri (1985), Rostolland et al. (1985), Bártková et Sorin (1987), Santi et Guaitella (1990), Astésano (2001), etc.

En général, nous pouvons distinguer deux types de variations intrinsèques de durée vocalique. Premièrement, se sont les variations dues aux contraintes physiologiques, deuxièmement celles à l'origine phonologique qui existent dans certaines langues, dont le tchèque (voir chapitre 1.8.1) et aussi le français québécois, où la durée vocalique est pertinente et joue un rôle phonologique.

La durée intrinsèque des voyelles varie en fonction de leurs caractéristiques articulatoires, surtout par leur degré d'aperture, par la présence ou l'absence de trait de nasalité et le lieu d'articulation. Néanmoins, comme nous allons voir dans des chapitres suivants, aussi d'autres facteurs de type prosodique peuvent avoir l'influence sur la durée des phonèmes vocaliques, comme l'accentuation et le nombre de syllabe du mot phonétique (Di Cristo 1985), le débit de parole, la longueur des mots (Astésano 2001), ainsi que la position de la syllabe dans le mot phonétique (Klatt 1976).

Pour ce qui est de degré d'aperture, la durée d'une voyelle devrait être proportionnelle au degré de son ouverture, alors les voyelles les plus ouvertes seraient les plus longues. Néanmoins, les résultats des études sur les écarts de durée entre les voyelles françaises hautes et basses varient d'après chaque auteur. Di Cristo (1985 : 212) compare les durées des voyelles orales [i], [u], [y] et des voyelles [ɛ],

---

<sup>20</sup> Pour voir la liste grandement exhaustive des travaux menés en langues diverses jusqu'à 1970 consulter Lehiste (1970 : 18-27) ; puis, jusqu'à 1985, Di Cristo (1985 : 475-484).

[ɔ], [a] dans les syllabes accentuées des mots monosyllabique non finales du groupe intonatif et relève l'écart de 20 %. L'étude de Rostolland (1985 : 180) porte sur la comparaison des durées des voyelles [i] et [a] dans des monosyllabes en position accentuée dans les phrases porteuses de type « il a dit ... trois fois ». L'auteur trouve un écart de 42 % entre les durées de ces deux voyelles orales. En français québécois, ces valeurs atteignent les écarts encore plus importants. O'Shaughnessy (1981 : 389) compare les durées des voyelles hautes [i] et [u] avec celle de la voyelle mi-ouverte [ɛ], et la voyelle basse [a] dans des phrases cadre et observe une augmentation de durée de 32 % pour le [ɛ] et 70 % pour le [a]. Des différences dans les résultats de ces auteurs sont très probablement données par le fait que leurs études ne portent pas sur les mêmes voyelles et aussi à cause de leurs protocoles expérimentaux distincts.

La nasalité est également considérée comme un élément qui contribue à l'allongement de la durée d'une voyelle (Di Cristo (1985 : 374) parle de la durée spécifique des voyelles nasales). Il est couramment admis que les voyelles nasales sont plus longues que les voyelles orales correspondantes. En plus, en français (non seulement parisien), la nasalité est un trait phonologiquement distinctif. Le trait de nasalité comme un des facteurs contribuant à l'allongement de la durée vocalique va être soumis à une des analyses qui font partie de la troisième expérience de la partie expérimentale de cette thèse.

L'effet de ce trait articuloire a été, entre autres, étudié par Delattre et Monnot (1968 : 279). Les auteurs ont examiné les différences de durée entre les voyelles orales et les voyelles nasales correspondantes dans des syllabes fermées et ouvertes dans des positions accentuées et non-accentuées et constatent qu'elles peuvent augmenter jusqu'à 42 %. Ils ont aussi soumis leurs locuteurs (francophones et non-francophones) à un test de perception afin de savoir si cette durée additionnelle des voyelles nasales joue un rôle distinctif et contribue à leur identification linguistique. En neutralisant la nasalité des voyelles de la parole synthétique, l'expérimentation a confirmé l'hypothèse de départ d'après laquelle la durée contribue à la discrimination des voyelles orales et nasales (Delattre et Monnot 1968 : 283).

Di Cristo (1980 : 213) a soumis à l'analyse les voyelles nasales [ɛ̃], [ã] et [õ] avec les voyelles orales [i] et [a] dans les positions accentuées finales du groupe intonatif et montre que l'écart entre les voyelles nasales [ã] et [õ] et la voyelle basse [a] est de 33,5 %, tandis qu'il est de 70 % entre les voyelles nasales [ã] et [õ] et de 78 % entre la voyelle nasale [ɛ̃] et la voyelle haute [i] (Di Cristo 1980 : 232). Pour le français canadien, l'écart entre la durée intrinsèque moyenne des voyelles nasales et les voyelles orales correspondantes varie entre 32 % à 43 %, selon les auteurs (Morasse 1995 : 16).

Le lieu d'articulation, troisième facteur physiologique, a aussi une influence sur la durée intrinsèque des voyelles, mais il paraît qu'il soit moins affirmé que les deux facteurs mentionnés précédemment. Selon un nombre restreint d'études qui traitent de ce sujet (Di Cristo 1985, Straka 1979a), les voyelles orales postérieures sont généralement un peu plus longues que celles antérieures.

D'après les résultats obtenus de ces études nous pouvons alors constater que les variations intrinsèques de durée vocalique dépendent du degré d'aperture de la voyelle et de la présence ou absence du trait de nasalité. Son lieu d'articulation n'y joue pas un rôle très important.

### **Variations co-intrinsèques de durée vocalique**

L'influence réciproque des voyelles et des consonnes en contexte intéresse, elle aussi, les chercheurs depuis longtemps et ce domaine a fait l'objet de nombreuses études. Pour le français, citons au moins Delattre (1939, 1959), Delattre et Monnot (1968), Lehiste (1970), Landchultz (1971), Jacques (1974), Di Cristo et Chafcouloff (1977), O'Shaughnessy (1981, 1984), Di Cristo (1985), Rostolland et al. (1985), Bartková et Sorin (1987), Santerre (1987a, 1987b), Morasse (1995), Wioland (2005), etc.<sup>21</sup> Ces études montrent que l'influence la plus forte sur la durée de la voyelle vient du mode d'articulation des consonnes adjacentes et les caractéristiques

---

<sup>21</sup> Pour voir la liste assez exhaustive des travaux menés en langues diverses jusqu'à 1985, se reporter à Di Cristo (1985 : 374).

phonatoires (la présence ou absence du voisement) de la consonne subséquente (O'Shaughnessy, 1981 : 388 ; Di Cristo 1981 : 51, 1985 : 374).

L'influence du mode phonatoire de la consonne subséquente sur la durée des voyelles est admis depuis très longtemps et ceci dans toutes les langues. Il a été démontré que les voyelles sont plus longues devant les consonnes voisées que celle non voisées et aussi que les voyelles brèves par nature sont plus marquées par le voisement de la consonne subséquente que les voyelles longues et les nasales (Di Cristo 1985 : 374).

Plusieurs études (dont Peterson et Lehiste 1960, Delattre 1962, Santerre 1974, Jacques 1974, Di Cristo 1981, 1985 entre autres) ont montré que non seulement l'opposition de sonorité mais aussi l'influence du mode articulaire de la consonne subséquente joue un rôle sur la durée vocalique. Des recherches qui ont été faites dans ce domaine ressortent que les voyelles sont plus longues devant les constrictives que les occlusives (Di Cristo 1985 : 376). Mais, l'auteur souligne aussi l'accord des chercheurs concernant la moindre importance de cet effet que celui du voisement.

Le lieu d'articulation de la consonne subséquente est considéré comme le trait consonantique qui a le moins d'influence sur la durée de la voyelle précédente. Selon Delattre (1966b) les voyelles sont relativement brèves devant les consonnes qui exigent un effort articulaire généralement important, et longues devant les consonnes dont l'effet articulaire est moindre. Alors « [...] *la durée de la voyelle est inverse de la force d'articulation consonantique subséquente.* » Delattre (1966b : 132). La même idée est reproduite plus tard aussi par Di Cristo (1985 : 376) : « [...] *nous constatons que la durée de la voyelle est proportionnelle au recul du lieu d'articulation de la consonne subséquente.* »

L'étude de Di Cristo (1985 : 374) montre que la durée des voyelles est influencée aussi par le mode phonatoire des consonnes précédentes. Ainsi, les consonnes initiales voisées allongent systématiquement les voyelles subséquentes dans tous les contextes. Dans ce cas, l'influence du voisement de la consonne prévoicative sur la voyelle subséquente s'élève, d'après l'auteur, à 25 %. Pourtant l'auteur affirme que cet effet a moins d'importance lorsque la consonne suivante est une constrictive et l'explique comme une mise en œuvre d'un processus

compensatoire : une voyelle dont le context consonnantique (pré et post) présente des traits allongeants subisse un allongement moindre.

### **Seuil de perception différentiel de durée**

Au cours des paragraphes précédents nous avons focalisé notre attention aux facteurs qui ont une influence sur le comportement microprosodique temporel des voyelles. Les variations de durée ont été exprimées en pourcentage, mais nous n'avons pas encore abordé l'importance de ces données pour le seuil de perception différentiel de durée. La différence temporelle perceptible entre la durée des deux segment est très importante pour la différenciation perceptive des voyelles longues et les voyelles brèves. Nous verrons donc brièvement les études de certains auteurs qui ont essayé d'étudier de combien doit être l'écart temporel entre deux voyelles pour qu'il puisse constituer un indice acoustique perceptible par l'oreille humain.

Rossi (1972a : 445), en se basant sur les études de Durand (1946), de Delattre (1938, 1966b) et sur sa propre recherche propose une valeur à partir de la quelle les différences des durées deviennent significatives. L'auteur travaille sur des voyelles isolées et essaie d'établir le seuil différentiel de durée pour la voyelle [a]. Il applique la loi de Weber et constate que le seuil, entre 130 et 290 ms, est en moyenne de 22,5 %. Cependant, il n'en est pas de même pour des durées atteignant les valeurs inférieures à 130 ms et supérieures à 300 ms. Dans ce cas le pourcentage a une tendance rapidement croissante. Néanmoins, concernant les durées supérieures, l'auteur souligne que dans la parole naturelle les voyelles ne les atteignent presque jamais.

Pour les langues, où la durée vocalique joue un rôle phonologique (dont le tchèque, le danois, le finnois, l'estonien, etc.) Lehiste (1970 : 33-34) détermine ce seuil pour que la différence entre une voyelle brève et longue soit perçue à 50 %, mais affirme aussi que ce pourcentage peut varier beaucoup.

Rossi (1972a : 446), dans la même étude que nous venons de citer, l'auteur essaie de vérifier si l'apprentissage linguistique de la langue maternelle influe sur le seuil différentiel de durée. Ce qui est très intéressant vu les langues qui font l'objet de cette thèse, c'est qu'il a choisi pour ce test de comparer la production des

locuteurs francophones à celle des locuteurs tchécoslovaques. Comme en langue tchèque la durée des voyelles est phonologiquement distinctive, l'auteur supposait que ces sujets devraient être capables de distinguer des variations de durée plus subtiles que les francophones. Mais son hypothèse ne s'est pas confirmée. Les résultats de son étude l'amène à la conclusion que la durée joue un rôle très important à un niveau autre que distinctif. « *Nous pensons au rôle de la durée vocalique comme élément redondant dans la perception du mode d'articulation de la consonne subséquente. Les variations de durée qui rendent compte de cette fonction peuvent être très fins et constituent [...] un indice acoustique qui contribue à la perception de la sourdité ou de la sonorité consonantique.* » (Rossi 1972a : 446)

Néanmoins, d'autres études (dont celle de Dommergues 2008, ou de Miller, Grosjean et al. 2011) portant sur l'influence des caractéristiques phonologiques d'un dialecte ou d'une langue sur la production et la perception de la durée vocalique confirment le contraire. Les auteurs ont soumis à l'analyse le français parisien avec celui de Neuchâtel (Suisse) afin de voir si les différences phonologiques (en français neuchâtelois, certains mots, hors contexte, se distinguent seulement par la durée) ont un impact à la reconnaissance des mots. Dommergues (2008) vient à la conclusion que les caractéristiques phonologiques d'un dialecte (ou d'une langue) jouent un rôle sur la perception d'oppositions phonologiques : « *Lorsque les caractéristiques phonologiques d'un dialecte incluent des voyelles longues et brèves, les systèmes de production et de perception des locuteurs en tiennent compte. [...] Mais quand le dialecte n'a qu'une seule catégorie de voyelles (en l'occurrence des brèves), une seule durée est réalisée lors de la production de ces mots dans les mêmes conditions; et lorsque la durée vocalique change fortement (en l'occurrence lorsqu'elle augmente), la reconnaissance du mot en souffre : un processus perceptif transformerait dans ce cas la voyelle longue en une représentation abstraite proche d'une voyelle brève.* » (Dommergues 2008 : 71).

Nous verrons, grâce aux résultats des trois expériences qui appartiennent à la partie expérimentale de ce travail, que, concernant la production d'une langue en cours d'acquisition, ce sont aussi les habitudes articulatoires des locuteurs d'une langue qui l'influencent. L'étude portant sur l'influence de la langue source (le français en l'occurrence) à la perception des variations des durées de la langue cible



(le tchèque en l'occurrence) est un des prolongements de cette étude que nous envisageons de faire.

## **Conclusion**

En guise de conclusion, nous pouvons constater que les variations intrinsèques de durée vocalique dépendent du degré d'aperture de la voyelle et de la présence ou absence du trait de nasalité. Son lieu d'articulation n'y joue pas un rôle très important. En ce qui concerne ses variations co-intrinsèques, le plus grand rôle joue le mode phonatoire et le mode articulatoire de la consonne postvocalique. Par contre, il paraît que le lieu d'articulation de cette consonne n'a aucune influence sur la durée de la voyelle. Aussi, il s'avère que l'effet du voisement de la consonne prévocale, même si généralement considéré comme négligeable, pourrait avoir en français comme conséquence un allongement important de la voyelle adjacente.

Nous nous servirons des résultats de ces études pour formuler les hypothèses de la deuxième expérience de la partie expérimentale de cette thèse. Nous vérifierons alors l'influence du mode phonatoire et articulatoire de la consonne subséquente sur la durée des voyelles françaises dans la production des francophones natifs et des apprenants tchécoslovaques.

## 2.9 COMPARAISON CONTRASTIVE DES CARACTÉRISTIQUES PHONÉTIQUE/PHONOLOGIQUES DU TCHÈQUE ET DU FRANÇAIS

### Introduction

Vu que notre étude se veut contrastive, ce chapitre sera consacré à la comparaison des caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque et du français. Il aura pour but de préciser les différences entre les deux systèmes linguistiques, qui pourraient potentiellement être les sources des difficultés des apprenants des deux langues en question. Celles-ci nous permettront de formuler les hypothèses qui seront énoncées dans la partie expérimentale.

### 2.9.1 Inventaire phonémique du tchèque et du français

#### 2.9.1.1 *Le système vocalique du tchèque*

Comme nous l'avons déjà constaté, l'inventaire vocalique de la langue française est plus riche que celui de la langue tchèque. Cette variabilité, avec l'articulation tendue du français, peut causer de nombreux problèmes d'apprentissage, tant pour les francophones qui souhaitent maîtriser la prononciation du tchèque, que pour les tchècophones qui veulent apprendre à bien prononcer le français.

Le système vocalique du tchèque compte 10 phonèmes vocaliques, dont 5 brèves et 5 longues : /a, ε, ɪ, ɔ, ʊ, a:, ε:, i:, ɔ:, u:/. À ces sons correspondent seulement 14 graphèmes : *a, á, e, é, ě, i, í, y, ý, o, ó, u, ú, ů*. Les graphèmes *y* et *ý* étant un moyen d'écriture des phonèmes /ɪ/ et /i:/ après les consonnes orthographiquement dures et les consonnes orthographiquement neutres. Le graphème *ů* est utilisé pour l'écriture du /u:/ au milieu des mots tchèques et dans les désinences. Le graphème *ě* forme l'unité avec la lettre consonantique précédente et indique alors soit /j/+/ε/ dans les syllabes *bě, pě, vě, fě, /ɲ/ + /ε/* dans la syllabe *mě* (/mpɛla/) ou bien il change la valeur de la consonne précédente dans des syllabes *dě, tě, ně* (/ʦɛ/,

/cɛ/, /ɲɛ/). Dans le cas de *y*, *ý*, *ů* et *ě*, il s'agit, alors, seulement des graphèmes. (Krčmová 1995 : 28).

Le système vocalique du tchèque est alors symétrique, même si la fréquence d'utilisation de ces phonèmes diffère (par ex. le /ɔ:/ se trouve à la périphérie du système, il est employé seulement dans des mots d'origine étrangère, des emprunts, des interjections et des expressions expressives (Krčmová 1996 : 87, Romportl 1985 : 58)). Cependant, nous trouvons dans le système lexical tchèque des mots qui, même étant d'origine étrangère, se sont bien intégrés et assimilés et ne sont plus perçus ainsi (par ex.: *pórek* /pɔ:ɾɛk/ <le poireau>, *pól* /pɔ:l/ <le pôle>, etc.).

Pour avoir une image complète du système vocalique tchèque, il faut mentionner aussi l'existence des trois diphtongues *ou* /ɔʊ/, *au* /aʊ/, et *eu* /ɛʊ/, dont les deux derniers se trouvent presque uniquement dans les mots d'origine étrangère.

Comme nous l'avons observé pendant le chapitre traitant sur l'évolution de la durée des voyelles en tchèque au fil des siècles (chapitre 1.4), les changements du système vocalique dans les dialectes sont différents que ceux du tchèque littéraire. Ainsi, nous avons constaté que certaines de ces différences se sont maintenues dans les dialectes jusqu'à aujourd'hui. Cependant, il faut noter que même s'il existe des différences entre la langue littéraire et les dialectes divers, tous les habitants du pays parlant tchèque se comprennent sans difficulté.<sup>22</sup> Néanmoins, cette richesse peut, bien évidemment, être la source de confusions pour des étrangers qui vivent à chaque coins du pays et qui souhaitent non seulement comprendre mais aussi maîtriser la prononciation correcte de cette langue. Nous rappelons seulement que pour les besoins de la présente thèse, seul le système du tchèque littéraire est pris en considération.

## **Les caractéristiques articulatoires des voyelles tchèques**

Les voyelles tchèques se caractérisent par trois paramètres : le lieu d'articulation, l'arrondissement des lèvres et la durée. Le système vocalique du tchèque comporte

---

<sup>22</sup> Nous tenons à souligner que nous parlons uniquement du plan phonético/phonologique, car il existe, bien évidemment, des différences sur le plan lexical où nous ne pouvons pas affirmer la même chose.

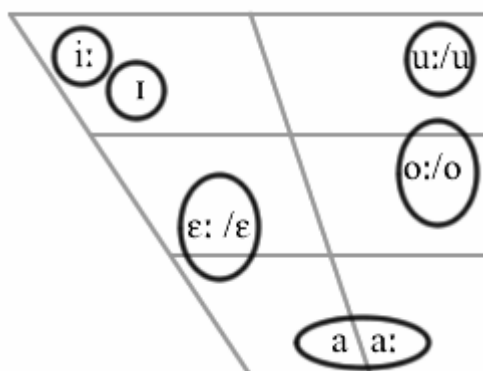
alors des voyelles antérieures, moyennes et postérieures ; hautes, moyennes et basses ; arrondies et non-arrondies ; brèves et longues.

Le classement des voyelles tchèques selon leurs traits articulatoires est le suivant (inspiré par Romportl 1985 : 47) :

<b>Classement des voyelles tchèques</b>			
<b>La position de la langue</b>	<b>Voyelles antérieures</b>	<b>Voyelles Moyennes</b>	<b>Voyelles postérieures</b>
<b>Hautes</b>	/ɪ/, /i:/		/ʊ/, /u:/
<b>Moyennes</b>	/ɛ/, /ɛ:/		/o/, /o:/
<b>Basses</b>		/a/, /a:/	
<b>La position des lèvres</b>	<b>non-arrondies</b>	<b>non-arrondies</b>	<b>arrondies</b>

**Tableau 2 : Voyelles tchèques, classées selon leurs traits articulatoires**

Une représentation triangulaire de la prononciation des voyelles tchèques selon *The Handbook of the IPA* montre qu'étant brèves ou longues, les voyelles ne changent pas leur timbre. L'exception à la règle est le cas de la voyelle [ɪ, i:] : même si elles partagent les traits antérieure, haute et non-arrondie, sa version longue est plus fermée, celle brève plus ouverte.



**Figure 6 : Prononciation des voyelles tchèques selon l'IPA, matérialisé par le triangle de K.W. Hellwag<sup>23</sup>**

### **Caractéristiques acoustiques des voyelles tchèques**

Comme le système vocalique du tchèque ne comporte pas de voyelles nasales, pour les fins de l'analyse acoustique Hála (1975 : 150) de même que Palková (1994 : 172) se mettent d'accord que les deux premiers formants sont suffisants pour la caractéristique d'une voyelle. Néanmoins, les deux auteurs ajoutent que d'un point de vue perceptif, les valeurs des trois premiers formants sont importantes. « *Le classement des formants des voyelles tchèques du point de vue de leur importance perceptive est F2, F1, F3. Une exception à cette règle est la voyelle /ɔ/ pour laquelle l'ordre de ces formants est de F2, F3, F1.* » (Borovičková 1986 : 31) (traduction KV)

Les valeurs de F1 et F2 des voyelles brèves et longues diffèrent, mais elles ne sont souvent pas différenciées dans la littérature tchèque. Nous trouvons les valeurs de tous les dix phonèmes vocaliques seulement chez Hála (1975 : 151). Borovičková (1986 : 31) indique le changement des valeurs des formants des voyelles brèves et longues en pourcentage.

<sup>23</sup> Czech vowel chart [online]. 13-06-13 [cit. 13-06-13]. Disponible sur [www : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Czech\\_vowel\\_chart.png>](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Czech_vowel_chart.png).

<b>Formant</b>		<b>F1[Hz]</b>	<b>F2[Hz]</b>
<b>Voyelle</b>	<b>API</b>		
i	I	355	2120
í	i:	326	2230
e	ɛ	572	1660
é	ɛ:	510	1750
a	a	750	1280
á	a:	795	1175
o	ɔ	580	982
ó	ɔ:	530	900
u	ʊ	385	758
ú	u:	350	680

**Tableau 3 : Valeurs formantiques des voyelles tchèques (Hála 1975 : 151)**

D'après les valeurs du tableau ci-dessus nous pouvons constater que les valeurs des deux premiers formants des voyelles brèves et celles de leurs variantes longues varient entre 1 et 11 %.

### **La durée des voyelles tchèques**

Comme nous avons constaté précédemment, la langue tchèque comprend cinq voyelles brèves et cinq voyelles longues. Le sujet de la durée vocalique en tchèque a fait l'objet de nombreuses études (Hála 1941, Straka 1979a, Chlumský 1982, Dohalská et al. 2004, Dohalská 2006 entre autres) que nous allons mentionner au fur et à mesure de la présente thèse. De différentes fonctions que joue la durée vocalique dans le système linguistique du tchèque vont être abordées dans le chapitre suivant (1.8.7). Ici, nous nous contenterons seulement d'un rappel de quelques observations et mesures qui ont été faites par Chlumský (1928) et Hála (1941, 1963, 1967). Les mesures de nos trois corpus, prises en parole lue, vont être présentées dans la partie expérimentale de cette thèse (Expérience n°1).

Les mesures des durées des voyelles tchèques d'après Chlumský (1928 : 13-83) sont alors les suivantes :

	<b>/u:/</b>	<b>/ɔ:/</b>	<b>/a:/</b>	<b>/ɛ:/</b>	<b>/i:/</b>
<b>duréé moyenne en cs</b>	180	200	240	190	170
<b>durée totale en cs</b>	120-240	16-250	190-300	160-230	140-200

**Tableau 4 : Durées des voyelles tchèques longues (en ms)**

	<b>/ɔ/</b>	<b>/ɔ̃/</b>	<b>/a/</b>	<b>/ɛ/</b>	<b>/ɪ/</b>
<b>duréé moyenne en cs</b>	90	100	120	90	80
<b>durée totale en cs</b>	60-120	70-130	90-160	60-120	50-100

**Tableau 5 : Durées des voyelles tchèques brèves (en ms)**

Ainsi, nous pouvons observer que les plus longues des voyelles tchèques sont les voyelles /a/, /a:/, et les plus brèves /ɪ/, /i:/, et /ɔ/, /u:/. Hála et Sovák constatent (1962 : 136) qu'en parole spontanée courante, les voyelles /i:/ et /u:/ sont souvent prononcées comme brèves, car elles demandent le plus grand effort articulatoire de toutes les voyelles. Mais il donne trois raisons pour lesquelles, en parole spontanée, ces différences de durée des voyelles passent inaperçues :

- 1) elles ne sont pas si grandes pour attirer notre attention ;
- 2) de point de vue de durée, nous comparons seulement les voyelles de la même qualité (alors /a/ et / a:/, non / i:/ et /a/) ;
- 3) il est probable que la coïncidence de l'effort articulatoire accru et le raccourcissement de la durée a pour l'effet l'impression de la même consommation de l'énergie et inversement.

Dans une autre étude Hála (1967 : 23) aborde aussi l'allongement « incorrect » des voyelles tchèques (Léon (2007 : 137), un peu plus tard, va appeler ce type d'allongement des voyelles françaises « la variation phonostylistique de la durée »). Les voyelles longues sont souvent allongées dans le cas de l'emphase ou de

l'accent d'intensité (pour exprimer les sentiment) : « *L'allongement excessif est souvent accompagné par la division du mot en deux parties dont chacune reçoit son propre accent* : [vi:: 'bɔɾɲɛ]! <parfaitement>, [na::'ramɲɛ]! <énormément>. » (Hála 1967 : 23) (traduction KV). Aussi les voyelles brèves peuvent être allongées pour les mêmes raisons : *To* [mɔ::ɾɛ], *to je krása!* (*Quel mer magnifique !*).

Hála (1941 : 235) résume ses observations sur les voyelles longues et brèves de façon suivante :

- 1) Les voyelles longues sont à peu près deux fois plus longues que les voyelles brèves.
- 2) De point de vue articulaire : voyelles brèves sont un peu plus ouvertes que les longues (sauf /a/ et /a:/ où la situation est inverse).
- 3) De point de vue acoustique :
  - a. les caractéristiques des voyelles brèves postérieures et moyennes sont un peu plus hautes que celles des voyelles longues ;
  - b. les caractéristiques des voyelles brèves antérieures sont un peu plus basses.
- 4) De point de vue psychique :
  - a. l'oreille perçoit les différences de durée assez bien, contrairement aux ;
  - b. différences de timbre et la structure acoustique qui nous généralement échappent.

Nous allons voir, au cours de la partie expérimentale (grâce aux mesures de notre corpus, ainsi que d'autres études, que nous citerons ultérieurement, le confirmant), que le premier constat de Hála concernant le rapport 1 : 2 entre les durées des voyelles longues et les voyelles brèves correspondantes n'est plus respecté.



### 2.9.1.2 *Le système vocalique du français*

Comme le français parlé contemporain est très diversifié du point de vue géographique, sociale et stylistique, la question de la norme de prononciation semble être fondamentale surtout pour la didactique de l'oral du français, qu'il s'agisse de langue étrangère, première ou seconde. Laks (2002) rappelle que définir la norme en terme de prononciation n'est pas si facile que celle avec laquelle travaillent les lexicologues, les morphologues ou les syntacticiens : « *Aussi loin que remonte l'histoire de la phonologie du français, les phonologues sont en effet immédiatement confrontés à la diversité géographique, sociale et stylistique de la langue, à la variabilité des usages, et à l'absence d'une norme stable, explicite et parfaitement définie.* » (Laks 2002 : 5).

Le français parisien d'aujourd'hui connaît un système à seize voyelles qui est en train de se réduire au nombre de treize, où :

- 1) le [ɑ] perd son rôle distinctif au profit de [a] : le /ɑ/ postérieur, vélaire, de formation relativement récente, a toujours été plus rare que le /a/ antérieur : « *Beaucoup de Parisiens maintiennent cette opposition qui fournit un grand nombre de paires minimales, mais ils ne sont pas tous d'accord sur les mots où on doit prononcer /ɑ/ ou /a/ et beaucoup de provinciaux l'ignorent.* » (Picoche et Marchello-Nizia 1998 : 210)
- 2) la nasale [œ̃] perd sa fonction phonologique en faveur de [ɛ̃] : l'opposition la plus menacée de tout le système. Mais même si le [œ̃] apparaît dans très peu de mots, il n'a pas tout à fait disparu du système, car il est très fréquemment employé sous forme de l'article indéfini *un*. La prononciation des deux [ɛ̃] consécutif (par ex. *un pain, vingt et un*) serait gênante (Picoche et Marchello-Nizia 1998 : 210) ;

Même s'il s'agit des oppositions régionales et sociales, nous les trouvons toujours dans les dictionnaires et dans les transcriptions traditionnelles de français

standard (Lauret 2007 : 64). Pourtant, ces oppositions existent encore et jouent leurs rôles distinctifs dans autres variétés du français comme celle du Canada (Martin 2002, Santerre 1974), en français régional de Basse-Normandie (Montreuil 2003) ou en vaudois : la variété suisse du français du canton de Vaud (Andreassen 2006 : 115).

Pour le système vocalique du français parisien nous pouvons alors compter trois voyelles antérieures non labiales /i e ε/, trois voyelles antérieures labiales /y ø œ/, trois voyelles postérieures labiales /u o ɔ/, une voyelle basse /a/, une voyelle moyenne labiale /ə/ et trois nasales /ẽ ã õ/.

### Les caractéristiques articulatoires des voyelles françaises

Il existe de nombreuses descriptions du système vocalique du français. Nous allons nous référer à celle que propose Léon (2007 : 115) en ajoutant les voyelles nasales dans le même tableau (il s'agit de la description du système vocalique traditionnel, c'est-à-dire même avec les voyelles qui, comme cela a été mentionné ci-dessus, n'existent presque plus en français parisien).

VOYELLES	Antérieures				Postérieures			
	Non labiales		Labiales		Non labiales		Labiales	
<b>Très fermées</b>	i		y				u	
<b>Fermées</b>	e		ø				o	õ
<b>Moyenne</b>			ə					
<b>Ouverte</b>	ε	ẽ	œ	œ̃			ɔ	
<b>Très ouvertes</b>	a				ɑ	ã		
	<b>Orales</b>	<b>Nasale</b>	<b>Orales</b>	<b>Nasale</b>	<b>Orale</b>	<b>Nasale</b>	<b>Orales</b>	<b>Nasale</b>

Tableau 6 : Classement des voyelles françaises d'après leurs traits articulatoires distinctifs

Les voyelles françaises sont souvent représentées sous forme de trapèze qui matérialise la position approximative des organes articulatoires lors de leur production. La forme trapézoïdale est causée par l'asymétrie du système vocalique : le lieu d'articulation recule légèrement avec l'abaissement de la langue.

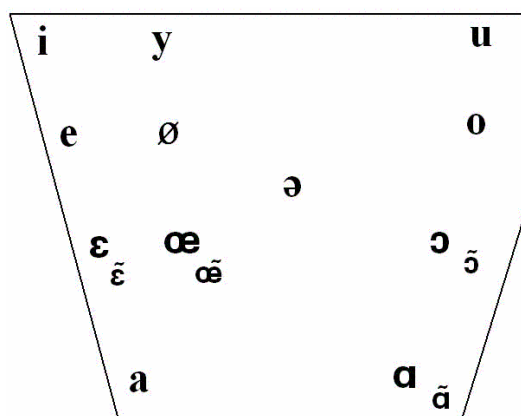


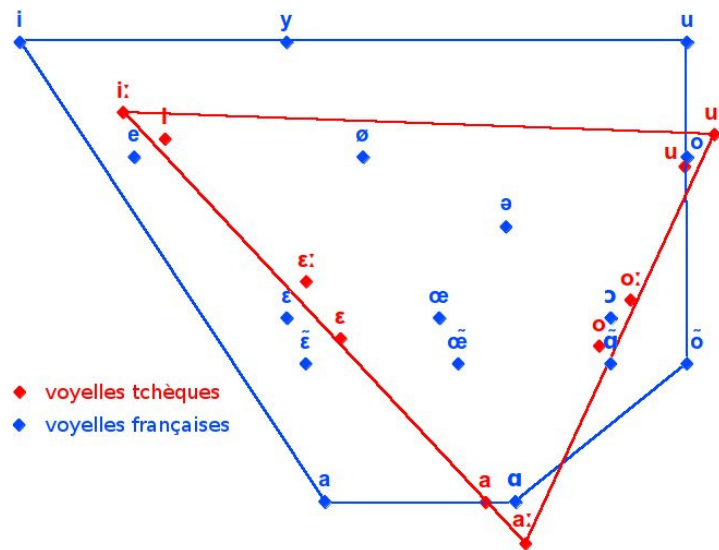
Figure 7 : Trapèze articulatoire des voyelles du français<sup>24</sup>

Les voyelles françaises se caractérisent par quatre paramètres : le lieu d'articulation, l'aperture, l'arrondissement des lèvres et la nasalité.

Le français parisien possédant 14 voyelles oblige le locuteur natif à articuler avec une grande précision car les marges de variations sont très réduites : « [...] la réalisation des voyelles françaises est caractérisée par sa netteté, due à une grande tension articulatoire et cela, même en position inaccentuée. Toute modification du timbre (même légère) pourra être perçue comme un écart par l'auditeur francophone. » (Calaque 1992 : 49)

Les deux schémas suivants représentent les systèmes vocaliques du tchèque et du français. Leur superposition met en évidence que l'articulation des voyelles françaises se trouve plus à l'extrémité de la cavité buccale que celle des voyelles tchèques.

<sup>24</sup> Trapèze vocalique du français [online]. 28-07-05 [cit. 05-09-12]. Disponible sur www : <<http://www.sfu.ca/fren270/Phonetique/trapze.htm>>.



**Figure 8 : Triangle vocalique des voyelles tchèques et trapèze vocalique des voyelles françaises**

### **Les caractéristiques acoustiques des voyelles françaises**

En ce qui concerne le français, tantôt deux, tantôt trois premiers formants sont mentionnés comme nécessaires pour la caractéristique d'une voyelle. Nous allons nous contenter des valeurs des deux premiers formants pour des voyelles orales et, comme ces valeurs ne changent pas dans le cas des voyelles nasales, nous y ajouterons le troisième formants pour celles-ci.

	Voyelles antérieures		Voyelles postérieures
<b>Très fermées</b>	[i]	[y]	[u]
F2	2500	1800	750
F1	250	250	250
<b>Fermées</b>	[e]	[ø]	[o]
F2	2200	1600	750
F1	375	375	375
<b>Ouvertes</b>	[ɛ]	[œ]	[ɔ]
F2	1800	1400	950
F1	550	550	550
<b>Très ouvertes</b>	[a]		[ɑ]
F2	1700		1200
F1	750		750

**Tableau 7 : Valeurs formantiques des voyelles orales du français (Léon 2007 : 116)**

Le tableau montre que les voyelles de la même série (très fermée → fermée → ouverte → très ouverte) ont la même valeur du premier formant (F1). C'est seulement le deuxième formant (F2) qui s'occupe de la différenciation des voyelles de la même série.

	Voyelles antérieures		Voyelles postérieures	
	Écartée	Arrondie	Écartée	Arrondie
	[ɛ̃]	[œ̃]	[ɑ̃]	[ɔ̃]
<b>F3</b>	1750	1350	950	750
<b>F2</b>	600	600	600	600
<b>F1</b>	250	250	250	250

**Tableau 8 : Valeurs formantiques des voyelles nasales du français (Léon 2007 : 117)**

Pour comparer une nouvelle fois l'aspect vocalique des deux langues en question, mentionnons l'étude de Hála (1975 : 362). Pour le tchèque, l'auteur cite les statistiques de Mazlová des années 1946-1947 et constate que son aspect vocalique est de 40,7 %. Ce qui n'est pas négligeable vu que la langue tchèque comporte seulement 10 voyelles mais 25 consonnes. Pour le français, l'auteur prend comme exemple les statistiques de Wioland qui sont de 43,5 %. Du point de vue de l'aspect vocalique, celui-ci est un peu plus grand en français qu'en tchèque. Ces deux langues se distinguent alors non seulement par la distribution des phonèmes, mais aussi par leurs fréquences.

Avant d'achever ce bref sous-chapitre traitant de l'aspect acoustique des voyelles des deux langues faisant l'objet de notre étude, nous tenons à mentionner une étude sur la perception des voyelles tchèques et françaises par des auditeurs tchécoslovaques et francophones qui a été effectuée par Dohalská-Zichová (1980). L'auteure essaie d'examiner les voyelles que ces deux groupes d'auditeurs identifient de façon univoque et celles où une dispersion notable a été constatée. Ses résultats montrent des différences notables dans leur perception.

En ce qui concerne la perception des voyelles tchèques par les auditeurs natifs, la meilleure identification concerne les voyelles /i:/ et /ɛ:/; puis les autres (rangées de façon croissante): /a:/, /ɔ:/, /ɛ:/, /u:/, /a/, /ɔ/, /ɪ/ et /ʊ/. La perception des mêmes voyelles par les auditeurs francophones diffère : /i:/, /a:/, /ɛ:/, /u:/, /ɔ:/, /ɛ/, /a/, /ɔ/, /ʊ/, /ɪ/. Les deux groupes d'auditeurs se rejoignent seulement dans le cas de la voyelle /i:/. Aussi, nous pouvons constater que les voyelles longues sont mieux identifiées dans le cas des deux groupes d'auditeurs que les voyelles brèves. En plus, l'auteure constate que les auditeurs francophones les identifient de façon encore plus juste que les locuteurs natifs : *« les Français qui ne sont pas habitués à distinguer dans leur système phonologique des voyelles longues et les voyelles brèves comme unités fonctionnelles différentes, prennent ainsi la durée des voyelles tchèques pour un facteur de distinction nettement plus important. Les Tchèques qui distinguent automatiquement dans chaque mot tchèque les voyelles longues et brèves, n'ont pas concentré leur attention pour indiquer la quantité différente des voyelles isolées perçues, mais avant tout leur qualité. [...] Les Tchèques sentent distinctement la*

*différence entre les voyelles longues et brèves, mais dans un contexte donné, sur la base de relations de longueurs différentes qui s'expriment dans les mots, les groupes rythmiques, les phrases etc.* » (Dohalská-Zichová 1980 : 100-101)

Aussi, il est intéressant de noter que le /ɪ/ tchèque a été identifié par la plupart des tchécophones et francophones comme le /ɛ/ français et le /ʊ/ tchèque comme le /e/ français.

En ce qui concerne les voyelles françaises, le plus grand nombre des identifications positives a été trouvé pour les voyelles /i/, /y/ et /u/ par les deux groupes d'auditeurs. La plus grande dispersion d'identification est observée pour les voyelles /o/, /ɔ/, /a/ et /ɑ/. De même, l'auteure n'observe pas de différence notable entre le nombre de voyelles identifiées positivement par les deux groupes d'auditeurs. En ce qui concerne les auditeurs tchèques, ils identifient de façon plus exacte les voyelles françaises fermées que celles ouvertes : « *Les Tchèques sentent certainement une différence de timbre par rapport aux voyelles tchèques, mais il ne sont pas capables de la préciser.* » (Dohalská-Zichová 1980 : 104).

Comme notre étude a été conçue dans une perspective pédagogique, nous tenons à souligner que ces différences et similitudes dans l'identification des voyelles tchèques et françaises par les tchécophones et francophones devraient être prises en considération surtout en enseignement/apprentissage du français et du tchèque en tant que langues étrangères.

Puisque nous avons présenté les systèmes vocaliques des deux langues, nous pouvons mettre en évidence, grâce à ce tableau récapitulatif, quelques phénomènes qui les distinguent au niveau phonétique des voyelles :

	<b>Tchèque</b>	<b>Français</b>
<b>Nombre de phonèmes vocaliques</b>	10 voyelles	14 voyelles
<b>Nombre de diphtongues</b>	3 (dont 1 d'origine tchèque)	pas de diphtongue
<b>Durée vocalique phonologique</b>	Oui	non
<b>Valeurs des formants</b>	F1 de chaque voyelle est différent	les voyelles de la même série ont la même valeur du F1
<b>Marges de variations entre les voyelles</b>	plus larges	assez réduites
<b>Tension articuloire</b>	neutre, relâchement articuloire	grande tension articuloire
<b>Nasalité</b>	pas de voyelle nasale	3 voyelles nasales
<b>Arrondissement des lèvres</b>	4 voyelles arrondies sur 10	8 voyelles arrondies sur 14 (dont 1 nasale)

**Tableau 9 : Comparaison du système vocalique du français et du tchèque**

### ***2.9.1.3 Le système consonantique du tchèque***

Les phonèmes consonantiques ne faisant pas l'objet de la présente thèse, mentionnons seulement quelques données de base.

Le système consonantique tchèque comporte 28 phonèmes consonantiques :



	bi-labiales	labio-dentales	alvéolaires	post-alvéolaires	palatales	vélaires	glottale
<b>nasales</b>	m		n		ɲ	ŋ	
<b>plosives</b>	p / b		t / d		c / ɟ	k / g	
<b>affriquées</b>			ts̄ / dz̄	tʃ̄ / dʒ̄			
<b>fricatives</b>		f / v	s / z	ʃ / ʒ		x	h̥
<b>vibrantes</b>			r r̥				
<b>approximante</b>					j		
<b>latérale</b>			l				

**Tableau 10 : Système consonantique du tchèque (Palková 1994 : 209). Les phonèmes ont été transcrits de la transcription phonétique tchèque à l'API ; le slash (/) entre les consonnes signale le trait distinctif de sonorité (consonne sourde/consonne sonore).**

On observe un phénomène assez important concernant le système consonantique tchèque : l'assimilation de sonorité. Cette dernière se produit obligatoirement à la fin des mots tchèques se trouvant devant la moindre pause et concerne toutes les consonnes, sauf les nasales /m n ɲ ŋ/, la latérale /l/, les vibrantes /r r̥/ et l'approximante /j/. Dans ce cas, la consonne sonore n'est pas prononcée et elle est remplacée par la consonne sourde la plus proche. Nous allons voir, au cours de la partie expérimentale (Expérience n°2), que ce non-respect du trait de sonorité, caractéristique pour la langue maternelle des tchécophones, va avoir une certaine influence sur la prononciation des consonnes finales françaises et donc aussi sur la réalisation de la durée des voyelles les précédentes.

#### **2.9.1.4 Le système consonantique du français**

Le système consonantique du français parisien comporte dix-huit consonnes et trois semi-consonnes (semi-voyelles). Les consonnes se distinguent selon leur mode et lieu d'articulation : six consonnes occlusives (/p/, /t/, /k/, /b/, /d/, /g/), sept

consonnes fricatives (/f/, /v/, /s/, /z/, /ʃ/, /ʒ/, /ʁ/), une liquide (/l/) et quatre consonnes nasales (/m/, /n/, /ɲ/, /ŋ/).

Classement des consonnes françaises d'après leurs traits articulatoires distinctifs (Léon, 2007 : 96-97) et le suivant :

LIEU/MODE	Bi-labiales	Apico-dentales	Médio-dorso-palatale	Dorso-vélaire
Non-voisées	p	t		k
Voisées	b	d		g
Nasales	m	n	ɲ	ŋ

Tableau 11 : Traits articulatoires des occlusives françaises

LIEU/MODE	Labio-dentales	Pré-dorso-alvéolaires	Pré-dorso-pré-palatales	Apico-alvéolaires	Dorso-uvulaire	Dorso-vélaire
Non-voisées	f	s	ʃ			ʁ
Voisées	v		ʒ	r	R	
Latérale				l		

Tableau 12 : Traits articulatoires des fricatives françaises

Antérieures		Postérieures
<i>Ecartée</i>	<i>Arrondie</i>	<i>Arrondie</i>
j	ɥ	w

Tableau 13 : Traits articulatoires des semi-consonnes françaises

En comparant les systèmes consonantiques des deux langues en question, nous pouvons constater que l'articulation des consonnes françaises et des consonnes tchèque n'est pas trop différente. Le système consonantique du français, contrairement à celui vocalique, est moins riche que le tchèque. La langue tchèque

comporte certains phonèmes consonantiques que le français ne connaît pas. C'est le cas de la fricative glottale /h/, la fricative vélaire non-voisée /x/, la vibrante /r̥/, les semiocclusives /ts/ et /tʃ/, leurs variantes voisées /dz/ et /dʒ/ (qui se trouvent uniquement dans la position d'assimilation), ainsi que les plosives palatales /c/ et /ɟ/. Les 18 consonnes françaises correspondent, plus ou moins, à celles tchèques. Leur prononciation pose alors, en général, très peu de problèmes aux apprenants tchèques. Contrairement aux apprenants français pour lesquels, la prononciation de quelques consonnes, non-existantes dans leur langue maternelle, est difficile.

Parmi les différences les plus importantes entre la prononciation des consonnes tchèques et françaises, mentionnons du moins l'opposition des consonnes voisées [b, d, g, v, z, ʒ] et non-voisées [p, t, k, f, s, ʃ] en position finale du mot. En français, ces consonnes peuvent avoir une valeur distinctive.

Par ex. <douze> [du:z] ≠ <douce> [dus]

Mais en tchèque, comme nous avons constaté précédemment, cette différence n'est pas respecté à l'oral (par ex. led [lɛt] *la glace* x let [lɛt] *le vol*) et les consonnes finales des mots et des groupes rythmiques s'assourdissent. Cela s'explique par le fait qu'en tchèque, l'accent tonique se trouvant sur la première syllabe, l'énergie articulatoire à la fin du mot ou d'un groupe rythmique est un peu affaiblie. Par ex. <plod> *fœtus* [plɔt] ≠ <plot> *clôture* [plɔt] (Zezula 1967 : 45-46, Hořínek 1971 : 105).

### ***2.9.1.5 Structures syllabiques en tchèque et en français***

Dans toutes les langues du monde, les segments phonétiques, les voyelles et les consonnes, se regroupent et s'organiser en syllabes. La syllabe est un phénomène universel (Duběda 2005 : 135), l'unité fondamentale de la structure suprasegmentale de la langue, mais elle varie selon la langue à analyser.

En français, la syllabe se définit par la présence d'une voyelle, ce qui implique qu'il y a autant de syllabes que de voyelles prononcées. Notons aussi que les semi-voyelles (les semi-consonnes) ne forment jamais le noyau syllabique.

En tchèque, non seulement des voyelles (brèves, longues ou les diphtongues) peuvent occuper la place du noyau syllabique, mais aussi des consonnes latérales ou nasales (nous allons aborder cette particularité dans le sous-chapitre suivant) peuvent ce faire.

Dans les deux langues, la syllabe peut être formée par une seule voyelle.

En tchèque, les mots lexicaux gardent leurs structures syllabiques dans les groupes rythmiques, ce qui n'est pas le cas du français où existe le phénomène de resyllabation (Dohalská 2003 : 191). La transformation de la consonne qui figure dans la coda du mot précédent en attaque syllabique du mot suivant est assez nombreuse en français. Les élisions de schwa et les liaisons contribuent à ce phénomène (Blanche-Benveniste et Martin 2010 : 27).

La fréquence des différentes structures syllabiques du tchèque a été étudiée par Těšitelová (1985 : 23). D'après l'auteure, la fréquence des structures syllabiques des mots monosyllabiques et plurisyllabiques dans le corpus de parole spontanée de 5 000 syllabes est la suivante :

Structure syllabique	Pourcentage d'occurrence
CV	59,8 %
CVC	17,2 %
CCV	10,06 %
V	4,5 %
CCVC	3,8 %
VC	2,5 %
CCCV	0,7 %
CVCC	0,62 %
CCCVC	0,4 %
CCVCC	0,3 %
CCCVCC	0,08 %
CVCCC	0,06 %
CCCCV	0,06 %

**Tableau 14 : Pourcentage d'occurrence des structures syllabiques en tchèque d'après Těšitelová (1985 : 149)**

Rappelons aussi la fréquence de différentes structures syllabiques dans les mots monosyllabiques en français étudiée par Wioland (2005 : 59) :

<b>Structure syllabique</b>	<b>Pourcentage d'occurrence</b>
CV	55,5 %
CCV	14,0 %
CV(C)	13,5 %
V	10,0 %
CCV(C)	2,5 %
CV(CC)	1,5 %
V(C)	1,3 %
CCCV	1,0 %
CCV(CC)	0,3 %
CCCV(C)	0,2 %
V(CC)	0,1 %

**Tableau 15 : Pourcentage d'occurrence des structures syllabiques en français (toutes les positions syllabiques confondues)**

Léon (2007 : 133) présente les résultats des observations de Gougenhaim et Delattre pour un corpus de parole spontanée et donne le pourcentage d'occurrence seulement des quatre types syllabiques les plus fréquentes :

<b>Structure syllabique</b>	<b>Pourcentage d'occurrence</b>
CV	59,9 %
CVC	17,1 %
CCV	14,2 %
VC	1,9 %

**Tableau 16 : Pourcentage d'occurrence des quatre structures syllabiques les plus fréquentes en français (parole spontanée ; toutes positions syllabiques confondues)**

D'après les tableaux présentés ci-dessus nous pouvons observer que le nombre de consonnes en attaque et en coda dans les deux langues varient entre 0 à 3.

En tchèque existent aussi les types de structures syllabiques de CCCVC (par ex. <přstros> *une autruche*) ou bien CCCCCC (par ex. <smrskl> *il a rétréci*) ce qui est dû au caractère des consonnes syllabiques /r/ et /l/ du tchèque.

Néanmoins, le type de structure syllabique le plus fréquent dans les deux langues est CV. Aussi le type de syllabe dite ouverte domine dans les deux langues : en français, nous constatons à peu près 80 % de syllabes ouvertes (Wioland 1991 : 56), en tchèque « *il y a trois fois plus de syllabes ouvertes que de syllabes fermées* » (Čechová et al. 2000 : 38).

### **Les spécificités du noyau syllabique de la langue tchèque**

Comme nous l'avons indiqué au cours du sous-chapitre précédent, la place du noyau syllabique du tchèque peut être occupée non seulement par une voyelle, mais aussi, comme dans certaines langues germaniques (par ex. en anglais <garden> prononcé [gɑ:-dn]) par des consonnes /r/ et /l/, ou bien /m/ et /n/ (même si l'emploi des consonnes nasales comme noyau syllabique est très rare en tchèque).

C'est Troubetzkoy (1949 : 197) qui a introduit la notion des consonnes dites syllabiques : « [...] *il se présente dans certaines langues des syllabes qui ne contiennent aucun phonème vocalique de sorte que la partie prosodiquement importante est occupée par un phonème consonantique : dans ce cas on parle de consonnes „faisant syllabe“.* » (Troubetzkoy 1949 : 196-197).

Palková (1994 : 270) décrit des réalisations possibles de ces consonnes latérales et nasales tchèques ainsi : « *Au milieu du mot, les sonores /r/ et /l/ constituent le sommet syllabique seulement en se trouvant en position interconsonantique. À la fin du mot, au moins une consonne doit les précéder.* » (Palková 1994 : 270) (traduction KV). Nous pouvons illustrer les propos de Palková à l'aide des exemples suivants :

- Les consonnes /r/ et /l/ se trouvant au milieu du mot :

*prší* /'prʃi:/ <il pleut>

*vltci* /'vltʃi/ <des loups>

- Les consonnes /r/ et /l/ se trouvant à la fin du mot :

*Petr vedl* /'petr'vɛdl/ <Pierre gagnait>

Les mêmes conditions doivent être respectées pour les nasales /m/ et /n/, mais :

- au cas du /m/ ceci arrive seulement dans le cas des mots <sedm> *sept* et <osm> *huit* et leurs dérivés (par ex. <sedmnáct> *dix-sept*, <sedmdesát> *soixante-dix*, etc.), néanmoins, la norme orthoépique admettant non seulement la prononciation /'sɛdm/ et /'ɔsm/ mais aussi /'sɛ.dum/ et /'ɔ.sum/, la fonction du /m/ comme le noyau syllabique diminue (Krčmová 1995 : 41) ;
- au cas du /n/ ceci arrive dans l'emploi des mots d'emprunts, plus concrètement dans la prononciation des noms propres (par ex. Seton [si:tɲ]), ou bien dans les mots d'origine étrangère, la terminaison graphique <tion> de l'anglais en particulier.

La fonction du /r/ et /l/ comme noyau syllabique est aussi une des marques de différenciation dialectale. Dans certains parlars tchèques, la fonction du noyau syllabique de ces consonnes se retrouve limitée, car elles sont accompagnées par des voyelles dites svarabhaktiques. Dans ces cas le /r/ et le /l/ perdent alors leur caractère de sommet de syllabe.

Par exemple, dans le dialecte du nord-est de la Bohême le mot <plno> *un tas* /'pl.nɔ/ est prononcé comme [pɛl.nɔ], <smrk> *un sapin* /'smrk/ comme [smɛrk], etc. (Palková 1994 : 270).

## **Conclusion**

Au cours de ce sous-chapitre portant sur les systèmes vocaliques et consonantiques du tchèque et du français, nous avons observé que les bases phonético/phonologiques des deux langues en question sont bien différentes, notamment sur le plan vocalique. Rappelons, en guise de conclusion, quelques différences de base qui pourraient être les causes des difficultés potentielles des apprenants tchécophones en français et celles des apprenants francophones en

tchèque qui émergent de cette comparaison. Les difficultés des apprenants tchécoslovaques du français pourraient concerner : (1) la prononciation des voyelles françaises qui n'existent pas en tchèque, (2) l'articulation tendue du français, (3) la labialité augmentée des voyelles françaises, (4) l'antériorité du point d'articulation des voyelles françaises, (5) les différences marquées des degrés d'aperture des voyelles françaises, (6) l'assimilation de sonorité des consonnes finales dans leur langue maternelle, etc. Quand aux difficultés potentielles des apprenants francophones du tchèque, elles concernent, entre autres : (1) la distinction des voyelles brèves et longues en tchèque, (2) le maintien de la durée des voyelles longues tchèques, (3) l'articulation relâchée du tchèque, (4) la prononciation des diphtongues en tchèque, (5) la prononciation des consonnes tchèques qui n'existent pas dans le système consonantique français, (6) l'existence des consonnes syllabiques en tchèque. Chacunes de ces profondes différences pourrait occasionner évidemment de nombreux problèmes d'apprentissage et être la source de nombreuses erreurs pour les tchécoslovaques qui désirent bien maîtriser la prononciation du français.

## **2.9.2 La prosodie du tchèque et du français**

### **Introduction**

L'objet de ce sous-chapitre est de présenter les corrélats acoustiques du français et du tchèque communément appelés « prosodiques » ou bien « suprasegmentaux », mettre en avant les principales différences qui les opposent et les caractéristiques propres à chaque langue. Nous rappelons seulement que nous employons ces deux notions comme des termes interchangeables, tout en sachant que de nombreux phonéticiens rejettent l'emploi de l'un ou d'un autre (Carton 1974 : 89 entre autre).

Généralement, étudier le système prosodique d'une langue implique l'étude de son système accentuel (F0, durée, intensité), rythmique et intonatif. Au cours de ce sous-chapitre nous verrons brièvement les trois composantes prosodiques des deux langues en question, afin de pouvoir prévoir quelques problèmes d'acquisition prosodique du français par les apprenants tchécoslovaques et celle du tchèque par les apprenants francophones.



### **2.9.2.1 L'accent**

De nombreuses études en phonétique ont été consacrées (et le sont toujours et de plus en plus comme nous allons voir ultérieurement au cours de ce sous-chapitre) à cette manifestation prosodique, appelée l'accent.

Certains phonéticiens ne se mettent pas d'accord sur l'emploi des mots « accent » et « accentuation ». Léon (2007) préfère le mot accentuation à celui de l'*accent* qui, d'après lui, « renvoie également à la caractéristique d'une parlure étrangère » (Léon 2007 : 149). Néanmoins, dans notre travail, ces deux mots vont être employés comme synonymes.

Également, un grand nombre de définitions de l'accent ont été formulées. Nous pouvons les définir à l'instar de Martinet (cité par Carton 1974 : 98), comme « *la mise en valeur d'une syllabe et d'une seule dans ce qui représente, pour une langue donnée, l'unité accentuelle* », ou bien reprendre la définition « traditionnelle » de Fónagy (1980 : 125) : « *J'entends par l'accent l'entité linguistique (prosodique) ayant pour fonction principale la mise en relief d'une syllabe et dont la substance consiste dans un plus grand effort expiratoire et articulatoire. Cet effort se reflète sur le plan acoustique dans des modifications caractéristiques de la courbe de fréquence fondamentale, de la courbe de pression sonore et du spectre de fréquence et dans l'allongement de la syllabe accentuée.* »

En terme d'accent, les langues du monde sont traditionnellement réparties en deux grandes familles : les langues à accent fixe (dont le français et le tchèque font partie) où l'accent de mot tombe systématiquement sur la même syllabe quelle que soit la catégorie lexicale des mots ; et les langues à accent libre (dont l'anglais ou le russe, entre autres) où chaque mot a acquis avec le temps une structure accentuelle propre. Dans ces langues, l'accent se caractérise alors par une relative mobilité au travers du lexique (Garde 1968 : 4).

### **L'accent en tchèque**

En tchèque, l'accent lexical frappe la première syllabe des mots non-grammaticaux. Si ceux-ci sont précédés par une préposition monosyllabique, l'accent se déplace sur celle-ci. Néanmoins, cette règle ne s'applique pas toujours aux mots

longs. Il en est de même pour les clitiques qui ne sont pas accentués, ils forment une unité avec les mots précédents.

Pendant longtemps, l'accent tchèque a été décrit comme un accent dynamique, se manifestant par l'augmentation de l'intensité de la syllabe accentuée (Romportl 1986 : 72). Nous verrons, grâce à la remise en question de ce constat par plusieurs chercheurs, que l'intensité n'est plus considérée comme seule composante de l'accent tchèque, mais qu'il s'agit d'un phénomène assez complexe.

D'après Palková (1994 : 278) « *La proéminence peut être constituée par plusieurs qualités sonores, soit isolément, soit conjointement. La difficulté fondamentale consiste dans la description concrète de ses qualités sonores. Jusqu'à présent, la majorité des diverses variantes par lesquelles l'accent peut être réalisé, n'a pas été généralisé de façon satisfaisante.* » (Palková 1994 : 278) (traduction KV).

Toujours d'après Palková (1994 : 278), en tchèque, pendant la réalisation de l'accent du mot, non seulement la mélodie et les proportions dynamiques, mais aussi la durée syllabique, surtout celle des voyelles, peut être mise en valeur. Elle constate aussi qu'en parole spontanée, le facteur le plus fréquent de l'accent tchèque est la mélodie, mais il n'en est pas de même pour l'intensité qui n'est pas un facteur déterminant pour l'accent tchèque (de même que Duběda (2009 et 2013) que nous venons de citer).

Quant à l'utilisation de la durée comme une des composantes de l'accent, elle est exclue, dans la majorité des cas, des recherches sur le système accentuel du tchèque, car elle joue le rôle phonologique. Pourtant, Palková (1994 : 279) admet que le contraste entre les voyelles longues et brèves pourrait devenir un des facteurs de la proéminence syllabique. Elle cite comme exemples les tests qui ont été effectués sur des logatomes isolés, mais qui ont apporté des résultats contradictoires (de l'un résulte que la proéminence perçue est renforcée par l'allongement, de l'autre l'abrègement de la voyelle). L'auteure conclue que la contribution de la durée vocalique dépend, très probablement, du contexte. Ceci était d'ailleurs déjà observé, pour ce qui concerne la consonne initiale, par Chlumský (1928 : 202) et Janota (1967 : 62).

En ce qui concerne la fréquence fondamentale, Janota (1967 : 58) essaie de la manipuler et observe que sa montée ainsi que sa descente peuvent susciter la perception d'une proéminence chez des locuteurs tchèques.

Dans notre vision de l'accent primaire tchèque, nous nous référons aux résultats des recherches de Duběda (2002, 2009, 2012, 2013), ceux-ci étant les plus actuels. L'auteur démontre que l'accent tchèque a avant tout les corrélats intonatifs qui « *sont souvent qualifiés de „discrets“ car le tchèque évite des sommets intonatifs locaux du type H\* sur la syllabe accentuée* » (Duběda 2009 : 45). Toujours d'après Duběda (2009), l'accent correspond à une légère accélération locale par rapport à la syllabe précédente, car la syllabe accentuée suit généralement la syllabe finale de l'unité accentuelle précédente, qui peut être allongée. « *De même, les syllabes accentuées ne sont pas accompagnées de sommets dynamiques, mais un rehaussement de l'intensité entre la syllabe finale du mot prosodique précédent et la syllabe accentuée est fréquent.* » (Duběda 2009 : 46).

Le tchèque possède également d'accent secondaire et ceci dans les mots longs. Il est traditionnellement admis qu'il est placé sur les syllabes impaires (Krčmová 1995 : 47). Dans les mots composés, il a aussi une fonction démarcative, car il est placé au début de la deuxième partie du mots composé (par ex. <velkolepá> [ˈvɛlkɔˈlɛpaː] *grandiose*). Palková (1994) constate que le rôle le plus important de l'accent secondaire du tchèque consiste dans l'organisation rythmique du texte : « *Il renforce la conscience du locuteur sur le nombre de syllabes dans la mesure.* » (Palková 1994 : 288) (traduction KV). Toujours est-il que l'accent secondaire en tchèque est considéré comme un phénomène potentiel, car si une proéminence secondaire forte existait, la parole ne serait plus perçue comme « neutre ».

Pour finir cette esquisse des travaux portants sur l'accent tchèque, rappelons encore une fois Hála (cité par Rigault 1970) qui, conformément à Palková (1994 : 280), évoque le caractère faible de l'accent tchèque : « *Pour les Allemands et les Russes, leur langue parlée par un Tchèque semble sans couleur et sans force... Nous ne pouvons pas affirmer que l'accent tchèque est sans force ; il est seulement doux.*

*La preuve de ceci est dans une certaine mesure le fait que la différence de force entre une syllabe accentuée et une syllabe inaccentuée n'est pas grande en tchèque.* » (Hála, cité par Rigault 1970 : 9).

Cependant, nous devons souligner un fait important (qui va se confirmer dans la partie expérimentale de cette thèse) : bien que l'accent tchèque soit faible, toutes ses mauvaises réalisations, notamment en liaison avec la durée, sautent tout de suite aux oreilles des tchécoslovaques et elles sont perçues et évaluées comme étrangères, voire incorrectes.

Il est évident que la position et l'existence même de l'accent en tchèque relève un grand nombre de questions. Il en est de même pour le français, où cette unité prosodique est constamment discutée.<sup>25</sup>

## **L'accent en français**

Pour différencier les types de prééminences du français parisien, nous allons parler (à l'instar de Lacheret-Dujour et Beaugendre 1999 : 43) de l'accent primaire pour désigner l'accent final de groupe et de l'accent secondaire pour les accents frappant la première syllabe des mots.

Nombreuses sont les études qui traitent la question de l'accent en français. Comme il est placé à la fin du groupe rythmique (il ne relève pas du niveau lexical, mais, au contraire, du niveau syntagmatique) il est souvent appelé « final ». Mais il existe de nombreuses terminaisons pour le désigner, comme par exemple : « rythmique » (Grammont 1914), « oxytonique » (Fonagy 1980), « final » (Dell 1984), « primaire » (Paseloup 1987), « de groupe » (Touati 1987), mais aussi « étymologique », « d'intensité », « dynamique », « historique », « logique », « de mot (phonétique) », « normal », « objectif », « régulier », « tonique », etc. (Lacheret-Dujour et Beaugendre 1999 : 42, Rossi 1979 : 17-18).

Il est communément admis que cette prééminence prosodique se manifeste par les trois propriétés physiques : la F<sub>0</sub>, la durée et l'intensité, qui peuvent varier mutuellement. Citons au moins Delattre (1966b : 141) : « *L'intensité, la hauteur*

---

<sup>25</sup> Pour une étude détaillée sur l'unité accentuelle en français et en tchèque se référer à Duběda 2002.

*musicale et la durée se combinent généralement dans les proportions inégales pour donner à chaque langue un de ses caractères particuliers. »*

En se confiant aux résultats de l'étude de Parmenter et Blanc (1933) sur l'accent en français et en anglais, Delattre examine le rôle de chacun des éléments acoustiques de l'accent final en français et arrive à la conclusion que le rôle de l'intensité comme facteur de l'accent est négatif. C'est son absence qui est l'une de ses caractéristiques les plus frappantes. L'auteur constate que « [...] *la courbe d'intensité suit presque une ligne droite et les syllabes accentuées ne sont pas les plus fortes ; elle sont même les plus faibles lorsqu'elles terminent une phrase.* » (Delattre 1996b : 145).

Quand à l'intonation, elle joue dans la perception de l'accent un rôle positif, mais vue que ces variations n'ont pas toujours le même sens, elle reste seulement accessoire : « [...] *le rôle de la hauteur musicale, bien que très positif, n'est pas indispensable, et le sens des variations de hauteur n'est pas constant.* » (Delattre 1966b : 145).

Après avoir examiné (toujours par l'intermédiaire de l'étude de Parmenter et Blanc 1933) la part de la durée dans l'accentuation du français, l'auteur aboutit à la conclusion que « *c'est le seul des trois éléments acoustiques qui soit toujours, par sa prééminence, un facteur de l'accent. C'est le seul qui puisse y varier indépendamment des deux autres.* » (Delattre 1966b : 145)

Freland-Ricard (à l'instar de Di Cristo 1985) affirme que « *les allongements syllabiques contribuent essentiellement à la perception du rythme, à l'identification de frontières, et sont un indice d'accent rythmique* » (Freland-Ricard 1996 : 65). L'auteur constate que c'est leur mauvaise réalisation qui est à la base de ce qui est traditionnellement appelé « l'accent étranger ».

Bien que depuis les recherches de Delattre beaucoup de temps s'est écoulé, les études qui ont été faites confirment plus ou moins ses résultats. L'intensité ne peut pas être considérée comme un paramètre déterminant de l'accent français (Léon 2007 : 166, Astésano 2001 : 53, Duběda 2012). Quand au paramètre de hauteur, elle participe indéniablement à la réalisation accentuelle du français (Lacheret-Dujour et Beaugendre 1999 : 41, Martin 1979 : 4, Rossi 1979 : 40-42, Vaissière 1991 : 108).

Dans la recherche actuelle, il est alors généralement admis que la durée est un constituant important de l'accentuation du français. La durée et l'accent y vont donc de pair, ce qui n'est pas le cas, comme nous avons observé ci-dessus, pour le tchèque.

En français, les paramètres prosodiques indiquent les frontières d'un groupe accentuel. Il est traditionnellement admis que c'est une unité qui comprend généralement, du fait des capacités de mémorisation limitées, entre une à sept syllabes successives (Meigret 1550, cité par Martin 2009) : la règle dite des sept syllabes, voulant que dans une séquence de sept syllabes, au moins une soit proéminente (Martin, 2009). Néanmoins, de nouvelles recherches en neurocognition (Gilbert and Boucher 2009, Gilbert 2012, cité par Martin 2013) montrent que, pour qu'une série de syllabes qui ne correspond pas aux entrées lexicales soient perçue et mémorisée, il faut que celles-ci soient organisées en groupes de 3 à 5 syllabes. Cependant, les recherches les plus récentes en neurophysiologie expliquent les contraintes des structures prosodiques à l'aide du fonctionnement des ondes cérébrales. Martin (2013a, 2013b) montre que les possibilités de segmentation d'une séquence de syllabes sont limitées non seulement par le nombre de syllabes mais aussi par le temps : les durées des groupes accentuels varient entre de 250 ms et 1200 ms (la durée qui correspond à la plage de variation des ondes Delta, des ondes cérébrales de la haute amplitude avec une fréquence d'oscillation entre 1-4 Hz, qui sont responsables de la durée du transfert des séquences syllabiques des groupes accentuels dans une mémoire de traitement et de comparaison avec le lexique connu de l'auditeur).

Les bases cérébrales de la prosodie est un sujet qui soulève un intérêt croissant des chercheurs, mais, comme souligne Di Criso (2013 : 71) est aussi l'objet de nombreuses controverses.

### **L'accent secondaire**

Comme nous avons trouvé un grand nombre de désignances pour l'accent dit primaire, final, il en est de même dans le cas de l'accent secondaire. Quand à lui, les

épithètes comme « d'insistance », « initial », « secondaire », « didactique », « affectif », « expressif », « émotionnel », « intellectif », « intellectuel », « distinctif », « oratoire » et « logique » sont employés (Rossi 1980 : 17).

Certains chercheurs (Fonagy 1980 entre autres) prévoient l'existence d'un seul accent secondaire, ayant des distributions variées. Mais il y en a aussi d'autres comme Rossi (1980), qui affirme que plusieurs accents secondaires ayant des fonctions différentes existent et fait la distinction entre deux variantes de l'accent d'insistance (expressif) (Rossi 1980 : 17), celle de l'accent affectif ou émotionnel et l'accent intellectif, intellectuel ou distinctif, oratoire ou logique.

Fonagy (1980 : 130 et 137) parle de mobilité (dans le sens de l'instabilité) et ambiguïté de l'accent français, causé par la dispersion de l'effort accentuel sur plusieurs syllabes.

Martin (2009 : 15) constate que l'une des particularités du français est que l'accent lexical n'est pas toujours obligatoirement réalisé. Il frappe habituellement la première syllabe d'un mot lexical du groupe accentuel et il peut coexister, dans le cas où le nombre de syllabes est suffisant, avec l'accent final de groupe.

Aussi, de nombreuses études ont mis en évidence le dynamisme et l'émergence de l'accent initial en français contemporain (dont Carton et al. 1977, Fónagy et Léon 1980, Boula de Mareüil et al. 2008, Duběda 2012 entre autres) et ceci surtout dans le domaine des médias. « *Cet accent initial est complémentaire de l'accent final (qui reste une propriété essentielle du système accentuel français), mais se répand dans les styles journalistique et didactique, dans les informations radio/télédiffusées, les conférences publiques et les salles de classe.* » (Boula de Mareüil, Rilliard, Allauzen 2008).

### **2.9.2.2 Le rythme**

Étant donné que la notion du rythme est présente dans de nombreuses activités humaines et que c'est un phénomène universel, il existe un grand nombre de sa définition. Généralement parlant, nous pouvons le définir comme « *distribution d'une durée en une suite d'intervalles réguliers, rendue sensible par le retour*

*périodique d'un repère et douée d'une fonction et d'un caractère psychologiques et esthétiques* »<sup>26</sup>.

Malmberg (1973 : 183) souligne que tout élément sonore linguistiquement pertinent peut être utilisé comme un élément rythmique. Ainsi, il donne des exemples suivants : le rythme de timbre (variation régulière entre les timbres vocaliques ou consonantiques), le rythme de durée (alternance régulière entre syllabes brèves et syllabes longues), le rythme tonal (ton de mot, de phrase), l'intensité, etc.

D'après Di Cristo (2003 : 2), la structuration rythmique d'un énoncé dépend de « *l'organisation et de la relation entre les positions fortes et faibles* » (Di Cristo 2003 : 2).

Di Cristo et Hirst (1993) parlent de deux types d'accents rythmiques en français, l'accent final et l'accent initial. Leurs définition du rythme consiste dans « *l'organisation temporelle des unités syllabiques et celle des proéminences mélodiques* » (Di Cristo et Hirst 1993 : 19). Astésano (2001) indique que le rythme contribue à l'organisation des unités (phonémiques, syllabiques, pausales, accentuelles, mélodiques...) dans le temps et définit le rythme comme « *l'organisation temporelle des proéminences qui participent de la structuration prosodique des énoncés* » (Astésano 2001 : 9).

À côté de l'intonation, l'accentuation, le tempo et les pauses, le rythme constitue alors une composante de la prosodie qui occupe une fonction organisatrice et permet d'accéder au sens.

D'après la dichotomie traditionnelle des langues pratiquant l'isochronie (« stress-timed ») et celles pratiquant l'isosyllabité (« syllable-timed »)<sup>27</sup>, les deux langues qui font l'objet de cette étude appartiennent au même groupe, celui des langues à rythmicité isosyllabique, caractérisée par la régularité temporelle de la succession des syllabes.

Cette catégorisation des langues a fait l'objet d'un grand débat entre les chercheurs, car dans certaines langues les deux tendances coexistent, or il existe des

---

<sup>26</sup> *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2008.*

<sup>27</sup> Un peu plus tard, cette dichotomie a été enrichie par une troisième catégorie rythmique, celle de « *mora-timed* », caractérisée par la tendance à la durée équilibrée des mores (le japonais, entre autres).



langues qui ne rentrent ni à une catégorie ni à l'autre (Astésano 2001 : 35). De vives critiques concernant le français portent sur sa classification comme langue à rythmicité isosyllabique (longueur égale des syllabes), car elle ignore l'allongement de la syllabe finale du groupe rythmique.

Il en est de même en ce qui concerne le tchèque: la question a été examinée par Duběda (2004). L'auteur a soumis à l'étude les mesures des syllabes en parole lue (en tchèque et en français) et a comparé ses résultats avec ceux de Low et Grabe (1995) pour l'allemand, l'anglais britannique, l'espagnol, le japonais et le néerlandais. Il en vient à une conclusion qui va dans le sens de l'affirmation de Astésano : « *selon les indices de la variabilité des paires, le tchèque semble être « isosyllabique », selon la représentation des intervalles vocaliques et l'écart type des intervalles consonantiques comme « isochrone »*. (Duběda 2004 : 27).

Wenk et Wioland (1982) se sont opposés à la catégorisation traditionnelle et ont analysé, dans leur étude, l'ensemble de principes qui régissent les relations temporelles au niveau rythmique et montrent que le français n'est pas une langue isosyllabique : « [...] *French syllables are produced and perceived in rhythmic groups, just as those of English or, doubtless, those of any other language. However, what serves to establish rhythmic groups in French is a lengthening of what is perceived as the final syllable in each group, whose vowel is generally unmarked by any intensity increment. For this reason, and because of number of related effects, it is proposed to characterize French as being trailer-timed.* » (Wenk et Wioland 1982 : 214).

Cette dichotomie a été alors remise en question et à nos jours, il est plus utile de ne pas suivre cette classification rigoureuse et de décrire la typologie rythmique en prenant en considération tous les deux principes. Dauer (1987 : 448) propose de systématiser les facteurs phonologiques du rythme d'une langue (la structure et la durée syllabique, la réduction vocalique, l'articulation des consonnes, les fonctions de l'accent, etc.) pour pouvoir spécifier son caractère comme plus au moins « syllabique » ou plus au moins « accentuel ».

Astésano (2001), pour décrire des caractéristiques rythmiques des langues, vient avec la proposition suivante : « *L'organisation temporelle des accents ou la mise en*

*valeur des proéminences par le rythme, spécifique à chaque langue, serait cependant le facteur de distinction le plus important, et permettrait de fournir une catégorisation scalaire des langues sur une échelle allant de l'isochronie 'pure' à une isochronie moindre.* » (Astésano 2001 : 33).

Plusieurs études sur la structure rythmique de la chaîne parlée du tchèque, en particulier le fonctionnement rythmique des mots monosyllabiques, ont été faites par Ondráčková (1962, 1967). Pour ses analyses, l'auteure utilise les unités rythmiques de l'énonciation spontanée ainsi que celles de la reproduction de la littérature en prose. Elle vient à la conclusion (Ondráčková, 1962 : 60) qu'en tchèque, dans les deux types de parole, les unités rythmiques les plus fréquentes comportent deux (39,5 %) ou trois (31 %) syllabes (seulement 14 % des unités monosyllabiques et 10 % des unités quadrisyllabiques). L'auteure montre aussi que la longueur d'une unité rythmique n'a aucune influence sur sa position dans la phrase (Ondráčková 1962 : 70).

Vu la spécificité du rythme du français, le groupe rythmique devrait être une unité essentielle aussi pour l'enseignement de la prononciation de FLE. D'après Wioland cette originalité réside dans « *l'énergie articulatoire de la dernière syllabe prononcée de chaque unité, geste articulatoire qui nécessite un entraînement particulier pour tout apprenant habitué à d'autres gestes* » (Wioland 1991 : 51). Ainsi, l'auteur souligne que : « *Le rythme du français parlé doit faire l'objet d'une sensibilisation particulière parce qu'il participe directement à la compréhension du message, les unités rythmiques correspondant à des unités de sens, mais surtout parce que leur identification à l'oreille n'est pas évidente du fait de l'absence d'accent lexical en français. [...] C'est dans le cadre de chaque unité rythmique que s'appliquent les habitudes de prononciation.* » (Wioland, 1991 : 51).

Du point de vue didactique des langues étrangères, le rythme est souvent employé comme le synonyme de débit syllabique et réduit aux phénomènes de découpage syllabique. « *Le rythme est indispensable en DLE car il est l'organisateur de nombreux phénomènes à la communication orale. Il organise à la fois les durées des syllabes, les proéminences, les groupements et les proportions dans ces*

*groupements...* » (Freland-Ricard 1996 : 61). Dans les méthodes de français langue étrangère (FLE ci-après) et de tchèque langue étrangère (TLE ci-après) le rythme est rarement évoqué dans le sens de l'accent rythmique ou du rythme accentuel, ce qui est le cas des ouvrages phonétiques.

Nous venons de constater que de point de vue rythmique, le tchèque et le français font partie du même groupe des langues. Pourtant, en regardant leurs caractéristiques rythmiques de plus près, nous constatons des différences qui pourraient potentiellement poser des problèmes aux tchécophones souhaitant maîtriser le français oral rythmiquement correct et vice versa. Comme souligne Freland-Ricard (1996 : 85), travailler le rythme dès le début d'apprentissage d'une langue étrangère est nécessaire pour éliminer « l'accent étranger », car son acquisition ne se fait pas spontanément. Dans une de ses études l'auteure (Freland-Ricard 1996) essaie d'analyser des facteurs temporels dans la productions des apprenants de diverses nationalités en FLE et démontre la difficulté de s'approprier le rythme de la L2. Le paramètre rythmique étudié étant la durée syllabique, elle constate que les apprenants étrangers ont non seulement des stratégies temporelles différentes de celle des natifs, mais aussi une mauvaise gestion des démarcations des unités intonatives. Sa conclusion va alors dans le sens des théories qui présupposent que la L1 a une influence non négligeable sur la production prosodique en L2.

### **2.9.2.3 L'intonation**

L'intonation, le dernier corrélat acoustique de l'accent qui nous reste à présenter, a été (et l'est toujours) l'objet d'intérêt de nombreux chercheurs en français (Delattre 1966c ; Martin 1979, 2004, 2008, 2009 ; Di Cristo 1981, 1985, 2013 ; Lacoste 1987 ; Rossi 1987, 1999 ; Morel et Danon-Boileau 1998 ; Astésano 2001 ; Fónagy 2003 entre autres), ainsi qu'en tchèque (Chlumský 1928 ; Daneš 1949, 1951, 1957 ; Janota 1967 ; Palková 1994 ; Krčmová 1996 ; Duběda 2012 entre autres).

Dans les deux langues, l'intonation, le phénomène le plus complexe des faits prosodiques, ne joue pas de rôle distinctif au niveau de mots, mais contribue à la distinction des types de phrases. Surtout en tchèque, où l'ordre des mots dans la phrase est libre, cette fonction s'avère être assez importante, car elle aide

l'interlocuteur à distinguer de quel type de phrase il s'agit, alors, dans de nombreux cas, elle participe au dévoilement de son sens.

Comme nous l'avons constaté précédemment, l'intonation est un des paramètres de l'accent en tchèque, ainsi qu'en français, où elle est une composante de l'accent primaire ainsi que secondaire. Néanmoins, même si les schémas mélodiques de bases de ces deux langues respectent les variations montante ou descendante qui caractérisent les phrases déclaratives, impératives et interrogatives, il y a une différence notable dans la réalisation concrète des unités intonatives tchèque et française. Comme constate Hořínek (1971 : 249) : « *Une des plus grandes difficultés pour un Tchèque parlant français est d'imiter de façon pertinente et fidèle le mouvement mélodique de cette langue. En tchèque la courbe mélodique des unités intonatives a une tendance descendante, tandis que celle du français a tendance à monter.* » (traduction KV).

Généralement, de point de vue intonatif, la phrase française déclarative est composée de deux parties : la première partie a une intonation montante, la deuxième descendante (Hořínek, 1971: 249, Dohalská, 2011 : 204). Même si elle est composée de plusieurs groupes rythmiques, l'intonation à la fin des groupes rythmiques non-finales monte. C'est seulement l'intonation du dernier groupe rythmique qui descend<sup>28</sup> (Dohalská 2011 : 205). Tandis qu'en tchèque, la courbe intonative des énoncés émotivement neutre a, généralement, une tendance descendante (Krčmová 2010 : 169).

## **Conclusion**

En guise de conclusion, afin de mettre en avant les différences prosodiques entre les deux langues en question susceptibles de causer les difficultés des apprenants tchécophones en français et francophones en tchèque au niveau prosodique, nous proposons le tableau récapitulatif suivant :

---

<sup>28</sup> Généralement parlant, bien évidemment, car, dans le cas des phrases composées de plusieurs groupes rythmiques, leur mouvement mélodique dépend du locuteur : quelle partie de son énoncé il veut mettre en relief, quel est son thème et son propos, etc.

	<b>En français</b>	<b>En tchèque</b>
<b>Type de l'accent primaire</b>	de groupe rythmique	de mot lexical
<b>Place de l'accent primaire</b>	à la fin du groupe rythmique	à l'initiale du mot lexical
<b>Place de l'accent secondaire</b>	à l'initiale du mot lexical	sur une des syllabes impaires du mot
<b>Paramètres de l'accent primaire</b>	intonation, durée	intonation
<b>Paramètres de l'accent secondaire</b>	intonation, intensité	intonation, éventuellement intensité
<b>Mode d'articulation</b>	tension dans la production des syllabes accentuées ainsi qu'inaccentuées	certain relâchement des organes articulatoires
<b>Réalisation de la voyelle sous l'accent primaire</b>	La voyelle de la syllabe accentuée est plus longue que celle des syllabes non accentuées.	L'accent peut jouer un certain rôle sur la durée de la voyelle.
<b>Durée vocalique</b>	absence d'opposition de durée des voyelles	la durée vocalique est phonologiquement distinctive
<b>Durée syllabique</b>	La syllabe accentuée est plus longue. Toutes les syllabes non accentuées ont à peu près la même durée.	Ce sont les variations de longueur des noyaux vocaliques qui peuvent influencer la durée syllabique.
<b>Intonation</b>	Dans les deux langues, l'intonation est un paramètre de l'accent.	
<b>Syllabation</b>	La majorité des syllabes sont ouvertes. Le noyau syllabique est vocalique.	La majorité des syllabes sont ouvertes. Le noyau syllabique est vocalique ou formé par des consonnes dites syllabiques (/r/, /l/, /m/, /n/).

**Tableau 17 : Comparaison du système prosodique du français et du tchèque**

## 2.9.3 La durée vocalique en tchèque et en français

### Introduction

Étant donné que la durée vocalique est un phénomène assez complexe qui coïncide avec d'autres traits de la chaîne parlée, elle présente un large champ d'action pour les chercheurs. Dans ce sous-chapitre, à travers des études devenues classiques, mais aussi celles qui sont plus récentes, nous offrirons une vue sur les fonctions et les variations de la durée vocalique dans les systèmes linguistiques tchèque et français, ainsi que les facteurs qui conditionnent (ou non) la durée des voyelles des langues en question, notamment l'influence de l'accent, du timbre, du type de syllabe, ainsi que sa position dans le mot.

Avant d'aborder le sujet que nous venons d'annoncer, nous rappellerons tout d'abord rapidement les « types de durées » que distinguent certains auteurs. Même s'il s'agit des études appartenant plutôt à celles classiques, elles sont toujours d'actualité.

Parmi les dichotomies qui sont souvent mentionnées en parlant de durée vocalique, nous pouvons noter la durée absolue et relative (Hořínek 1971 : 70), objective et subjective (Bartková 1981 : 7), mesurée ou appréciée par l'oreille (Carton 1974 : 104) qui résultent du débit, du nombre de syllabes dans le groupe rythmique, etc. En 1974, Carton (1974 : 214) distingue encore les allongements phonétiques (dits combinatoires) qui sont soumis aux certaines règles phonétiques (par ex. chaque voyelle accentuée suivie d'une consonne allongeante s'allonge) ou bien explicable historiquement, et les allongements phonologiques qui sont assez instables et n'existent presque plus de nos jours (sauf dans quelques parlars régionaux, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1.6).

Nous pouvons suivre la même dichotomie également encore quelques décennies avant chez Delattre (1938a : 49). Pour son étude sur la durée des voyelles françaises, l'auteur emploie la notion de durée consciente et inconsciente. En observant la durée du /ɛ/ accentué dans les mots placés en fin de phrase (par ex. *cep*, *serre*, *maître*, *mètre*), il affirme que se sont des différences de durée (et non de timbre) qui servent à distinguer ces quatre /ɛ/ phonologiquement. Ainsi, il considère

la durée de l’/ε/ du *mètre* (pareil pour *serre* et *cep*) comme inconsciente car dépendante de la nature de la consonne subséquente. Ce qui n’est pas le cas de l’opposition des mots *mètre* et *maître* pour laquelle un effort articulatoire conscient, non mécanique, est nécessaire.

Durand (1946 : 43) étudie la relation entre la durée d’une voyelle et son mouvement musical. Elle observe les paires des mots comme *grand/grande* et constate que les durées ne varient pas de façon importante, mais que c’est le ton qui diffère les deux quantités vocalique: « [...] chez tous les sujets, la brève était dite sur un ton uni ou légèrement montant alors que la longue était dite sur un ton nettement descendant. » (Durand 1946 : 43)

Durand (1946 : 177) distingue aussi la durée mesurée et la durée perçue, car ce n’est pas seulement le temps qui intervient à la perception de la durée des voyelles mais aussi, comme nous avons constaté précédemment, des facteurs d’ordre physiologique. Dans certains cas le temps n’intervient pas ou très peu à ce qu’une voyelle soit perçue comme longue ou brève. Nous pouvons résumer les critères d’après lesquelles l’auteure distingue les voyelles perçues comme longues ou brèves ainsi :

	<b>Voyelle perçue comme longue</b>	<b>Voyelle perçue comme brève</b>
<b>Position de la voyelle</b>	forte	faible
<b>Tension musculaire</b>	décroissante	croissante
<b>Timbre</b>	s’altérant	relativement stable
<b>Hauteur musicale</b>	descendante	ascendante
<b>Type de consonne suivante</b>	faible n’exerçant pas d’assimilation tensionnelle	forte exerçant une assimilation tensionnelle

**Tableau 18 : Classement des voyelles perçues longues et brèves  
(d’après Durand (1946 : 177))**

### **2.9.3.1 Les facteurs influant sur la durée vocalique**

Il existe une assez grande variabilité des contraintes qui peuvent avoir un impact sur la durée phonémique (vocalique mais aussi consonantique). Delattre (1938b), pour son étude sur la durée des voyelles du français, détaille des facteurs qui pourraient influencer sur la durée des phonèmes vocaliques. Ainsi, il distingue des facteurs purement « mécaniques », agissant toujours, et un grand groupe d'innombrables facteurs « expressifs » qui servent à exprimer les sentiments et les émotions (comme l'intonation, l'emphase, le débit etc.) qui s'ajoutent à ceux cités précédemment. D'après l'auteur ces facteurs mécaniques sont les suivants (Delattre 1938b : 521) :

- a) l'accent: trois niveaux de durée vocalique suivant la position accentuée, non-accentuée ou semi-accentuée de la voyelle ;
- b) le type de syllabe : fermée ou ouverte ;
- c) le type de consonne subséquente ;
- d) le type de consonne précédente ;
- e) la voyelle de la syllabe suivante (l'effet de l'harmonisation vocalique) ;
- f) l'orthographe de la voyelle ;
- g) le timbre.

Un peu plus tard, pour une autre étude, orientée cette fois ci sur l'anglais américain (Delattre 1962), l'auteur élabore encore plus en détail quelques de ces sept facteurs pour arriver à l'ensemble de huit éléments qui, à part de l'accent et le débit, influent sur la durée, dont trois « internes » « *that are in the vowel itself* » et cinq « externes » « *all to be found in the single consonant that follows the vowel* » (Delattre 1962 : 1141).

Parmi les trois facteurs dit internes, on trouve les oppositions :

- a) vowel abridging/vowel expanding ;
- b) less open vowel/more open vowel ;
- c) monophthong/diphthong.



Les cinq facteurs dit externes concernent les consonnes :

- a) surd consonnant/sonant consonant ;
- b) stop consonant/fricative consonant ;
- c) liquid consonant/solid consonant ;
- d) oral stop consonant/nasal stop consonant ;
- e) more front consonant/more back consonant.

Même si ces facteurs ont été élaborés pour l'étude de l'anglais américain, nous pouvons constater que la majorité d'eux serait applicable aussi au français.

Fónagy (1992 : 142) propose une analyse de la durée vocalique, en distinguant trois niveaux : physique, perceptif et linguistique; et essaie de résoudre l'incohérence terminologique dominante. L'auteur oppose la longueur vocalique, déterminée par des règles linguistiques, aux écarts de durée physiques, dus à des causes physiologiques. Il propose alors d'employer le terme de quantité à la seule quantité distinctive du type *mettre* vs. *maître* et réserver le terme de longueur seulement aux allongements contextuels ou concomitants de la durée, pour laquelle il recommande d'employer le terme de quantité (linguistique) non distinctive (Fónagy 1992 : 145). Ainsi, l'auteur distingue (a) la quantité vocalique distinctive, (b) la longueur vocalique linguistique non distinctive et (c) la durée physique intrinsèque de la voyelle.

Klatt (1976) analyse la durée des segments phonémiques afin de savoir si elle est porteuse de l'information linguistique de l'énoncé ou pas. L'auteur distingue ainsi (Klatt 1976 : 1210-1216) :

- a) des facteurs extralinguistiques : l'état psychologique et physique du locuteur, qui ont un impact surtout sur le débit de parole de celui-ci ;
- b) des facteurs influant le niveau de l'énoncé : la structure ou le contenu de l'énoncé précédent ;
- c) des facteurs sémantiques : la prononciation des nouvelles expressions et des mots inconnus influençant le débit ;

- d) des facteurs syntaxiques : l'allongement aux frontières des syntagmes, des propositions ou des phrases ;
- e) des facteurs phonétiques et phonologiques : la durée intrinsèque, co-intrinsèque, l'abrégement de la syllabe non-accentuée ;
- f) des facteurs physiologiques : les contraintes articulatoires.

En addition de ces facteurs qui influencent la durée des phonèmes, pour avoir un modèle descriptif complet, l'auteur ajoute d'autres éléments qu'il faut prendre en considération, comme les contrastes de durées intrinsèques, la position dans la phrase, l'influence de la consonne subséquente, l'accentuation ou l'emphase pour des voyelles, ou bien pour le cas de consonnes : l'abrégement des consonnes non-initiales de mot et celles non-accentuées, ainsi que l'allongement des consonnes finales de syntagme et de phrase. En ce qui concerne les phonèmes vocaliques Klatt conclue (1976 : 1219) que les facteurs de durées linguistiquement pertinent sont les variations des durées intrinsèques des voyelles, l'effet du voisement de la consonne subséquente, l'allongement final des syntagmes, les effets de l'accentuation et de l'emphase.

À tous ces facteurs cité précédemment, Astésano (2001 : 56) ajoute encore la contrainte pragmatique, liée à la situation de communication et au type de discours ; ainsi que les contraintes sociolinguistiques.

Les facteurs qui peuvent influencer la durée des phonèmes vocaliques sont alors assez nombreux. Nous vérifierons l'influence de quelques uns au cours de la partie expérimentale, notamment l'effet des consonnes subséquentes sur la durée des voyelles précédentes, l'allongement final des mots et des syntagmes, l'effet du type syllabique, ainsi que celui de l'accentuation.

### ***2.9.3.2 Les fonctions de la durée vocalique***

Nous avons mentionné, au cours des chapitres précédents, que la durée vocalique joue différents rôles dans le système linguistique tchèque et français. Vu la grande complexité que le sujet de durée vocalique présente, les fonctions qu'elle remplit dans les deux langues en question ont fait l'objet d'études de nombreux

chercheurs. Regardons alors au moins celles, qui nous paraissent les plus intéressantes. Dans un premier temps, nous présenterons les études portant sur la langue tchèque, puis celles sur la langue française.

En tchèque, la durée vocalique présente une fonction phonologique car elle est susceptible de distinguer le sens des mots. Elle joue le rôle important surtout du point de vue lexicologique (par ex. *paní* ['pa:ni:] <mesdames> vs. *páni* ['pa:ɲi] <messieurs>) et morphologique (par ex. *dům* ['du:m] <la maison> vs. *domů* ['dɔmu:] gen. sg. <la maison>). Elle est très liée à l'unité lexicale. Cette opposition phonologique de durée vocalique, indépendant de l'accentuation et aussi de la position de la voyelle dans le mot, est une des caractéristiques de la langue tchèque (Dohalská 2006 : 241).

La prononciation correcte des voyelles a une influence considérable sur la compréhensibilité du discours et est dans une large mesure responsable d'évaluation stylistique de celui-ci. Les déformations des phonèmes vocaliques se reflètent dans la structure syllabique, affectent le rythme de la parole et l'interlocuteur juge souvent une telle prononciation comme négligée, argotique ou bien dialectale (Palková 1994 : 323). La norme et la codification exige la prononciation correcte des phonèmes vocaliques et tous les écarts de durée sont considérés comme incorrects (Hála 1963 : 54, 1967 : 13). Néanmoins, certaines études (dont celle de Dohalská, Jauška et al. 2004 que nous mentionnons ci-dessous, ainsi que nos propres mesures - voir expérience n°1) démontrent, que ce rapport, 1 : 2, entre les voyelles brèves et leurs variantes longues correspondantes, n'est presque pas respecté.

D'après Palková (1994 : 323) les écarts de la prononciation correcte des voyelles longues et brèves sont dûs au style et au tempo du discours, ou bien il s'agit des distorsions dialectales. Elle observe alors :

### **1) L'abrégement des voyelles longues**

Deux types d'abrégements sont distingués :

#### ***a. Les abrégements dialectaux***

Dans les dialectes de la Moravie du Nord, l'opposition des voyelles longues et brèves n'existe pas, seulement les variantes brèves des phonèmes vocalique

existent. Ce phénomène est très frappant à l'oreille est la prononciation est souvent jugée comme étrangère. Par ex. <vítejte u nás> ['vi:tejte'unas] > ['vitejte'unas] *soyez les bienvenus.*

### **b. Les abrégements indépendants de dialect**

Ces abrégements affectent plutôt des terminaisons des mots que leurs radicaux. Ils frappent le plus souvent :

- les voyelles /i:/ et /u:/ (par ex. <prosím> ['prəsi:m] > ['prəsim] *s'il vous plaît*)
- les terminaisons *-ého, -ému, -ího, -ími* etc. signifiant la possession (par ex. <letošnímu> ['letɔʃni:mʊ] > ['letɔʃnɪmʊ] dat. sg. *de cette année*).

/a, ɛ, ɪ, ɔ, ʊ, a:, ɛ:, i:, ɔ:, u:/

## **2) L'allongement des voyelles brèves ou longues**

Deux types d'allongements sont distingués :

- a. *l'allongement de la voyelle finale de mot avant la pause* (par ex. <máte pravdu> ['ma:ɛ'pravɔ] > ['ma:ɛ'pravdu:] *vous avez raison*);
- b. *l'allongement emphatique ou émotif* (par ex. <Moře! Bože!> ['mɔɾɛ'boʒɛ] > ['mo:rɛ'bo:ʒɛ] *La mer ! Mon Dieu !*).

D'après Dohalská (2006 : 247) l'allongement excessif des syllabes finales perturbe la structure rythmico-mélodique de l'énoncé. L'interlocuteur, gêné par la prononciation inhabituel, focalise toute son attention sur la forme de l'énoncé au lieu de son contenu, ce qui peut empêcher l'efficacité de la communication. Néanmoins, même si la réalisation correcte de durée vocalique se trouve détraquée, cela ne pose pas, généralement, de problèmes aux locuteurs natifs. Toutefois, un apprenant étranger conscient de fonction phonologique de durée vocalique en tchèque, peut se retrouver, devant ce non respect de sa réalisation, assez confus.

En français, la durée vocalique présente une fonction phonotactique ou phonorythmique (Duez 1987 : 222) car elle donne une rythmique convenable à la phrase et donc à l'énonciation et à la compréhension du discours. Elle n'est pas fortement liée à l'unité lexicale car le mot français, comme unité sonore, n'est pas indépendant. Comme nous avons déjà maintes fois constaté, la durée vocalique, aujourd'hui, n'est plus phonologiquement distinctive en français parisien. La fréquence des mots français où la durée des voyelles pourrait avoir un rôle distinctif est très petite. Les distinctions entre les paires minimales (par ex. *l'être x lettre, maître x mettre, pâte x patte*) ne se font plus en français parisien, seulement dans quelques français régionaux et sont assez instables. Les cas rarissimes d'oppositions de paires minimales qui existent en français parisien encore aujourd'hui se réalisent par une différence de timbre, et ceux-ci peuvent être accompagnés d'une différence de durée vocalique (par ex. *cote/côte, pomme/paume*) (Astésano 2001 : 170).

Fónagy (1983 : 19) indique la fonction expressive de l'allongement et souligne le rôle que joue la durée dans le registre émotif, car elle est susceptible de changer les rapports de durée dans la parole neutre : « *L'emphase et l'émotion s'expriment souvent par l'allongement de la voyelle ou de la consonne. La surprise, l'étonnement, la joie, l'enthousiasme allongent plutôt la voyelle... La colère, la haine, l'agacement s'expriment plutôt par l'allongement des consonnes.* » (Fónagy 1992 : 146).

Les variations de la durée expressive ont été étudiées aussi par Léon (2007) qui en distingue quatre grands types. Dans le cas des trois premiers il s'agit des actualisations dans la parole, le quatrième est un cas d'encodage oral du texte écrit (Léon 2007 : 137) :

- 1) variation émotive : les variations de durée peuvent exprimer des sentiments passagers, ou bien ils peuvent faire partie du style caractéristique d'un tempérament ;
- 2) variation phonostylistique contrastive : les variations de durée, pas toujours conscientes, qui sont employées pour se faire voir (le parler des snobs, des hommes politiques etc.) ;

- 3) variation d'allongement généralisé : les variations de durée systématiques, utilisées dans la diction traditionnelle ancienne (sauf à des fins comiques n'est plus utilisée aujourd'hui) ;
- 4) variation textuelle contrôlée : les variations de durée afin d'exprimer le symbolisme sonore.

Léon souligne également, dans une étude antérieure à celle-ci (Léon 1993 : 252), la fonction phonostylistique de la durée vocalique, ses variations qui sont perçues comme des caractéristiques d'un individu, d'un groupe social ou d'une circonstance particulière. L'auteur constate que la durée vocalique phonologiquement distinctive a disparu de la phonologie française pour réapparaître comme marqueur phonostylistique d'insistance ou d'emphase, coloré de « snobisme », typique pour les locuteurs du 16<sup>e</sup> arrondissement. Il la considère aussi comme une marque nouvelle d'allongement en français moderne qui, accompagnée d'un patron mélodique plat, signale une indication sémantique d'inachèvement ou bien une marque sémiotique de distinction ou de « snobisme » (Léon 1993 : 252).

Vaissière (1977 : 347, 2010 : 49) parle de la fonction de joncture que le phénomène de l'allongement peut remplir en l'absence de pause physique.

Martin (1982) analyse la structure prosodique des phrases lues en examinant des contours mélodiques placés sur les voyelles accentuées. Les résultats de son étude montrent que c'est l'intensité et la durée qui jouent un rôle significatif dans la différenciation du contour final.

Astésano (2001 : 230), dans son étude sur les effets du context prosodique et des styles de parole aux phénomènes de durée en français dans le cadre de la syllabe essaie de décider si les règles de durée trouvent leur motivation dans la communication ou bien si elles ne sont seulement le résultat des contraintes imposées par les mécanismes de production. Son analyse empirique montre que l'effet des contraintes prosodiques sur les durées segmentales en français est trop régulier pour ne pas être motivé linguistiquement.

Blanche-Benveniste et Martin (2010 : 24) mentionne aussi quelques « nouvelles tendances » parmi lesquelles la tendance à allonger le [œ] final des mots, rassemblant aux *eah* d'hésitations (par ex. *et alors-eah, bonjour-eah*), et les aspirations après les allongements vocaliques en fin de mot (par ex. *oui hhh, j'ai vu-hhh*) qu'elle observe chez des professionnels des médias depuis les années 1970. « Cette syllabe parasitaire est parfois plus longue que celle de la dernière voyelle accentuée : oh le type-eah. » (Blanche-Benveniste et Martin 2010 : 24).

Le phénomène des pauses sonores en français a été, auparavant, étudié par Grosjean et Dechamps (1973) qui ont travaillé sur les variables temporelles du français spontané (les locuteurs ont réalisé les tâches de description d'un dessin humoristique et d'un interview radiophonique) telles que la vitesse d'articulation et d'élocution, les pauses sonores et non sonores, les répétitions et les faux départs. Ainsi, les auteurs distinguent deux types de pauses sonores : les pauses remplies (les hésitations vocales) qui attestent tous les procédés d'hésitations et les syllabes allongées qui représentent tous les prolongements anormaux des syllabes en fin de mot ou de mots monosyllabiques (Grosjean et Deschamps 1973 : 217), et étudient leurs occurrences. Ils découvrent que, en description, les syllabes allongées représentent 47 % du nombre total des pauses sonores et que 94,16 % d'elles se trouvent dans des mots grammaticaux monosyllabes (contre seulement 38,75 % en interview). Le nombre d'allongements inhabituels, voire anormaux, des mots lexicaux monosyllabiques et des dernières syllabes des mots polysyllabiques ne sont pas si fréquents. Dans une étude plus tardive, Grosjean constate (1980 : 50) que les allongements anormaux des syllabes en fin de mots et de mots monosyllabiques est une des spécificités des langues à syllabation ouverte, dont le français fait partie. Le phénomène des pauses et l'organisation temporelle du discours a été travaillé assez systématiquement par Guaitella (1988, 1996), mais aussi par d'autres chercheurs, comme Candea (2000), Galazzi et Guimbretière (200), Astésano (2001) ou Duez (2001).

### 2.9.3.3 Les degrés de la durée vocalique

Rappelons encore une fois qu'en tchèque, nous distinguons deux degrés de la durée vocalique. Comme nous l'avons déjà constaté, le système vocalique tchèque comprend cinq phonèmes vocaliques brèves et cinq phonèmes vocaliques longues (à chaque voyelle brève correspond une voyelle longue). D'après les études qui ont été effectuées sur ce sujet (Chlumský 1928, Hála 1941, Romportl 1973), la durée des voyelles longues est à peu près deux fois plus importante que celle de leurs variantes brèves. Même si la durée des voyelles change en fonction de débit de parole, des valeurs moyennes ont été mesurés par Chlumský (1928), Janota (cité par Palková 1994 : 179) et Borovičková (1986), et ceci dans des conditions expérimentales différentes. Le tableau suivant montre les valeurs moyennes de Chlumský qui sont basées sur des mesures de phonèmes dans des phrases, celles de Janota, prises dans les mots isolés, puis celles de Borovičková. En ce qui concerne ces dernières, nous savons seulement qu'elles étaient prises en parlant avec « un débit habituel ».

phonème vocalique	Chlumský	Janota	Borovičková
/ɪ/	80	100	toutes les voyelles brèves entre 40-160
/i:/	170	200	
/ɛ/	90	120	
/ɛ:/	190	210	
/a/	120	120	
/a:/	240	240	toutes les voyelles longues entre 80-320
/ɔ/	100	120	
/ɔ:/	200	200	
/ʊ/	90	100	
/u:/	180	-	

**Tableau 19 : Durée des voyelles tchèques (en ms); la durée du /u:/ n'est pas indiqué chez Janota**

Les mesures de Chlumský et Janota confirment donc le rapport 1:2 entre les voyelles brèves et longues. Néanmoins, les mesures de Borovičková (troisième colonne) démontrent que ce rapport n'est pas toujours respecté et les durées des voyelles varient beaucoup. Les mesures des phonèmes vocaliques de notre corpus,



que nous verrons au cours de la première étude de la partie expérimentale, ne confirment pas non plus ce rapport.

Même si, dans le tchèque littéraire, la durée des voyelles ne dépend ni de l'accentuation ni de la position des phonèmes vocaliques dans le mot, les recherches de Dohalská, Januška et al. (2004) montrent que, dans le tchèque substandard, les voyelles brèves en positions prépausales s'allongent de telle sorte que leurs longueur dépasse sensiblement la durée moyenne de voyelles longues (39 % de cas). Par contre, les voyelles longues, dans la même position, s'abrègent (5 % de cas). En comparant des valeurs mesurées dans toutes les positions possibles l'auteure constate que dans le tchèque substandard, la durée vocalique n'est quasiment pas respectée.

En ce qui concerne le français, déjà Grammont (1946 : 12) observait que la différence entre une voyelle brève et une voyelle longue est pertinente à l'oreille, et que la durée des voyelles longues est plus que deux fois plus importante que celle des voyelles brèves.

Le nombre de degrés de la durée vocalique en français varie selon les auteurs. Delattre (1939 : 146) parle des variations de durée des voyelles devant les consonnes simples et en distingue trois types, celle des voyelles inaccentuées (ne se trouvant ni dans la syllabe finale du groupe, ni dans la syllabe finale d'un mot majeur du groupe), désaccentuées (se trouvant en syllabe finale d'un mot majeur du groupe rythmique autre que le dernier) et accentuées (dans la syllabe finale du dernier mot du groupe) et exprime les proportions entre leurs durées à l'aide des chiffres 4, 6 et 9.

Vaissière (1997) distingue six degrés d'allongement (et d'abrègement) syllabique en français en fonction de la position de la syllabe dans le mot, le syntagme ou la phrase. L'auteure classe ces tendances d'après un ordre hiérarchique, du plus fort au plus faible (Vaissière 1997 : 57) ainsi:

- 1) l'allongement final en fin de groupe intonatif, marqué par une continuation majeure avant une pause non finale ;
- 2) l'allongement en fin de phrase ;
- 3) l'allongement en fin de syntagme ;
- 4) l'allongement en fin de mot ;

- 5) la durée de référence des syllabes médiales de mot et des syllabes finales non allongées ;
- 6) la durée raccourcie des mots grammaticaux<sup>29</sup>.

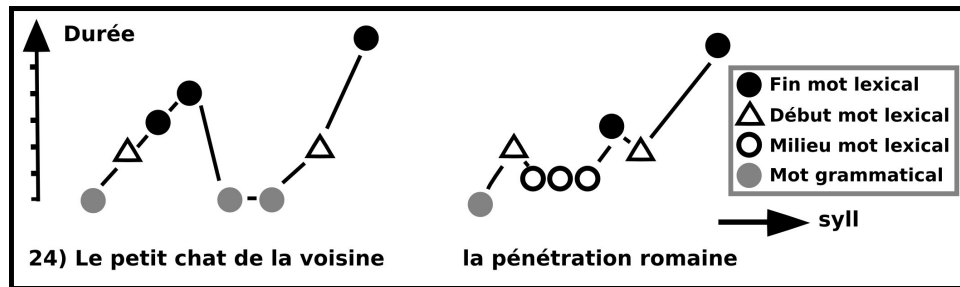


Figure 9 : Six niveaux de durée syllabique selon Vaissière (1997 : 68)

À l'instar de Duez (1985), Vaissière reconnaît d'autres tendances d'allongements qui perturbent la progression régulière des durées à l'intérieur de groupes rythmiques comme l'allongement de la consonne initiale des mots lexicaux et l'alternance des syllabes fortes et faibles.

Wioland (2005) distingue trois degrés de durée vocalique en syllabe finale en fonction des consonnes subséquentes et la composition de la structure syllabique. Ainsi, l'auteur diffère (2005 : 110-111) :

- 1<sup>er</sup> degré : en syllabe CV pour les voyelles orales et nasales et en syllabe CV(C) pour les voyelles orales suivies des consonnes sourdes /p t k f s ʃ/ et de la latérale /l/ ;
- 2<sup>ème</sup> degré : en syllabe CV(C) pour les voyelles orales suivies :
- des consonnes occlusives sonores /b d g/ ;
  - des nasales /m n/ ;
  - de semi-consonne /j/

<sup>29</sup> Nous en sommes tout à fait d'accord dans le cas où ces mots grammaticaux se trouvent en positions non-accentuées. Mais, comme le souligne Dohalská (2011 : 202), ils peuvent se retrouver sous l'accent d'insistance (soit affectif, soit intellectuel) et peuvent alors obtenir, eux aussi, un allongement important.

3<sup>ème</sup> degré : en syllabe CV(C) pour les voyelles orales suivie des consonnes allongeantes /R, v, z, ʒ, vR, vl/ et en syllabe CV(C) pour les voyelles nasales suivies de n'importe quelle consonne prononcée.

L'auteur constate (Wioland 2005) que ces variations de durée « *traduisent en réalité le degré de résistance de la consonne à la 'poussée' de la voyelle* ». L'énergie articulatoire varie selon la catégorie de consonnes et « *plus la voyelle est longue plus l'énergie restante pour l'articulation consonantique finale est moindre* » (Wioland 2005 : 113).

Ainsi, au premier degré se trouvent les consonnes sourdes, fortes par nature, qui empêchent la voyelle d'avoir une durée plus importante lorsqu'elle se trouve en syllabe finale, non suivie par une consonne prononcée ; le deuxième degré est réservé aux occlusives sonores, les nasales et le /j/, qui sont plus faibles par nature et résistent moins bien ; au troisième degré sont repoussées les constrictives sonores et /R/, qui sont ultra faibles par nature.

Léon (2007 : 150) constate qu'en français standard une syllabe accentuée est en moyenne deux fois plus longue qu'une syllabe inaccentuée et distingue, selon l'influence de l'accent, trois degrés de la durée vocalique, celui d'une voyelle (1) accentué (longue), (2) semi accentuée (semi longue) et (3) non accentuée (brève). Pour illustrer ces trois types d'allongements, l'auteur propose des exemples suivants (Léon 1954 : 19) :

- (1) *je pars* [ʒəpa:r] ;
- (2) *je pars avec vous* [ʒəpa'ravɛkvu] ;
- (3) *je m'en vais par le train* [ʒəmãvɛparlœtrɛ̃].

Néanmoins, en ce qui concerne l'enseignement de la durée vocalique en classe de FLE, nous ne pouvons qu'être d'accord avec Wioland (2005 : 114) qui propose de travailler seulement avec deux degrés des variations de durée si l'enseignant et les apprenants ne voient pas l'utilité de ce modèle pour des raisons de son non

pertinence apparente. Cette approche va de pair avec les résultats de recherche en psychologie de Fraise (1974) qui affirme que l'oreille humaine n'est capable de distinguer que deux à trois durées au maximum : « [...] *notre capacité d'identification de durées différentes est assez restreinte et ne nous permet pas, dans la gamme des durées perçues (de 10 à 180 cs), d'individualiser plus de deux à trois durées. Si les durées sont plus nombreuses, elles se confondent selon la dialectique des processus d'assimilation et de distinction (ou de contraste) [...]* » (Fraise 1974 : 110-111).

#### **2.9.3.4 La durée et l'accent**

Il est communément admis qu'en tchèque l'accent n'a pas d'influence sur la durée des voyelles (Horálek 1986 : 127). Néanmoins, comme nous verrons au cours des quelques pages suivantes, il existe des études qui ne sont pas conformes avec cette affirmation.

Chlumský (1928 : 85-91) constate que dans le discours calme, l'accent n'a pas d'influence sur la durée des voyelles, mais il a une certaine importance pour la durée des voyelles longues où sa présence aide à maintenir sa durée. Contrairement, l'absence de l'accent permet de raccourcir la longueur des voyelles, surtout celles se trouvant à la frontière du mot. Cependant, en ce qui concerne la première affirmation mentionnée de Chlumský par rapport à la durée des voyelles longues se trouvant sous l'accent, nous devons admettre que nos résultats ne l'ont pas confirmé.

Rigault et Arkwright (1972) s'intéressaient à la relation entre la durée vocalique et l'accent en tchèque dans des styles différents (narration, dialogue, poésie etc.) et constatent que, généralement, la correspondance entre la durée et la quantité phonologique est constante : « *Les voyelles brèves ont une durée moindre que les voyelles longues, et réciproquement.* » (Rigault et Arkwright 1972 : 1004). Pourtant, les auteurs montrent certains cas de mots où la durée pourrait être un des facteurs contribuant à la réalisation de l'accent. De même que Janota (1967 : 59) qui a observé qu'avec l'augmentation de la durée relative la perception de l'accent accroît. Dans son étude portant sur la perception de l'accent par des locuteurs tchécophones basée sur la combinaison synthétique des deux voyelles et deux

consonnes (CVCV), il a examiné l'influence des trois paramètres tels que l'augmentation/la diminution de son intensité, sa fréquence fondamentale et sa durée sur la seconde voyelle. Ses résultats montrent que l'augmentation de durée de la deuxième voyelle (ainsi que de l'intensité) induit une augmentation du nombre des syllabes évaluées comme « accentuées ». Concernant la fréquence fondamentale, les jugements des locuteurs tchécoslovaques ne sont pas uniformes. Dans le cadre de cette étude, l'auteur a examiné aussi l'effet des changements de durées des consonnes fricatives aux changements des durées des voyelles et montre que la diminution de la durée de la consonne a pour l'effet une légère augmentation du nombre des syllabes jugées comme accentuées et vice versa. Mais l'auteur constate aussi que dans les deux cas, cet effet est plus faible que l'influence des changements de durée de l'élément vocalique (Janota 1967 : 66).

Également Skaličková (1956 : 63) observe l'allongement des voyelles des syllabes finales se trouvant à la fin de phrases. De même que Rigault (1970) et Rigault et Arkwright (1972) qui constatent que : « [...] *une voyelle finale brève tend à avoir une durée supérieure à une voyelle initiale ou intérieure brève; il est de même pour les longues.* » (Rigault et Arkwright 1972 : 1005).

Contrairement à ces études, Lehiste (1970 : 36) compare les durées des noyaux vocaliques des 642 mots bisyllabiques et montre qu'il n'existe pas de dépendance entre l'accent et la durée en tchèque et souligne qu'en travaillant sur l'influence de l'accent sur la durée des voyelles des langues où l'accent n'a pas d'influence sur la durée des segments il faudrait très probablement séparer l'accent de mots et l'accent de phrase de l'accent d'intensité (emphatique) (Lehiste 1970 : 38).

En ce qui concerne l'influence possible de l'accent lexical tchèque aux voyelles se trouvant dans des syllabes initiales (alors accentuées), Dohalská (2006 : 244) dans son étude sur la durée des voyelles tchèques n'observe aucun allongement des celles-ci. Les résultats que présenterons dans le cadre de la première expérience de la partie expérimentale de cette thèse vont dans le même sens que ceux de l'auteure.

En français, la durée vocalique est d'après certaines règles phonotactiques conditionnée par l'accent (mais l'accent n'est pas conditionné par la présence d'une

voyelle longue). Celle-ci peut donc créer la proéminence à la fin d'un groupe rythmique. La durée et un corrélat le plus souvent présenté comme prédominant dans l'accentuation. Les études qui ont été faites sur ce sujet sont alors assez nombreuses.

Déjà Chlumský (1928 : 85-91) décrivait l'influence de l'accent sur la durée vocalique en français, en s'appuyant sur les mesures des voyelles des mots isolés (deux, trois et même plurisyllabiques) ainsi que de la parole spontanée de Rousselot dans son *Dictionnaire de la prononciation française* (1911) et *Précis de la prononciation française* (1913). Il affirme que non seulement l'impression auditive mais aussi les mesures prises confirment qu'en français, l'accent allonge la syllabe accentuée. L'auteur observe le même effet en anglais et en allemand, parmi les langues slaves en polonais, russe et bulgare, mais pas en serbe.

Delattre (1966a) compare l'effet de l'accent sur la durée des syllabe en français, en anglais, en allemand et en espagnol. Il montre que celui-ci varie considérablement d'une langue à l'autre. L'auteur trouve que les différences de durée entre syllabes accentuées et inaccentuées sont les plus importantes en anglais et le moins en espagnol. Il relève aussi que la corrélation entre les variations d'intensité vocalique et les variations de durée syllabique qui existe en anglais, en allemand et en espagnol n'existe pas en français où la voyelle d'une syllabe finale (accentuée) est en moyenne légèrement moins intense que celle d'une syllabe non-finale (inaccentuée). L'intensité ne s'est donc pas montrée comme un paramètre déterminant, du moins pour l'accent non emphatique. D'après l'auteur, dans les trois langues à la place de l'accent variable « *les syllabes inaccentuées sont en moyenne aussi longues (mais moins fortes) que les syllabes accentuées non-finales* » (Delattre 1966a : 183). Alors d'après Delattre, l'intensité et la F0 jouent un rôle moins important dans l'accent français (conformément à Léon et Léon (1980 : 105) qui constatent la même chose pour ce qui est du français du nord et du midi, mais contrairement à Rigault (1962) qui considère la F0 comme un facteur majeure). L'auteur arrive à la conclusion que c'est la durée qui est un facteur le plus influent pour marquer l'accent français et souligne aussi qu'il est perçu exclusivement par un excès de durée (Delattre 1966a : 190).

Fraise (1974 : 81), conformément à Delattre, souligne qu'en français « *on peut créer l'accent par une légère augmentation de la durée d'un élément* » et relève

que l'accent et la durée sont des faits indissociables et que c'est l'accentuation qui par la succession des syllabes brèves et longues entraîne des effets temporels : « *En prosodie, quand il y a un jeu de longues et de brèves, l'accent est toujours placé sur une longue. C'est une condition de la stabilité de la structure puisque l'accent intensif allonge la durée apparente du son et qu'un léger allongement de la durée joue le même rôle que l'accent.* » (Fraise 1974 : 83).

Fouché (1969b), également, est persuadé que c'est seulement la durée qui est susceptible de créer une prééminence accentuelle : « *Si pour des raisons syntactiques un mot perd en partie son accent, la voyelle perd en même temps une partie de sa longueur.* » (Fouché 1969b : XLII).

Zichová (1967) dans son étude sur la longueur relative des voyelles françaises examine les valeurs minima et maxima des voyelles accentuées et non accentuées dans les styles différents (la déclamation des vers, la lecture de la prose, la discussion sur les problèmes de théâtre contemporain et la discussion spontanée d'étudiants parisiens) et trouve que plus le style est soutenu, plus les différences entre les voyelles accentuées et non accentuées et aussi entre les voyelles longues et brèves sont grandes. « *Ce qui influence toujours la longueur des voyelles – longues et brèves – d'une façon particulière, c'est l'accent d'insistance – qui peut allonger dans n'importe quel style une voyelle normalement brève [...]* » (Zichová 1967 : 1065).

Dans une autre étude l'auteure aborde les problèmes relatifs à la réalisation de la durée des voyelles françaises dans la récitation artistique des vers de Paul Verlaine. Elle examine quelques voyelles des syllabes fermées et ouvertes en position accentuée et non accentuée, et elle trouve que « *les longueurs des voyelles dans les syllabes fermées accentuées peuvent atteindre de grandes valeurs (et non seulement devant les consonnes allongeantes)...* » (Zichová 1967 : 123). Ces allongements sont toujours accompagnés d'un ralentissement du mouvement ou bien sont liés à la réalisation d'un accent expressif, émotif. « *Les voyelles accentuées dans les syllabes fermées gardent parfois les mêmes valeurs que celles qui sont typiques pour les voyelles accentuées „brèves“ dans les syllabes ouvertes.* » (Zichová 1967 : 123) Les limites des voyelles inaccentuées se trouvant entre 60 et 125 ms, tandis que les minima et maxima des voyelles accentuées entre 130 et 290 ms.

Pour les besoins de l'analyse de l'accent français par synthèse, Fónagy (1980), également, essaie de manipuler la durée des logatomes et montre, qu'il existe des différences entre la durée des syllabes accentuées et non accentuées, et souligne que : « *le prolongement de la deuxième syllabe du logatome /sasa/ a eu moins d'influence sur la perception de l'accent qu'un prolongement correspondant de la première syllabe...* » (Fónagy 1980 : 128).

L'étude de Léon et Léon (1980) portant sur l'accent des français régionaux révèle que la durée ne fonctionne pas comme le paramètre de la perception accentuelle dans tous les parlers de la France. Ainsi, les auteurs observent que « *pour la France du nord, comme pour celle du midi, la durée est le paramètre presque toujours présent dans la manifestation accentuelle [...].* » (Léon et Léon 1980 : 103). Ils affirment que D'après les auteurs ces différences ne sont pas dues à une autre façon d'utilisation de ce paramètre mais de sa réalisation : « *Si dans le corpus de la France du nord, la durée de la syllabe accentuée est environ le double de la précédente, dans la France du midi ce rapport varie beaucoup en fonction du degré de standardisation de la prononciation. Il est pratiquement neutralisé (1/1) lorsque la prononciation se rapproche du schème dialectal.* » (Léon et Léon 1980: 103).

Gay (1978 : 225) a observé non seulement les effets de l'accent mais aussi de la vitesse d'élocution sur la durée des voyelles et des consonnes. Son étude montre qu'avec le débit plus élevé la durée des consonnes ne change presque pas, contrairement à la durée des phonèmes vocaliques, surtout ceux accentués, qui diminue de façon significative. D'après l'auteur, les différences entre la durée des voyelles formant le sommet syllabique en parole lente et rapide varie entre 20 et 35 ms (en fonction de la nature du segment vocalique). Palková a fait les mêmes observations et a également constaté (1994 : 178) que la durée des éléments vocaliques varie selon le rythme et de débit d'élocution.

Astésano (2001 : 54) considère la durée comme paramètre central dans la caractérisation de l'accentuation du français et essaie de résoudre si, en français, la durée syllabique est seulement une conséquence de la présence de l'accent ou bien si la durée est une des composantes possibles de l'accent. Et du fait que la proéminence accentuelle en français n'est pas accompagnée par une augmentation d'intensité, l'auteure vient à la conclusion que, en français, c'est seulement la durée qui se



charge de la prééminence accentuelle (conformément au Delattre 1966a, Fouché 1969b, Fraise 1974 cité ci-dessus). Elle constate aussi qu'il est difficile de dire, étant donné que, en français, l'accent de groupe coïncide avec les frontières prosodiques et que l'allongement devant la frontière prosodique est un fait universel, si « *l'allongement sous l'accent en français n'est pas simplement lié à la présence d'une frontière* » (Astésano 2001 : 54). Les variations de durée existent, d'après l'auteure, non seulement entre les syllabes accentuées et celles non accentuées, mais aussi entre les syllabes non accentuées elles-mêmes.

Pour ce rôle important que joue la durée dans la perception de l'accent français il est aussi souvent appelé « l'accent de durée ».

### **2.9.3.5 La durée et le timbre**

La durée d'une voyelle française a l'influence sur son timbre : ainsi les voyelles ouvertes sont plus ouvertes, lorsqu'elles sont longues que lorsqu'elles sont brèves et les voyelles fermées sont plus fermées lorsqu'elles sont longues que lorsqu'elles sont brèves (Chlumský 1938 : 33, Durand 1946 : 151, Grammont 1946 : 13, Hořínek 1971 : 85, Carton 1974 : 42).

Carton (1974 : 42), en prenant l'exemple de la voyelle française [o], montre l'échelle possible des timbres : *dort* (très ouverte puisque longue) → *doge* (légèrement moins ouverte car le [ʒ] moins allongeant que le [r]) → *dogue* (encore moins ouverte car une consonne non allongeante) → *dot* (tout à fait brève car moyennement ouvert) → *dos* (moyennement fermée, brève) → *dose* (très fermée parce que longue), etc.

Comme nous avons constaté précédemment, ce n'est pas uniquement la durée mais aussi l'accent qui participe aux différences duratives des phonèmes (non seulement vocaliques), alors il existe une variété des timbres assez large. Même si ces différences soient audibles, pour des raisons pratiques, l'enseignement du français langue étrangère travaille avec deux timbres de base (ouvert et fermé) et deux durées (longue et brève) : « *Si l'apprenant étranger apprend à distinguer de façon précise deux timbres et deux durées de base, il va automatiquement obtenir une échelle plus riche des timbres et des durées, puisque la physiologie des organes*

*articulatoires la provoquera naturellement toute seule.* » (Hořínek, 1971 : 86) (traduction KV).

Vu que le mode articulatoire des voyelles françaises est tendu, ce qui n'est pas le cas des phonèmes vocaliques du tchèque, qui est caractérisé plutôt par son mode relâché, et comme la tension articulatoire va de pair avec le timbre et la durée, il est difficile pour des apprenants tchèques de s'approprier, d'un point de vue qualitatif et aussi duratif, la prononciation du français.

Il existe encore, en français moderne, quelques oppositions de paires minimales réalisées par une différence de timbre vocalique qui est généralement accompagné aussi par une différence de durée (par ex. *saule/sol*, *haute/hotte*, etc.), mais ces variations distinctives quantitatives sont très rares en français parisien d'aujourd'hui, et, comme nous avons plusieurs fois constaté, elles existent seulement dans certains dialectes et variations du français.

### **2.9.3.6 La durée et le type de syllabe**

En tchèque, les voyelles longues peuvent apparaître dans les syllabes ouvertes de même que dans les syllabes fermées.

Par ex. :

En syllabe fermée : *nádhera*      ['na:dhɛra]      <la splendeur>

En syllabe ouverte : *návod*      ['na:vɔd]      <le mode d'emploi>

Néanmoins, d'après une étude de Janota-Jančák (1970, cité par Palková 1994 : 179-180), le type de syllabe joue un rôle dans l'évaluation de la perception de la durée des voyelles. Ainsi, pour qu'une voyelle longue soit perçue comme telle, il faut qu'elle soit émise pendant plus long temps en syllabe ouverte qu'en syllabe fermée. Les auteurs montrent aussi que la perception de la durée est affectée par d'autres variables que les facteurs acoustiques : par exemple s'il s'agit d'un mot usuel ou bien de la forme grammaticale courante. D'après Janota et Jančák, une voyelle longue se trouvant dans un mot inconnu au locuteur peut être perçue comme brève et inversement.

Comme nous venons de constater au cours du sous-chapitre précédent, les auteurs dont les recherches portaient sur le sujet de la durée vocalique en français se mettent d'accord pour que les voyelles longues soient celles accentuées. Il y en a, parmi eux, ceux qui ont traité cette question non seulement de point de vue d'opposition accentuée/nonaccentuée, mais aussi en prenant en considération le type de syllabe (Nyrop 1963 ; Delattre 1959, 1966b ; Carton 1974 ; Zichová 1967 ; Fouché 1969b ; Wioland 1991 ; Léon 2009 entre autres).

En ce qui concerne les variations de durées des voyelles accentuées suivant le type de syllabe en français, Wioland (1991 : 68) en distingue trois types: 1) la durée dite non marquée, 2) la durée marquée et 3) la durée très marquée :

Ad 1) Le premier degré de durée dit non marquée concerne :

- a. toutes les voyelles en syllabes ouvertes. Ces voyelles sont longues (en comparaison avec celles nonaccentuées) et ne varient plus de façon significative d'un contexte à l'autre. La durée est alors dite non marquée, car, en transcription, il suffit de noter la durée de la voyelle accentuée par l'accent ;

Par ex. :

*un taxi*            [ -- ˈksi ]

*dans la rue*        [ -- ˈry ]

*il est grand*       [ -- ˈgrã ]

- b. les voyelles en syllabe fermée, suivies par les consonnes sourdes [p], [t], [k] [f], [s], [ʃ] et par la latérale [l].

Par ex. :

*un lac*                [ - ˈla(k) ]

*en ville*              [ - ˈvi(l) ]

*dans la presse*      [ -- ˈpʁɛ(s) ]

Ad 2) Le deuxième degré de durée dit marquée, notée, en transcription, par un point placé après la voyelle accentuée, concerne les voyelles orales en syllabes fermée suivies des consonnes [b], [d], [g], [m], [n], [j].

Par ex. :

<i>une robe</i>	[-'ʀɔ.(b)]
<i>au travail</i>	[--'va.(j)]
<i>elle est brune</i>	[--'brʏ.(n)]

Ad 3) Le troisième degré de durée dit très marquée, notée, en transcription, par deux points placés après la voyelle accentuée, concerne les voyelles en syllabe fermée. Il s'agit soit :

- a. des voyelles orales suivies par les consonnes [ʀ], [v], [z], [ʒ] et [vr] ;

Par ex. :

<i>bonjour</i>	[-'ʒu:(ʀ)]
<i>à la cave</i>	[--'ka:(v)]
<i>sur la plage</i>	[--'pla:(ʒ)]

- b. des voyelles nasales.

Par ex. :

<i>une annonce</i>	[--'nɔ̃:(s)]
<i>en France</i>	[-'frɑ̃:(s)]
<i>cinq</i>	['sɛ̃:(k)]

Nous pouvons résumer ces règles de durée vocalique conditionnée par le type de syllabe et l'accent de façon suivante :

- a) En syllabe ouverte, toutes les voyelles accentuées sont brèves.  
b) En syllabe fermée, toutes les voyelles accentuées s'allongent devant [ʀ], [v], [z], [ʒ], [vr]. En plus, s'il s'agit de [ɑ], [o], [ø] ou d'une voyelle nasale (les

voyelles longues par nature), elle sont allongées sous l'accent devant n'importe quelle consonne qui ferme la syllabe.

c) Quelque soit la syllabe, toutes les voyelles nonaccentuées sont brèves.

Alors nous pouvons constater qu'en français, les voyelles longues apparaissent seulement dans les syllabes accentuées fermées. L'allongement des voyelles dans les syllabes ouvertes en français existe bien sûr, mais correspond souvent à la manifestation des faits suprasegmentaux.

### 2.9.3.7 La durée et la position de la syllabe

Chlumský (1928 : 104) dans son étude sur la durée des voyelles tchèques signale qu'en parole spontanée courante, dans des groupes rythmiques finals et prépausals non seulement la dernière voyelle est longue mais tout le dernier mot (ses voyelles ainsi ses consonnes) l'est souvent aussi. « *Par contre, dans le cas d'une prononciation saccadée, le dernier groupe rythmique ne peut pas s'étendre confortablement et laisser ses sons retentir commodément.* » (Chlumský 1928 : 104) (traduction KV). L'auteur fait un constat sur un phénomène que nous pouvons observer dans beaucoup de langues, concernant la relation entre la durée des phonèmes vocaliques et la longueur du mot ou de groupe rythmique : plus le nombre de syllabes augment, plus la durée des syllabes diminue (Chlumský 1928 : 105).

En tchèque, les voyelles longues peuvent apparaître dans n'importe quelle syllabe du mot, en syllabe fermée ou ouverte.

Par ex. :

En 1<sup>ème</sup> syllabe du mot quadrisyllabique :

*náladovost* [ˈna:ladoʋɔst] <l'inégalité de l'humeur>

En 2<sup>ème</sup> syllabe du mot quadrisyllabique :

*naléhavost* [ˈnalɛ:havɔst] <l'urgence>

En 3<sup>ème</sup> syllabe du mot quadrisyllabique :

*generálka* [ˈgɛnɛra:lka] <la répétition générale>

En 4<sup>ème</sup> syllabe du mot quadrisyllabique :

*dostatečný* ['dɔstatɛtʃni:] <suffisant>

Également, deux, trois (ou plus de) syllabes avec une voyelle longue peuvent se suivre (contrairement, par exemple, au slovaque, une langue de la même branche linguistique, où, d'après les règles rythmiques, deux voyelles longues ne peuvent pas se suivre dans le même mot (Romportl 1985 : 48)).

Par ex. :

2 voyelles longues côte à côte :

*opakování* ['ɔpakɔva:ɲi:] <la répétition>

3 voyelles longues côte à côte :

*nahrávání* ['nahra:va:ɲi:] <l'enregistrement>

4 voyelles longues côte à côte :

*získávání* ['zi:ska:va:ɲi:] <le recrutement>

Au cours du sous-chapitre portant sur la durée vocalique et l'accent (2.9.3.4), il a été constaté que celui-ci n'a pas d'influence sur la durée des voyelles tchèques. Comme, en tchèque, l'accent se trouve sur la première syllabe du mot, nous le rappelons encore une fois ici, en parlant de l'indépendance de la durée de la position de la syllabe dans le mot.

En français, Vaissière (1977 : 346-347) examine les facteurs ayant de l'influence sur la durée des phonèmes dans la phrase (en soulignant l'interférence complexe de tous) et les classe en fonction de leur importance de façon suivante :

- a. la durée intrinsèque des phonèmes ;
- b. la durée co-intrinsèque des phonèmes ;
- c. la place du phonème dans la syllabe et le nombre de phonèmes dans la syllabe ;

- d. la place de la syllabe dans le mot et le nombre de syllabes dans le mot ;
- e. la place du mot par rapport aux pauses de la phrases et le rythme avec lequel la phrase a été prononcée.

Pour clore ces esquisses portant sur les variations de la durée vocalique dans les deux langues en question, citons encore une fois Wioland (2005) qui propose une représentation graphique assez tentante du sujet dans une perspective pédagogique. L’auteur parle des positions sociales plus ou moins avantageuses dans le mot phonétique qu’occupent les voyelles et les consonnes. Concernant les voyelles, ces positions peuvent être telles que les trois ci-dessous (Wioland 2005 : 67) :

- A. position forte : position finale de « mot phonétique » ;
- B. position intermédiaire : position finale de mot lexical non final de « mot phonétique » ;
- C. position faible : position non finale de mot lexical.

Comme nous venons de constater, la visualisation graphique de l’importance de chaque syllabe dans le « mot phonétique » que propose l’auteur (2005 : 68) pour la classe de FLE s’avère être très intéressante et utile :

Par ex. :

« *Elle chante.* »

B A

« *Nous chantons.* »

B C A

« *Pourquoi pas ?* »

C B A

## Conclusion

Au cours de ce chapitre nous avons observé différents rôles et fonctions que joue la durée dans le système vocalique du tchèque et du français. Les études de plusieurs auteurs ainsi que leur façon d’approcher ce phénomène ont été présentées. Nous avons vu que certains parmi eux focalisent leur attention sur les propriétés inhérentes aux voyelles elles mêmes, d’autres se penchent sur l’effet des consonnes

subséquentes ou bien l'allongement vocalique en fonction de la position de la syllabe dans le mot est souligné. Beaucoup d'entre eux prennent en considération sa fonction expressive ou phonostylistique, le mettent en parallèle avec le phénomène des pauses remplies, d'autres l'approchent comme un des corrélats indispensables de l'accent final en français, etc. Les perspectives de description du comportement de la durée vocalique dans les deux langues en question est alors assez vaste.

Au moyen de ces études nous pouvons donc conclure qu'en tchèque, la durée vocalique est phonologiquement distinctive et est, donc, très liée à l'unité lexicale. Les voyelles longues peuvent apparaître dans n'importe quelle syllabe du mot, en syllabe fermée ou ouverte, deux, trois ou plus de syllabes avec une voyelle longue peuvent se suivre. De même, l'accent n'a pas d'influence sur la durée vocalique. En français la durée vocalique présente une fonction phonotactique, elle n'est pas fortement liée à l'unité lexicale. La durée vocalique est, d'après certaines règles phonotactiques, conditionnée par l'accent, elle peut avoir une fonction démarcative et créer la prééminence à la fin d'un groupe rythmique. Les voyelles longues apparaissent dans les syllabes accentuées fermées. L'allongement des voyelles dans les syllabes ouvertes en français correspond souvent à la manifestation de faits suprasegmentaux.

Soulignons encore une fois que ces différentes fonctions et variations que présente la durée vocalique dans les deux systèmes linguistiques des langues étudiées sont susceptibles de créer des interférences dans la production des apprenants en L2.



## 2.10 CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Dans la première partie de la présente thèse nous avons situé la durée vocalique au centre de notre étude, afin de pouvoir constater, comment ce phénomène se manifeste dans les deux langues en question. Premièrement, nous avons observé le phénomène de durée vocalique en tchèque et en français dans les optiques synchronique ainsi que diachronique, deuxièmement, la comparaison des systèmes linguistiques des deux langues en question nous a permis de mettre en avant de profondes différences entre les deux langues, et ceci aux niveaux phonémique et prosodique. Grâce à cette comparaison contrastive nous pouvons supposer de nombreuses interférences qui pourraient caractériser les productions des locuteurs tchécophones en français, ainsi que francophones en tchèque, et de se rendre compte des difficultés auxquelles ces apprenants sont confrontés lors de l'acquisition de ces deux langues comme étrangères.

Nous en avons retenu quelques unes au cours des chapitres précédents, mais soulignons ici uniquement les faits qui pourraient déterminer la perception et la production des deux groupes d'apprenants concernant le sujet étudié, provenant des habitudes de prononciation de leurs langues maternelles. Ils seront également soumis aux analyses dans les trois expériences appartenant à la partie expérimentale.

La première interférence à noter concerne la distinction des voyelles longues et brèves en tchèque, qui devrait poser un grand problème aux apprenants francophones souhaitant maîtriser correctement la prononciation de cette langue. Celle-ci ne faisant pas partie des habitudes articulatoires des locuteurs francophones, elle s'avère être très difficile à acquérir. Nous supposons alors que la prononciation de plusieurs voyelles longues dans des syllabes voisinantes, ou bien la prise en compte de l'alternance des voyelles longues et brèves, est presque une « mission impossible » pour les locuteurs francophones apprenant le tchèque et ceci même si la longueur des voyelles est signalée graphiquement.

Nous supposons également que, dans un discours avec un débit plus rapide, les locuteurs francophones ne seraient pas capables de percevoir s'il s'agit de la voyelle longue, dont la durée absolue, effectivement, n'est pas si longue. Néanmoins,

cette constatation ne fait pas partie de nos expérimentations. Il s'agit seulement d'un des prolongements de cette étude que nous envisageons d'effectuer.

Le deuxième phénomène à souligner présente le rapport entre la durée vocalique et l'accent : d'un côté la durée qui n'est pas nécessairement liée à l'accent, voire même indépendante de celui-ci (en tchèque en l'occurrence) et la durée qui existe seulement en position accentuée (en français en l'occurrence). Nous considérons ce fait comme un des plus grands enjeux méthodologique dans l'enseignement/apprentissage de ces deux langues comme étrangères, car cela conditionne, bien évidemment, le rythme de l'énonciation.

De nombreuses discussions avec des locuteurs francophones natifs (parlant ou pas tchèque) font aussi ressortir que les voyelles longues tchèques sont perçues comme étant accentuées. Ce constat est très probablement dû au rapport entre la durée et l'accent dans la langue maternelle des locuteurs francophones que nous avons mentionné précédemment. Nous supposons, de ce fait, que les locuteurs francophones auront du mal à réaliser les voyelles longues des syllabes finales des mots tchèques sans les accentuer, ainsi que placer correctement l'accent lexical des mots tchèques.

La troisième interférence à mettre en avant concerne le phénomène de l'assimilation de sonorité des consonnes finales tchèques qui fait partie des habitudes articulatoires des locuteurs tchécophones. Étant donné qu'en tchèque, l'accent tonique se trouve au début du mot, l'énergie articulatoire à la fin du mot ou d'un groupe rythmique est un peu affaiblie et ne peut pas faire résonner les consonnes sonores finales comme il faut (voir annexe B1: Test d'estimation auditive n°1 - 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mot observé). Nous supposons alors que ce non-respect du trait de sonorité aura une certaine influence sur la prononciation des consonnes finales françaises et, comme l'effet allongeant de certaines consonnes est attesté en français, aussi sur la réalisation de la durée des voyelles les précédant.

La quatrième remarque concerne les voyelles nasales françaises : le trait de nasalité ne faisant pas partie de la base articulatoire des locuteurs tchécophones, ils devraient avoir du mal à les articuler correctement. Comme nous avons vu au cours des chapitres précédents, celles-ci sont intrinsèquement plus longues que les voyelles orales. Nous pouvons supposer alors que les voyelles nasales dans la production des

locuteurs tchécophones seront réalisées, au moins en syllabes fermées, comme des voyelles orales longues suivies par des consonnes nasales.

Le cinquième, et dernier, fait que nous aimerions rappeler se rapporte à la relation entre la phonie et la graphie dans les deux langues. Les locuteurs tchécophones étant habitués à ce que la longueur des voyelles soit signalée par un signe diacritique (˘) placé au-dessus de celles-ci, pourraient le confondre, en apprenant le français, avec l'accent aigu, mais parfois aussi l'accent grave, qui ne signalent pas la durée de la voyelle, mais sa fermeture ou son ouverture. D'après notre expérience personnelle nous pouvons devancer aussi que souvent, la redondance de l'orthographe française (la succession de plusieurs voyelles se prononçant comme un seul son) est la cause de la prononciation incorrecte des caractéristiques duratives des voyelles françaises par les apprenants tchécophones (voir annexe B1 : Test d'estimation auditive n°1 – 1<sup>er</sup> mot observé). Également, comme nous l'avons constaté précédemment, nous supposons que les apprenants francophones du tchèque ne prennent pas en compte la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement.

Cette esquisse ayant pour base la confrontation des rôles de la durée vocalique à l'intérieur des systèmes linguistiques des deux langues en question, et les suppositions que nous en tirons et venons de citer concernant l'acquisition du tchèque et du français comme langues étrangères par les deux groupes d'apprenants respectifs, nous permettra de formuler les hypothèses énoncées dans la partie expérimentale suivante.

## 3 PARTIE EXPÉRIMENTALE

### 3.1 INTRODUCTION

Dans cette partie, nous présentons trois expériences que nous avons effectuées afin de démontrer que les contraintes phonético/phonologiques du tchèque et du français portant sur le phénomène de durée vocalique (que nous avons exposées au cours de partie précédente) influent fortement sur la production des apprenants de ces deux langues respectives en tant que langues étrangères. Comme notre étude est conçue dans une perspective comparative, la conception des tâches est basée sur une approche « croisée » et les corpus sont formés par des textes (voire des mots) tchèques ou français

**La première expérience** porte sur les voyelles tchèques, notamment sur la prise en compte de la durée vocalique, signalée graphiquement, par les apprenants francophones du tchèque. La deuxième et la troisième expérience concernent la langue française. Dans **la deuxième expérience**, l'influence des consonnes subséquentes sur la durée des voyelles françaises dans la production de locuteurs francophones natifs et d'apprenants tchécophones du français est soumise à l'analyse. L'objectif de **la troisième expérience** est d'étudier l'effet de l'accent final et initial ainsi que du type de syllabe, sur la durée des voyelles françaises, dans la production des locuteurs francophones natifs et des apprenants tchécophones du français.

Ces trois expérimentations sont précédées par **deux tests d'estimation auditive** qui portent sur (1) l'évaluation de la production des apprenants tchécophones en français et (2) celle des apprenants francophones en langue tchèque. En effet, ceux-ci dégagent d'importants phénomènes et sont donc la source des observations qui nous ont servi en même temps que la confrontation théorique des deux systèmes vocaliques que nous avons effectuée au cours de la partie théorique comme point de départ à la formulation de nos hypothèses expérimentales.

Pour finir cette brève introduction à la partie expérimentale de notre étude, nous tenons à mentionner que les trois expériences se font sur la base de parole lue qui, pouvant être mieux contrôlée que celle spontanée, nous a paru plus appropriée pour notre étude. La vérification des hypothèses expérimentales sur le corpus de la parole spontanée fait partie des futurs projets de l'auteure de cette thèse.

### **3.2 TEST D'ESTIMATION AUDITIVE N°1 : L'ÉVALUATION DE LA PRODUCTION DES APPRENANTS TCHECOPHONES EN FRANÇAIS**

Le premier test d'estimation auditive concernera l'évaluation de la production des apprenants tchécophones en français. Cette thèse ayant aussi des fins didactiques, nous avons sollicité des enseignants de FLE de participer à notre expérimentation. Ces derniers sont de trois types : trois enseignants d'origine française, vivant en République tchèque depuis des années (de 3 à 10 ans), donnant des cours du français langue étrangère aux tchécophones dans des établissements divers (école primaire, secondaire, lycée, université, secteur privé) ; trois enseignants universitaires d'origine tchèque, spécialistes en phonétique de la langue tchèque ainsi que française ; et 5 professeurs de FLE d'origine tchèque enseignant dans des établissements scolaires divers (primaires, secondaires, lycée), ayant donc une bonne connaissance du français, n'étant pas spécialistes en phonétique ni tchèque ni française, néanmoins avec des connaissances linguistiques acquises pendant leurs études universitaires.

Cette « diversité » nationale ainsi que professionnelle de nos auditeurs vise un certain objectif : nous aimerions voir les différences entre la perception et l'évaluation du phénomène de durée vocalique en français par des locuteurs natifs étant en même temps des enseignants de FLE et des enseignants tchécophones spécialistes et non-spécialistes en phonétique. Puisque nous supposons que les représentants de ces trois groupes auront des approches, des points de vue et des perceptions différentes :

- les enseignants tchécophones non-spécialistes en phonétique se concentreront aux erreurs du niveau segmental que les phrases lues de notre corpus contiennent. Vu la formation insuffisante des futurs enseignants en phonétique que nous avons constaté lors de la partie théorique, nous croyons que les phénomènes du niveau suprasegmental, notamment le rythme, l'accentuation et la durée vocalique vont être, au moins dans la majorité des cas, négligés ;

- par contre, nous pensons que les enseignants universitaires, spécialistes en phonétique, vont être assez sensibles à tous les phénomènes du plan phonétique et ils vont peut être même avoir tendance à surestimer certains d'entre eux ;
- c'est pourquoi nous avons ajouté le troisième groupe d'auditeurs évaluant la production des apprenants tchécoslovaques, celui des enseignants francophones du FLE. Grâce à cela nous allons voir ce qui est perçu par des locuteurs natifs comme fautif ou insuffisant, ou bien au contraire, nous allons peut-être voir que les phénomènes que nous considérons importants vont leur sembler négligeables, ou bien vont passer inaperçus aux oreilles francophones.

Nous avons fait exprès, afin de ne pas dévoiler l'objectif de l'étude à nos auditeurs, de ne pas mentionner les phénomènes que nous allons observer dans la consigne de l'exercice qui a été formulée généralement et leur a été donnée sous forme écrite.

**La consigne** était alors suivante :

*Écoutez 13 phrases lues en français. Vous disposez également de leurs transcriptions orthographiques.*

*D'après vous, sont-elles prononcées correctement sur le plan phonétique ? Vous êtes invité(e) à noter votre avis sur la fiche jointe :*

- *si la phrase est correcte, marquez-la d'une coche (✓) ;*
- *dans le cas inverse, notez ce qui ne vous semble pas correcte.*

*En cas de besoin, vous pouvez effectuer plusieurs écoutes.*

## **Le corpus**

Les phrases choisies des textes de l'expérience n°2 et 3, faisant partie de cette expérimentation sont :

- 1) *Voici une histoire brève.*
- 2) *Elle se met à chanter fort.*
- 3) *Sa mère et sa grand-mère l'aimaient beaucoup.*

- 4) *Ce chapeau de couleur rouge va très bien à la petite.*
- 5) *L'après-midi, tout le monde se baigne dans le gave.*
- 6) *La deuxième femme est chanteuse.*
- 7) *Elle a peur des vagues.*
- 8) *Il était une fois dans un village une petite fille qui était très jolie.*
- 9) *Le Petit Chaperon Rouge part aussitôt pour aller chez sa grand-mère qui habite dans un autre village.*
- 10) *Le Loup a très envie de la manger, mais il n'ose pas, parce que les bûcherons coupent des arbres à côté.*

Concernant les conditions du test, dans le cas des enseignants tchécophones non-phonéticiens, il s'agissait de l'écoute collective des phrases enregistrées, dans une salle tranquille pendant laquelle chacun d'entre eux a noté ses remarques sur la fiche jointe. Dans le cas des deux autres groupes des auditeurs, les phrases et la consigne leur ont été envoyées via e-mail avec la recommandation (voire une demande) d'effectuer le test dans des conditions très calmes. Ils ont écrit leurs commentaires directement sur la fiche, comme dans le cas du premier groupe d'auditeurs. Toutes les réponses et remarques des trois groupes d'auditeurs ont été évaluées et comparées par l'auteure de cette thèse.

Au cours de la partie théorique, nous avons présenté les systèmes phonétiques des deux langues qui manifestent un certain nombre de ressemblances, ainsi que des différences. Grâce à celles-ci en plus de l'expérience de l'auteure de la thèse présente avec l'enseignement du FLE et du TLE, nous avons pu déjà prévoir certaines difficultés auxquelles les deux groupes de locuteurs, en apprenant ces deux langues comme étrangères, devraient faire face. Néanmoins, grâce aux nombreuses discussions lors de diverses formations et autres colloques, ainsi que de multiples rencontres personnelles de l'auteure de cette thèse avec des enseignants tchécophones et francophones du FLE, nous savons que certains phénomènes (dont le rythme, l'accentuation et la durée vocalique font partie) sont assez négligés pendant les cours de FLE, étant considérés soit comme marginaux, soit leur existence étant ignorée de la part des enseignants, les apprenants ne savent même pas qu'ils devraient y faire attention.



Même si nos auditeurs nous ont indiqué toutes les erreurs que les apprenants ont commises, nous allons nous focaliser et présenter seulement celles qui pourraient potentiellement avoir un impact sur la durée vocalique. Quelques exemples de ces réalisations erronées sont présentés dans l'annexe de ce travail (annexe B1 : Test d'estimation auditive n°1 : 1<sup>er</sup> à 4<sup>ème</sup> mot observé).

Les phrases du corpus présentent les difficultés ou bien les mauvaises réalisations de :

- l'accentuation : la réalisation de l'accent final et initial
- l'allongement final : lié à l'accent final et la réalisation des voyelles suivies par les consonnes allongeantes
- la désonorisation des consonnes finales : en lien avec le raccourcissement des voyelles longues, et due, dans la majorité de cas, à la mauvaise accentuation « à la tchèque ».

## **Résultats et leur interprétation**

Comme nous l'avons supposé précédemment, les commentaires des enseignants tchécophones non-spécialistes en phonétique sur les phrases de notre corpus concernent surtout le niveau segmental du français. Les auditeurs se concentrent principalement aux réalisations fautives des segments vocaliques du point de vue de l'articulation et du timbre des celles-ci, mais pas en ce qui concerne leur durée. Nous trouvons aussi quelques remarques sur le dévoisement des consonnes finales, dont trois commentaires qui se rapportent à la brève durée des voyelles, qui devraient être longues, grâce à la présence d'une consonne allongeante subséquente, mais qui sont brèves justement à cause de ce dévoisement, causé très probablement par l'accentuation incorrecte « à la tchèque », voire sur la syllabe initiale. Mais c'est seulement un enseignant sur les cinq qui semble avoir des connaissances sur le niveau suprasegmental du phonétisme français ou, au moins, qui est capable de reconnaître certains de ses phénomènes, d'appliquer les connaissances théoriques en pratique, et qui a fait trois commentaires sur la mauvaise accentuation et répartition de la phrase en groupes rythmiques par les apprenants tchécophones. À part des faits auxquels nous avons porté notre attention, la majorité des enseignants tchécophones

du FLE ont bien indiqué les liaisons et les enchaînements manquants ou fautifs. Néanmoins, nous avons trouvé quelques commentaires qui illustrent qu'ils sont conscients et perçoivent qu'il y a « quelque chose de bizarre » dans ces phrases, mais ils n'étaient pas capables de dénommer, même de façon tout à fait simple, car nous ne leur avons pas demandé d'utiliser la terminologie phonétique, ni l'API, de quoi il s'agissait. Les commentaires du type « ça ne sonne pas français, mais je n'entends pas l'erreur », « il n'y a pas d'erreur, mais ce n'est pas du français correct », ou bien encore « la phrase sonne bizarrement, mais qu'est-ce qui ne va pas ? » démontrent qu'ils sont conscients que quelque chose se passe dans ces phrases, mais ils ne sont souvent pas capables de l'identifier, et encore moins de dénommer ces phénomènes. Alors, si nous réfléchissons dans le contexte de l'enseignement du FLE, nous supposerions que ces enseignants ne seraient pas capables de corriger leurs apprenants, nous ne parlons pas de trouver une bonne méthode de correction phonétique afin d'améliorer leur prononciation.

Les commentaires des enseignants universitaires tchécoslovaques, spécialistes en phonétique, reflètent, comme nous l'avons prévu, tous les phénomènes possibles qui touchent le niveau segmental ainsi que suprasegmental. Alors non seulement ils ont mentionné tous les faits observés qui se rapportent à la durée des voyelles françaises que nous avons énuméré ci-dessus, mais il y en avait d'autres, notamment les réductions vocaliques, les voyelles mi-longues, les allongements excessifs des segments vocaliques, les hésitations sonores, l'intonation et l'accentuation fréquente à la tchèque, les coups de glotte etc. Ces remarques vont alors dans le sens de nos suppositions préalables formulées.

Les commentaires des enseignants francophones de FLE se trouvent à mi-chemin entre les deux groupes des auditeurs précédents. Le plus souvent, le rythme, le mauvais placement de l'accent, la suraccentuation et le dévoisement de la consonne finale sont indiqués. Par contre, nous trouvons très peu de remarques explicites (deux au total) qui concerneraient la durée des segments vocaliques. Néanmoins, vu qu'elle ne joue pas de rôle phonologique en français, que les commentaires mentionnés de nos auditeurs natifs sont très liés avec la durée

vocalique, et qu'eux-mêmes n'ont aucune formation en linguistique, nous pensons que nous pouvons les comprendre aussi dans ce sens-là.

## **Conclusion**

Les résultats du test d'estimation auditive auquel nous avons soumis trois groupes d'auditeurs ont révélé quelques différences dans l'évaluation et la perception de la durée vocalique ainsi que les phénomènes qui y sont liés. Les représentants du groupe des enseignants tchécoslovaques de FLE ont observé et mentionné les faits concernant surtout le niveau segmental du français, les suprasegmentaux restent assez négligés dans leurs commentaires. Cependant, nous savons que nos auditeurs sont formés « à l'ancienne », c'est à dire qu'ils ont fait leurs études à l'époque où la phonétique ne faisait pas partie de la formation des enseignants et si c'était le cas, c'est le niveau segmental qui primerait. D'après l'expérience personnelle de l'auteure de cette thèse (d'abord en tant qu'étudiante, plus tard en tant qu'enseignante) avec l'enseignement contemporain de la phonétique (pendant la formation des futurs enseignants), nous supposons qu'ils sont beaucoup mieux formés en phonétique du français langue étrangère, et cela en ce qui concerne les phénomènes segmentaux ainsi que suprasegmentaux.

Les commentaires très détaillés ont été faits par les enseignants universitaires, spécialistes en phonétique, car ceux-ci voient la problématique dans toutes ses finesses et toute sa largeur.

Les remarques des locuteurs natifs, étant en même temps les enseignants de FLE, vont dans le sens des observations de Pagel, Madeleni et Wioland (2012) que nous citerons au cours de la partie consacrée à la didactique du FLE portant sur l'importance non-évidente de la dernière syllabe prononcée et son allongement à peine perceptible à l'oreille, inconscient pour les natifs, car il fait partie de leur langue maternelle. Il est incontestable qu'il ne faut pas être phonéticien pour pouvoir percevoir des « erreurs », voire des réalisations étrangères dans notre langue maternelle, néanmoins, il serait souhaitable que chaque enseignant de sa langue maternelle aux locuteurs non-natifs connaisse non-seulement les bases phonético/phonologiques de celle-ci, mais aussi de celle de ses apprenants, afin de prévoir non seulement des difficultés auxquelles il va falloir faire face, ainsi que les

interférences possibles, mais aussi les points communs des deux langues (le transfert positif) qui pourraient leur faciliter l'apprentissage de la langue cible.

### **3.3 TEST D'ESTIMATION AUDITIVE N°2 : L'ÉVALUATION DE LA PRODUCTION DES APPRENANTS FRANCOPHONES EN TCHÈQUE**

Le deuxième test d'estimation auditive portera sur l'évaluation de la production des apprenants francophones en langue tchèque. Presque toutes les modalités du premier test que nous venons de présenter sont valables aussi dans le cas de cette deuxième expérience. Nous allons seulement diminuer le nombre de groupes d'auditeurs : comme nous ne connaissons aucun enseignant du TLE d'origine française (ce qui est aussi un fait très rare, car en République tchèque ce sont surtout les tchécophones natifs qui enseignent le TLE), nous allons garder seulement les deux groupes étant formés par les locuteurs tchécophones : les enseignants tchécophones du FLE, non spécialistes en phonétique, et les universitaires, enseignants de phonétique tchèque et française. Les autres modalités, comme les conditions du test et son mode, demeurent inchangées.

#### **La consigne**

La consigne, elle aussi, est restée presque la même, le seul changement qui a du être fait, bien évidemment, est celui du corpus qui, dans ce test-là, est composé de onze phrases en langue tchèque choisies du texte faisant partie de l'expérience n°1, lues par des apprenants francophones.

#### **Le corpus**

Les phrases choisies du texte de l'expérience n°1, faisant partie du deuxième test d'estimation auditive sont :

- 1) *To mohli dělat doma u pásu.*
- 2) *Ztratili tedy své poslání.*
- 3) *Souboj s nimi probíhal v jednom velkém víru.*
- 4) *Podnikají se na ně bojové výpravy.*

- 5) *Doma pracují u pásů.*
- 6) *Utíkali, až jim šátky ve větru vály.*
- 7) *Hezky se s nimi vypráví.*
- 8) *Velmi napínává.*
- 9) *Splnili totiž své poslání.*
- 10) *Jde o příchod nových virů.*

## **Résultats et leur interprétation**

L'objectif de ce deuxième test d'estimation auditive est de voir, comment la réalisation des voyelles brèves et longues dans la production des apprenants francophones est perçue par les locuteurs tchécophones natifs. Nous avons constaté qu'en langue tchèque la durée vocalique est phonologiquement distinctive et n'est pas fortement liée à d'autres phénomènes comme l'accentuation ou bien le type syllabique comme en français. C'est pourquoi les auditeurs ont eu beaucoup plus de facilité à évaluer ces phrases qui dégagent elles aussi, comme dans le cas de celles faisant partie du test d'estimation auditive précédent, des difficultés au niveau de durée vocalique, ainsi que l'accent qui est très lié avec celle-ci dans la langue maternelle des locuteurs francophones. Nous présentons quelques exemples de ces réalisations erronées dans l'annexe de ce travail (B2 : Test d'estimation auditive n°2 : 1<sup>er</sup> à 4<sup>ème</sup> mot observé).

Vu que les représentants des deux groupes d'auditeurs sont d'origine tchèque, et pour des raisons citées précédemment concernant le caractère phonologique de distinction des voyelles brèves et longues, nous présumons que leurs commentaires ne vont pas diverger de façon considérable.

Mentionnons tout d'abord les remarques des enseignants tchèques, non-spécialistes en phonétique, qui, même en ayant une formation linguistique en français, ne sont pas professeurs de leur langue maternelle, pourraient être alors considérés comme des locuteurs natifs habituels. Étant donné que les phrases du corpus comportent les mots où la durée des voyelles n'est pas, dans la majorité des cas, respectée, ils indiquent à l'unanimité soit la durée trop longue des voyelles brèves, soit la durée trop brève des voyelles qui devraient être longues. Dans

beaucoup de cas aussi la mauvaise accentuation « à la française », alors sur les dernières syllabes est indiquée. De même, dans un cas, l'accent sur la syllabe antépénultième a été constaté et ceci comme la substitution de la durée de la voyelle.

Comme nous l'avons supposé, les commentaires des enseignants universitaires, spécialistes en phonétique tchèque et française ne varient pas considérablement par rapport à ceux mentionnés par leurs compatriotes non-spécialistes. Leurs remarques portent sur les mêmes phénomènes que nous venons de présenter pour le premier groupe d'auditeurs. Néanmoins, vu que la phonétique est leur spécialité, leurs observations sont encore plus précises : ils révèlent aussi les voyelles mi-longues dans la réalisation des francophones en tchèque, les allongements excessifs ou bien hyper-correctes des voyelles longues, l'accentuation des syllabes finales qui est accompagnée par un allongement des celles-ci et qui, dans la majorité des cas, n'empêchent pas la compréhension mais « dérangent » d'un point de vue rythmique et mélodique l'oreille d'un locuteur natif (phonéticien en l'occurrence).

## **Conclusion**

Les résultats de ce deuxième test d'estimation auditive auquel nous avons soumis deux groupes d'auditeurs tchécophones nous permet de constater que la durée vocalique en tchèque est un phénomène qui, en étant réalisé de façon non pertinente, est tout de suite enregistré comme étranger par les oreilles des locuteurs natifs. Même si les observations des enseignants universitaires, spécialiste en phonétique, ont été plus détaillées que celles des non-spécialistes, les deux groupes d'auditeurs natifs ont révélé des écarts importants entre la réalisation correcte et celle des apprenants francophones de tchèque qui, en fonction du contexte, pourraient empêcher la compréhension entre les locuteurs. Aussi, chez certains locuteurs, le rapport entre l'accent final et l'allongement de la voyelle frappée par cet accent à été constaté.

### **3.4 EXPERIENCE N°1 : LES DIFFERENCES DE REALISATION DES DUREES DES VOYELLES TCHEQUES DANS LA PRODUCTION DES LOCUTEURS FRANCOPHONES ET DES TCHECOPHONES NATIFS**

La première expérience de notre étude va concerner la durée des voyelles tchèques. Dans un premier temps, elle va porter sur la vérification de certains résultats des travaux qui ont été cités au cours de la partie théorique, dans un deuxième temps, sur les différences de la réalisation des durées des voyelles tchèques dans la production des locuteurs francophones et des tchécophones natifs.

#### **3.4.1 Objectifs et hypothèses**

Premièrement, nous comparerons les résultats de nos propres analyses avec celles de Chlumský (1928), Janota (1964) et Borovičková-Maláč (1967) portant sur la durée de voyelles tchèques dans la production des locuteurs natifs. Nous soumettrons à l'analyse les affirmations concernant la double longueur des voyelles longues par rapport aux voyelles brèves (Hála 1963, Skaličková 1967, Palková 1994), et la (non)influence de l'accent sur la durée vocalique en tchèque (Chlumský 1928, Lehiste 1970, Dohalská 2006), ainsi que de la position de la syllabe dans laquelle la voyelle se trouve, qui sont, comme nous avons déjà constaté, communément admises depuis longtemps.

Deuxièmement, nous allons découvrir comment les locuteurs francophones réalisent les voyelles tchèques du point de vue de leurs durées, voire observer, s'ils respectent les durées indiquées graphiquement en parole lue, et dans le cas échéant, si celles-ci sont réalisées correctement, voire, de la même façon que dans la production des locuteurs tchécophones. La comparaison des deux langues que nous avons effectuée dans la partie théorique nous permet de formuler les hypothèses suivantes :



Les locuteurs francophones

- 1) ne respectent pas la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement
- 2) ne réalisent pas les voyelles longues des syllabes finales des mots sans les accentuer
- 3) ne réalisent pas l'accent lexical des mots tchèques
- 4) ne prennent pas en compte la durée des voyelles longues se trouvant côte à côte
- 5) réalisent correctement les voyelles brèves tchèques
- 6) le plus grand nombre de mots réalisés correctement seront ceux formés des voyelles brèves, ou bien avec une voyelle finale longue

### **3.4.2 Présentation du corpus**

La constitution du corpus de la première expérience a été un des points les plus importants de cette étude. Le but de cette expérience étant la comparaison de la réalisation des durées vocaliques par des apprenants francophones et des tchécophones natifs, autrement dit, d'observer si les locuteurs francophones respectent la durée indiquée graphiquement en parole lue, il nous fallait un texte qui conviendrait à nos objectifs et besoins. La spécificité du sujet et les nombreuses exigences que nous avons eues à ce texte (qui seront présentées plus tard dans cette expérience) ont finalement abouti à la création d'un texte par l'auteur de la thèse présente elle-même. Comme nous allons voir, ce n'est pas le texte entier qui nous intéresse, ce sont seulement les mots qui ont été soigneusement choisis et qui, en formes de « paires minimales », contiennent en eux-mêmes certains phénomènes voulus. Les phrases du texte servent alors à « cacher » l'objectif de l'étude à nos locuteurs (autrement dit de les distraire de cet objectif) et aussi pour assurer le même contexte prosodique aux mots faisant l'objet de notre étude, car ceux-ci se trouvent toujours à la fin de ces phrases. Pour dresser la liste de ces mots, nous nous sommes partiellement inspirés de celles proposées par Palková (1977 : 18).

Notre texte comporte alors trois types de mots :

1) **Les mots de deux syllabes** qui prennent un autre sens en changeant la durée de leurs phonèmes vocaliques :

<i>virû</i>	[vɪru:]	m. inan. gén. pl. <virus>
<i>viru</i>	[vɪrɔ]	m. inan. gén. sg. <virus>
<i>víru</i>	[vi:rɔ]	m. inan. loc. sg. <tourbillon>
<i>vírû</i>	[vi:ru:]	m. inan. gén. pl. <vortex>
<i>pásû</i>	[pa:su:]	m. inan. gén. pl. <chaîne>
<i>pasu</i>	[pasɔ]	m. inan. gén. sg. <taille>
<i>pasû</i>	[pasu:]	m. inan. gén. pl. <passeport>
<i>pásu</i>	[pa:sɔ]	m. inan. gén. sg. <chaîne>
<i>valy</i>	[valɪ]	m. inan. ins. pl. <rempart>
<i>valí</i>	[vali:]	3 p. pl. ind. prés. <menacer>
<i>vály</i>	[va:lɪ]	3 p. pl. ind. pas. <flotter>
<i>válí</i>	[va:li:]	3 p. pl. ind. prés. <traîner>
<i>dómu</i>	[dɔ:mɔ]	m. inan. lok. sg. <dôme>
<i>domu</i>	[dɔmɔ]	m. inan. gén. sg. <maison>
<i>dómû</i>	[dɔ:mu:]	m. inan. gén. pl. <dôme>
<i>domû</i>	[dɔmu:]	m. inan. gén. sg. <maison>
<i>myli</i>	[mɪlɪ]	3 p. pl. ind. pass. <laver>
<i>míli</i>	[mi:lɪ]	f. acc. sg. <mile>
<i>mílí</i>	[mi:li:]	f. acc. pl. <mile>
<i>milí</i>	[mɪli:]	3 p. pl. m. <agréable>

2) **Les mots de trois syllabes** dont le sens change rien qu'en changeant la durée de leurs phonèmes vocaliques :

<i>vítaní</i>	[vi:tɒni:]	3 p. pl. ind. prés. pas. <accueilli>
<i>vítáni</i>	[vi:ta:nɪ]	3 p. pl. ind. prés. pas. <accueilli>

<i>vítání</i>	[vi:ta:ɲi:]	n. gén. sg. <accueil>
<i>poslání</i>	[pɔslaɲi:]	3 p. pl. ind. prés. <envoyé>
<i>poslání</i>	[pɔsla:ɲi:]	n. acc. sg. <mission>
<i>posláni</i>	[pɔsla:ɲɪ]	3 p. pl. ind. pass. pas. <envoyé>
<i>nadání</i>	[nada:ɲ i:]	n. acc. sg. <talent>
<i>nadání</i>	[nada:ɲɪ]	3 p. pl. ind. prés. pas. <talentueux>
<i>nadaní</i>	[nadaɲi:]	3 p. pl. ind. prés. <talentueux>
<i>zadání</i>	[zadaɲi:]	3 p. pl. ind. prés. <prendre>
<i>zadání</i>	[zada:ɲɪ]	3 p. pl. ind. prés. <prendre>
<i>zadání</i>	[zada:ɲi:]	n. acc. sg. <consigne>
<i>výpravy</i>	[vi:pravɪ]	f. nom. sg. <expédition>
<i>vypraví</i>	[vɪpraví:]	3 p. pl. ind. fut. <envoyer>
<i>vypráví</i>	[vɪpra:vi:]	3 p. sg. ind. prés. <se raconter>
<i>zpívání</i>	[zpi:va:ɲi:]	n. loc. sg. <chant>

**3) Les mots de quatre syllabes** dans lesquels les voyelles longues occupent à chaque fois la place du noyau vocalique d'une syllabe différente (deux à quatre voyelles brèves ou longues se suivent) :

<i>výstavami</i>	[vi:stavami]	f. ins. pl. <exposition>
<i>náladovost</i>	[na:ladɔvɔst]	f. nom. sg. <saute d'humeur>
<i>povídáčka</i>	[pɔvi:daʦka]	f. nom. sg. <historiette>
<i>zakázali</i>	[zaka:zalɪ]	3 p. pl. ind. pass. <interdire>
<i>rozumíme</i>	[rozɔmi:mɛ]	1 p. pl. ind. prés. <comprendre>
<i>prokurátor</i>	[prɔkɔra:tɔr]	m. an. nom. sg. <procureur>
<i>dostatečný</i>	[dɔstatɛʦɲi:]	1 p. sg. m. <suffisant>
<i>lenošení</i>	[lɛnɔʃɛɲi:]	n. nom. sg. <paresse>
<i>napínavá</i>	[napi:nava:]	3 p. sg. f. <excitant>

<i>rozlámané</i>	[rɔzla:manɛ:]	3 p. pl. f. <cassé>
<i>opékáni</i>	[ɔpɛ:ka:jɪ]	3 p. pl. ind. pass. pas. <rôtir>
<i>neznámými</i>	[nɛzna:mi:mɪ]	3 p. pl. m. <inconnu>
<i>postávání</i>	[pɔsta:va:jɪ:]	n. nom. sg. <piétinement>
<i>nahrávání</i>	[naɦra:va:jɪ:]	n. acc. sg. <enregistrement>
<i>cítícími</i>	[tsi:ci:tsi:mɪ]	3 p. pl. ind. prés. pas. <sentir>
<i>sílícími</i>	[si:li:tsi:mɪ]	3 p. pl. ind. prés. <être de plus en plus fort>
<i>získávání</i>	[zi:ska:va:jɪ:]	n. nom. sg. <obtention>
<i>díkůvzdání</i>	[ɟi:ku:vzda:jɪ:]	n. gén. sg. <Action de grâce>
<i>neškodní</i>	[nɛʃkɔdɲi:]	3 p. pl. m. <inoffensif>

Comme nous venons de le mentionner, afin de ne pas dévoiler les objectifs de l'étude à nos sujets en les laissant lire les suites de groupes de mots, ils ont été insérés dans les phrases formant une histoire. En plus, pour que chaque mot se trouve dans le même contexte prosodique, ils ont été placés à la fin de ces phrases. Il s'agit alors d'une histoire, un texte narratif, de 56 phrases dont les fins occupent nos mots choisis. Voici l'histoire formant le corpus de notre première expérience, ainsi que sa traduction française :

### ***Invaze virů!***

*Domácím mediálním světem se šíří nová povídačka. Velmi napínavá. Jde o příchod nových virů. Nejsou u nás zrovna vítáni. Neví se ani, kým jsou poslaní. Nemají žádné zvláštní nadání. Nejhorší je však jejich náladovost. Proto většinou nejsou zadaní. Doma pracují u pásů. Někteří ale i za obrannými valy. Ti nejšikovnější pomáhají ve slavném dómu. Nosí krátké kalhoty a kabátek do pasu. Ale ti už jsou dávno zadáni. Vstup do našeho města jim zakázali. Hon na ně podnítil pan prokurátor. Přišli totiž do jeho domu. Nic nezničili, jen se všichni myli. Jenže on je teď nosičem neznámého viru. Jinde ve vesmíru nejsou tvory neznámými. Podnikají se na ně bojové výpravy. Nejsou totiž nikde vítáni. Neboť jsou k boji velmi nadáni. Souboj s nimi probíhal v jednom velkém víru. Protivník nevěděl, jaká přesila se na něj valí. Naši vojáci za nimi běželi celou míli. Utíkali, až jim šátky ve větru vály.*

*Všechny jejich zbraně byly nakonec rozlámané. A zajatí válečníci na ohni opékání. Výprask dostali dostatečný. Kontaktovali své velitele, ať jim nová vojska vypraví. Nejhorší pro ně bylo čekání a lenošení. A taky neustálé postávání. Před příchodem do země dostali zvláštní zadání. A také razítka do pasů. A teď se tady jen tak válí. To mohli dělat doma u pásu. K tomu nepotřebují být k boji nadaní. A ujít každý den tolik milí. Ztratili tedy své poslání. A tak se rozhodli, že už budou pořád milí. I když sem kvůli tomu nebyli posláni. Jedni obsadili pilíře nedalekého mostu jako strážce vírů. Druzí jako hlídači chodeb a dómů. Někteří vynikají také ve zpívání. Proto s nimi naše televize sjednala nahrávání. Jiní zase začali s originálními výstavami. Těžké je jejich zpětné získávání. Nadále totiž chtějí žít s lidmi humanitně cítícími. Ne neustále bojovat s nepokoji sílícími. Dva z nich se přece jen rozhodli vrátit domů. Jejich návrat se však obešel bez slavnostního vítání. Ostatní u nás zůstanou až do díkůvzdání. Dobře si s nimi rozumíme. Hezky se s nimi vypráví. Dnes už jsou zcela neškodní.*

### ***Invasion de virus !***

*Une nouvelle historiette se répand dans le monde des médias. Très excitante. Il s'agit de l'arrivée de nouveaux virus. Ils n'y sont pas vraiment les bienvenus. Nous ne savons même pas par qui ils ont été expédiés. Ils n'ont pas de talents particuliers. Le pire, c'est leur mauvaise humeur. C'est pourquoi la plupart d'entre eux sont célibataires. Chez eux, ils travaillent à la chaîne. Certains aussi derrière les remparts. Les plus habiles aident dans le célèbre dôme. Ils portent un pantalon court et une veste taillée. Mais ceux-ci sont en couple il y a déjà longtemps. L'entrée dans notre ville leur a été interdite. Monsieur le procureur a ordonné de les chasser. Parce qu'ils sont venus chez lui. Ils n'ont rien détruit, ils se sont seulement lavés. Mais le procureur est maintenant porteur d'un virus inconnu. Ailleurs, dans le monde, ils ne sont pas des êtres inconnus. Des expéditions de combat sont organisées contre eux. Car ils ne sont bienvenus nulle part. Puisqu'ils sont très doués pour se battre, le combat contre eux s'est passé dans un grand tourbillon. L'adversaire ne savait pas qu'ils étaient si nombreux. Nos soldats ont couru derrière eux tout un mille. Ils ont tellement couru que leurs foulards flottaient au vent. Toutes leurs armes ont finalement été abimées. Et des guerriers captifs ont été rôtis au feu. Ils ont été*

*suffisamment battus. Ils ont contacté leurs commandants afin de leur envoyer une nouvelle armée. Le pire, pour eux, a été d'attendre et de ne rien faire. Et aussi de ne rien faire. Avant de venir dans ce pays, ils ont reçu une mission spéciale. Et aussi des tampons dans leurs passeports. Et maintenant, ils ne font que traîner. Ils pouvaient alors travailler chez eux, à la chaîne. Ils n'avaient pas besoin d'être doués pour se battre. Et faire autant de milles chaque jour. On leur a donc retiré leur mission. Alors, ils ont décidé d'être dorénavant toujours agréables. Même s'ils n'y ont pas été envoyés pour cela. Les uns ont occupé des piliers du pont pas trop éloigné comme des gardes de vortex. D'autres comme des gardiens de tunnels et de dômes. Certains excellent aussi dans le chant. C'est pourquoi notre télévision les a contactés afin de les interviewer. D'autres ont commencé à organiser des expositions originales. Il est difficile de regagner leur confiance. Dorénavant, ils veulent vivre avec des personnes ayant un esprit d'humanité. Ils ne veulent pas constamment affronter des émeutes de plus en plus fortes. Deux d'entre eux ont finalement décidé de rentrer chez eux. Car ils ont accompli leur mission. Cependant, leur retour s'est passé sans la cérémonie d'accueil solennelle. Les autres restent chez nous jusqu'à l'Action de grâces. On s'entend très bien avec eux. On aime bien s'échanger des histoires. Aujourd'hui, ils sont totalement inoffensifs.*

### **3.4.3 Locuteurs**

Le texte a été enregistré avec dix locuteurs francophones et dix tchécophones natifs. Tous les locuteurs francophones vivent depuis quelques années en République tchèque, à Prague ou à Brno (sauf un, participant annuel des cours d'Été d'études slaves organisés chaque année par la Faculté des Lettres de l'Université Charles) et leur niveau langagier et, à peu près, celui de début B1. Même s'ils viennent de tous les coins de la France, ils ne manifestent pas, sur le plan phonétique et phonologique, de différences notables avec le français de référence. Les locuteurs tchécophones sont les étudiants de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, tous d'origine de la Bohême (partie de l'ouest du pays). Soulignons qu'au moment de l'enregistrement, ils n'étaient pas au courant des objectifs de l'expérience.

### 3.4.4 Procédure et enregistrement

L'enregistrement a été effectué dans une pièce calme, dans les locaux de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, à l'aide de l'appareil numérique *Handy Recorder H2*. Les sujets pouvaient lire le texte à l'avance afin de se familiariser avec et ne pas commettre des lapsus et des bafouillages lors de l'enregistrement. Pour éviter ceux-ci et aussi pour s'habituer aux conditions d'enregistrement, ils ont été enregistrés deux fois, et c'est seulement le deuxième enregistrement qui a été soumis aux analyses. La consigne de « *Lire le texte le plus naturellement possible* » leur a été donnée oralement.

### 3.4.5 Méthode et mesures

Les mesures des voyelles ont été prises par une personne, l'auteure de la thèse présente, afin d'éviter l'incohérence possible qui pourrait être due aux différentes délimitations du début et de la fin des voyelles. Elles ont été effectuées manuellement sur le logiciel WinPitch (développé par de Ph. Martin). La détection des syllabes accentuées a été faite par un consensus entre deux locutrices indépendantes.

Même que la nature de notre texte est assez neutre, alors nous ne risquons pas de changement considérable du débit à cause du changement de l'état d'âme de nos sujets, et que tous nos locuteurs ont lu le texte avec un débit assez lent, vu que le niveau langagier de nos locuteurs francophones est seulement celui de B1, il est très probable que la vitesse d'élocution de chaque locuteur varie, et ceci non seulement en comparant le groupe des tchécoslovaques avec celui des francophones, mais aussi entre les locuteurs du même groupe. Afin de neutraliser l'effet du débit de parole de chaque locuteur, nous avons normalisé la durée des voyelles de chaque locuteur en calculant le coefficient de vitesse à l'aide de l'équation suivante :

$$k = \frac{D_m}{d_i}$$

Dans cette équation le  $k$  représente le *coefficient de vitesse* de chaque locuteur grâce à qui nous avons pu normaliser la durée des voyelles des mots observés du corpus. Le  $D_m$  représente la *durée moyenne* du mot donné de l'ensemble des locuteurs et le  $d_i$  la *durée individuelle* du mot donné chez un locuteur.

Vu que tous nos locuteurs ont respecté la consigne et ont lu le texte de façon lente et un débit assez constant, le coefficient de vitesse du même locuteur ne varie pas considérablement. Néanmoins, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'ensemble des locuteurs où les déviations des valeurs des coefficients d'un mot sont plus importantes. La méthode de calcul de coefficient de vitesse pour chaque mots s'avère alors être assez efficace et utile.

### 3.4.6 Analyses et résultats

Comme nous avons pu voir au cours de la présentation du corpus, 20 mots de deux syllabes, 15 mots de trois syllabes et 20 mots de quatre syllabes font partie de l'analyse, alors 55 mots au total. Cependant, même si nous avons réussi d'avoir le nombre plus au moins similaire de mots dans tous les trois groupes, il n'en est pas de même en ce qui concerne le nombre d'occurrences de chaque voyelle qui varie considérablement (entre 2 et 41). Nous tenons à préciser que nous sommes conscients non seulement du nombre déséquilibré des phonèmes vocaliques qui font partie de notre analyse mais aussi de leur présence disproportionnée dans des positions (syllabes) données<sup>30</sup>. Néanmoins, le but de notre expérience étant surtout la réalisation des durées vocaliques par les locuteurs francophones, voire le phénomène en général, et non dans ses subtilités (examiner chaque phonème vocalique à part), il

---

<sup>30</sup> Des recherches sur la distribution des phonèmes vocaliques en tchèque ont été faites par plusieurs auteurs. Les premières études ont été effectuées par Mathesius pendant les années 1930 (publiées en 1947), et développées par Vachek (1940). Les études les plus récentes sont celles de Těšitelová (1985 et 1992) qui donne le classement suivant des phonèmes vocaliques tchèques dans l'ordre croissant d'après leurs occurrences : /ɛ/, /ɔ/, /a/, /ɪ/, /i/, /u/, /a:/, /ɛ:/, /ɔ:/ (Těšitelová 1985 : 145).



nous semblait plus utile et nécessaire d’opter pour un approche « des paires minimales » que nous avons présenté précédemment. Car, grâce à l’expérience de l’auteure de cette thèse avec l’enseignement du TLE aux locuteurs francophones, nous savons qu’ils ont du mal à concevoir, dans la majorité de cas, la distinction entre les voyelles brèves et longues. Ceci peut, dans beaucoup de cas, causer des malentendus et des incompréhensions. C’est la raison pour laquelle cette approche nous a paru plus importante qu’un nombre équilibré de tous les phonèmes vocaliques dans le corpus.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d’occurrences et la position des voyelles brèves et longues dans les mots du corpus (1 V = voyelle de la première syllabe, 2 V = voyelle de la deuxième syllabe, etc.).

<b>voyelle</b>	<b>1 V</b>	<b>2 V</b>	<b>3 V</b>	<b>4 V</b>	<b>Nombre total des V</b>
/a/	13	9	5	1	28
/a:/	5	15	6	1	27
/ɛ/	2	0	2	1	5
/ɛ:/	0	1	0	1	2
/ɪ/	6	4	5	6	21
/i:/	13	8	14	6	41
/ɔ/	12	1	1	2	16
/ɔ:/	2	0	0	0	2
/ʊ/	0	8	0	0	8
/u:/	0	7	0	0	7
<b>nombre total des V</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>33</b>	<b>18</b>	<b>157</b>

**Tableau 20 : Nombre de voyelles du corpus, tous les types de mots confondus**

Le tableau ci-dessus peut être matérialisé à l’aide de la représentation graphique afin de mieux voir le nombre de voyelles dans l’ordre croissant. Nous voyons alors que la voyelle la plus représentée dans le corpus est le /i:/, celles qui ont le moins d’occurrences sont les voyelles /ɛ:/ et /ɔ:/.

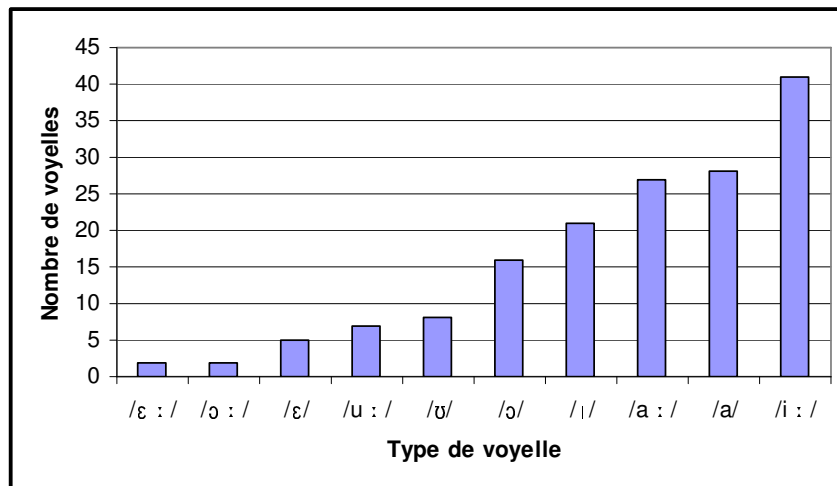


Figure 10 : Nombre de voyelles dans le corpus, toutes les positions confondues

Tout d’abord, comme nous avons mentionné dans l’introduction de cette expérience, nous comparerons les résultats de notre analyse avec ceux des autres chercheurs qui se sont penchés au sujet de durée vocalique en langue tchèque.

Nous avons présenté, au cours de la partie théorique, les mesures de Chlumský (1928), Janota (1964) et celles de Borovičková (1986). Afin de mieux comparer les résultats des quatre études, nous ajoutons nos mesures dans le même tableau que nous avons déjà présenté dans le chapitre 2.9.3.3 :

phonème vocalique	Chlumský	Janota	Borovičková	Vychopňová
/ɪ/	80	100		70
/i:/	170	200	toutes les voyelles brèves	10
/ɛ/	90	120	entre	70
/ɛ:/	190	210	40-160	115
/a/	120	120		80
/a:/	240	240	toutes les voyelles longues	180
/ɔ/	100	120	entre	70
/ɔ:/	200	200	80-320	130
/ʊ/	90	100		70
/u:/	180	-		110

Tableau 21 : Durée des voyelles tchèques (en ms)

Nous voyons que les durées des voyelles de ces quatre études varient, ce qui est sûrement dû aux différentes conditions expérimentales dans lesquelles elles ont été prises : Chlumský a mesuré les durées des phonèmes vocaliques dans les phrases, les mesures de Janota ont été prises dans les mots isolés, pour ce qui est de celle de Borovičková, nous savons seulement que ces données étaient prises en parlant avec « le débi habituel » (Borovičková 1986 : 31). En plus, nous ne savons pas, ni combien de locuteurs ont fait partie des trois autres études, ni quelles méthodes les auteurs ont utilisées pour normaliser la vitesse d'élocution de leurs sujets. Il nous manque alors certaines variables pour pouvoir comparer ces données de façon pertinente. Cependant, nous pouvons constater que les voyelles brèves de notre corpus ont presque toutes la même durée. Ce sont les voyelles longues dont la durée varie davantage.

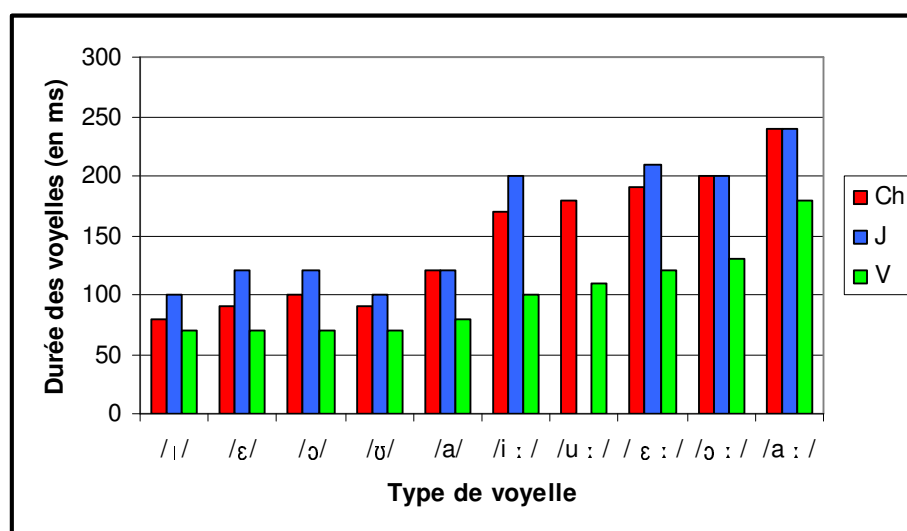


Figure 11 : Durées des voyelles tchèques (en ms) : mesures de Chlumský (Ch), Janota (J) et de notre étude (V)

Toutefois, ces données nous amènent à la mise en examen d'une autre affirmation qui concerne le rapport entre la durée des voyelles brèves et celles longues correspondantes. Comme nous l'avons mentionné au cours de la partie théorique, il est généralement admis que ce rapport peut être exprimé comme 1 : 2, c'est-à-dire que les voyelles longues sont à peu près deux fois plus longues que les voyelles brèves correspondantes (Hála 1941, Skaličková 1967, Palková 1994). Néanmoins, nos mesures s'accordent plutôt avec celles de Dohalská (2004) qui constate qu'en tchèque substandard, ce rapport n'est quasiment pas respecté.

En observant nos données de près (voir le tableau ci-dessous) nous pouvons observer que le rapport 1 : 2 serait valable seulement dans le cas des voyelles /ɔ/ et /ɔ:/ . Dans le cas des autres oppositions vocaliques brève-longue cette proportion soit dépasse (le cas de /ɪ/ et /i:/, /ɛ/ et /ɛ:/, et /ʊ/ et /u:/), soit n'atteint pas ces valeurs (/a/ et /a:/) :

voyelle	durée en cs	%
/ɪ/	7	1 : 1,4
/i:/	10	
/ɛ/	7	1 : 1,6
/ɛ:/	11,5	
/a/	8	1 : 2,3
/a:/	18	
/ɔ/	7	1 : 1,9
/ɔ:/	13	
/ʊ/	7	1 : 1,6
/u:/	11	

**Tableau 22 : Rapport entre la durée des voyelles brèves et des voyelles longues correspondantes exprimé en pourcentage**

Les deux dernières affirmations, qui restent à confirmer et que nous examinerons simultanément, concernent l'influence possible de l'accent sur la durée des voyelles et l'effet potentiel de la position de la voyelle dans le mot. Les études de Chlumský (1928), Lehiste (1970) et Dohalská (2006) démontrent qu'en discours calme, l'accent n'a pas d'influence sur la durée des celles-ci.

Comme chaque voyelle a une autre durée inhérente, afin de pouvoir examiner cette affirmation de la façon la plus objective possible, nous avons choisi de notre corpus les mots dans lesquels seulement deux voyelles de même type (quantité ainsi que qualité) se trouvent dans des positions diverses. Le tableau suivant démontre les mots dont les voyelles ont été soumises à l'analyse, en indiquant aussi leurs positions :

	1 v 2	1 v 3	1 v 4	2 v 3	3 v 4
/a/		napínává zakázali		výstavami	povídáčka
/a:/				nahrávání postávání získávání	
/ɛ/		lenošení			
/i:/	mílí	vítání zpívání	získávání důkuvzdání		
/ɔ/			prokurátor		náladovost

**Tableau 23 : Mots contenant les voyelles du même type, avec la position vocalique indiquée**

Vu que notre corpus n'a pas été seulement élaboré dans le but de vérifier cette affirmation, nous ne pouvons pas comparer chaque type de voyelles dans toutes les positions syllabiques possibles. Néanmoins, ce fait ne limitera en rien notre analyse, car nous pensons avoir un échantillon représentatif de type de voyelles, ainsi que des positions syllabiques à comparer. Nous observerons alors les voyelles brèves /a/, /ɛ/, /ɔ/ et celles longues /a:/ et /i:/ en positions diverses des mots bi-, tri- et quadrisyllabiques. Le tableau suivant représente les voyelles faisant partie de cette analyse, leurs durées moyennes pour l'ensemble des locuteurs tchécophones, ainsi que les positions dans lesquelles elles se trouvent :

	1 v 2		1 v 3		1 v 4		2 v 3		3 v 4	
/a/			86	97			76	88	72	78
/a:/							148	155		
/ɛ/			67	85						
/i:/	128	149	91	114	77	93				
/ɔ/					54	80			76	90

**Tableau 24 : Durées des voyelles du même type (en ms) occupant des positions différentes**

La représentation graphique suivante matérialise les durées des voyelles du même type dans différentes positions syllabiques. De l'observation visuelle de ces données ressortent que toutes les dix paires ne manifestent pas d'allongement du premier segment vocalique sous l'influence de l'accent lexical en tchèque. Il paraît alors que l'accent n'a pas d'influence allongeante sur la durée des voyelles, et que c'est plutôt le contraire qu'indiquent ces mesures : les voyelles se trouvant sous l'accent sont nettement moins longues que celles qui se trouvent en position non-accentuée (ceci va être soumis à l'analyse encore une fois plus tard dans cette expérience).

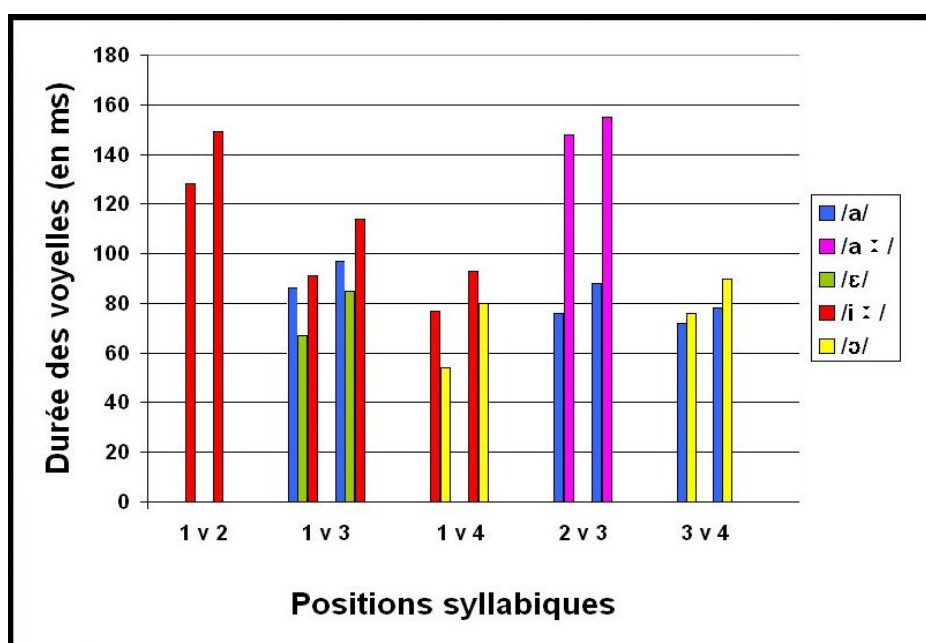


Figure 12 : Durées des voyelles tchèques du même type dans différentes positions, prononcées par les locuteurs tchécoslovaques

Cependant, afin de vérifier cette hypothèse, ainsi que la deuxième portant sur l'effet de la position de la voyelle sur sa durée, nous avons soumis nos mesures au test statistique (ANOVA à un facteur). En ce qui concerne cette dernière, les résultats l'ont confirmée pour toutes les positions dans lesquelles ces voyelles se trouvent côte à côte (position « 1 v 2 », « 2 v 3 », « 3 v 4 »). Pour les autres positions (« 1 v 3 », « 1 v 4 ») l'hypothèse n'a pas été validée (les valeurs « p » pour toutes les positions sont présentées dans l'annexe B3 de ce travail). Les différences des durées des voyelles du même type se trouvant aux deux extrémités du mot tri- ou

quadrissyllabique se sont alors révélées comme significatives. Ce qui n'est pas, en effet, surprenant, étant donné que nos mots observés se trouvent tous en fin de phrase. De ce fait la durée légèrement croissante de ces voyelles pourrait être expliquée par la tendance naturelle au ralentissement du débit vers la fin des énoncés (Zellner 1998 : 19, Astésano 2001 : 47). Alors si l'écart de leurs durées n'est pas significatif quand elles se trouvent l'une à côté de l'autre, il n'est pas étonnant qu'il n'en soit pas de même pour celles qui se trouvent en début et fin des mots plurissyllabiques.

Nous pensons alors pouvoir conclure qu'il n'y a pas d'effet de l'accent, ni de position de la voyelle sur sa durée. Néanmoins, il faudrait encore vérifier ce que nous venons de constater en manipulant les mots observés et en les plaçant dans plusieurs contextes prosodiques, non seulement en fin des phrases.

Dans un deuxième temps, nous allons tâcher de vérifier les hypothèses que nous avons formulées au début de cette première expérience. Il s'agira d'examiner, de la part des locuteurs francophones, (1) le respect de la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement ; (2) l'influence de l'accent sur durée des voyelles longues des syllabes finales des mots ; la réalisation (3) de l'accent lexical des mots tchèques, (4) des durée des voyelles longues se trouvant côte à côte, et (5) la réalisation correcte des voyelles brèves tchèques.

Afin de mieux observer des différences et des similitudes dans la production des locuteurs tchécophones natifs et celle des francophones parlant tchèque, nous comparerons, dorénavant, trois groupes des mots faisant partie de notre corpus, ceux bi-, tri- et quadrissyllabiques, séparément. Tous les mots du corpus ont été annotés à l'aide des abréviations suivantes, que nous allons utiliser pour présenter les résultats de nos analyses, les tableaux ainsi que les figures :

**AL** – voyelle longue en syllabe accentuée

**AB** – voyelle brève en syllabe accentuée

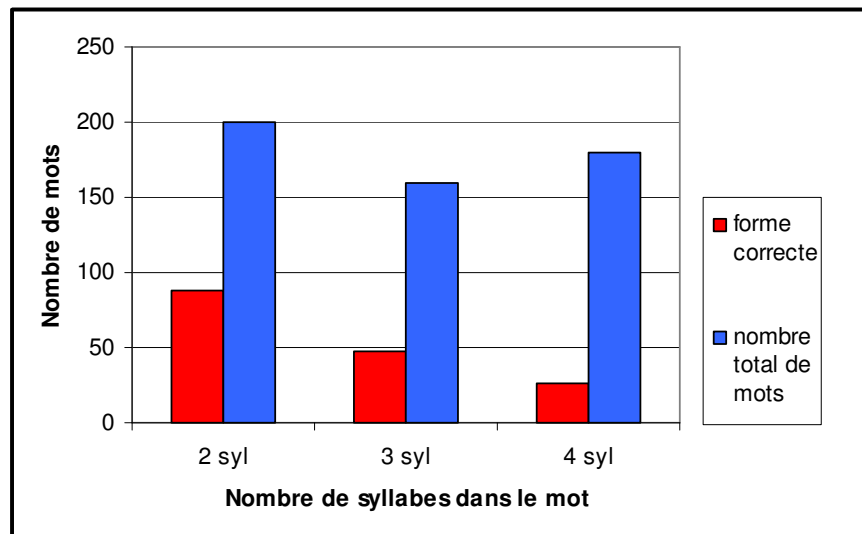
**NL** – voyelle longue en syllabe non accentuée

**NB** – voyelle brève en syllabe non accentuée

Reconnaissons aussi que certains mots ont été écartés des comptes de notre analyse pour la raison suivante : comme nous avons constaté au cours de la partie théorique, en tchèque, l'accent se trouve sur la première syllabe du mot lexical. S'il est précédé d'une préposition (ou bien d'un autre mot grammatical monosyllabique), l'accent se déplace sur celui-ci. Ce phénomène, qui est tout à fait naturel et habituel en langue tchèque, est présent aussi dans notre corpus, surtout dans le cas des mots bisyllabiques. Néanmoins, au cours du test d'estimation auditive pendant lequel nous avons vérifié le placement de l'accent lexical sur la première syllabe des mots, nous avons révélé une très grande diversité dans les réalisations de celui-ci dans le cas des mots *pasu*, *pásû*, *pasû*, *dómû* dans la production des locuteurs natifs. Alors vu que même les locuteurs tchèques ne les ont pas réalisées de façon uniforme, les mesures des voyelles de ces mots ont été écartées de notre analyse (autrement dit, ces mots sont inclus dans l'analyse de réalisation des durées par les locuteurs francophones, mais pas celle concernant le placement de l'accent).

Tout d'abord, nous allons examiner la première hypothèse qui porte sur le respect de la longueur des voyelles tchèques indiquée graphiquement. Afin de pouvoir vérifier cette hypothèse, nous avons soumis notre corpus (le texte lu par tous les locuteurs francophones) au test de perception (effectué par l'auteur de la thèse présente et vérifié par un autre locuteur indépendant) pendant lequel nous avons concentré notre attention sur la réalisation correcte des voyelles longues et brèves (pour l'instant nous observons seulement la durée des voyelles ; la réalisation de l'accent va être ajoutée et évaluée à part). Grâce au graphique suivant, nous voyons que le plus grand nombre des réalisations correctes contiennent les mots bisyllabiques et que leur nombre diminue avec le nombre croissant des syllabes dans le mot. Ce qui est tout à fait naturel et logique, car plus de syllabes (voire voyelles) contient le mot, plus il est difficile à prononcer et à lire pour un apprenant étranger.





**Figure 13 : Nombre de mots du corpus réalisés de façon correcte, prononcés par les locuteurs francophones**

Pour ce qui concerne la réalisation correcte des mots du point de vue de la durée vocalique en terme de pourcentage, les résultats démontrent 44 % réalisations correctes des mots bisyllabiques, 30 % des mots trisyllabiques et seulement 14 % réalisations correctes des mots quadrisyllabiques.

### ***3.4.6.1 Mots bisyllabiques***

Afin de pouvoir faire des analyses plus fines, en examinant les réalisations réussies de chaque type de mot séparément, nous allons regarder de près les données pour chaque groupe de mots. Pour la représentation plus simple des choses, nous utilisons, dans les graphiques sur les pages suivantes, la lettre « B » pour désigner la voyelle brève et la lettre « L » pour la voyelle longue.

Quand aux mots bisyllabiques, rappelons que notre corpus est constitué de cinq groupes de quatre mots dont le sens dépend du « jeu des voyelles longues et brèves ». Notre analyse comprend alors toutes les quatres configurations possibles, celles brève-brève (BB), brève-longue (BL), longue-brève (LB) et longue-longue (LL).

Notre corpus constitue donc les groupes des mots suivants :

<b>BB :</b>	<i>viru</i>	<i>pasu</i>	<i>valy</i>	<i>domu</i>	<i>myli</i>
<b>BL :</b>	<i>virů</i>	<i>pasů</i>	<i>valí</i>	<i>domů</i>	<i>mílí</i>
<b>LL :</b>	<i>vírů</i>	<i>pásů</i>	<i>válí</i>	<i>dómů</i>	<i>míli</i>
<b>LB :</b>	<i>víru</i>	<i>pásu</i>	<i>vály</i>	<i>dómu</i>	<i>míli</i>

Ainsi, les voyelles occupant la première et deuxième position des mots bisyllabiques faisant partie de notre analyse sont :

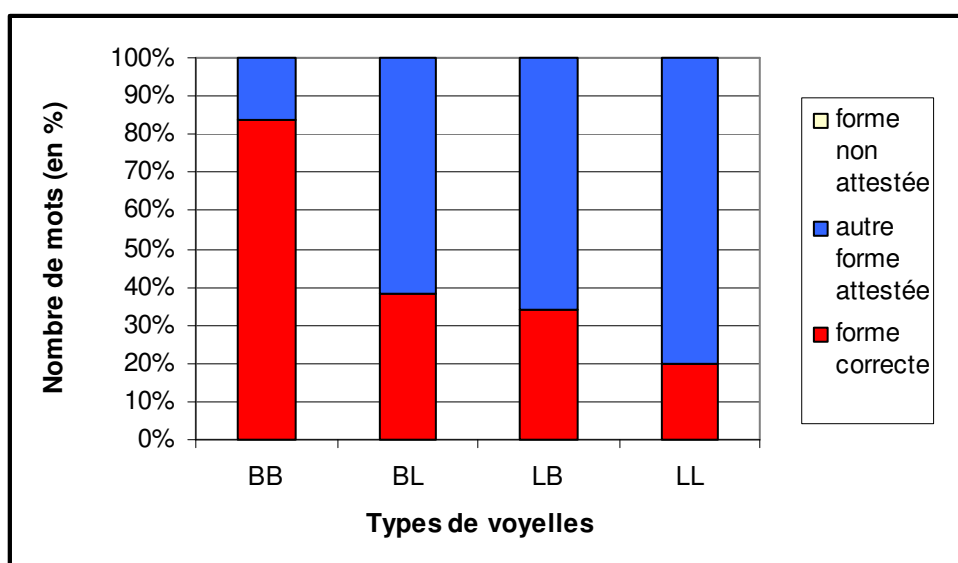
voyelle	1 syllabe	2 syllabe	nombre total de V
/a/	4	-	4
/a:/	4	-	4
/ɛ/	-	-	-
/ɛ:/	-	-	-
/ɪ/	4	4	8
/i:/	4	4	8
/ɔ/	2	-	2
/ɔ:/	2	-	2
/ʊ/	-	6	6
/u:/	-	6	6
<b>nombre total</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>

Tableau 25 : Nombre de voyelles dans de différentes positions, mots bisyllabiques

Le graphique suivant démontre le nombre des réalisations correctes des mots bisyllabiques (en rouge) dans la production des francophones. Vu qu'en tchèque la durée vocalique joue un rôle phonologique et que tous ces mots bisyllabiques reçoivent un autre sens en changeant la durée de leurs voyelles, les autres formes attestées sont aussi indiquées (en bleu). Pour des raisons que nous venons de mentionner nous ne trouvons aucune occurrence du mot bisyllabique qui serait prononcé en forme qui n'existe pas en langue tchèque (de point de vue de la durée vocalique).

Les résultats matérialisés par le graphique suivant vont tout à fait dans le sens de l'existence et l'emploi de la durée vocalique dans la langue maternelle de nos locuteurs francophones. Vu la non-existence des voyelles longues (du point de vu phonologique) en français, il n'est pas surprenant que le nombre le plus grand de réalisations correctes (des 44 % constatés ci-dessus) contiennent les mots dont les noyaux syllabiques sont formés des deux voyelles brèves. Grâce à la même constatation nous pouvons expliquer aussi le nombre très restreint des réalisations correctes des mots bisyllabiques du troisième (LB) et quatrième (LL) groupe.

Pour ce qui est de deuxième position, occupée par les mots ayant comme noyaux syllabiques une voyelle brève et une longue (BL) : ce fait est aussi bien explicable à l'aide de l'influence de la langue maternelle de nos locuteurs francophones sur la langue cible, car, comme nous avons constaté au cours de la partie théorique, en français, ce sont les dernières syllabes des mots phonétiques qui se trouvent allongées.



**Figure 14 : Nombre de mots bisyllabiques réalisés de façon correcte ou dans une autre forme attestée, prononcés par les locuteurs francophones**

Le graphique précédent montre que la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement et assez peu respectée par les locuteurs francophones : seulement 44 % (soit 88 des 200 mots), ce qui va dans le sens de notre première hypothèse.

En ajoutant une autre variable, celle de l'accent, nous constatons que des 150 mots bisyllabiques qui ont fait l'objet de notre analyse (après avoir écarté les mots que nous avons mentionnés précédemment), 36 %, soit 54 des 150 mots, ont été prononcés de façon correcte, de point de vue de durée vocalique ainsi que accentuelle, par des locuteurs francophones (voir tableau ci-après). Nous voyons aussi qu'en production des francophones apparaissent des « configurations » qui ne sont pas conformes ni à la forme correcte, ni à aucune autre forme attestée dans la production des tchécophones (NB-AB, NB-AL, AB-AB, AL-AB, NB-NL). Le tableau des mesures des durées vocaliques des mots bisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones se trouve dans l'annexe B3 de ce travail.

	1 syllabe	2 syllabe	nombre de réalisations	nombre en %	Nombre de réalisations correctes	nombre en %
	<b>AB</b>	<b>NB</b>	<b>55</b>	<b>36,7</b>	<b>23</b>	<b>41,8</b>
	<b>AL</b>	<b>NB</b>	<b>31</b>	<b>20,7</b>	<b>12</b>	<b>38,7</b>
	NB	AB	19	12,7		
	<b>AB</b>	<b>NL</b>	<b>16</b>	<b>10,7</b>	<b>10</b>	<b>62,5</b>
	<b>AL</b>	<b>NL</b>	<b>12</b>	<b>8,0</b>	<b>9</b>	<b>75,0</b>
	NB	AL	7	4,7		
	AB	AB	6	4,0		
	AL	AB	3	2,0		
	NB	NL	1	0,7		
<b>nombre total</b>			<b>150</b>		<b>54</b>	<b>36</b>

Tableau 26 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots bisyllabiques tchèques prononcés par les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris) (où AL = voyelle longue en syllabe accentuée, AB = voyelle brève en syllabe accentuée, NL = voyelle longue en syllabe non accentuée, NB = voyelle brève en syllabe non accentuée)

### 3.4.6.2 Mots trisyllabiques

Pour ce qui est des mots trisyllabiques, mentionnons la même chose que nous avons indiqué pour ceux bisyllabiques : notre corpus constitue les groupes des trois mots dont le sens diffère seulement grâce à (ou bien à cause de) la durée des voyelles. En utilisant les mêmes abréviations que pour les mots de deux syllabes nous obtenons les configurations suivantes : LBL, LLB, LBB, LLL, BBL, BLL, BLB.

Notre corpus constituent donc les triades suivantes :

<i>vítaní</i>	<i>vítáni</i>	<i>vítání</i>
<i>poslaní</i>	<i>poslání</i>	<i>posláni</i>
<i>nadání</i>	<i>nadáni</i>	<i>nadaní</i>
<i>zadání</i>	<i>zadáni</i>	<i>zadání</i>
<i>výpravy</i>	<i>vypraví</i>	<i>vypráví</i>

Un autre mot, celui de *zpívání* a été ajouté dans le corpus, car sinon, la configuration LLL serait représentée seulement par un seul mot, celui de *vítání*. Alors, pour avoir plus d'occurrences pour chaque configuration (nous en avons deux à trois pour chacune) ce mot y a été ajouté. Malheureusement, pendant le test de perception, le placement de l'accent lexical de ce mot (à cause de la préposition le précédente) n'a pas été évalué de façon unanime par l'auteure de la thèse présente et autre locuteur indépendant. C'est pourquoi il a été, lui aussi, écarté finalement de notre analyse.

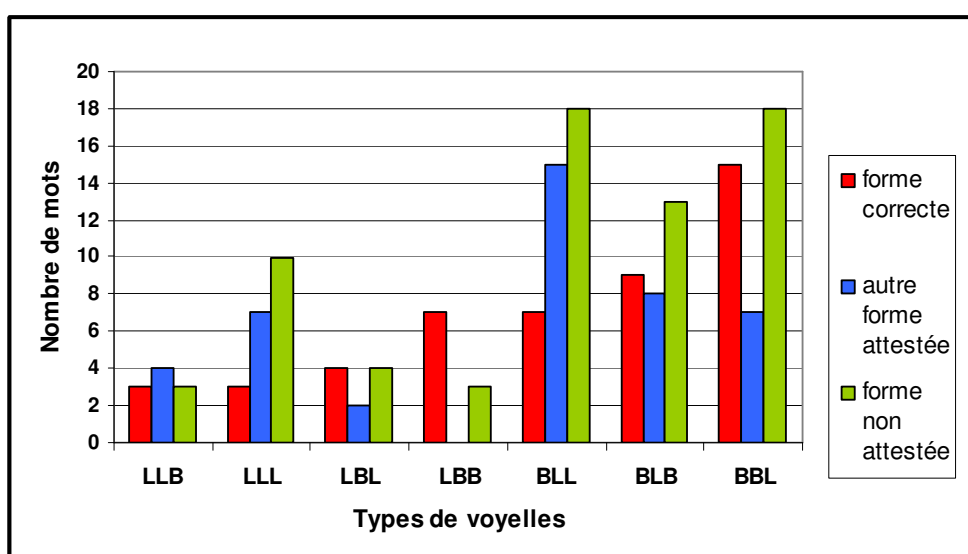
voyelle	1 syllabe	2 syllabe	3 syllabe	nombre total de V
/a/	6	6	-	12
/a:/	-	9	-	9
/ɛ/	-	-	-	-
/ɛ:/	-	-	-	-
/ɪ/	2	-	5	7
/i:/	4	-	10	14
/ɔ/	3	-	-	3
/ɔ:/	-	-	-	-
/ʊ/	-	-	-	-
/u:/	-	-	-	-
<b>nombre total</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>45</b>

**Tableau 27 : Nombre de voyelles dans de différentes positions, mots trisyllabiques**

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, de point de vue de durée vocalique, seulement 30 % des mots trisyllabiques ont été prononcés de façon correcte par les locuteurs francophones. Le graphique suivant matérialise de manière

plus détaillé ce pourcentage, en indiquant aussi le nombre (dans l'ordre croissant) de réalisations correctes pour chaque type de configuration. Contrairement aux résultats des mots bisyllabiques, nous y trouvons aussi un nombre assez élevé des réalisations qui n'existent pas du tout en langue tchèque. Nous allons voir, au cours de l'analyse des mots quadrisyllabiques, qu'avec le nombre croissant des syllabes du mot, le nombre des formes non attestées des mots augment considérablement.

Le graphique suivant montre que, de point de vue de durée des voyelles, des 160 mots prononcés, 30 % ont été réalisés correctement, 27 % dans une autre forme existante et 43 % des mots ont été prononcés en forme incorrecte, voire non attestée en langue tchèque. Nous observons aussi que les groupes avec le nombre moindre des réalisations correctes sont ceux contenant deux ou trois voyelles longues côte à côte. Les configurations dans lesquelles les voyelles brèves et longues se suivent ou bien la voyelle longue se trouve en position finale du mot sont plus réussies en production des locuteurs francophones (surtout la triade brève-brève-longue qui représente le nombre le plus important des réalisations correctes). Ces observations vont dans le sens des habitudes de prononciation du français citées précédemment et confirment la quatrième hypothèse posée qui affirme que les locuteurs francophones ne réalisent pas correctement la durée des deux ou trois voyelles longues se trouvant côte à côte. Le nombre des réalisations correctes de celles-ci est de 18,6 %, soit 13 des 70 mots.



**Figure 15 : Nombre de mots trisyllabiques réalisés de façon correcte, dans une autre forme attestée, ou non attestée, prononcés par les locuteurs francophones**

En ajoutant la variable de l'accent dans l'analyse des mots trisyllabiques dans la production des francophones (voir tableau ci-dessous), nous constatons que seulement 24 % des mots trisyllabiques ont été prononcés de façon correcte, de point de vue de durée vocalique ainsi que accentuelle, par les locuteurs francophones. Le nombre le plus important des réalisations correctes comporte les configurations vocaliques AL-NB-NB, AB-NB-NL et AB-NL-NB. Toutefois, toujours est-il qu'un très grand nombre de mots (76 %, soit 114 des 150 mots) sont prononcés incorrectement, voire dans les formes non attestées en langue tchèque, et deux des configurations observées des mots (AL-NL-NB et AL-NL-NL) n'ont pas été, ni une seule fois, prononcées correctement. Le tableau des mesures des durées vocaliques des mots trisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones se trouve dans la partie annexe B3.

	1 syllabe	2 syllabe	3 syllabe	nombre de réalisations dans le corpus	nombre de réalisations correctes	nombre en %
	<b>AB</b>	<b>NB</b>	<b>NL</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>30</b>
	AB	NB	NB	24		
	<b>AL</b>	<b>NB</b>	<b>NB</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>60</b>
	<b>AB</b>	<b>NL</b>	<b>NB</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>30</b>
	<b>AL</b>	<b>NB</b>	<b>NL</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>20</b>
	NB	AB	NB	9		
	AB	AB	NB	7		
	NL	AL	NB	7		
	NB	AB	NL	5		
	AB	AL	NB	5		
	AB	AL	NL	4		
	NB	AL	NB	4		
	AL	AB	NB	4		
	AB	AB	NL	3		
	NL	NB	AL	3		
	<b>AB</b>	<b>NL</b>	<b>NL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
	NB	AL	NL	2		
	AB	NB	AL	2		
	NB	NB	AL	1		
	<b>AL</b>	<b>NL</b>	<b>NB</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	NL	AL	NL	1		
	AL	NB	AL	1		

	NL	NL	NL	1		
	AL	AL	NB	1		
	NL	NB	NL	1		
	AB	AB	AL	1		
	NB	NB	NL	1		
	NL	AB	NB	1		
	<b>AL</b>	<b>NL</b>	<b>NL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>nombre total</b>				<b>150</b>	<b>36</b>	<b>24</b>

**Tableau 28 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots trisyllabiques tchèques prononcés par les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris)**

### 3.4.6.3 Mots quadrisyllabiques

Le dernier groupe de mots, ceux quadrisyllabiques, est constitué de 16 mots qui représentent 7 configurations vocaliques (voir tableau 29 ci-dessous). Chaque configuration vocalique est représentée par deux mots.

Pour une meilleure visualisation des voyelles brèves et longues et les places qu'elles occupent dans les mots donnés, nous proposons la représentation graphique suivante, où, comme dans les analyses précédentes, le « L » représente la voyelle longue et le « B » la voyelle brève :

<b>configurations vocaliques</b>	<b>mots du texte représentant cette structure</b>
<b>LB BB</b>	výtavami, náladovost
<b>BL BB</b>	povídáčka, zakázali
<b>BBL B</b>	rozumíme, prokurátor
<b>BB BL</b>	dostatečný, lenošení
<b>BL LB</b>	opékáni, neznámými
<b>LLLL</b>	získávání, důkuvzdání
<b>BL LL</b>	postávání, nahrávání

**Tableau 29 : Représentation schématique des structures vocaliques des mots quadrisyllabiques**



Ainsi, les voyelles occupant la première, deuxième, troisième et quatrième position des mots quadrisyllabiques faisant partie de notre analyse sont :

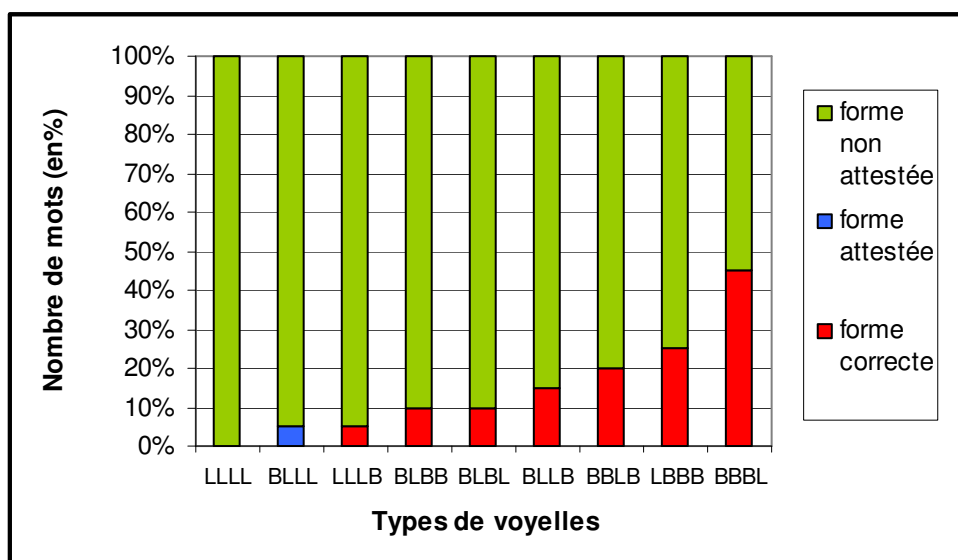
	1 syllabe	2 syllabe	3 syllabe	4 syllabe	nombre total de V
/a/	3	3	5	1	12
/a:/	1	6	6	1	14
/ɛ/	2	-	2	1	5
/ɛ:/	-	1	-	1	2
/ɪ/	-	-	-	6	6
/i:/	5	4	4	6	19
/ɔ/	7	1	1	2	11
/ɔ:/	-	-	-	-	-
/ʊ/	-	2	-	-	2
/u:/	-	1	-	-	1
<b>nombre total</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>72</b>

**Tableau 30 : Nombre de voyelles dans de différentes positions, mots quadrisyllabiques**

Comme nous avons déjà signalé au cours de l'analyse des mots trisyllabiques, le nombre des réalisations correctes des mots tchèques diminue avec le nombre croissant des syllabes que contiennent ces mots. Ainsi, le graphique suivant montre le nombre très restreint des réalisations correctes des mots quadrisyllabiques tchèques dans la production des francophones : 14 % (soit 26 des 180 mots). Aussi le nombre des autres formes attestées est au nombre tout à fait négligeable : 0,55 % (soit 1 des 180 mots). Les réalisations incorrectes, voire non attestées en langue tchèque représentent le plus grand nombre des occurrences : 85 % (soit 153 des 180 mots).

Nous voyons aussi que le plus grand nombre des réalisations correctes, de même que pour les mots trisyllabiques, contient la configuration des trois voyelles brèves successives, suivies par une voyelle longue (BBBL). Les configurations où deux à quatre voyelles longues se suivent sont les moins représentées : nous ne trouvons aucune réalisation correcte de la configuration LLLL, ni BLLL. Celle de LLLB a été réalisée une seule fois, par un seul locuteur, des 40 occurrences de ce mot. Ces constatations confirment, encore une fois, notre quatrième hypothèse. Comme

nous avons presupposé, c'est la réalisation des mots quadrisyllabiques qui pose le plus grand problème aux locuteurs francophones.



**Figure 16 : Nombre de mots quadrisyllabiques réalisés de façon correcte, dans une autre forme attestée, ou non attestée, prononcés par les locuteurs francophones**

Même si le nombre des réalisations correctes des mots quadrisyllabiques est négligeable, il est quand même intéressant de voir comment les locuteurs francophones réalisent ces mots non seulement de point de vue de durée vocalique mais aussi de point de vue accentuel. Le tableau suivant indique que seulement 6 % des mots (soit 11 des 180 mots) ont été prononcés de façon correcte (de point de vue de durée vocalique ainsi que de l'accent). Nous voyons aussi que le plus grand nombre d'occurrences trouvent les configurations formées par toutes les voyelles brèves AB-NB-AB-NB et AB-NB-NB-NB. Néanmoins elles ne représentent aucun mot du corpus, donc il s'agit des réalisations incorrectes des mots, voire non attestées en langue tchèque. Les configurations AB-NL-NL-NL (représentant les mots *postávání* et *nahrávání*), AL-NL-NL-NL (représentant les mots *získávání* et *díkuvzdání*) et AB-NL-NL-NB (représentant les mots *opékání* et *neznámými*) n'ont pas été réalisés une seule fois de façon correcte chez aucun locuteur francophone. Le tableau ci-dessous montre aussi une variété très riche des configurations prononcées par les locuteurs francophones. Le tableau des mesures des durées vocaliques des

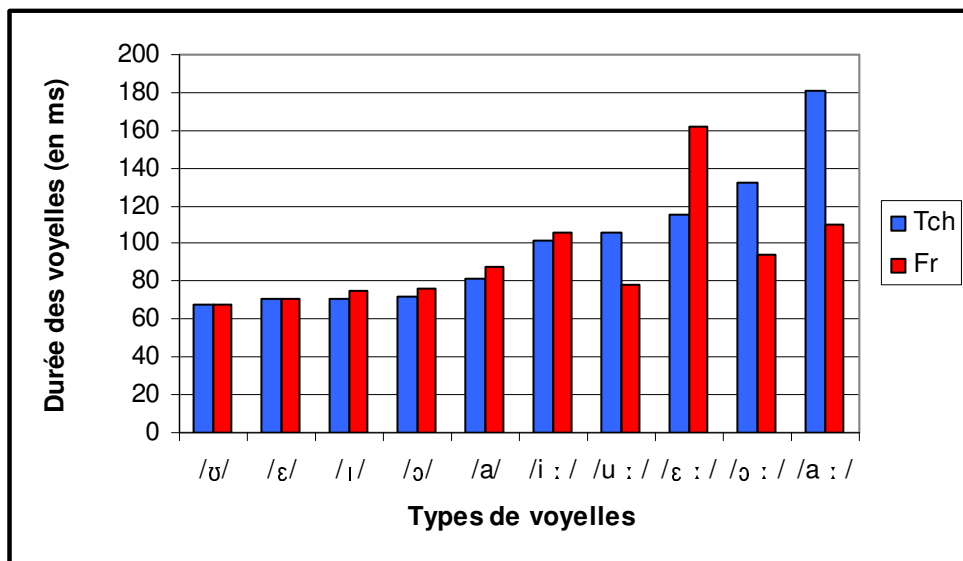
mots quadrisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones se trouve dans l'annexe B3 de cette thèse.

	1 syllabe	2 syllabe	3 syllabe	4 syllabe	nombre de réalisations dans le corpus	nombre de réalisations correctes	nombre en %
AB	NB	AB	NB	28			
AB	NB	NB	NB	24			
AB	NB	AB	NL	12			
NB	NB	AL	NB	11			
NB	NB	AB	NB	10			
AL	NB	AB	NB	10			
<b>AB</b>	<b>NB</b>	<b>NB</b>	<b>NL</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>25</b>	
AB	NB	AL	NB	7			
AB	NB	NB	AB	6			
AL	NB	NB	NL	5			
<b>AB</b>	<b>NL</b>	<b>NB</b>	<b>NB</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	
<b>AB</b>	<b>NB</b>	<b>NL</b>	<b>NB</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	
NB	NB	NB	AL	4			
<b>AB</b>	<b>NL</b>	<b>NB</b>	<b>NL</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	
AB	NL	AL	NB	3			
<b>AL</b>	<b>NB</b>	<b>NB</b>	<b>NB</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	
AB	NB	NB	AL	2			
AL	NB	AL	NB	2			
NL	NB	AB	NB	2			
NB	AB	NL	NB	2			
NB	AB	AB	NB	2			
AB	AB	NB	NB	2			
AL	NB	AB	NL	2			
AB	AB	AL	NB	2			
NB	AB	NB	NB	2			
AL	NL	NL	NB	1			
NB	AL	NB	NB	1			
NL	AB	NB	NB	1			
NB	AL	AL	NB	1			
AB	NB	AL	NL	1			
AB	NB	NL	NL	1			
NB	AB	NB	NL	1			
AL	NL	AL	NB	1			
AL	NL	AB	NL	1			
NL	NL	AB	NB	1			
NB	NB	AL	NL	1			
AL	AL	AB	NL	1			
NB	NL	AL	NB	1			

	AL	AB	NB	NB	1		
	AB	NL	AB	NL	1		
	NB	AL	NL	NB	1		
	AB	AL	NB	NL	1		
	AL	NB	NL	NB	1		
	AB	AB	AB	NL	1		
	NB	NL	NB	AL	1		
	<b>AB</b>	<b>NL</b>	<b>NL</b>	<b>NL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>AL</b>	<b>NL</b>	<b>NL</b>	<b>NL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>AB</b>	<b>NL</b>	<b>NL</b>	<b>NB</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>nombre total</b>					<b>180</b>	<b>11</b>	<b>6</b>

**Tableau 31 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots quadrisyllabiques tchèques, prononcés par les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris)**

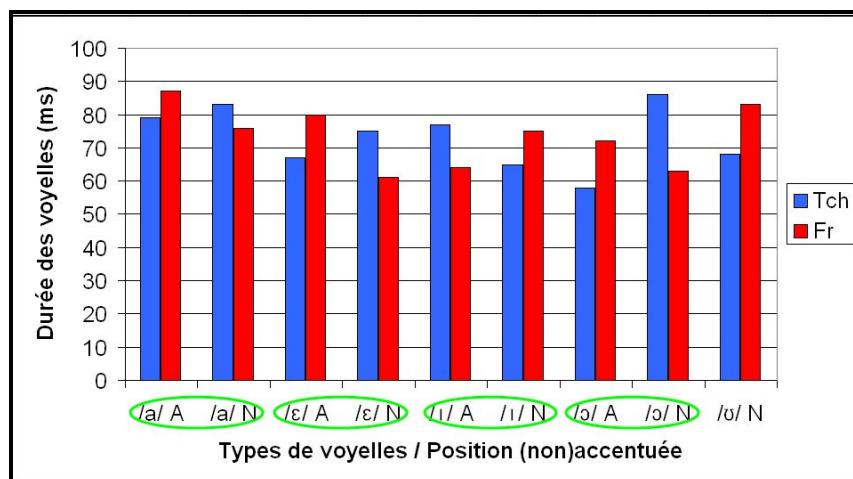
En comparant les mesures des durées des voyelles brèves et longues dans la production des locuteurs francophones et tchécophones, nous obtenons le graphique ci-après. Nous pouvons observer que les différences les plus notables concernent les voyelles longues dont la durée, dans la production des francophones, ne changent pas de façon considérable (sauf le /ɛ:/) par rapport à celles brèves. Donc les écarts entre les durées des voyelles brèves et celles longues ne sont pas si grandes dans la production des locuteurs francophones que tchécophones. Même si le rapport entre des voyelles brèves et longues dans la production des tchécophones n'est pas, non plus, 1 : 2, les voyelles tchèques longues dans la production des francophones ne dépasse pas considérablement la durée des voyelles brèves correspondantes.



**Figure 17 : Durée moyenne des voyelles tchèques prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et positions confondus**

En ajoutant encore la variable de l'accent dans cette comparaison nous obtenons une autre distribution des durées vocaliques. Le tableau ci-dessous matérialise les différences des durées des voyelles tchèques brèves, dans les positions accentuées et non-accentuées, prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones. Nous pouvons observer que dans le cas des locuteurs tchécophones, les voyelles se trouvant en positions accentuées sont toujours nettement plus brèves que celles se trouvant en positions non-accentuées (sauf la voyelle /ɪ/ où nous observons l'effet inverse). Pour ce qui est des locuteurs francophones, nous constatons le phénomène tout à fait contraire : les voyelles brèves se trouvant en positions accentuées sont toujours nettement plus longues que celles se trouvant en positions non-accentuées. La même observation concerne la voyelle /ɪ/ qui, également dans le cas des locuteurs francophones, suit le sens inverse. Aussi, dans le cas des deux groupes de locuteurs, nous ne pouvons pas comparer les données pour la voyelle /ʊ/ en raison de manque des occurrences de cette voyelle en position accentuée dans le corpus.

Pour ce qui concerne les voyelles brèves dans la production des locuteurs tchécophones natifs, nous pouvons constater que l'accent n'a pas d'influence allongante sur celles-ci. C'est plutôt le contraire que révèlent nos mesures, les voyelles brèves se trouvant sous l'accent sont nettement plus brèves que celles qui se trouvent en position non-accentuée.



**Figure 18 : Durées des voyelles brèves tchèques dans toutes les positions, prononcées par les locuteurs tchèques et francophones, tous les mots et positions confondus (ou A = V en syllabe accentuée, N = V en syllabe non-accentuée)**

Le même tableau peut être créé quant aux différences concernant les voyelles tchèques longues dans les positions accentuées et non-accentuées, dans la production des deux groupes des locuteurs. Néanmoins, nous ne disposons pas de données complètes pour chaque type de voyelle en position accentuée et non-accentuée, alors nous ne pouvons pas faire une comparaison détaillée (nous tenons à souligner, encore une fois, que le nombre équilibré de chaque phonème vocalique dans toutes les positions et les types syllabiques n'était pas l'objectif lors de la création de notre corpus). Nous pouvons cependant comparer les occurrences en position accentuée et non-accentuée des voyelles /a:/ et /i:/. Pour ce qui concerne les locuteurs francophones, les deux voyelles se trouvant en positions accentuées sont légèrement plus longues que celles se trouvant en positions non-accentuées. En ce qui concerne les locuteurs tchèques, la voyelle /i:/ suit la même tendance que sa voyelle brève correspondante mentionnée précédemment. Quand à la voyelle /a:/, celle-ci suivrait l'affirmation de Chlumský (1928) que nous avons citée au cours de la partie théorique et d'après laquelle l'accent a une certaine importance pour la durée des voyelles longues ou sa présence aide à maintenir leurs durées. Néanmoins, à cause du manque des occurrences des autres voyelles longues, il nous est impossible de confirmer cette affirmation sur plusieurs types de voyelles.

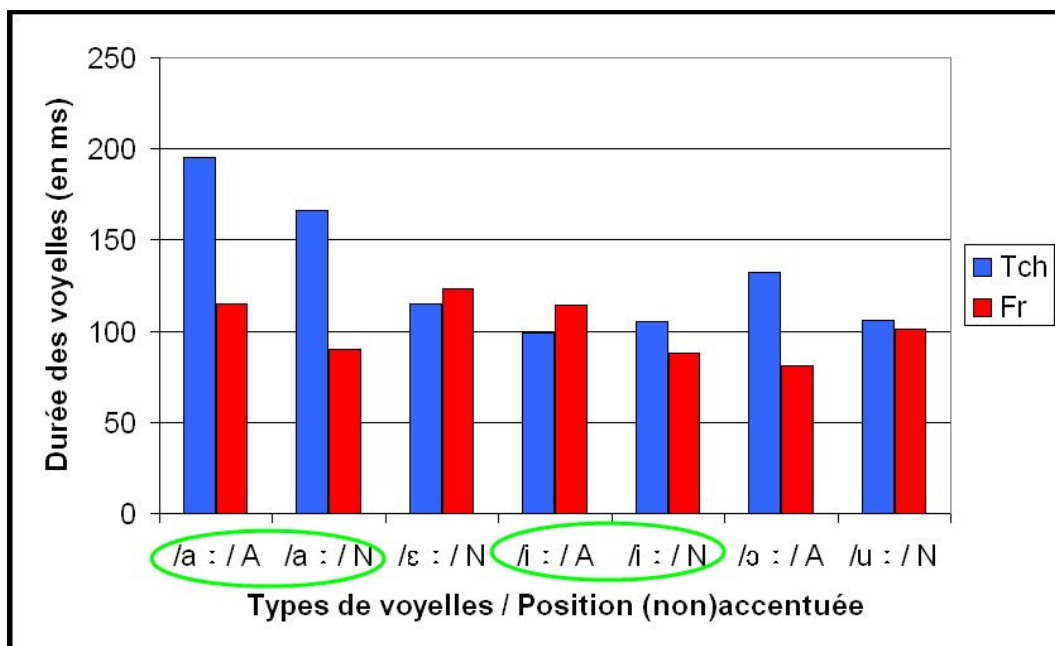


Figure 19 : Durées des voyelles longues tchèques dans toutes les positions, prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et positions confondus

### 3.4.7 Conclusion

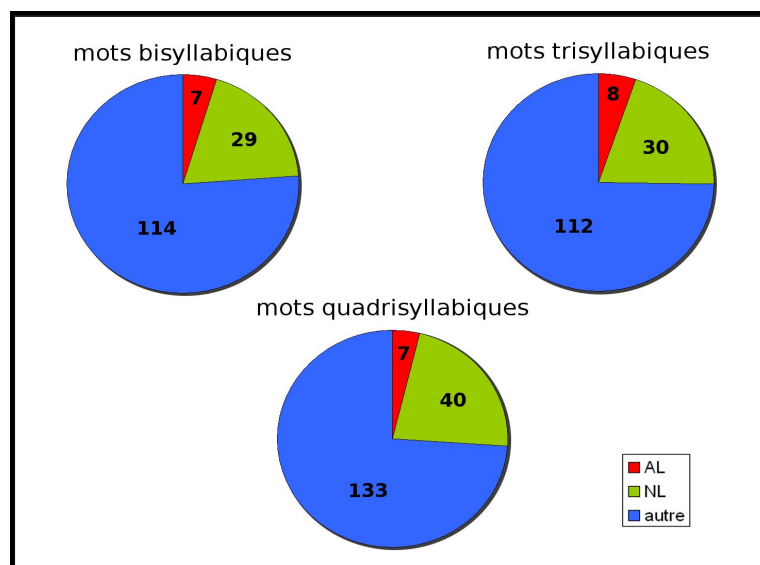
Le premier objectif de cete première expérience était de vérifier certains résultats des autres études portant sur la durée des voyelles tchèques dans la production des locuteurs tchécophones natifs. Tout d'abord, nous avons soumis à l'analyse l'affirmation concernant le rapport de durée entre les voyelles longues et brèves. Comme nous avons constaté auparavant, nous n'avons pas pu comparer les résultats de notre étude avec celles des recherches précédentes de façon pertinente à cause de différentes conditions expérimentales des celles-ci. Cependant, nous pouvons constater que nos résultats s'accordent avec ceux de Dohalská (2006) : le rapport 1 : 2 entre les durées des voyelles brèves et longues ne s'est pas confirmé dans notre étude. Il varie, pour les différents types de voyelles, entre 1 : 1,4 et 1 : 2,3.

Deux autres affirmations à vérifier portaient sur l'influence de l'accent, ainsi que la position syllabique sur la durée vocalique en tchèque. Après les avoir examinées sur quelques mots soigneusement choisis de notre corpus (que nous avons soumis aux tests statistiques), nous avons constaté qu'en parole lue, calme, prononcée de façon neutre, l'accent n'a pas d'influence sur la durée vocalique. Également, aucun effet de la position syllabique sur la durée des voyelles tchèques n'a été observé.

Dans un deuxième temps nous avons procédé à la confirmation des hypothèses suivantes, concernant les locuteurs francophones :

**Première hypothèse** supposant que les locuteurs francophones ne respectent pas la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement était validée. Seulement 44 % des mots bisyllabiques, 30 % des mots trisyllabiques et 14 % des mots quadrisyllabiques ont été correctement réalisés, du point de vue de la durée vocalique, par les locuteurs francophones. Comme indiquent ces résultats, le nombre des réalisations correctes des mots diminue avec le nombre croissant des syllabes que contiennent ces mots.

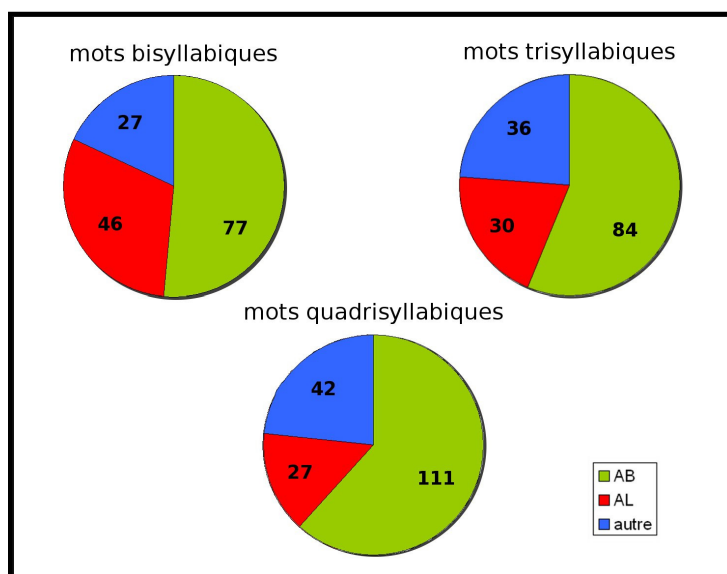
**Deuxième hypothèse** supposant que les locuteurs francophones ne réalisent pas les voyelles longues des syllabes finales des mots sans les accentuer ne s'est pas confirmée. En ne prenant pas compte de l'orthographe (dont l'influence ne s'est pas avérée comme positive au cours de la première hypothèse), des 480 mots du corpus, seulement 121 ont été réalisés avec la voyelle finale longue, dont seulement 22 ont été accentuées. Le graphique ci-dessous indique encore le nombre de ces réalisations pour chaque groupe de mots.



**Figure 20 : Nombre de réalisations des voyelles longues en syllabes finales des mots, en indiquant la nature (longue ou brève) de la voyelle s'y trouvant**



**Troisième hypothèse** supposant que les locuteurs francophones ne réalisent pas l'accent lexical (initial) des mots tchèques ne s'est pas confirmée non plus. Des 480 mots du corpus, 375 ont été réalisés avec l'accent sur la première syllabe. En observant ces données de plus près nous constatons que 272 de ces occurrences ont été réalisés avec la voyelle brève et 103 avec la voyelle longue. La figure ci-dessous représente graphiquement le nombre de ces réalisations pour chaque groupe de mots.



**Figure 21 : Nombre de réalisations des accents initiaux des mots tchèques, en indiquant la nature (longue ou brève) de la voyelle se trouvant en syllabe initiale**

Il s'avère alors que la réalisation de l'accent initial tchèque ne pose pas de problème aux locuteurs francophones. Ceci probablement pour la raison observée aussi par Duběda (2012) portant sur l'apparition de plus en plus fréquente de l'accent initial en français parisien contemporain.

Étant donné que notre deuxième et troisième hypothèse n'ont pas été validées, nous serions tentés de conclure que la relation entre l'accent et la durée, qui fait partie des habitudes de prononciation des locuteurs francophones, ne leur pose pas de problème en apprenant le tchèque comme une langue étrangère. Mais une autre analyse que nous avons effectuée et que nous avons présentée au cours de cette première expérimentation témoigne du contraire : nous avons observé que (au moins dans le cas des voyelles brèves) les voyelles tchèques brèves dans la production des

locuteurs francophones se trouvent plus longues en position accentuée que celles en positions non-accentuées. Ce qui marche tout à fait inversement à la production des locuteurs tchécoslovaques natifs. Comme nous avons déjà souligné, cette différence entre la durée qui n'est pas nécessairement liée à l'accent et celle qui existe seulement en position accentuée est la source des variations rythmiques qui sont tout de suite perçues comme étrangères par les oreilles des locuteurs natifs.

**Quatrième hypothèse** qui suppose que les locuteurs francophones ne réalisent pas la durée des voyelles longues se trouvant côte à côte a été confirmée.

Pour la représentation intelligible des résultats obtenus, nous optons pour la présentation structurée :

- Pour le cas des **mots bisyllabiques** :

Le nombre de mots ayant deux voyelles longues côte à côte : 50 occurrences

Nombre de réalisations : 12 occurrences

Dont correctement placée : 9 occurrences

- Pour le cas des **mots trisyllabiques** :

Le nombre de mots ayant deux voyelles longues côte à côte : 50 occurrences

Nombre de réalisations : 9 occurrences

Dont correctement placée : 2 occurrences

Le nombre de mots ayant trois voyelles longues côte à côte : 20 occurrences

Nombre de réalisations : 2 occurrences

Dont correctement placée : 0 occurrence

- Pour les **mots quadrisyllabiques** :

Le nombre de mots ayant deux voyelles longues côte à côte : 20 occurrences

Nombre de réalisations : 13 occurrences

Dont correctement placée : 0 occurrence

Le nombre de mots ayant trois voyelles longues côte à côte : 40 occurrences

Nombre de réalisations : 2 occurrences

Dont correctement placée : 0 occurrence

Le nombre de mots ayant quatre voyelles longues côte à côte : 20 occurrences

Nombre de réalisations : 0 occurrences

Dont correctement placée : 0 occurrence

Nous pouvons constater alors, pour ce qui est des deux voyelles longues se trouvant côte à côte, que des 120 mots du corpus, seulement 34 ont été réalisés ainsi (dont seulement 11 réalisations sur les occurrences correctes). Quant aux trois voyelles longues se trouvant côte à côte, des 60 mots du corpus, seulement 4 ont été réalisés ainsi (dont aucune ne se trouvant sur les occurrences correctes). Concernant les quatre voyelles longues se trouvant côte à côte, des 20 mots du corpus ayant cette configuration, aucune réalisation n'a pas été effectuée par l'ensemble des locuteurs francophones.

Nous pouvons alors conclure que la réalisation des voyelles longues se trouvant côte à côte s'avère être une mission impossible pour les locuteurs francophones.

**Cinquième hypothèse** supposant que les locuteurs francophones réalisent correctement (du point de vue de la durée) les voyelles brèves tchèques a été confirmée. Nos résultats démontrent (voir le graphique ci-dessous) que les voyelles brèves tchèques réalisées par les locuteurs francophones atteignent quasiment les mêmes durées que dans la production des tchécophones (ce que nous ne pouvons pas constater en ce qui concerne les voyelles longues). Cependant, comme nous venons de mentionner ci-dessus, étant réalisées par les locuteurs francophones, elles se trouvent plus longues en position accentuée que non-accentuée.

**Sixième hypothèse** supposant que le plus grand nombre de mots réalisés correctement seront ceux formés avec des voyelles brèves, ou bien avec une voyelle finale longue, était validée elle aussi. Même si le nombre des réalisations correctes était assez restreint dans chacun des quatre groupes de mots, les réalisations les plus réussies étaient toujours celles étant formées de voyelles brèves et finissant par une

voyelle longue (dans le cas de mots bisyllabiques, c'était la configuration BB et seulement après celle BL).

### **3.5 EXPÉRIENCE N°2 : L'INFLUENCE DES CONSONNES SUBSEQUENTES SUR LA DUREE DES VOYELLES FRANÇAISES DANS LA PRODUCTION DE LOCUTEURS FRANCOPHONES NATIFS ET D'APPRENANTS TCHECOPHONES**

#### **3.5.1 Objectifs et hypothèses**

La deuxième expérience est consacrée à la durée des voyelles françaises. Comme nous l'avons mentionné au cours de la partie théorique, les valeurs acoustiques des segments vocaliques sont, entre autres, déterminées par l'influence de l'environnement phonétique. Il a été constaté qu'elles dépendent surtout du caractère voisé/non-voisé de la consonne suivant la voyelle. L'objectif de cette expérience est alors d'étudier l'influence des consonnes subséquentes sur la durée des voyelles françaises dans la production de locuteurs francophones natifs et d'apprenants tchécophones.

Nous allons, dans un premier temps, proposer une vérification expérimentale des affirmations citées au cours de la partie théorique. À l'instar de Di Cristo (1985), O'Shaughnessy (1981), Rostolland (1985) et Wioland (2005), cités auparavant, nous vérifierons alors, dans un premier temps, l'influence du mode phonatoire de la consonne subséquent sur la durée des segments vocaliques. Dans un deuxième temps, à l'exemple de Peterson et Lehiste (1960), Delattre (1962), Santerre (1974), Jacques (1974), et Di Cristo (1985) l'effet du mode articulaire de la consonne subséquent sur la durée des voyelles les précédant va être examiné.

La confrontation des deux systèmes vocaliques que nous avons effectuée au cours de la partie théorique nous mène à formuler une hypothèse sur la production des apprenants tchécophones en français : ils n'atteignent pas d'écarts de durées de segments vocaliques, causés par le mode phonatoire et articulaire, aussi importants que les locuteurs francophones. Ainsi, les modes phonatoire et articulaire de la consonne subséquent ne vont pas jouer un rôle si important sur la durée vocalique.

### 3.5.2 Présentation du corpus

Cette deuxième expérimentation repose sur l'analyse acoustique d'un corpus cette fois-ci aussi créé pour les besoins de cette étude par l'auteure de la thèse elle-même. Il s'agit d'un texte construit sur le même principe que le texte de l'expérience précédente. Afin de pouvoir examiner les différences des durées des voyelles dues aux caractéristiques articulatoires et phonatoires des consonnes subséquentes, nous avons eu besoin de travailler sur un texte qui contiendrait toutes les voyelles dans tous les contextes consonantiques possibles. Nous avons alors répertorié un ensemble de mots dans lesquels chaque voyelle se retrouve suivie par une consonne sourde (/p t k f s ʃ/), une occlusive sonore (/b d g/) et une consonne allongante (/ʀ v z ʒ/). Aussi, comme dans le cas de l'expérience n°1, pour que ces voyelles se trouvent dans le même contexte prosodique, nous les avons placés à la fin de ces phrases. Dans le cas des locuteurs francophones, ces voyelles se trouvent alors toutes en syllabes fermées sous l'accent final. Vu que les mots observés sont, dans la majorité des cas, monosyllabiques, les tchécophones les accentuent soit à la française en réalisant l'accent final, soit à la tchèque en réalisant l'accent initial (mais en tous cas ces syllabes, voire voyelles, se trouvent en positions accentuées) nous avons obtenu le même résultat chez les apprenants tchécophones. Seul un mot monosyllabique du corpus a dû être écarté de l'analyse car la syllabe dans laquelle la voyelle s'est trouvée n'a pas été réalisée comme accentuée.

Les 36 mots (voire 3 x 12 voyelles) de l'expérience sont alors les suivants :

voyelle	/p t k f s ʃ/	/b d g/	/ʀ v z ʒ/
ɛ	tchèque	aide	croisière
a	slovaque	vague	naufnage
u	coupe	coude	jour
o	fausse	aube	chose
ɔ	étouffe	commode	fort

œ	veuf	mug	veuve
ø	émeute	leude	chanteuse
i	riche	vide	navire
y	minute	études	nourriture
ã	cliente	amende	ange
ẽ	mince	dinde	quinze
õ	pompe	monde	onze

**Tableau 32 : Voyelles faisant l'objet de l'analyse, dans trois différents types de contexte consonantique**

Comme démontre le tableau ci-dessus, puisque les voyelles qui font l'objet de notre deuxième étude ne se trouvent qu'en syllabes fermées, notre analyse ne va pas contenir les voyelles /e/ et /ə/ qui n'apparaissent qu'en syllabes ouvertes. Il en est de même pour la voyelle nasale /œ̃/ qui, sauf pour désigner l'article indéfini masculin, est en train de disparaître et n'existe presque plus en français parisien.

Voici l'histoire constituant le corpus de notre deuxième expérience, un texte narratif, formé de 49 phrases (de 5 à 13 syllabes) dont les fins occupent nos mots choisis :

### ***Une drôle d'histoire !***

*Voici une histoire brève : La journée est chaude. Trois femmes se sont décidées à faire une croisière. Ce sont de belles femmes slovaques. De jolies femmes minces. La croisière est longue. Malheureusement le navire fait naufrage. Le capitaine n'a pas fait gaffe. Il a failli noyer ses clientes. Sa décision était fausse. Les femmes ont les nerfs à vif. Elles flottent accrochées à une commode. Cela a lieu en plein jour. La première femme est veuve. Elle a peur des vagues. Qui sont assez grandes. Il n'y a pas de nourriture. La commode est vide. Il faut faire quelque chose. Car elles ne veulent pas que tous leurs maris deviennent veufs. La deuxième femme est chanteuse. Elle a fait de longues études. Elle se met à chanter fort. Elle croit que*

*son chant va leur apporter de l'aide. Mais il faut attendre jusqu'à l'aube. Tout d'un coup, à l'horizon, elles voient un autre navire. C'est un bateau assez grand. Il s'approche en une minute. Sur ce bateau, il y a des hommes tchèques. Des jeunes hommes tchèques riches. Ils amènent les femmes sur une île sainte. Elle est habitée par un roi et ses leudes. On les accueille en grande pompe. On leur offre de belles étoffes. L'après-midi, tout le monde se baigne dans le gave. Pour le dîner il y a beaucoup de monde. Les hommes et les femmes sont beaux comme des anges. Sur la table il y a trois cents dindes. On leur sert du vin chaud dans des mugs. Et du lait de coco dans des coupes. Ils dansent en rangées coude à coude. La troisième femme rencontre un saint. On est le jeudi 8 et la fête dure jusqu'au onze. Ils se reposent un jour puis ils recommencent jusqu'au quinze. Les gens s'amuse et la discussion est vive. Puis certains commencent par trouver le temps long. Et soudain il y a une émeute. La police intervient et leur inflige une grosse amende. Ils ont vécu une drôle d'histoire ! N'est-ce pas?*

### **3.5.3 Locuteurs**

Le texte a été enregistré par un groupe de dix locuteurs francophones (5 femmes et 5 hommes) et dix apprenants tchécophones (5 femmes et 5 hommes). Tous les locuteurs francophones vivent depuis des années à Paris (entre 7 et 15 ans). Ils ne manifestent pas, sur le plan phonético/phonologique, de différences notables avec le français parisien. Les locuteurs tchécophones sont les étudiants de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, tous d'origine de la Bohême (partie de l'ouest du pays) et leur niveau langagier d'après le CECRL est de niveau B1. Notons qu'au moment de l'enregistrement, ils n'étaient pas au courant des objectifs de l'expérience et ils ont tous été volontaires pour participer à ce test. Tous les locuteurs ne manifestent pas, non plus, de troubles de langage ou de pathologies respiratoires.

### **3.5.4 Procédure et enregistrement**

Les apprenants tchécophones ont été enregistrés dans une pièce calme, dans les locaux de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, les enregistrements des



locuteurs francophones ont été effectués à l'Université Paris Diderot, Paris 7. Les deux groupes de locuteurs ont été enregistrés à l'aide de l'appareil numérique *Handy Recorder H2*. Comme dans le cas de la première expérience, un temps nécessaire pour lire le texte à l'avance afin de se familiariser avec et ne pas commettre de lapsus ou de bafouillage lors de l'enregistrement leur a été accordé. Ils ont été enregistrés deux fois, et c'est seulement le deuxième enregistrement qui a été soumis aux analyses. Également, la consigne de « *Lire le texte le plus naturellement possible* » leur a été donnée oralement.

### 3.5.5 Méthode et mesures

Comme dans le cas de la première expérience, et aussi pour les mêmes raisons citées précédemment, les mesures des voyelles ont été effectuées par une personne, l'auteure de la thèse présente. Elles ont été faites manuellement sur le logiciel WinPitch (développé par Ph. Martin). La vérification de présence de l'accent qui frappe (ou pas) les syllabes dans lesquelles les voyelles faisant l'objet de l'étude se trouvent a été faite par un consensus entre deux locutrices indépendantes.

Pour ce qui est de la normalisation du débit d'élocution de chaque locuteur dans le cadre de cette deuxième expérimentation, nous avons appliqué la même démarche que dans le cas de l'expérience précédente, en calculant le coefficient de vitesse à l'aide de l'équation suivante :

$$k = \frac{D_m}{d_i}$$

Le  $k$  représente le *coefficient de vitesse* de chaque locuteur,  $D_m$  la *durée moyenne* du mot donné pour l'ensemble des locuteurs et le  $d_i$  la *durée individuelle* du mot donné chez un locuteur.

Même si les valeurs obtenues démontrent que la vitesse d'élocution d'un locuteur ne varie pas de façon considérable, afin d'obtenir les résultats les plus objectifs possibles et de pouvoir comparer les durées vocaliques des locuteurs francophones et

tchécophones entre eux, nous avons effectué nos analyses en employant le coefficient de vitesse pour chaque mot à part.

### 3.5.6 Analyses et résultats

Comme nous l'avons annoncé au début de cette deuxième expérimentation, nous examinerons deux phénomènes cités ci-dessus dans la production des locuteurs francophones natifs, ainsi que les apprenants tchécophones. Nous soumettrons à l'analyse l'influence du mode phonatoire et l'effet du mode articulaire de la consonne subséquente sur la durée des segments vocaliques.

Afin de pouvoir ce faire, nous allons répartir les consonnes, à l'instar de Wioland (2005), que nous avons mentionnées dans le tableau ci-dessus, en trois groupes : celui des occlusives voisées /b d g/, des constrictives voisées /R v z ʒ/ et des occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/.

Les trois graphiques suivants montrent les durées des segments vocaliques dans trois contextes consonantiques différents en production des locuteurs francophones et des apprenants tchécophones.

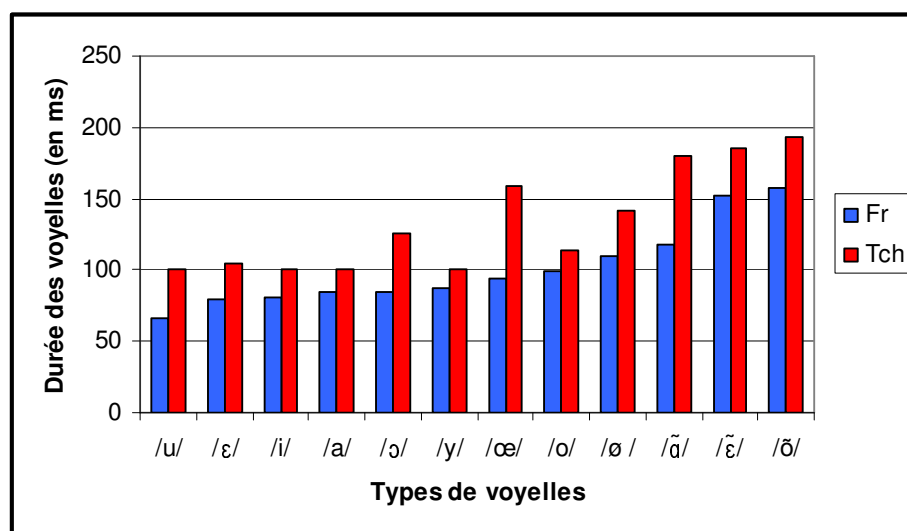


Figure 22 : Durées des voyelles françaises suivies par les occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/

Pour ce qui est de l'influence des consonnes occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/ sur la durée des voyelles précédentes, représentée graphiquement par la figure ci-

dessus, nous pouvons constater que, dans la production des locuteurs francophones, les durées des voyelles orales ne présentent pas de grands écarts de durées. Les voyelles orales atteignent en moyenne la durée de 87 ms. Les voyelles orales nettement plus longues sont les voyelles /o/ et /ø/ (105 ms en moyenne). Les plus longues sont, naturellement, les voyelles nasales dont la durée atteint en moyenne 143 ms (cette valeur est sensiblement influencée par la durée assez brève de la voyelle nasale /ã/). Dans le cas des locuteurs tchécophones, les durées des voyelles orales sont aussi presque les mêmes, elles atteignent en moyenne la durée de 116 ms. La voyelle la plus longue des voyelles orales est la voyelle antérieure labiale /œ/ (151 ms en moyenne). Le graphique montre aussi que, concernant les locuteurs tchécophones, les trois voyelles nasales atteignent presque les mêmes durées (186 ms en moyenne). Néanmoins, nous pouvons constater que le comportement duratif des locuteurs tchécophones pendant la réalisation des voyelles française manifeste une certaine régularité dans le sens où toutes les voyelles suivies par les consonnes occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/ sont plus longues dans la production des apprenants tchécophones que celle des locuteurs francophones natifs. Ce fait, nous ne pouvons pas constater en observant le graphique suivant qui matérialise des différences des durées des segments vocaliques étant suivis par les occlusives voisées /b d g/.

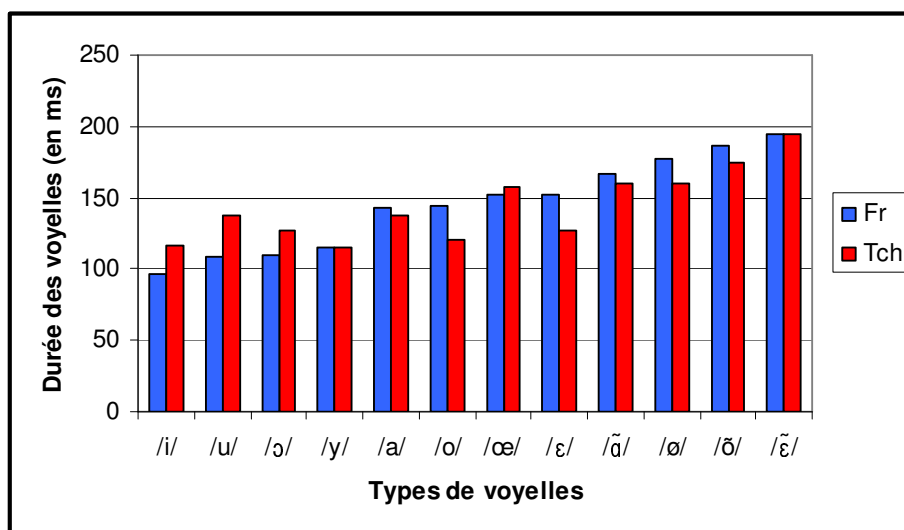


Figure 23 : Durées des voyelles françaises suivies par les occlusives voisées /b d g/

Le graphique ci-dessus montre les différences de durées des segments vocaliques étant suivis par les consonnes occlusives voisées /b d g/. Dans le cas des locuteurs francophones, les durées des voyelles orales varient entre 96 et 177 ms (dont la plus brève et la voyelle /i/ et la plus longue le /ø/, qui aboutissent même à une durée un peu plus élevée que le /ã/), celles des apprenants tchécoslovaques entre 115 et 160 ms (la voyelle la plus brève étant le /y/ et la plus longue le /ø/, qui atteint absolument la même durée que le /ã/). Dans le cas des voyelles nasales nous n'observons pas d'écarts de valeurs entre les deux groupes de locuteurs aussi considérables. Les voyelles nasales dans la production des locuteurs natifs atteignent des durées entre 167 et 186 ms, dans le cas des apprenants tchécoslovaques nous observons les valeurs de 160 à 195 ms. Néanmoins, nous devons rappeler ce que nous avons précédemment déjà mentionné : les voyelles nasales dans la production des apprenants tchécoslovaques sont souvent réalisées comme des voyelles orales (longues) suivies par une consonne nasale.

Néanmoins, les différences les plus importantes entre les réalisations des durées par les deux groupes des locuteurs attestent des voyelles ayant pour subséquentes les consonnes constrictives voisées /r v z ʒ/. Si, dans le premier cas (les voyelles suivies par les occlusives non-voisées) nous avons constaté que toutes les voyelles réalisées par les tchécoslovaques atteignaient des durées plus importantes que celles des locuteurs natifs, ce n'est pas du tout la même chose dans le cas des constrictives voisées (voir la figure ci-dessous).

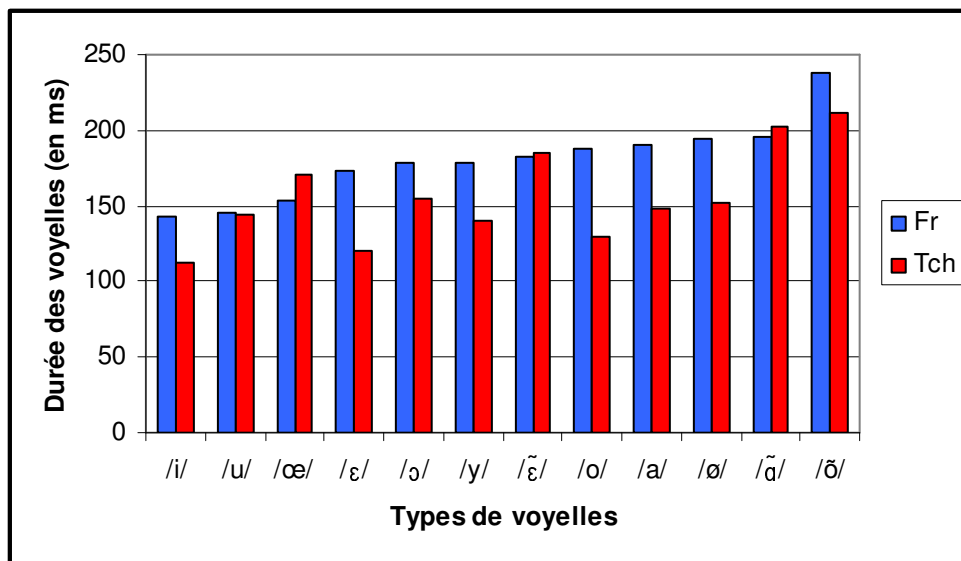


Figure 24 : Durées des voyelles françaises suivies par les constrictives voisées /R v z ʒ/

La représentation graphique démontre que les valeurs des locuteurs tchécoslovaques sont, dans la plupart des cas, inférieures à celles qu'atteignent les locuteurs francophones. Seulement dans le cas de la voyelle orale /œ/ et les nasales /ẽ/ et /ã/, les durées des voyelles réalisées par les tchécoslovaques ressemblent à celles des locuteurs francophones. En ce qui concerne ces derniers, les durées des voyelles étant suivies par les constrictives voisées varient entre 143 ms (la voyelle /i/) et 212 ms (la voyelle /õ/). Dans le cas des locuteurs tchécoslovaques, les valeurs minima et maxima sont représentées par les mêmes voyelles, et aussi la valeur maximale des durées et la même (212 ms), seulement la valeur minimale change et atteint la valeur inférieure à celle des locuteurs francophones : 122 ms.

Ces différences de durées co-intrinsèques des voyelles françaises dans la production des francophones et tchécoslovaques sont très clairement matérialisées par les deux graphiques suivants. Le graphique ci-dessous démontre les valeurs des durées co-intrinsèques des voyelles des locuteurs francophones. Ainsi, nous pouvons constater que nos valeurs s'accordent avec celles des études mentionnées précédemment (Di Cristo 1985 et Wioland 2005, entre autres) : les voyelles les plus brèves sont celles suivies par les occlusives non-voisées, les plus longues par les constrictives voisées. En plus, en comparant les valeurs des segments vocaliques de ces deux types de consonnes, nous observons que ce rapport est presque 1 : 2.

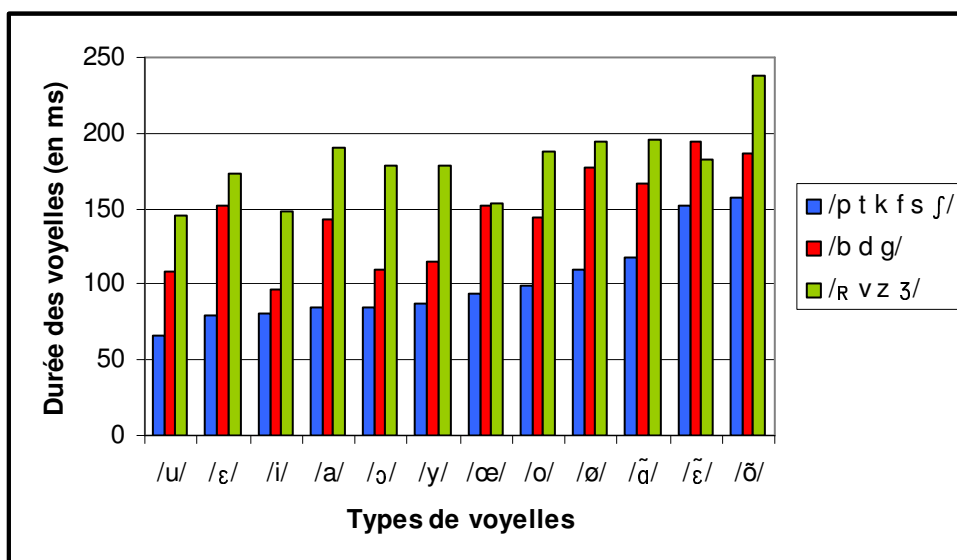


Figure 25 : Durées des voyelles dans trois différents types de consonnes subséquentes, en production des locuteurs francophones

Ce fait nous ne le trouvons en aucun cas chez les apprenants tchécophones. En observant la figure ci-dessous nous constatons que les écarts des durées de ces trois types contextes consonantiques ne sont pas si importants pour ce qui est des locuteurs tchécophones. Aussi, les régularités constatées chez les locuteurs francophones, concernant l'influence croissante des occlusives non-voisées, des occlusives voisées et des constrictives voisées n'ont pas été, non plus, attestées chez des locuteurs tchécophones.

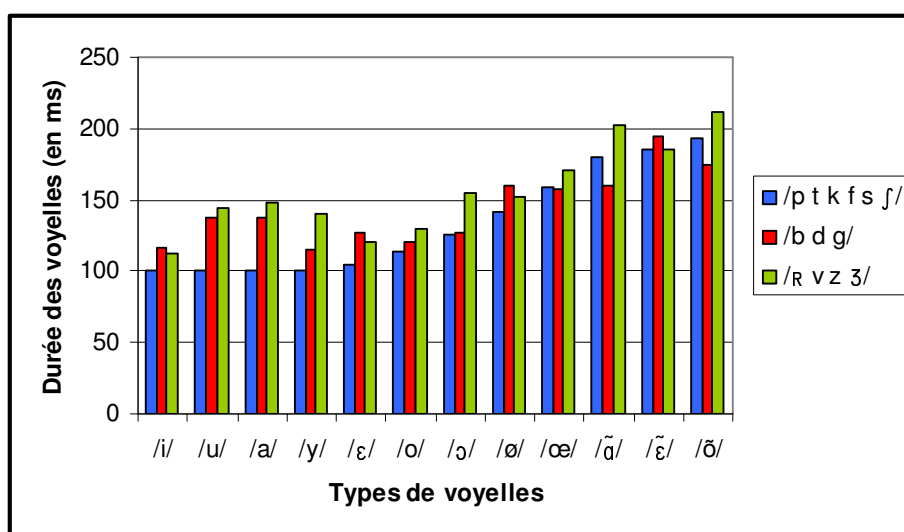


Figure 26 : Durées des voyelles dans trois différents types de consonnes subséquentes, en production des apprenants tchécophones

### 3.5.7 Conclusion

L'objectif de la deuxième expérimentation étant l'influence du mode phonatoire et articulatoire des consonnes subséquentes sur la durée des segments vocaliques les précédant, nous avons élaboré, puis soumis à l'analyse notre corpus spécialement conçu pour les besoins de celle-ci.

Nous avons alors examiné 12 voyelles françaises dans trois contextes consonantiques divers, celui des occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/, des occlusives voisées (/b d g/) et des constrictives voisées (/R v z ʒ/).

Des différences entre la production des locuteurs francophones natifs et celle des apprenants tchécophones ont été révélées. Les moins importantes concernent les occlusives non-voisées où nous avons observé, au moins, une certaine régularité dans la production des durées des segments vocaliques par les tchécophones : ils réalisent toutes les voyelles plus longues que les locuteurs francophones et les écarts entre les durées des deux groupes des locuteurs ne sont pas si importants.

Les résultats du deuxième groupe de consonnes, celui des occlusives voisées, divergent déjà un peu plus et nous ne pouvons plus constater les soi-disant régularités que nous avons observées dans le cas des consonnes occlusives non-voisées.

Les plus grandes différences entre les deux groupes de locuteurs ont été attestées dans le cas des consonnes constrictives voisées. Non seulement que le rapport entre les voyelles brèves et longues, que nous observé chez les locuteurs francophones et exprimé comme étant 1 : 2, n'existe pas chez des apprenants tchécophones, nous ne trouvons pas non plus l'influence croissante des occlusives non-voisées, des occlusives voisées et des constrictives voisées qui a été constatée dans le cas des locuteurs francophones. Le fait que, dans le cas des apprenants tchécophones du français, il n'existe pas de différences dans l'influence des trois types de consonnes que nous avons soumis à l'analyse à la durée des voyelles précédentes (voir la figure 26). Nous pouvons l'expliquer, premièrement, par le phénomène de l'assimilation de sonorité qui est obligatoire en langue tchèque et qui fonctionne comme un transfert négatif de la langue maternelle de nos locuteurs vers la langue cible, le français en l'occurrence. Deuxièmement par le fait que, en tchèque, l'effet allongeant des consonnes n'est pas attesté.

La seule hypothèse de départ qui supposait que, dans la production des locuteurs tchécophones, le mode phonatoire et articulatoire des consonnes subséquentes n'a pas d'effet sur la durée de segments vocaliques a été entièrement confirmée.



### **3.6 EXPERIENCE N°3 : L'INFLUENCE DE L'ACCENT FINAL ET INITIAL SUR LA DUREE DES VOYELLES FRANÇAISES EN PAROLE LUE DANS LA PRODUCTION DE LOCUTEURS FRANCOPHONES NATIFS ET D'APPRENANTS TCHÉCOPHONES**

#### **3.6.1 Objectifs et hypothèses**

La troisième expérience de notre étude va porter également sur la durée des voyelles françaises. L'objectif de cette partie est d'examiner l'influence de l'accent final et initial sur la durée vocalique en parole lue dans la production de locuteurs francophones et tchécophones. Dans un deuxième temps, nous allons découvrir comment les locuteurs francophones et tchécophones réalisent la durée des voyelles en syllabes fermées et ouvertes.

Les différences entre les deux langues, faisant l'objet de notre étude, que nous avons mentionnées dans la partie théorique nous permettent de formuler les hypothèses suivantes :

- 1) Les apprenants tchèques réalisent plus de syllabes accentuées que les locuteurs francophones.
- 2) Les apprenants tchèques accentuent plus de syllabes initiales que les locuteurs natifs.
- 3) L'accent initial et l'accent d'insistance ont une fonction quantitative sur la durée vocalique chez les apprenants tchécophones mais pas chez les locuteurs francophones.
- 4) La supériorité en longueur des voyelles en fin de groupe rythmique sur les voyelles non accentuées est plus importante chez les locuteurs francophones que chez les locuteurs tchécophones.

### 3.6.2 Présentation du corpus

Pour les besoins de cette expérience, contrairement aux deux précédentes, le corpus n'a pas été construit artificiellement. Nous avons tâché de trouver un texte qui reflèterait les propriétés prosodiques du français, ne comporterait pas trop de mots inconnu aux locuteurs tchèques et dont le contenu leur serait connu. Pour ces raisons un extrait du conte de fée *Le Petit Chaperon Rouge* a été choisi, celui du début de conte, la partie narrative, sans les répliques dialogiques.

Le corpus de notre troisième expérience est alors constitué du texte suivant :

#### *Le Petit Chaperon Rouge*

*« Il était une fois dans un village une petite fille qui était très jolie. Sa mère et sa grand-mère l'aimaient beaucoup. Un jour, sa grand-mère lui donne un petit chaperon. Comme on disait autre fois, c'est à dire le petit chapeau. Ce chapeau de couleur rouge va très bien à la petite. Tout le monde l'appelle le Petit Chaperon Rouge. Un beau matin, sa mère fait des gâteaux et lui dit : ta grand-mère est malade. Va la voir et apporte lui un gâteau et ce petit pot de beurre. Le Petit Chaperon Rouge part aussitôt pour aller chez sa grand-mère qui habite dans un autre village. En passant dans la forêt elle rencontre monsieur le Loup, tout noir avec des yeux jaunes. Le Loup a très envie de la manger, mais il n'ose pas, parce que les bûcherons coupent des arbres à côté. Il lui demande où elle va. La petite fille ne sait pas qu'il est dangereux de parler à un loup. »*

### 3.6.3 Locuteurs

Les enregistrements ont été faits avec dix locuteurs francophones et dix tchécophones. La majorité des locuteurs francophones était ceux qui ont participé à notre première expérience, certains étaient des doctorants en linguistique informatique de l'Université Paris Diderot, Paris 7, originaires de Bretagne et de Bourgogne et demeurant à Paris depuis au moins 6 ans. Sur le plan phonético/phonologique, ils ne manifestent pas de différences notables avec le français parisien. Du côté tchèque, nous avons enregistré des étudiants de première

année de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, tous d'origine de la Bohême. Leur niveau de français d'après le CERCL était celui de B1. Au moment de l'enregistrement, aucun des sujets n'était pas au courant de l'objectif de l'expérience.

### **3.6.4 Procédure et enregistrement**

Les enregistrements ont été effectués dans des pièces calmes, dans les locaux de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles à Prague et de l'Université Paris Diderot, Paris 7, à l'aide de l'appareil numérique *Handy Recorder H2*.

Il a été demandé oralement aux locuteurs de lire l'extrait de façon neutre, sans l'expressivité ou la déclamation théâtrale que la lecture d'un conte de fée pourrait supposer. Il leur a été permis de lire le texte plusieurs fois avant l'enregistrement afin de se familiariser avec et ne pas commettre des lapsus et des bafouillages lors de l'enregistrement. Comme dans le cas des deux expériences précédentes, l'enregistrement a été effectué deux fois et c'est seulement le deuxième qui a été soumis aux analyses.

Rappelons que le contenu du conte est très célèbre pour les tchècophones dans leur langue maternelle et que la version française ne comporte pas de mots qui leurs seraient inconnus. Cependant, dans quelques cas échéant, ils leurs ont été expliqués avant de les enregistrer.

### **3.6.5 Méthode et mesures**

Les mesures des voyelles ont été effectuées manuellement sur le logiciel WinPitch (développé par Ph. Martin), par l'auteure de la thèse, pour les raisons mentionnées lors de la première, ainsi que deuxième expérience. Les syllabes accentuées ont été assignées par un consensus entre deux locutrices indépendantes.

Les variations de la vitesse d'élocution de chaque locuteur ont été normalisées en utilisant la même l'équation que dans les expériences précédentes, celle :

$$k = \frac{D_m}{d_i}$$

Néanmoins, le *coefficient de vitesse* de chaque locuteur à l'aide duquel nous avons pu normaliser les durées des voyelles de tous les mots de notre corpus, a été calculé de façon un peu différente. Dans cette troisième expérience, le  $D_m$  représente la *durée moyenne* de la phrase donnée (dans laquelle ces voyelles se trouvent) pour l'ensemble des locuteurs et le  $d_i$  la *durée individuelle* de la phrase donnée chez un locuteur.

Également dans cette expérience, les coefficients de vitesse de chaque locuteur ne changent pas de façon considérable, ce qui démontre bien que le débit de nos locuteurs pendant la lecture des extraits est assez constant. Néanmoins, pour que la normalisation des durées de nos voyelles soit plus pertinente, nous avons tenu compte des coefficients pour chaque phrase à part.

Pour pouvoir mieux observer et comparer des différences et des similitudes dans la production des locuteurs francophones natifs et celle des tchécoslovaques parlant français, toutes les voyelles du corpus ont été annotées à l'aide des abréviations suivantes, que nous utiliserons pour présenter les résultats de nos analyses, les tableaux ainsi que les figures :

**N/o** - voyelle en syllabe ouverte, se trouvant en position non-accentuée

**N/f** - voyelle en syllabe fermée, se trouvant en position non-accentuée

**AF/f** - voyelle en syllabe fermée, se trouvant sous l'accent final

**AF/o** - voyelle en syllabe ouverte, se trouvant sous l'accent final

**AI/f** - voyelle en syllabe fermée, se trouvant sous l'accent initial ou d'insistance

**AI/o** - voyelle en syllabe ouverte, se trouvant sous l'accent initial ou d'insistance

### **3.6.6 Analyses et résultats**

Nous avons déjà présenté le texte de notre corpus faisant l'objet de notre troisième expérience, maintenant, regardons de plus près des occurrences des voyelles et des syllabes dans lesquelles celles-ci se trouvent.

Comme le texte qui nous sert de corpus dans ce troisième partie est, du point de vue syntaxique, plus difficile que les deux textes précédents (il comporte plusieurs phrases complexes), il est alors plus compliqué à lire pour les apprenants tchécophones. Nous avons rencontré, lors du dépouillement des données, un problème concernant des pauses remplies, ainsi que des hésitations sonores assez nombreuses qui tendent à prolonger de façon anormale certaines voyelles. En ce qui concerne ces dernières, nous avons décidé d'exclure de nos analyses chacune d'entre elles dépassant 200 ms. Quant aux hésitations sonores, nous les avons complètement exclues de nos analyses.

Le tableau suivant démontre le nombre des voyelles orales et nasales de l'extrait du conte de fée *Le Petit Chaperon Rouge*, en indiquant si celles-ci se trouvent en syllabe fermée ou ouverte. Puisqu'il s'agit d'un texte assez court, nous voyons que nous ne trouvons pas toutes les voyelles dans les deux types syllabiques. Cependant, le but de cette troisième expérience étant l'observation du comportement duratif des locuteurs tchécophones et francophones en général, ceci ne nous limite en rien dans notre analyse :

voyelle	en syllabe ouverte	en syllabe fermée	nombre total
/i/	19	11	30
/e/	24	0	24
/ɛ/	7	8	15
/y/	1	2	3
/ø/	3	0	3
/œ/	0	2	2
/u/	8	7	15
/o/	10	4	14
/ɔ/	2	3	5
/a/	38	10	48
/ɛ̃/	2	0	2
/ɑ̃/	13	1	14
/õ/	6	2	8
/œ̃/	7	0	7
<b>nombre total des voyelles du corpus</b>			<b>190</b>

Tableau 33 : Nombre de voyelles du corpus avec le type syllabique indiqué

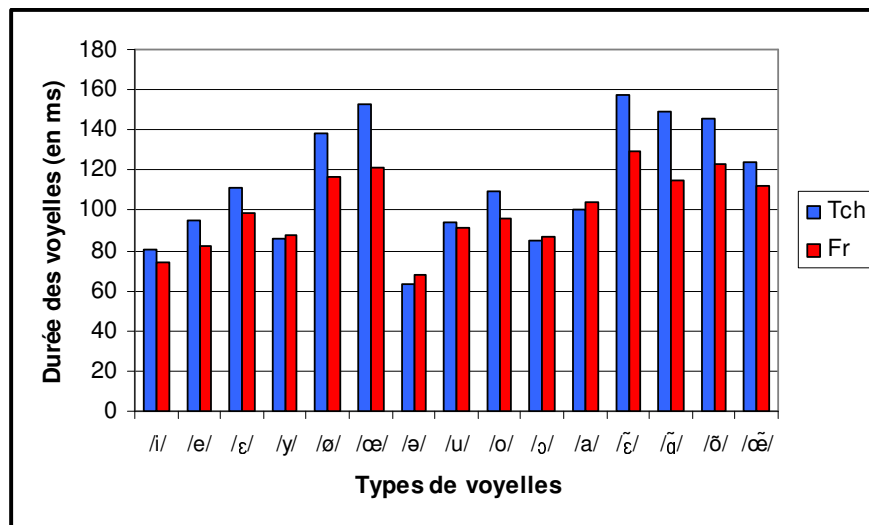
Pour ce qui est de la voyelle /ə/, le nombre de ses occurrences varie pour les deux groupes de locuteurs. En général, nous trouvons de plus nombreuses occurrences dans la production des tchécophones, ce qui est tout à fait logique vu qu'ils s'expriment en langue étrangère<sup>31</sup>. Leur nombre varie alors, dans le cas des locuteurs francophones, entre 29 et 36 (par locuteur), dans le cas des locuteurs tchécophones entre 34 et 43 (par locuteur).

Une autre remarque va concerner la voyelle /œ̃/, qui, comme nous l'avons constaté au cours de la partie théorique, est en train de disparaître en français parisien et, d'après l'expérience personnelle de l'auteur de la présente thèse, c'est aussi une des voyelles les plus difficiles à prononcer pour les locuteurs tchécophones (dans le cas où celle-ci est toujours enseignée) qui la réalisent souvent soit comme /ã/, soit /ẽ/. Toutefois, comme dans notre corpus cette voyelle est seulement représentée par sept occurrences des articles indéfinis (un), nous avons décidé d'en tenir compte dans notre analyse comme si elles étaient prononcées comme /œ̃/. Cependant, étant donné qu'elle occupe très peu de positions accentuelles dans le cas des deux groupes de locuteurs, nous ne pouvons pas faire de comparaison détaillée avec la durée de la voyelle orale correspondante /œ/ comme dans le cas des trois autres voyelles nasales.

Le graphique ci-dessous illustre les différences de durées des voyelles françaises dans la production des locuteurs natifs et tchécophones. Les mesures moyennes des durées vocaliques pour les deux groupes de locuteurs sont présentées dans l'annexe B5 de ce travail.

---

<sup>31</sup> Pour une étude détaillée sur la production et la perception du schwa en français et en tchèque voir Nováková (2011).



**Figure 27 : Durées des voyelles françaises dans la production des tchéophones et francophones (tous les types de consonnes subséquentes confondues)**

Le graphique ci-dessus démontre que ce sont surtout les voyelles qui n'existent pas dans le système phonémique de la langue maternelle des locuteurs tchéophones dont les durées divergent le plus par rapport à celles des locuteurs francophones. Il s'agit surtout des voyelles antérieures labiales /ø œ/ et les voyelles nasales /ẽ ã õ/. La durée légèrement plus longue des voyelles /e/ et /ɛ/ des tchéophones est très probablement due à l'influence de l'écrit (transfert négatif) sur l'oral (l'accent aigu au dessus de la lettre é en français est le signe de la voyelle longue dans le système vocalique tchèque ; de même l'accent grave et souvent faussement considéré comme un signe de longueur).

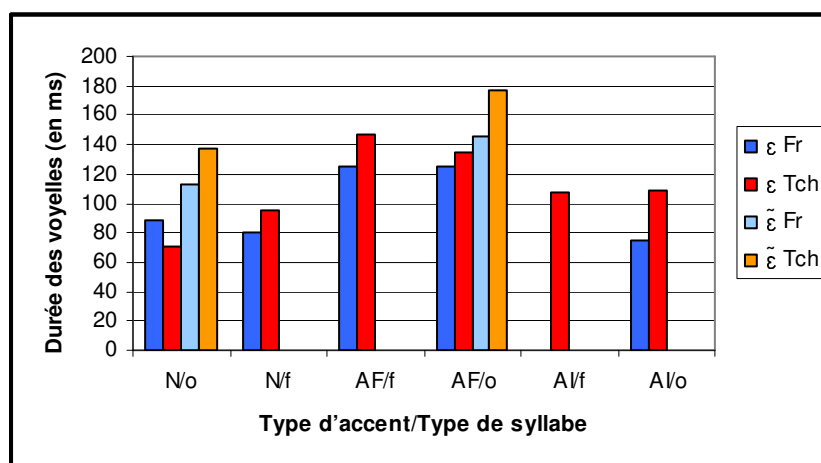
Pour ce qui est du trait de nasalité, nous avons mentionné, au cours de la partie théorique, l'étude de Delattre et Monnot (1968) qui ont examiné l'influence de ce trait articulatoire sur les voyelles orales et nasales correspondantes dans les syllabes fermées et ouvertes en positions accentuées et non-accentuées. Ainsi, les auteurs ont constaté que les différences des durées causées par la nasalité peuvent augmenter jusqu'à 42 %.

Comme le corpus de notre troisième expérience contient les voyelles dans des positions accentuelles et types syllabiques divers (contrairement aux voyelles du corpus de l'expérience n°2), nous soumettrons nos mesures à la même analyse en y incluant aussi le groupe des locuteurs tchéophones, afin d'observer les différences

et les similitudes entre ces deux groupes. Néanmoins, il faut signaler que nous ne trouvons pas toutes les voyelles dans chacune des positions syllabiques (fermée, ouverte) et accentuelles (sous l'accent final, initial, d'insistance, non-accentuée) voulues. Les mesures des voyelles sont présentées dans l'annexe B5.

Nous tenons à rappeler une fois encore que, comme les voyelles nasales ne font pas partie de la base phonémique des locuteurs tchécophones, nous observons, chez certains locuteurs, une tendance à remplacer les voyelles nasales par une voyelle orale suivie d'une consonne nasale (par ex. chanteuse, réalisée normalement /ʃãtøz/ est prononcée [ʃantøz]). Un exemple de cette réalisation est présenté dans l'annexe B1 (Test d'estimation auditive n°1, 3<sup>ème</sup> mot observé).

Les trois graphiques suivants démontrent alors les durées des voyelles orales et nasales correspondantes dans de différents types syllabiques, ainsi que leurs positions accentuelles.



**Figure 28 : Voyelle /ɛ/ et /ẽ/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones**

Pour ce qui est des voyelles /ɛ/ et /ẽ/, nous observons que, dans le cas des locuteurs francophones, les différences de durée entre la voyelle orale et nasale en syllabe ouverte se trouvant en position non-accentuée, est de 28 %, et de 16 % sous l'accent final (toujours en syllabe ouverte). Pour ce qui est des locuteurs tchécophones, ces écarts pour les mêmes positions accentuelles et types syllabiques, sont encore plus importants : de 93 % et de 31 %.



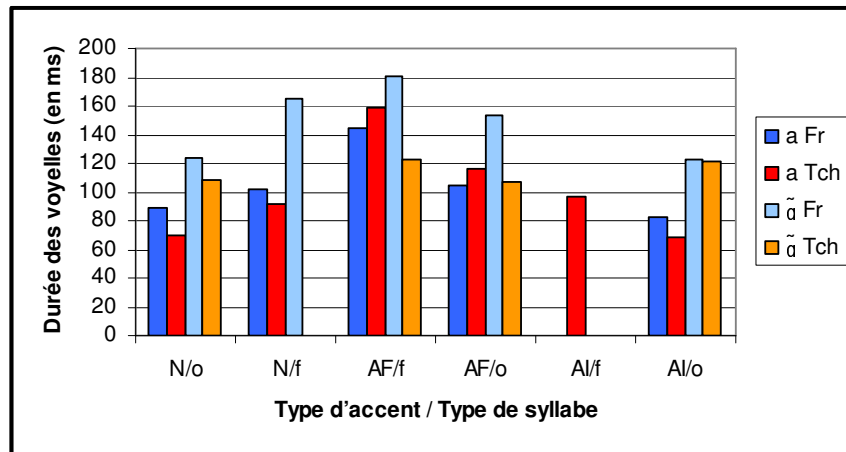


Figure 29 : Vowelle /a/ et /ã/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones

Concernant les écarts entre les voyelles /a/ et /ã/, pour les locuteurs francophones, nous observons les plus grands des ceux-ci en position non-accentuée en syllabe fermée qui est de 62 %, sous l'accent final en syllabe ouverte (48 %) et sous l'accent secondaire en syllabe ouverte (48 %). Dans le cas des locuteurs tchécophones, c'est en syllabe ouverte se trouvant sous l'accent secondaire (78 %) où le plus grand écart de durées de ces deux voyelles a été révélé. Dans le cas des positions sous l'accent final, nous observons, chez des locuteurs tchécophones, l'effet inverse que chez les francophones : les voyelles orales sont plus longues que les voyelles nasales correspondantes, en syllabe fermée, ainsi qu'en syllabe ouverte.

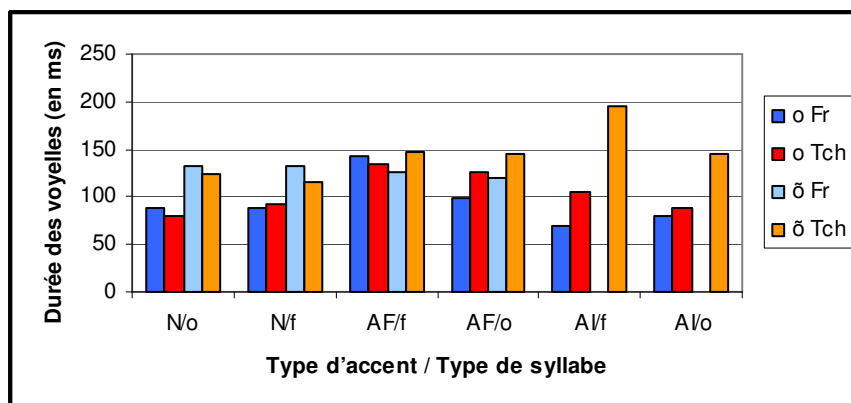


Figure 30 : Vowelle /o/ et /õ/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones

En ce qui concerne les voyelles /o/ et /õ/, dans la production des francophones, nous observons les plus grandes différences de durée de celles-ci en position non-accentuée en syllabes ouvertes (48 %) ainsi que fermées (48 %). Il en est de même dans le cas des locuteurs tchécophones, pour qui ces écarts de durées dans les mêmes positions atteignent 58 % et 26 %.

Nous voyons que dans le cas des locuteurs francophones, les écarts de durée entre les voyelles orales et nasales correspondantes peuvent atteindre jusqu'à 62 %. Chez les locuteurs tchécophones ces valeurs augmentent encore plus : jusqu'à 93 %. Nos données ont alors révélé des écarts encore plus grands que ceux observés par Delattre et Monnot (1968). En général, nous pouvons constater non seulement que ces voyelles sont les plus longues sous l'accent final chez les deux groupes de locuteurs, mais également que dans le cas des locuteurs tchécophones, les voyelles les plus longues se trouvent aussi sous l'accent secondaire.

Soulignons que ces écarts de durée, accompagnés par un autre comportement accentuel chez les deux groupes de locuteurs peuvent causer des différences rythmiques, perçues, par les oreilles francophones comme étrangères, voire incorrectes.

Regardons maintenant les différences entre le nombre de syllabes se trouvant sous l'accent final et secondaire chez les deux groupes de locuteurs. Après avoir assigné toutes les syllabes de chacun des locuteurs des deux groupes, nous avons relevé que :

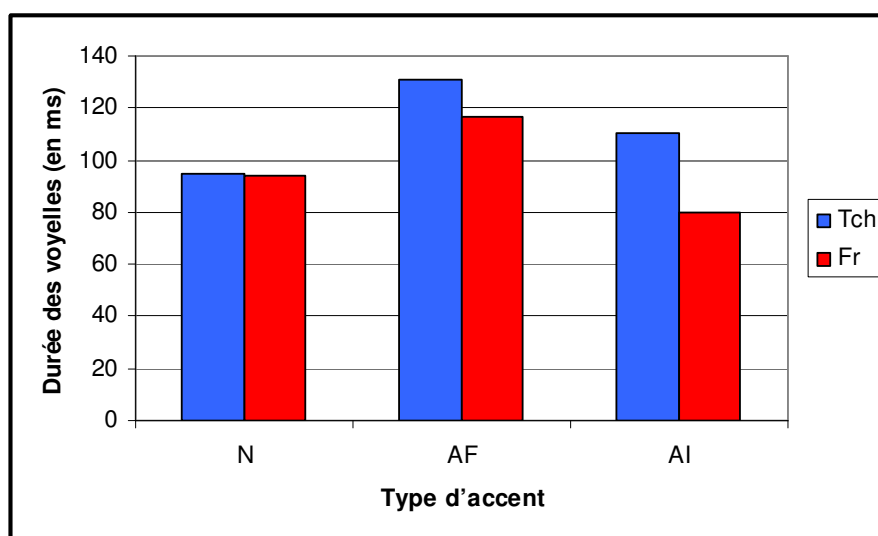
Les locuteurs tchécophones réalisent en moyenne 63 syllabes accentuées (sur 221 au total) dont 38 sont frappées par des accents finaux (soit de mots, soit de groupe rythmique) et 25 par des accents secondaires (initiaux ou d'insistances).

Les locuteurs francophones réalisent en moyenne 51 syllabes accentuées (sur 218 au total) dont 41 sont frappées par des accents finaux (soit de mots, soit de groupe rythmique) et 10 par des accents secondaires (initiaux ou d'insistances).

Ces résultats nous indiquent que les apprenants tchécophones réalisent plus de syllabes accentuées que les locuteurs natifs. De plus, le nombre d'accents secondaires est plus important chez les tchécophones (39,6 %) que chez les locuteurs

natifs (19,6 %). Pour ce qui est des locuteurs tchécophones, ce phénomène est très probablement dû à l'influence de l'accentuation de la langue maternelle, le tchèque en l'occurrence, sur la langue étrangère (le français), ce qui va alors dans le sens de notre deuxième hypothèse

La représentation graphique suivante démontre que l'accent secondaire en production des apprenants tchécophones a une influence quantitative sur la durée des voyelles françaises (les voyelles étant frappées par cet accent sont en moyenne 15,8 % plus longues que les voyelles se trouvant en positions non-accentuées). C'est un fait que nous ne pouvons pas observer dans le cas des locuteurs francophones où, paraît-il, l'accent secondaire ne joue aucun rôle dans la durée des celles-ci. Nous constatons que les voyelles se trouvant sous cet accent sont encore moins longues que celles en positions non-accentuées (de 15 % en moyenne). Il en résulte que l'accent secondaire est un élément quantitatif chez le groupe des locuteurs tchécophones, mais pas dans le cas des locuteurs natifs.



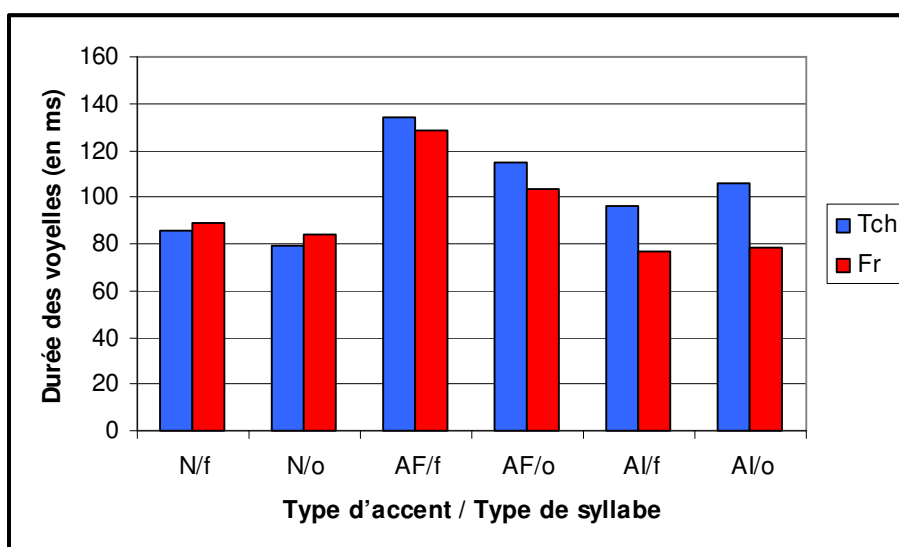
**Figure 31 : Durée des voyelles en position non-accentuée, sous l'accent final et secondaire, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones**

Le graphique ci-dessus nous permet aussi d'observer aussi que, dans le cas des locuteurs tchécophones, les voyelles sous l'accent final sont en moyenne 38 % plus longues que les voyelles non accentuées. Chez les locuteurs natifs, les voyelles sous l'accent final sont seulement en moyenne 24 % plus longues que les voyelles non accentuées. Ces données nous indiquent que la longueur des voyelles sous

l'accent final du groupe rythmique chez les locuteurs tchécophones est plus élevée que chez les locuteurs natifs. Ces résultats vont dans le sens inverse de la quatrième hypothèse où nous nous attendions à ce que la durée vocalique sous l'accent final chez les francophones soit plus longue que chez les locuteurs tchécophones (les mesures pour toutes les voyelles sont présentées dans la partie annexe B5).

Néanmoins, en regardant de plus près nos données, les voyelles orales et nasales séparément, le type de syllabe dans laquelle elles se trouvent, ainsi que la présence d'accent et son type, nous obtenons des résultats beaucoup plus précis.

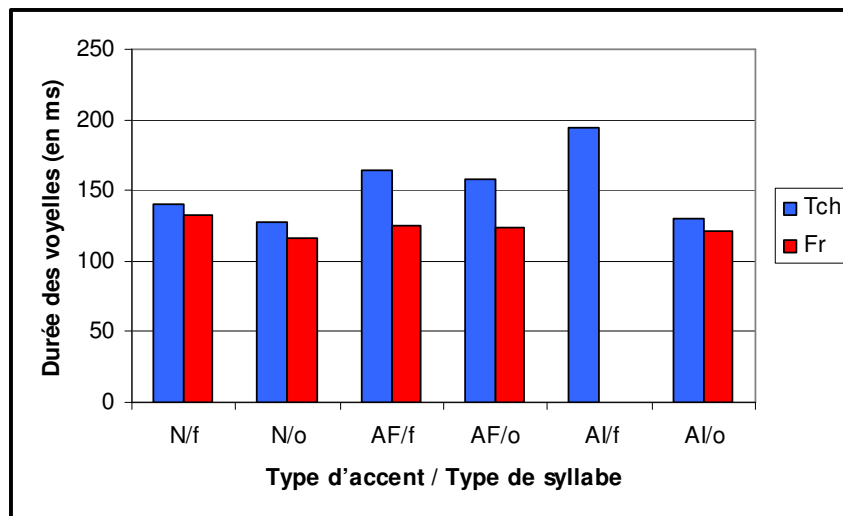
Le graphique ci-dessous matérialisant toutes les voyelles orales du texte servant de corpus de cette troisième expérience démontre que, dans le cas des voyelles orales, les résultats des deux groupes de locuteurs ne varient pas de façon considérable. Nous notons à nouveau, l'allongement important des voyelles sous l'accent final dans les deux groupes de locuteurs (chez les tchécophones toujours encore plus fort que chez des locuteurs natifs), et une influence allongeante de l'accent secondaire dans la production des locuteurs tchécophones.



**Figure 32 : Durée des voyelles orales dans toutes les positions possibles, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones**

En ce qui concerne les voyelles nasales, dans le cas des locuteurs francophones nous constatons l'absence d'influence de l'accent final ainsi que secondaire. Concernant les locuteurs tchécophones, les voyelles en syllabes fermées

sous l'accent secondaire et celles sous l'accent final s'avèrent avoir une durée plus importante que les autres.



**Figure 33 : Voyelles nasales dans toutes les positions confondues, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones**

Concernant l'influence des syllabes ouvertes et fermées sur la durée des voyelles françaises, dans le cas des voyelles orales, nous observons d'importants allongements des voyelles en syllabes fermées se trouvant sous l'accent final dans les deux groupes de locuteurs, ainsi que dans les syllabes ouvertes sous l'accent secondaire dans le cas des locuteurs tchécophones (figure 32).

Pour ce qui est des voyelles nasales, dans le cas des locuteurs francophones, nous n'observons pas d'allongements qui serait dû à tel ou tel type de syllabe ni d'accent. Cependant, dans la production des locuteurs tchécophones, nous constatons un allongement des voyelles sous l'accent final et aussi la durée plus élevée des voyelles françaises en syllabes fermées, frappées par l'accent secondaire. Toutefois, nous ne pouvons pas comparer ces résultats avec ceux des locuteurs francophones car nous ne trouvons aucune occurrence de ce type dans leurs productions.

Nous tenons à signaler que, comme les mesures que nous venons de présenter sont exprimées en valeurs moyennes qui pourraient dissimuler quelques résultats plus fins, pour pouvoir comparer les durées des voyelles de façon plus pertinente, les mesures des voyelles sont présentées dans l'annexe B5 de ce travail.

### 3.6.7 Conclusion

Cette troisième étude expérimentale comparative met en évidence l'existence de différences et de similitudes dans la réalisation de la durée des voyelles françaises en production des locuteurs francophones et tchécophones.

Dans un premier temps, nous avons observé les durées des voyelles françaises et nous avons constaté que les plus problématiques pour les tchécophones, du point de vue de leurs durées, sont les antérieures labiales /ø œ/ et les nasales /ẽ ã õ/. La durée nettement plus longue des voyelles /e/ et /ɛ/ a été expliquée par le transfert négatif causé par les signes graphiques, qui, dans la langue maternelle des locuteurs tchécophones, signalent la longueur de la voyelle. Aussi, l'influence du type syllabique sur la durée vocalique a été examinée. Nous n'avons pas trouvé l'effet important de celui-ci dans le cas des locuteurs tchécophones. Pour ce qui est des locuteurs francophones, c'est, en général, les syllabes fermées où les voyelles se trouvent plus longues. Nos résultats démontrent que c'est l'accent final (dans le cas des deux groupes de locuteurs) et l'accent secondaire (dans le cas des locuteurs tchécophones) qui a une influence allongeante sur la durée des voyelles.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes inspirés de l'étude de Delattre et Monnot (1968) qui ont examiné l'influence du trait de nasalité sur la durée des voyelles en syllabes fermées et ouvertes, et en position accentuée et non-accentuée. Pour ce qui est des locuteurs francophones, les écarts les plus importants entre les voyelles orales et nasales correspondantes ont été révélés dans le cas des voyelles /a/ et /ã/ : 62 % en syllabe fermée se trouvant en position non-accentuée, en syllabe ouverte sous l'accent secondaire (48 %) et en syllabe ouverte sous l'accent final (47 %). Quasiment les mêmes pourcentages, 48 % et 60 %, ont été observés dans le cas des voyelles /o/ et /õ/ en position non-accentué en syllabe ouverte (48 %) ainsi que fermée (48 %). Dans le cas des locuteurs tchécophones, ces écarts atteignent des valeurs encore plus élevées : 78 % pour le /a/ et /ã/ en syllabe ouverte sous l'accent secondaire, et de 93 % pour le /ɛ/ et le /ẽ/ en syllabe ouverte se trouvant en position non-accentuée.

L'analyse de nos données nous permet de confirmer ou rejeter nos hypothèses de départ :

**Première hypothèse** supposant que les apprenants tchèques réalisent plus de syllabes accentuées que les locuteurs francophones s'est confirmée. Nous avons vu que le nombre des syllabes accentuées est plus important dans le cas des locuteurs tchécophones. En général, nous pouvons aussi signaler que les apprenants tchécophones produisent des groupes rythmiques plus courts (donc un nombre de groupes rythmiques plus élevé) que les locuteurs natifs, ce qui est sûrement dû au niveau langagier intermédiaire de ceux-ci.

**Deuxième hypothèse** supposant que les apprenants tchèques accentuent plus de syllabes initiales que les locuteurs natifs a été confirmée elle aussi. Nos données démontrent que le nombre d'accents secondaires est plus important chez les tchécophones (39,6 %) que chez les locuteurs natifs (19,6 %). L'influence de la langue maternelle sur la production en L2 est alors évidente.

**Troisième hypothèse** supposant que l'accent initial et l'accent d'insistance ont une fonction quantitative sur la durée vocalique chez les apprenants tchécophones mais pas chez les locuteurs francophones a été confirmée. L'allongement vocalique des syllabes sous l'accent secondaire est réalisé par les locuteurs tchécophones, mais non par les locuteurs francophones. Dans leurs cas nous avons observé plutôt une influence « négative » de celui-ci.

**Quatrième hypothèse** supposant que la supériorité en longueur des voyelles sous l'accent final en fin de groupe rythmique sur les voyelles non accentuées est plus importante chez les locuteurs francophones que chez les locuteurs tchécophones n'a pas été confirmée. D'après nos mesures, tous les deux groupes des locuteurs allongent les voyelles sous l'accent final, mais les locuteurs tchécophones les réalisent encore plus longues que les locuteurs natifs.

### 3.7 CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie de la présente thèse a mis en évidence l'existence de différences et de similitudes dans la réalisation de la durée des voyelles françaises en production des locuteurs francophones et tchécophones. Nous avons soumis plusieurs hypothèses aux analyses, que certains résultats corroborent tandis que d'autres non.

Les deux tests d'estimation auditive révèlent que les réalisations incorrectes des durées des voyelles sont perçues et évaluées, de la part des locuteurs natifs, comme étant « étrangères ». Également, comme le phénomène de durée vocalique est négligé par la grande majorité des méthodes de FLE (voir partie III), il paraît que les enseignants du français langue étrangère (tchécophones ainsi que francophones) ne sauraient pas identifier la cause de la prononciation erronée et de ce fait ne seraient pas capables proposer une correction phonétique appropriée à leurs apprenants.

Ensuite, chacune des trois expériences que nous avons effectuées a confirmé que les caractéristiques phonético/phonologiques des langues maternelles de nos locuteurs ont l'impact sur leur production en langues étrangères, le tchèque et le français en l'occurrence.

La première expérience, la seule des trois qui porte sur la langue tchèque, a révélé que la distinction des voyelles longues et brèves n'étant pas attestée dans le système linguistique du français, les locuteurs francophones ont du mal à la prendre en compte. Il en est de même en ce qui concerne la réalisation de plusieurs voyelles longues se trouvant à proximité, ce qui s'avère être difficile à prononcer correctement pour les apprenants francophones. Également, il a été démontré que le rapport entre la durée et l'accent qui existe dans leur langue maternelle exerce une influence non négligeable sur la production de la langue en cours d'acquisition, en tchèque en l'occurrence.

Les deuxième et troisième expériences se rapportent à la durée vocalique en langue française. Tout d'abord, nous avons observé que les consonnes subséquentes sont une source de variations duratives notables dans la production des locuteurs natifs, mais pas dans celle des apprenants tchécophones. Dans un second temps,



nous avons examiné le rôle de l'accent sur la durée des voyelles dans la production des deux groupes de locuteurs. Il a été démontré que l'accent secondaire est un élément quantitatif important auprès du groupe des locuteurs tchécophones, mais fait qui n'est pas le cas auprès des locuteurs natifs.

Avant de passer à la troisième partie de notre étude, nous mentionnons une fois de plus que, en ce qui concerne l'acquisition de la langue tchèque par des locuteurs francophones, pendant les discussions que nous avons menées lors des enregistrements, ils ont presque tous affirmé, alors que le sujet de notre étude leur était inconnu, que l'une des choses les plus difficiles concernant le phonétisme de la langue tchèque est le respect des durées des voyelles longues et brèves. Même, en sachant que la durée est signalée à l'aide des signes diacritiques, ils n'arrivent pas à la réaliser correctement, et cela, dans la majorité des cas. Et s'ils réussissent à le faire en lisant un texte, ils ont avoué qu'il n'en est pas de même en s'exprimant spontanément. La vérification de nos hypothèses sur la parole spontanée fait partie des projets à venir de l'auteure de cette thèse.

## **4 RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE ET IMPLICATION DIDACTIQUE**

### **4.1 INTRODUCTION**

Lorsque l'on commence à apprendre une langue étrangère, c'est, dans la majorité de cas, tout d'abord avec son côté sonore que nous rentrons en contact. Quand on dit qu'une langue nous plaît, on pense surtout à ses sonorités. Celles-ci sont également très souvent une des raisons pour lesquelles nous choisissons d'apprendre une telle langue.

En ce qui concerne le français, souvent les épithètes comme une langue « belle », « musicale » ou même « romantique » lui sont données par les tchécophones. Mais il est connu aussi pour son côté oral « difficile », très éloigné de la forme écrite.

Néanmoins, nous savons (grâce à l'expérience personnelle de l'auteure de cette thèse en tant qu'enseignante de FLE et de TLE) que les apprenants tchécophones du français (et vice versa) sont assez vite et très souvent découragés par leur incapacité de prononcer des sons qui n'existent pas dans leur langue maternelle, et, en plus, s'ils se comprennent encore entre eux, ils se rendent compte, au premier contact avec un locuteur natif, non seulement qu'ils ont du mal à le comprendre, mais aussi, très souvent, à se faire comprendre.

Selon les recherches actuelles et aussi, une fois de plus, notre propre expérience d'enseignant, nous pensons que cet « ennui » peut être causé par plusieurs raisons : soit par le manque d'un travail systématique sur les faits phonétiques, soit par la surestimation de la composante phonémique (et la prononciation des phonèmes même médiocre qui passe pour satisfaisante) au détriment de celui prosodique qui se trouve tout à fait négligé, par l'insuffisance des méthodes de correction phonétique de la part des enseignants, etc.

Comme il a été exposé théoriquement et aussi expérimentalement au cours des deux parties précédentes, le phénomène de durée vocalique présente un sujet assez complexe dans les systèmes linguistiques des deux langues faisant l'objet de notre étude. Son rôle phonologique et l'indépendance de l'accent d'une part, ainsi

que sa corrélation avec l'accent d'autre part peuvent, dans la production des apprenants de ces deux langues en tant qu'étrangères, causer des distorsions de prononciation touchant non seulement le niveau phonémique des deux langues en question, mais surtout prosodique, notamment celui du rythme.

Afin de vérifier si les enseignants de FLE et de TLE trouvent un soutien méthodologique pour travailler cette « question difficile » que nous venons de mentionner dans les méthodes actuelles qui leurs sont accessibles en République tchèque, nous effectuerons une observation critique de ces méthodes.

Néanmoins, avant de se pencher sur cette (non)présence des activités menant à l'entraînement au phénomène de durée vocalique dans les deux langues en question, nous aborderons, tout d'abord, certains phénomènes liés à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, notamment la notion de crible, d'interférence, de transfert et d'interlangue ; nous nous attarderons sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* et la place que ce document de référence accorde à la phonétique, et, également quelques outils innovants qui pourraient être exploités en classe de FLE seront présentés.

## **4.2 L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA PRONONCIATION DES LANGUES ÉTRANGÈRES**

### ***4.2.1.1 L'acquisition vs. l'apprentissage d'une langue étrangère***

Avant d'aborder la question de la place de la composante phonétique dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, nous considérons important de nous arrêter sur l'explication des notions de l'acquisition et l'apprentissage, car, en didactique des langues étrangères, en psychologie et psycholinguistique souvent la différence entre ces deux termes est faite. L'apprenant peut alors acquérir ou apprendre une langue étrangère. Le terme d'acquisition est communément employé pour décrire le processus d'appropriation implicite et inconscient pendant lequel l'apprenant s'approprie une langue dans le milieu naturel de celle-ci, contrairement à l'apprentissage qui serait un processus explicite et conscient d'appropriation d'une

langue, généralement employé dans le contexte scolaire. Néanmoins, comme souligne Cuq (2005 : 115), l'apprentissage pur, sans l'acquisition, est quasiment impossible car il existe « *des éléments qui sont „acquis“ sans qu'ils aient véritablement été enseignés* » et cite les propos de de Pietro et Schneuwly (2000) sur la réciprocité des influences entre apprentissage et acquisition avec lesquels nous accordons nous aussi :

*« Il nous semble que, tout particulièrement dans le domaine des langues, l'„acquisition naturelle“ est souvent survalorisée, idéalisée, nous empêchant réellement d'aller voir ce qui se joue, et comment, dans les apprentissages plus formels, cela quand bien même une part importante de nos apprentissages est effectuée dans des contextes de formation institutionnalisés, et quand bien même les modes de transmission scolaires sont si prégnants dans notre culture qu'ils en viennent parfois à influencer le comportement des acteurs même dans les situations d'interaction les plus quotidiennes, par exemple lors qu'ils ont appris scolairement une langue. »* (de Pietro et Schneuwly 2000; cité par Cuq 2005 : 115).

Ainsi, comme tous les locuteurs qui ont prêté leurs voix aux expérimentations de cette thèse sont natifs (soit tchécoslovaques, soit francophones) et ont appris le français ou le tchèque langues étrangères dans des conditions plus ou moins similaires, nous ne ferons pas de différence entre ces deux notions et nous les emploierons comme synonymes dans le reste de ce travail.

#### **4.2.1.2 La notion de « crible phonologique »**

Le rôle que joue la structure phonologique de la langue maternelle de l'apprenant dans la perception et la production d'une langue étrangère est communément admis depuis longtemps. Ce phénomène a été travaillé au sein du Cercle Linguistique de Prague déjà dans les années 1930. L'idée présentée par Polivanov (1931 : 79-80) a été développée par Trubetzkoy (1949 : 54) qui a commencé à parler d'un « crible » qui « filtre » des sons de la parole entendue et dans le cas d'une langue étrangère, il assimile les sons inconnus à ceux qui lui sont familiers : « *Le système phonologique d'une langue est semblable à un crible à travers lequel passe tout ce qui est dit. Seules restent dans le crible les marques*

*phoniques pertinentes pour individualiser les phonèmes. [...] L'homme s'approprie le système de sa langue maternelle. Mais s'il entend parler une autre langue, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le " crible phonologique " de sa langue maternelle qui lui est familier. Et comme ce crible ne convient pas pour la langue étrangère entendue, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhension. Les sons de la langue étrangère reçoivent une interprétation phonologiquement inexacte, puisqu'on les fait passer par le " crible phonologique " de sa propre langue. » (Trubeckoy 1949 : 54).*

Ce « crible phonologique » serait alors à l'origine des erreurs des apprenants qu'ils commettent surtout au début d'apprentissage, en s'appropriant le système phonique d'une langue étrangère. Puisque, comme souligne Hendrich (1971 : 89; de même que Guberina 1991 : 24, entre autres), notre oreille n'étant pas capable de percevoir et analyser des sons non-existants dans notre langue maternelle, nos organes articulatoires ne peuvent pas les reproduire correctement.

De nombreuses recherches (dont les travaux de Freland-Ricard (1996 : 84) ou Hendrich (1971 : 90) entre autres) démontrent que ce phénomène ne s'applique pas seulement au niveau segmental, phonologique, d'une langue, mais qu'il affecte aussi des phénomènes prosodique, alors il existe aussi, bien évidemment, le « crible rythmico-mélodique ». Le domaine du rythme, d'après Mejvaldová, Duběda et Dohalská (2003), est aussi le plus résistant des phénomènes prosodiques. D'après les auteurs, il n'en est pas de même au niveau de l'intonation qui se manifeste avec moins de vigueur.

Les notions de « crible » que nous venons de mentionner pourrions aussi être remplacées par ce que Lhote (1995 : 21) appelle « *le paysage sonore* »<sup>32</sup> d'une langue. Selon l'auteure « *Chaque langue donne lieu à des paysages sonores qui lui sont propres. On peut dire que tous les produits oraux d'une culture participent à l'environnement sonore dans lequel baigne tout individu depuis sa naissance, au même titre que les lieux et le milieu dans lequel il vit sont les constituants premiers de son organisation spatiale et culturelle. La langue maternelle représente un*

---

<sup>32</sup> Notion inventée par R. Murray Schafer (*The new soundscape : a handbook for the modern music teacher*. Don Mills (Ont.) : BMI Canada, 1969).

*élément important du paysage sonore, et non le moindre, dans lequel baigne le petit d'homme depuis sa naissance.* » (Lhote 1995 : 23).

Un autre phénomène, semblable au crible phonologie, est celui communément appelé interférence (ou bien transfert<sup>33</sup> positif et négatif), autrement dit des ressemblances et des divergences des systèmes linguistiques des deux langues qui peuvent être une source d'erreurs des apprenants. Des recherches qui ont été consacrées aux mécanismes qui compliquent l'apprentissage d'une langue étrangère ou bien le facilitent n'ont pas toujours abouti à des résultats univoques.

D'après Lado (1957), un des partisans de la théorie contrastive qui se donne pour but de comparer les deux langues en cause, la langue maternelle de l'apprenant et la langue étrangère - afin de prédire des difficultés possibles des apprenants - et considère les divergences entre les deux langues comme les plus grandes difficultés à apprendre. L'apprenant est influencé par sa langue maternelle et essaie d'employer inconsciemment les habitudes de sa L1 dans la production en L2.

Klein (1989) ne soutient pas l'avis de Lado et pense le contraire. D'après l'auteur, ce sont surtout des similitudes qui sont la source d'erreurs de l'apprenant et plus il est conscient des divergences entre sa langue source et la langue cible, plus il est forcé de s'approprier des structures de cette dernière.

Ellis (1990 : 17) affirme également que toutes les erreurs des apprenants ne proviennent pas de l'influence de la langue maternelle, surtout en ce qui concerne la morphologie et la syntaxe. L'auteur cite les résultats de l'étude de Felix (1980) sur l'acquisition des structures syntaxiques en langue étrangère d'après lesquels le nombre des erreurs qui seraient dues à l'influence de la langue maternelle est très bas. L'auteur trouve nécessaire d'abandonner « *the notion of the interference as a natural and inevitable phenomenon in L2 acquisition* » (Felix 1980 : 107, cité par Ellis 1990).

---

<sup>33</sup> R. Ellis propose le terme de « cross-linguistic influence », car il trouve la dénomination de « transfert » non approprié. (Ellis, R., 1997, *Second Language Acquisition*, Oxford University Press, p. 54)

Dans le contexte de la classe de langue étrangère et de l'analyse des erreurs des apprenants, la notion d'interférence est très liée avec celle d'interlangue. Une des premières recherches consacrées à ce sujet a été faite par Selinker (1972) qui s'intéressait aux aspects linguistiques et psycholinguistiques de l'apprentissage d'une langue étrangère par les adultes. Pour montrer ce que nous entendons par interlangue (traduction de l'anglais « interlanguage »), nous pouvons prendre l'exemple de la définition de Besse et Porquier (1991 : 217) : « *La connaissance et l'utilisation „non natives“ d'une langue quelconque par un sujet non natif et non-équilingue, c'est à dire un système autre que celui de la langue cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on l'appréhende, en comporte certaines composantes, c'est ce que nous avons précédemment appelé grammaire intériorisée par l'apprenant et que nous appelons également ici : interlangue.* »

La notion d'interlangue signifie alors une variété d'une langue qui évolue au fur et à mesure pendant l'apprentissage, une variété qui ressemble à la langue cible, mais reste, à cause de la maîtrise insuffisante de celle-ci, gerée par des règles de la langue maternelle. Ce phénomène est considéré comme tout à fait naturel en classe de langue étrangère, où chaque apprenant parle et développe son propre idiolecte. Néanmoins des spécialistes en didactique des langues étrangères, comme Mijon (2011) entre autres, signalent le risque potentiel de la fossilisation de l'interlangue que les enseignants des langues étrangères devraient éviter. Et, comme le souligne Galazzi-Matasci et Pedoya (1983 : 39) ce sont surtout les distorsions de prononciation qui sont les plus difficiles à rétablir.

De nos jours, nous savons que les caractéristiques phonético/phonologiques de la langue maternelle de la personne influent sur la perception et la production de la langue étrangère qu'elle est en train d'acquérir. Ces interférences sont les sources des difficultés spécifiques provenant des caractéristiques propres à chaque langue. Les résultats de nos trois expériences que nous avons présentés au cours de la partie expérimentale vont aussi dans ce sens.

#### **4.2.1.3 L'importance de la phonétique dans l'apprentissage/enseignement d'une langue étrangère**

La prononciation correcte est sans doute une préoccupation permanente des enseignants et des apprenants d'une langue étrangère. Avec le lexique et la grammaire, la phonétique est l'un des piliers actuels de la composante linguistique. Pour l'acquisition de la compétence communicative c'est surtout cette dernière qui est fondamentale.

L'importance de l'appropriation de la « *forme sonore dans laquelle se coulent les mots, les groupes de mots* » (Guimbretière 1994 : 5) et le besoin d' « *apprendre à écouter* » (Lhote 1995 : 19) sont mis en valeur par de nombreux auteurs. Lauret (2007 : 25) parle de l'importance de la composante phonétique en classe de FLE et souligne le rôle de la motivation et de l'entraînement dans l'apprentissage/enseignement d'une langue étrangère. L'enseignant devrait être conscient du fait que meilleure sa prononciation sera, mieux il se fera comprendre (Lauret 2007 : 19). Cependant, dans le contexte de la classe de FLE, l'auteur mentionne aussi l'angoisse possible de l'apprenant qui peut avoir peur de se ridiculiser en prononçant les sons qui ne lui sont pas familiers et du rôle de l'enseignant qui devrait l'aider à « *adopter la nouvelle musique et les nouveaux sons* » (Lauret 2007 : 21) et à s'ouvrir à cette différence phonétique. Nous pouvons ajouter encore la crainte de la perte d'identité potentielle à cause de la « *perte de sa propre voix* ».

Le plus convenable serait, comme signalent Madeleni et Pagel (2011 : 82-83) « *faire de la phonétique sans s'en rendre compte...* ». Les enseignants devraient sensibiliser leurs apprenants dès le début de l'apprentissage pour qu'ils prennent « *conscience de la structuration de l'oral à partir d'une sensibilisation progressive aux habitudes francophones de prononciation* », s'approprient des automatismes afin d'arriver à ne plus réfléchir sur l'articulation de tel ou tel son ou d'un phénomène prosodique.

Néanmoins, nous savons que, généralement, dans les écoles tchèques, l'apprentissage/enseignement de la prononciation correcte du français est sous-estimée. Même si de diverses possibilités qui mènent à la bonne prononciation du français sont aujourd'hui à notre portée, il paraît que même les enseignants sont très



réticents à ce sujet et ne s'y sentent pas à l'aise. Mais, bien évidemment, pour que les élèves s'expriment correctement à l'oral, il faut d'abord que les enseignants soient eux-mêmes suffisamment compétents dans ce domaine. D'après l'expérience personnelle de l'auteure de la présente thèse, la place réservée à la phonétique dans les parcours de formation des professeurs de langues étrangères est largement réduite et si la phonétique est enseignée, c'est surtout le côté segmental qui est pratiqué. Si la prosodie est abordée, elle est traitée de façon marginale. Alors le manque de formation des enseignants en ce qui concerne la phonétique peut être une des raisons de ce « malaise » et la rare utilisation des méthodes de corrections pendant lesquelles ils se contentent de ce que leurs apprenants répètent ce qu'ils disent (Alazard et al. 2009 : 50). L'oral représente pour beaucoup d'entre eux une source de problèmes car il est difficile de l'évaluer objectivement. En même temps, la phonétique est une discipline étroitement liée avec le côté physique de l'homme, d'où peut aussi venir le malaise des enseignants en ce qui la concerne : s'ils n'ont pas réussi à s'approprier la prononciation correcte eux-mêmes pendant leur formation, ils doivent se sentir mal à l'aise au moment où il faut expliquer aux apprenants des principes phonético/phonologiques de la langue cible ou bien de les corriger, alors ils essaient d'éviter ce genre de situations. Également, comme souligne Parizet (2008 : 114) la phonétique est souvent réduite à l'articulation la plus correcte possible des sons et les erreurs commises sont corrigées séparément, sans être incluses dans la situation de communication.

D'après Antoine (2010 : 2) une des raisons pour laquelle les professeurs de FLE évitent souvent la phonétique dans leurs cours peut-être qu'il s'agit d'une discipline scientifique très spécialisée avec un vocabulaire assez complexe et décourageant. Elle affirme toutefois, ce avec quoi nous ne pouvons qu'être d'accord « *qu'un véritable effort de simplification a été produit et la majorité des publications de didactique de la phonétique réduit au minimum l'emploi de ce vocabulaire excessivement sectoriel* ». Toujours est-il que, comme le constate Lauret (2007 : 8), c'est à l'enseignant « *...de faire considérer à l'apprenant, que la prononciation doit faire l'objet d'un travail et d'un entraînement spécifique et conséquent* ».

#### ***4.2.1.4 Le statut de la prosodie dans l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère***

L'apprentissage de la langue maternelle chez le bébé et chez le jeune enfant se fait de façon « passive », par imitation, utilisant seulement la perception auditive. Avant de parler, le bébé s'approprie d'abord la prosodie de sa langue maternelle. Il perçoit la prosodie de sa langue déjà pendant sa vie intra-utérine<sup>34</sup> (Auriol, 2003). Le nourrisson adopte la structure de sa langue maternelle à travers le babillage. L'acquisition des traits phonémiques, du lexique et de la syntaxe vient après. Alors la prosodie de la langue maternelle est la composante linguistique la plus fixée dans le comportement vocal et verbal de l'homme. C'est aussi une des raisons pour lesquelles il est difficile de s'en détacher en apprenant une langue étrangère. Car celui qui apprend une langue étrangère se trouve dans une situation bien différente. Il est « conditionné » par des habitudes de perception acquises lors de l'apprentissage de sa langue maternelle. La prosodie est alors un élément fondamental dans le système linguistique et il faut en tenir compte dans l'enseignement/apprentissage de l'oral d'une langue étrangère (Konopczynski 1979 : 50).<sup>35</sup> Comme souligne Loiseau (2008 : 128), quand nous parlons une langue étrangère, nous faisons d'abord référence à sa musicalité (le rythme, l'intonation, l'accentuation...). De même que Freland-Ricard (1996 : 63) qui insiste sur le fait que « *la prosodie joue un rôle déterminant à la fois dans la compréhension et dans la reproduction* ».

Il faut donc mettre l'apprentissage de la prosodie au centre de l'enseignement d'une langue étrangère afin de sensibiliser l'apprenant aux spécificités prosodiques de la langue cible depuis le début d'apprentissage pour qu'il puisse se les approprier, les mettre en pratique et se libérer, au fur et à mesure, de la prosodie de sa langue maternelle. Puisque cette dernière complète ou modifie le sens du discours, alors la mauvaise interprétation de la prosodie peut causer des malentendus dans la communication des locuteurs qui ne partagent pas la même langue maternelle. Prenons comme exemple l'étude de Mejvaldová (2000) qui, dans son étude, démontre ceci avec l'exemple de l'interjection « hm » à l'aide de laquelle les tchécoslovaques expriment leur accord, mais dans la communication avec un

---

<sup>34</sup> Pour une étude détaillée des recherches sur l'acquisition des éléments prosodiques chez le fœtus et puis chez le nouveau-né voir Tortel (2009 : 71-81).

<sup>35</sup> Pour une étude détaillée sur l'influence de la prosodie du discours de l'enseignant sur l'apprenant voir Vlčková-Mejvaldová (2012).

francophone, l'utilisation « tchèque » peut provoquer des incompréhensions. « *Un francophone répétera ce qu'il venait de dire, parce que l'intonation de l'interjection utilisée n'est pas nettement descendante et il interprétera le „hm“ comme une question et une demande de répétition. Pour qu'un francophone identifie bien l'affirmation exprimée, il faut utiliser l'intonation nettement descendante. Une telle intonation correspond, en tchèque, à une attitude spécifique – „incrédulité“.* » (Mejvaldová 2000).

Il s'en suit qu'il est essentiel de s'interroger sur la place et le rôle de la prosodie et de la phonématique dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère afin de déterminer les faits sur lesquels il est pertinent de se concentrer en fonction de la langue maternelle de l'apprenant et de son niveau d'apprentissage. Bien évidemment, l'enseignement des traits prosodiques n'est pas une mission facile pour l'enseignant non natif mais aussi natif, car, comme soulignent Pagel, Madeleni et Wioland (2012 : 6), dans certains cas (comme, par exemple, l'allongement final en français), il s'agit de phénomènes à peine perceptibles à l'oreille : « *Si l'importance de la dernière syllabe prononcée pour la communication n'est pas évidente lorsqu'on entend parler français, que dire de son allongement qui n'est pas perceptible à l'oreille et qui est non conscient chez le natif puisqu'il fait partie de l'acquisition de sa langue maternelle.* » (Pagel, Madeleni, Wioland 2012 : 6).

Un grand nombre d'auteurs soulignent que la sensibilisation à la durée des phonèmes vocaliques comme l'une des composantes de l'accent final du français et alors du rythme devrait être travaillée en classe de FLE. Freland-Ricard (1996 : 61) parle des « fautes rythmiques » produites par des apprenants étrangers et souligne la nécessité de l'acquisition du rythme d'une langue étrangère, car c'est lui qui est l'organisateur des durées syllabiques et des proéminences (Freland-Ricard 1996 : 64). L'auteur constate que « *l'allongement produit sur une voyelle non terminale entraîne une distorsion rythmique et une mauvaise intercommunication* » (Freland-Ricard 1996 : 64).

Pour ce qui est des allongements syllabiques, Levitt (1991) compare les mesures des durées syllabiques finales et non-finales dans la production des locuteurs francophones en comparaison avec celle des anglophones apprenant le français, ceux-ci répartis en deux groupes d'après le niveau de langue : les apprenants de

français et les enseignants de FLE. Il a observé que les locuteurs des deux groupes maîtrisent relativement bien les durées des syllabes non-finales, mais ce sont seulement les locuteurs avec le niveau de langue le plus avancé, les enseignants du français langue étrangère, qui allongent les syllabes finales de la même façon que les locuteurs francophones.

Wioland (1983 : III) parle du rythme comme d'un cadre déterminant de la majorité des règles du français parlé et souligne la nécessité de la bonne prononciation de la dernière syllabe de l'unité rythmique qui est porteuse de « *l'accent rythmique* » (Wioland 1983 : 10), ainsi que Lhote (1990) qui propose de travailler sur le groupe rythmique en français qui est « *réalisé en affectant la dernière syllabe d'une durée double de celle des autres syllabes* » (Lhote 1990 : 11).

Néanmoins, Mejvaldová (2004) affirme que la distribution temporelle au niveau des segments de parole est un phénomène difficile même en parole imitée.

Duběda (2009) s'interroge sur l'acquisition de prosodie du français et notamment celle de l'accent initial par des apprenants tchèques. Bien que présent dans le système prosodique du français ainsi que dans celui du tchèque, l'accent initial, n'ayant pas la même réalisation phonétique dans les deux langues, s'avère être un phénomène intéressant non seulement du point de vue linguistique mais aussi didactique. Comme constate l'auteur « *...en transférant les habitudes prosodiques de leur langue maternelle vers le français, les apprenants tchèques s'exposent à un double risque : mal gérer la distribution des accents initiaux et leur donner une réalisation phonétique inhabituelle. [...] l'habitude d'accentuer sur la première syllabe peut constituer une aide pour l'apprenant, mais pas dans toutes les situations et pas sous la même forme prosodique.* » (Duběda 2009 : 47). D'après son étude, la réalisation ainsi que la distribution des accent initiaux en français par les locuteurs tchécophones est différente. Aussi une tendance à suraccentuer les mots bissyllabiques a été révélée.

De nombreuses recherches en linguistique ont commencé à se pencher sur la prosodie déjà à partir des années 1970<sup>36</sup>. Comme souligne Di Cristo (2004 : 68), auparavant, la « *Cendrillon de la communication* » (Bolinger 1986 et Fónagy 1989, cités par Di Cristo 2004 : 68), est devenue une « *epidemie de prosodimania* ». Néanmoins, les faits suprasegmentaux sont toujours négligés non seulement en classe de FLE mais aussi dans la théorie didactique. Si nous avons constaté que l'enseignement des traits segmentaux pose un problème aux enseignants de français langue étrangère, dans le cas de la prosodie, la situation demeure encore pire. Même si l'importance de l'enseignement des phénomènes suprasegmentaux est attestée par un grand nombre de phonéticiens et de didacticiens, il paraît que les auteurs des méthodes de FLE restent assez rigides dans leurs points de vue. Comme nous le verrons au cours du sous-chapitre suivant, la majorité des méthodes de FLE ne traite pas les éléments suprasegmentaux du français de façon systématique et propose très peu d'activités les relevant.

#### **4.2.2 Les innovations dans les outils et les pratiques pédagogiques en classe de FLE**

De nos jours, les technologies de l'information et de la communication (TIC, ci-après) sont souvent considérées comme une partie indispensable de l'équipement des établissements scolaires. Les laboratoires multimédias, les ordinateurs et les CD-ROM font partie du mobilier quotidien des salles de classe. Néanmoins, comme le confirment Germain et Martin (2000), il est difficile d'y trouver des matériaux innovants pour enseigner la prononciation. Ainsi, « *l'enseignement de la phonétique a très peu bénéficié du développement exponentiel des nouvelles technologies* » (Germain et Martin, 2000 : 4).

Dans la vie professionnelle, privée, et même dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, les TIC occupent un rôle de plus en plus important, ce qui pourrait conduire à des améliorations non seulement

---

<sup>36</sup> Konopczynski, dans son article paru en 1979 signale que les linguistes ne prennent toujours pas en compte la prosodie dans leurs recherches et montre la nécessité d'enregistrer des corpus de la parole spontanée.

dans l'équipement des laboratoires de langue, mais aussi dans la réduction des « barrières langagières » : l'élève est en effet plus détendu face à un ordinateur que dans une salle de classe ; l'ordinateur devient alors un espace personnel où il peut commettre des erreurs sans être ni vu ni entendu par les autres.

Comme nous l'avons constaté précédemment (et observerons aussi au cours du sous-chapitre suivant), la composante phonétique ne bénéficie pas de trop grand espace dans les méthodes de FLE. Nous prêterons alors notre attention aux ressources en ligne qui pourraient éventuellement compléter les cours de FLE, ou bien être utilisées en autonomie par les apprenants. Nous tenons à rappeler que la raison pour laquelle nous nous focalisons seulement sur les ressources françaises et négligeons complètement les sites portant sur le TLE est que, à notre connaissance, ceux-ci n'existent pas.

Même si leur liste n'est évidemment pas exhaustive (sept sites sont présentés plus en détail en annexe C de ce travail), leur présentation nous permet de se faire une idée sur des ressources destinées au travail de la phonétique. Il faut également noter qu'elles ne sont pas trop abondantes et en les comparant avec les sites proposés pour le travail d'autres compétences linguistiques, elles sont effectivement très peu développées<sup>37</sup>.

En général, nous pouvons constater que les activités visant à l'amélioration de la prononciation des apprenants sont souvent destinées aux niveaux A1 et A2. Pour les étudiants ayant un niveau plus élevé, les activités sont quasiment inexistantes. Les sites sont consacrés surtout à la prononciation des sons, à des activités permettant de travailler les liaisons, les enchaînements et d'autres phénomènes phonétiques qu'un apprenant du niveau B1 ou B2 devrait déjà maîtriser.

Pour ce qui est de la typologie des exercices, nous pouvons observer qu'il s'agit souvent d'activités de discrimination auditive et d'écoute sous la forme de questionnaires à choix multiples avec les réponses pré-enregistrées. En effet, il est bien légitime que la production libre n'est pas une activité où il est possible de prévoir des erreurs puisqu'il ne serait pas réalisable d'y proposer la correction.

---

<sup>37</sup> Pour plus d'informations voir aussi l'article de Tomé (2004) dans lequel l'auteur présente, de façon structurée et détaillée, des ressources généralistes sur la phonétique française, ressources spécifiques pour la phonétique du FLE ainsi que celles d'intérêt pédagogique.

Également il faut mentionner que ces sites travaillent majoritairement sur les éléments segmentaux ; les phénomènes suprasegmentaux y sont souvent négligés.

Ainsi, les TIC ont aussi leur place dans des cours de FLE<sup>38</sup>. Grâce aux outils multimédia, l'apprenant se trouve dans un milieu interactif où il peut avancer à son propre rythme, et faire progresser en autonomie son expression orale. Comme l'enseignant est avant tout le facilitateur du savoir, celui-ci a tout intérêt à proposer à ses apprenants quelques ressources en ligne dans ses cours. En outre, aujourd'hui, au moment où, pour des raisons économiques, les cours de langue contiennent de plus en plus d'élèves, et aussi les apprenants de divers niveaux de connaissance d'une langue étrangère sont réunis dans le même cours, les TIC pourraient devenir un outil utile au service de l'enseignant. Aussi, il est certain qu'ils peuvent jouer un rôle essentiel dans les enseignements à distance.

#### **4.2.3 Phonétique, méthodes de FLE et de TLE, et Cadre européen commun de référence pour les langues**

Ce bref sous-chapitre a pour but de discuter la place de la phonétique dans les méthodes de FLE à partir des orientations pédagogiques du *Cadre européen commun de référence pour les langues – Apprendre, Enseigner, Évaluer*<sup>39</sup> (CECRL, ci-après), afin de mieux comprendre et peut être aussi expliquer d'où viennent, très probablement, certaines de leurs insuffisances.

Nous croyons que présenter un document archiconnu comme l'est CECRL n'est pas nécessaire, néanmoins, avant de procéder à l'observation des méthodes de FLE et de TLE qui sont sujets des deux sous-chapitres suivants, nous tenons à mentionner quelques points intéressants portant sur la phonétique dans ce document de référence.

---

<sup>38</sup> À notre connaissance, aucun site internet au service de l'enseignement/apprentissage de la phonétique du tchèque langue étrangère n'existe à nos jours.

<sup>39</sup> *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer* [online]. 29-03-04 [cit. 06-06-13]. Conseil de l'Europe Strasbourg, 2000. Disponible sur [www : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework\\_FR.pdf>](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf).

D'après les auteurs du CECRL, la compétence phonologique suppose une connaissance de la perception et de la production ainsi qu'une aptitude à percevoir et à produire (CECRL 2000 : 91-92) :

- des unités sonores de la langue (phonèmes) et leur réalisation dans des contextes particuliers (allophones) ;
- des traits phonétiques qui distinguent les phonèmes (traits distinctifs tels que, par exemple sonorité, nasalité, occlusion, labialité) ;
- la composition phonétique des mots (structure syllabique, séquence des phonèmes, accentuation des mots, tons, assimilation, allongements) ;
- la prosodie ou phonétique de la phrase :
  - accentuation et rythme de la phrase ;
  - intonation ;
  - réduction phonétique ;
  - réduction vocalique ;
  - formes faibles et fortes ;
  - assimilation ;
  - élision.

L'utilisation de traits prosodiques est alors la dernière compétence mentionnée, et elle est travaillée parmi les éléments paralinguistiques.

Les descripteurs des compétences de compréhension et de production orales sont décrits dans le chapitre 5 : les compétences de l'utilisateur/apprenant (CECRL 2000 : 92). Cette maîtrise du système phonologique est échelonné selon les niveaux du Cadre.



<b>Maîtrise du système phonologique</b>	
<b>C2</b>	Identique à C1
<b>C1</b>	Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens.
<b>B2</b>	A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.
<b>B1</b>	La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement.
<b>A2</b>	La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter.
<b>A1</b>	La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant/utilisateur.

**Tableau 34 : Échelle des niveaux de références (A1-C2) du maîtrise du système phonologique d'après le CECRL**

À partir de l'échelle de maîtrise du système phonologique, il est intéressant de faire trois observations : (1) D'après les dénominations utilisées par les auteurs du Cadre, nous constatons que la prononciation (phonétique segmentale) est distinguée de l'intonation et de l'accent (phonétique suprasegmentale), (2) La prononciation est l'objet principal seulement dans les niveaux A1, A2 et B1. Pour le niveau B2, elle est partagée avec l'intonation. Concernant les niveaux C1 et C2, elle est complètement négligée et remplacée par l'intonation et l'accent phrastique. (3) Le CECRL prévoit déjà qu'un apprenant de niveau B2 a acquis « *une prononciation et une intonation claires et naturelles* » ; aux niveaux supérieurs (surtout C2), la question de la prononciation n'est plus abordée.

Nous pouvons déduire de ces observations que les acquis phonologiques énoncés pour les différents niveaux par le CECRL vont à l'encontre des tendances actuelles en didactique des langues étrangères d'après lesquelles il faut commencer à employer la prosodie (surtout le rythme et l'intonation) d'une langue dès le début de l'apprentissage. Nous pourrions en tirer comme conclusion didactique que les auteurs du Cadre recommanderaient aux enseignants en langues étrangères de commencer par les segments phonémiques d'une langue (voyelles, semi-voyelles et consonnes) et ensuite d'enchaîner avec la prosodie. Cela pourrait être la raison pour laquelle les auteurs de méthodes, procédant selon les recommandations du CECRL, emploieraient la prosodie si tard ou bien si peu. Néanmoins, d'après l'accent mis sur la prononciation, il semble évident que c'est sur elle que repose une bonne

compréhension entre locuteurs non natifs se parlant dans une langue commune. Ceci devrait convaincre les enseignants de son importance et les inciter à corriger leurs étudiants dès le début de leur apprentissage pour qu'ils puissent communiquer au mieux.

### **4.3 OBSERVATION CRITIQUE DES MÉTHODES DE FLE D'UN POINT DE VUE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA PHONÉTIQUE**

#### **Introduction**

Au cours des chapitres précédents, nous avons plusieurs fois constaté que la place accordée à la phonétique dans les méthodes de FLE n'était pas suffisante. Afin de vérifier si les enseignants de FLE trouvent (ou pas) un support pour l'enseignement/apprentissage de la phonétique, et, notamment, les faits qui se rattachent à la durée vocalique (l'allongement final, la relation accent – durée, l'effet des consonnes allongeantes, les particularités du rythme du français, etc.) dans les méthodes de FLE, il nous a paru intéressant de soumettre à l'observation détaillée celles qui sont utilisées en République tchèque dans les collèges, les établissements scolaires du second degré ainsi que dans les écoles de langues dans lesquelles les publics visés sont d'âges, de formations et d'objectifs d'apprentissage très divers.

Les 36 méthodes (90 tomes au total<sup>40</sup>) sur lesquelles se base notre observation sont dans leur ensemble destinées à de jeunes adolescents, grands adolescents ainsi qu'aux adultes. Les méthodes destinées aux enfants n'ont pas été soumises à l'examen pour la simple raison qu'en République tchèque, le français est bien souvent enseigné en tant que deuxième langue étrangère, alors aux élèves ayant de 13 à 16 ans ; la plupart des apprenants des écoles primaires choisissant l'anglais ou l'allemand comme première langue étrangère (L2). C'est la raison pour laquelle les méthodes de FLE à destination des enfants sont quasi absentes des bibliothèques municipales, de celles des alliances françaises ainsi que de l'Institut français de Prague. Du fait de leur rareté dans le paysage éducatif tchèque, leur exclusion de notre observation ne nous limite en rien en pertinence.

---

<sup>40</sup> La liste complète des manuels analysés ainsi que le tableau résumant les phénomènes observés est disponible dans l'annexe C de ce travail.

Comme il a été mentionné précédemment, au cours de notre observation, nous concentrerons, parmi toutes les composantes linguistiques, notre attention sur celles qui concernent l'enseignement/apprentissage de la phonétique et, plus spécialement, aux phénomènes liés à la durée vocalique ; en ajoutant également les paramètres de conformité inhérents aux recommandations du CECRL, car, si les méthodes proclament leur appartenance à celui-ci, leurs auteurs s'engagent à organiser leurs contenus (linguistique, sociolinguistique et pragmatique) selon les objectifs répertoriés dans ses échelles de compétence.

L'objet de l'analyse suit les points suivants :

- 1) La méthode est-elle conforme aux recommandations du CECRL ?
- 2) La phonétique est-elle intégrée ou non à l'unité didactique ?
- 3) Si oui, sur quels éléments est mis l'accent (segmentaux ou suprasegmentaux) ?
- 4) La méthode utilise-t-elle ou non l'API ?
- 5) Quels types d'activités de phonétique sont utilisés dans les méthodes ?

#### **Ad 1) La méthode est-elle conforme aux recommandations du CECRL?**

D'après les résultats de notre observation, toutes les méthodes parues après la mise en exercice du CECRL en 2001 en font référence dans leurs avant-propos. De plus, la majorité d'entre eux affirment préparer l'apprenant aux examens du DELF d'après les niveaux communs de référence (A1 - C2). Nous avons pu observer dans la partie précédente que le CECRL contient une échelle de maîtrise de compétence phonologique qui est vraisemblablement respectée par les auteurs des méthodes (au moins en ce qui concerne les niveaux A1, A2 et B1). En outre, même si les méthodes affirment être conformes au Cadre et ainsi travailler la prononciation, les faits segmentaux ainsi que les effets suprasegmentaux, nous allons constater dans les paragraphes suivants que la place réservée à la phonétique dans ces ouvrages méthodologiques est très réduite.

### **Ad 2) La phonétique est-elle intégrée ou non à l'unité didactique?**

Il est intéressant d'observer que la prononciation fait partie des méthodes mais seulement aux niveaux A1, A2 et B1. Dans celles de niveaux supérieurs (dans une certaine mesure car la majorité des méthodes analysées ne dépasse pas le niveau B1), la phonétique est déjà négligée, même si le Cadre détermine le progrès en prononciation jusqu'au niveau C1.

La partie réservée à la phonétique est souvent classée à la fin des leçons ou des unités et, sauf quelques exceptions, n'est pas liée aux autres disciplines linguistiques et aux activités présentées au cours de chaque unité didactique. Aussi, la place qui lui est réservée est très réduite. Nous pouvons alors constater que la phonétique est relativement présente dans quasiment chaque méthode de niveau élémentaire ou intermédiaire, mais n'est pas trop élaborée.

Également, nous pouvons observer que quelques méthodes font référence à la « théorie phonétique ». Il y est d'abord expliqué théoriquement comment fonctionne le phénomène donné et seulement après l'apprenant est invité à pratiquer les connaissances acquises en faisant des exercices.

Alors si les enseignants du FLE souhaitent que leurs apprenants s'exercent à une prononciation correcte, ils doivent approfondir des informations souvent superficielles en utilisant des livres, méthodes et autres documents et supports didactiques complémentaires.

### **Ad 3) Si oui, sur quels éléments est mis l'accent (segmentaux ou suprasegmentaux) ?**

Au cours du point précédent, nous avons constaté la faible élaboration de la composante phonétique dans les méthodes du FLE. En majorité, les auteurs de manuels se contentent d'aborder le côté segmental de la prononciation du français (entraînement à la prononciation des voyelles, semi-voyelles et consonnes) mais négligent le côté suprasegmental, surtout dans les méthodes publiées avant la parution du CECRL (dans celles qui ont paru après la mise en exercice du Cadre, la présence des activités portant sur la prosodie y est beaucoup plus fréquente). Concernant les éléments suprasegmentaux, les auteurs abordent le plus souvent

l'intonation dont le traitement est effectué par un travail de l'accent (tonique et d'insistance) ; les questions de rythme, de groupes rythmiques et de syllabation sont mentionnées par certains de méthodes. Le phénomène d'allongement final ou bien l'effet allongeant de certaines consonnes est négligé par toutes les méthodes ayant été soumises à l'analyse.

Toutefois, il faut indiquer que ces méthodes ont été conçus pour un vaste public, c'est-à-dire qu'ils peuvent être utilisés aussi bien par des locuteurs tchéophones que par ceux du monde entier. Il leur est donc très difficile de répondre aux besoins et particularités des bases articulatoires spécifiques d'une communauté linguistique.

Nous rappelons que toutes les méthodes faisant partie de cette analyse, ainsi que les phénomènes observés sont disponibles dans un tableau récapitulatif en annexe C.

#### **Ad 4) La méthode utilise-t-elle ou non l'API?**

Jusqu'à présent, nous n'avons pas abordé la question de l'API. Faisons alors une petite incursion dans ce domaine. Nous partageons la conviction de certains auteurs (Loiseau 2008; De Castro Sampaio et Torres Vulcani 2011) d'après lesquels les enseignants de langues étrangères devraient connaître les symboles de l'API des sons de la langue française pour pouvoir symboliser les phonèmes aux étudiants, afin qu'ils les identifient, les discriminent et les reconnaissent. Dans le cas du français, la connaissance des signes phonétiques s'avère d'autant plus importante car la langue écrite n'est pas phonologique. Ainsi, la graphie des sons est souvent une source d'erreurs pour les apprenants lors de la prononciation. Comme le soulignent De Castro Sampaio et Torres Vulcani (2011 : 5), il n'est pas nécessaire que les étudiants connaissent ces signes, il suffit qu'ils les reconnaissent. De plus, la connaissance de l'API peut servir à ceux qui cherchent des renseignements concernant la prononciation des mots dans les dictionnaires.

Comme il existe le signe de l'API pour signaler la durée des voyelles longues, il nous paraît intéressant de voir, dans le cadre du sujet de notre étude, si celui-ci est utilisé par certaines méthodes afin de le mettre en relief. Nous remarquons le fait

suisant : en général, les méthodes de FLE n'ont que peu de recours à l'API. Elles l'emploient principalement pour symboliser une différence entre les voyelles de différents timbres ou apertures. Certaines d'entre elles présentent des tableaux récapitulatifs à la fin des volumes, mais généralement l'API n'est pas systématiquement employé dans l'enseignement/apprentissage de la phonétique et aucune des méthodes observées ne l'emploie pas pour signaler les allongements possibles des voyelles.

#### **Ad 5) Quels types d'activités de phonétique sont utilisés dans les méthodes ?**

Les activités les plus utilisées pour l'entraînement et la pratique de la prononciation sont des exercices de discrimination auditive et de repérage. L'apprenant est invité à « écouter », « imiter », « observer » ou bien « décider entre des stimuli identiques ou différents ». La majorité des méthodes commence par l'alphabet, afin que l'étudiant puisse apprendre à épeler et à se familiariser avec les sonorités de la langue française. Toutes les méthodes s'appuient également sur le rapport écrit/oral. Par contre, aucune n'emploie d'exercice de transcription phonétique et de découpage régressif.

De rares exercices de phonétique ingénieux ou bien innovants et dont les enseignants du FLE pourraient s'inspirer pour leurs cours de phonétique ou de correction phonétique traitant l'aspect suprasegmental du français présentent les méthodes *Adosphère 2* (2012), *Alter Ego 1+* (2012), *Alter Ego 2+* (2012), *Alter Ego 3+* (2013), *Espaces* (1990), *Latitudes 2* (2009), *Le Nouveau Taxi ! 2* (2009), *Le Nouvel Espace 1* (1995), *Libre Échange 2* (1991), *Reflets 1* (1999), *Reflets 2* (1999), *Scénario 1* (2008). Néanmoins, aucun des méthodes de FLE citées ne contient les exercices qui sensibiliserait l'apprenant aux variations de durées des voyelles françaises et n'en font aucune remarque théorique. Ceux-ci font partie seulement des ouvrages didactiques complémentaires qui sont souvent difficilement accessibles aux enseignants, alors ne sont pas trop utilisés pendant des cours aux collèges et les établissements scolaires tchèques du second degré.

Néanmoins, le phénomène de durée vocalique pourrait et devrait être facilement mis en contexte et travaillé avec les autres éléments suprasegmentaux (l'accent, la syllabation, le rythme et l'intonation). Il suffirait, en proposant des exercices sur le déplacement des accents, la délimitation des groupes rythmiques, d'accentuation de la dernière syllabe, ou bien de découpage régressif, d'accentuation et désaccentuation, souligner l'importance de la dernière syllabe prononcée, porteuse de l'accent et légèrement plus longue que celles précédentes. Après avoir sensibilisé les apprenants à l'accent final français, il faudrait leur rappeler que celui-ci se manifeste toujours par un accroissement de la durée de la dernière voyelle prononcée. En les initiant à la régularité syllabique du français, il faudrait les instruire que toutes les syllabes ont à peu près la même longueur et la même intensité et que la dernière syllabe est plus longue que les autres. En apprenant à poser une question ou bien une réponse simple, les apprenants devraient savoir combiner un allongement vocalique sur la syllabe finale accentuée et une intonation montante ou bien descendant. En suivant ces quelques recommandations didactiques, les variations des durées des segments vocaliques pourraient être facilement travaillées et acquises dans le contexte des autres phénomènes suprasegmentaux.

Un autre problème à signaler concerne le public visé de ces méthodes qui va de pair avec le phénomène des interférences phonético/phonologique. Il existe toujours très peu de méthodes qui seraient réservées au public slave, sans parler de celles qui seraient spécialement conçues pour le public tchécoslovaque. Une des rares méthodes destinée aux apprenants tchèques qui suit les tendances actuelles en apprentissage/enseignement de la phonétique du français est parue en 2009 chez Fraus : *Le français ENTRE NOUS*<sup>41</sup>. Néanmoins, celle-ci est destinée aux apprenants des écoles primaires et collèges. Une bonne méthode de FLE, qui combinerait tout les éléments mentionnés, réservée au public adulte tchèque demeure toujours inexistante.

---

<sup>41</sup> Nováková, S., Kolmanová, J., Geffroy-Konštický, D., Táborská, J., 2009 (2010), *Le français ENTRE NOUS 1(2)*, Plzeň, Fraus.



#### **4.4 OBSERVATION CRITIQUE DES MÉTHODES DE TLE DU POINT DE VUE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA PHONÉTIQUE**

##### **Introduction**

Étant donné que nous avons effectué une analyse critique des méthodes de français langue étrangère, nous allons procéder de la même façon avec celles de tchèque langue étrangère (TLE ci-après), utilisées dans les écoles de langues, des instituts et associations en République tchèque, ainsi que pendant l'apprentissage autodidacte. Avant de procéder à l'observation même, nous devons mentionner que, logiquement, l'offre des méthodes de TLE est beaucoup moins riche que celle de FLE. Néanmoins, il faut signaler qu'il existe un choix assez large de méthodes destinées au public francophone, ce qui n'est pas le cas des méthodes de FLE qui seraient conçues spécialement pour le public tchéco-phonophone, comme nous avons dû le constater au cours de l'observation précédente. Aussi, comme la plupart des méthodes ont une parution antérieure à la publication du CECRL (en 2001), elles ne sont donc pas conformes à ses recommandations et ne préparent alors à aucun examen international de langue tchèque. La seule méthode de parution récente, *Čeština expres 1 et 2* (2011, 2012) proclame son appartenance au CECRL (niveau A1) et devrait alors être conforme au Cadre, suivre ses recommandations et ainsi, faire travailler la prononciation, les faits segmentaux ainsi que les effets suprasegmentaux. Nous verrons, au cours de notre observation, que la place réservée à la phonétique dans cette méthode est, comme dans tous les autres d'ailleurs, réduite et cela encore plus que dans le cas des méthodes de FLE.

Deux types de méthodes ont fait partie de notre analyse : celles générales, qui ne signalent pas une nationalité précise à laquelle elles seraient destinées, et celles conçues spécialement pour le public francophone. Partant de l'hypothèse « Si un francophone voulait apprendre le tchèque, il prendrait comme support soit une méthode générale, soit celle qui est destinée au public francophone », nous avons éliminé de notre analyse les méthodes qui sont réservées aux apprenants dont la langue maternelle est autre que le français. Il s'agit surtout des méthodes pour le

public anglophone, germanophone et russophone qui sont largement représentées au sein du marché tchèque.

Ainsi, le premier groupe, celui des méthodes générales, comporte cinq représentants : *Češina expres* 1 et 2 (2011, 2012), *Učíme se česky* 1 et 2 (1998, 2004) et *Cvičení české výslovnosti pro cizince* (1977) ; dans le deuxième groupe ils sont au nombre de cinq : *Communiquez en tchèque* (1994), *Chcete mluvit česky ?* (1993), *Le tchèque sans peine* (1994), *Le tchèque tout de suite !* (1997) et *Nazdar !* (1992).<sup>42</sup> *Cvičení české výslovnosti pro cizince* (1977) qui fait partie du premier groupe de méthodes analysées, n'est pas une méthode au sens propre du terme, mais plutôt un polycopié qui a été inclue dans notre étude car il s'agit d'un des rares textes qui traite uniquement de la prononciation de la langue tchèque de façon systématique et qui propose des exercices variés. Néanmoins, il s'agit d'un livre qui n'est pas trop connu parmi les enseignants du TLE et aussi difficilement disponible dans les librairies et bibliothèques. De même, aucun support sonore ne complète ce livre, alors un étranger souhaitant s'entraîner à la prononciation du tchèque aurait besoin de conseils de la part d'enseignant ou, du moins, d'un tchécoslovaque natif.

À l'instar de notre observation précédente nous concentrerons notre attention sur l'enseignement/apprentissage de la phonétique (en se focalisant sur la (non)présence des activités de l'entraînement à la distinction des voyelles brèves et longues) et la place qu'elle occupe dans les méthodes de TLE. Nous allons alors nous pencher sur les points suivants :

- 6) La phonétique est-elle mentionnée dans les méthodes ?
- 7) Si oui, est-elle intégrée ou non à l'unité didactique ?
- 8) Sur quels éléments est mis l'accent (segmentaux ou suprasegmentaux) ? Et quelles activités sont proposées ?
- 9) La méthode utilise-t-elle ou non la transcription phonétique? Si oui, pour quels objectifs ?

---

<sup>42</sup> Pour les phénomènes observés faisant partie de l'analyse voir annexe C.

### **Ad 1) La phonétique est-elle travaillée dans les méthodes ?**

Dans toutes les méthodes, la prononciation du tchèque est présentée de façon théorique à l'aide de quelques exemples. Ceux du premier groupe se limitent à des informations de base, mais dans des méthodes conçues pour le public francophone nous trouvons des explications plus détaillées concernant les caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque. Ainsi, nous pouvons y trouver non seulement les informations sur la distinction des voyelles longues et brèves (présentée comme phénomène essentiel du système vocalique tchèque), mais aussi sur d'autres traits qui pourrait potentiellement poser des problèmes aux locuteurs francophones, tels que : la prononciation des diphtongues, des groupes de consonnes, des graphèmes ayant une valeur différente en français, celles non-attestées en français, les consonnes dites « mouillées », le coup de glotte, l'assourdissement des consonnes en fin de mot, l'assimilation, mais aussi l'accent lexical, de phrase, l'intonation etc.

### **Ad 2) La phonétique est-elle intégrée ou non à l'unité didactique ?**

Même si nous avons constaté, lors des paragraphes précédents, que la théorie sur les caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque est assez présente dans les méthodes de TLE, nous devons constater qu'elle n'est pas mise en pratique à l'aide des exercices. Les exercices de prononciation sont quasi inexistant dans quasiment toutes les méthodes qui font l'objet de notre observation. Le nombre restreint d'exercices contiennent trois méthodes du premier groupe observé : *Cvičení české výslovnosti pro cizince* (1977) et *Čeština expres 1 et 2* (2011, 2012) - le seul manuel de TLE qui proclame son appartenance au CECRL ; et une seule méthode du deuxième groupe : *Chcete mluvit česky ?* (1993).

En ce qui concerne la prononciation, certaines méthodes déclarent que « *La prononciation tchèque n'a rien de terrifiant car elle suit l'orthographe : chaque lettre se prononce comme elle s'écrit* » (*Le tchèque sans peine*, 1994, p. VII), ce qui pourrait aider un apprenant ayant des connaissances au moins fondamentales du phonétisme tchèque. Mais, vu le trop grand nombre de phénomènes difficiles que nous venons d'énumérer ci-dessus, un apprenant débutant ne pourrait pas se contenter de cette déclaration absurde. Elle ne convient pas, en plus de ne pas lui être

utile du tout. Nous pouvons prendre pour exemple les mots *chleba* /xlɛba/ <le pain> ou bien *oběd* /objɛt/ <le déjeuner> : sans les connaissances de base de la prononciation des graphèmes ayant une valeur différente, ceux non-existant en français ou bien des règles d'assimilation, un apprenant ne pourrait jamais prononcer ces phonèmes de façon correcte.

Le même constat que celui remarqué dans le cas des méthodes de FLE doit être fait : si l'enseignant de TLE souhaitait aider ses apprenants à bien prononcer, il devrait enrichir ses cours par des activités complémentaires.

**Ad 3) Sur quels éléments est mis l'accent (segmentaux ou suprasegmentaux) ?  
Et quelles activités sont proposées ?**

Au cours de l'analyse du point précédent, nous avons constaté l'absence des exercices de phonétique dans les méthodes de TLE. Les exercices proposés par les trois méthodes mentionnées dans le point précédent concernent les oppositions des voyelles brèves et longues (exercices de répétition, de repérage et de discrimination auditive), la prononciation des consonnes finales, des groupes de consonnes, consonnes syllabiques et celles non-existantes en français. Des phénomènes suprasegmentaux, seulement un exercice d'imitation de l'intonation est proposé.

En ce qui concerne les oppositions des voyelles brèves et longues, le fait que « la longueur doive être rigoureusement respectée car le sens du mot en dépend parfois » est souligné seulement par une méthode, *Le tchèque sans peine* (1994, p. VII). Dans *Čeština expres I* (2012) nous trouvons au moins un exercice avec des « paires minimales ». Dans les autres, comme nous l'avons mentionné dans le premier point, ce fait est signalé de façon informative et le rôle phonologique que joue la durée des voyelles tchèques n'est pas explicitement expliqué. Exception faite du polycopié *Cvičení české výslovnosti pro cizince* (1977), car, comme il a été expliqué, il s'agit d'une méthode qui est spécialisée en prononciation et contient des exercices dont les enseignants pourraient s'inspirer pour leurs cours de phonétique ou de correction phonétique traitant surtout l'aspect segmental mais aussi suprasegmental du tchèque. Néanmoins, ce polycopié n'étant pas accompagné

d'enregistrements audio, ne peut être destiné qu'aux enseignants tchécophones du TLE ou bien aux apprenants du TLE ayant un niveau de langue très avancé.

#### **Ad 4) La méthode utilise-t-elle ou non la transcription phonétique ? Si oui, pour quels buts ?**

Avant de nous pencher sur ce que signalent les deux questions faisant titre de ce dernier point de notre analyse, il faut souligner qu'en parlant de la transcription phonétique nous ne pensons pas à l'API, comme dans le cas de l'analyse des méthodes de FLE, car celui-ci n'est utilisé dans aucune méthode de TLE faisant l'objet de notre étude. Dans les ouvrages analysés, plusieurs types de transcription ayant des fonctions différentes sont employées à des fins diverses :

- pour transcrire les mots difficiles : *běh* [bjech] <la course> (*Učíme se česky 2*) ;
- pour transcrire la prononciation des mots tchèques à partir des sons français : *Čech* [tchèH] <un Tchèque>, *pošta* [pochta] <la poste> (*Le tchèque tout de suite !* et *Le tchèque sans peine*) ;
- les voyelles longues sont transcrites soit avec le deux-points (:) (*Le tchèque tout de suite !*) ; soit en doublant la voyelle (aa) (*Le tchèque sans peine*) ;
- aussi les crochets, habituellement utilisé pour la transcription phonétique, sont utilisés pour signaler les tournures particulières au français : [Je] vois [une] ville ; et pas pour transcrire la prononciation (*Le tchèque sans peine*).

Pour conclure ce point de notre analyse, nous pouvons constater que les méthodes de TLE n'ont que peu de recours à la transcription phonétique. Seulement trois des dix méthodes analysés l'emploient, néanmoins à des fins diverses et de façon tout à fait insolite et aléatoire. L'utilisation des « crochets de transcription » sont même utilisés pour signaler les objectifs autres que phonétiques. Seulement une méthode se sert du signe (:) pour signaler la durée des voyelles longues.

#### **Conclusion**

Comme nous l'avons remarqué dans l'introduction de ce chapitre, les méthodes du tchèque langue étrangère n'attribuent que très peu de place à la

phonétique. Les phénomènes du phonétisme tchèque sont, dans la majorité des cas, explicitement mentionnés dans les préambules ou bien dans les premières leçons des méthodes, mais les exercices de phonétique n'y sont presque pas présents. Il en est de même en ce qui concerne la durée des voyelles tchèques : les méthodes mentionnent, de façon théorique, la distinction entre les voyelles brèves et longues, mais ne soulignent pas son rôle phonologique et ne proposent pas d'exercices à l'aide desquels les apprenants pourraient s'entraîner à ce phénomène, son indépendance de l'accent, ainsi que l'alternance de plusieurs voyelles brèves et longues, ou bien à la prononciation de plusieurs voyelles longues se trouvant côte à côte.

## 4.5 CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Il est évident que maîtriser le système phonético/phonologique du français et du tchèque n'est pas facile ni pour les apprenants, ni pour les enseignants étrangers des deux langues respectives, car il exige l'articulation des sons qui ne font pas partie de leurs langues maternelles, d'autant plus que les deux langues en cause divergent aussi au niveau suprasegmental. Comme nous l'avons constaté précédemment, les enseignants, souvent faute de lacunes de leur formation, ne s'y connaissent pas en phonétique, alors ils ne se sentent pas à l'aise en « la faisant » et c'est souvent la raison pour laquelle ils l'évitent pendant leurs cours. Ceci est valable aussi pour les enseignants de FLE natifs qui, dans la majorité des cas, ne savent pas comment fonctionne le système phonético/phonologique de leur langue maternelle et ne sont pas conscients de certains faits le concernant. Nous sommes persuadés d'ailleurs que tout enseignement d'une langue étrangère qui se veut de qualité demande de la part de l'enseignant une parfaite connaissance du système phonético/phonologique à la fois de la langue maternelle de l'apprenant et de la langue étrangère enseignée.

Comme nous avons pu noter au cours de l'observation critique des méthodes de FLE et de TLE, même si après la mise en œuvre du CECRL un peu plus d'espace est réservée à la phonétique – tout comme aux stratégies de correction phonétique qui y ont trouvé, au moins dans certaines d'entre elles, leur place - les enseignants ne trouvent pas toujours beaucoup d'appuis la concernant dans les matériaux pédagogiques. Dans leur grande majorité, les méthodes de niveau A1 et A2 seulement proposent quelques instructions inhérentes à certaines caractéristiques de l'oralité. Cependant, la plupart des méthodes de niveau B1 (et plus) ne contient plus d'activité de phonétique. Alors, bien que la prononciation correcte soit un élément essentiel de la communication et de l'intercompréhension, elle est toujours un des aspects assez négligés de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Toutefois, nous devons également constater que notre observation du CECRL a révélé que ses préconisations concernant la phonétique, notamment le travail sur la composante phonémique aux « petits niveaux » et celui prosodique seulement à partir des niveaux intermédiaires, va à l'encontre des « savoirs savants » actuels des phonéticiens. Alors si les auteurs des méthodes prennent ce document comme une référence à suivre, il n'est pas étonnant que ça soit l'entraînement au niveau

segmental qui prédomine dans ces ouvrages méthodologiques. D'un autre côté, il est vrai que depuis le moment de la publication du CECRL beaucoup de temps s'est écoulé, il faudrait alors mettre à jour certains éléments traités dans ce document.

Un des points de notre observation était également la (non)présence des exercices sensibilisant les apprenants, tchécoslovaques ou francophones, au phénomène de durée vocalique dans les deux langues en question. Nous avons pu constater que, dans le cas des méthodes de TLE, nous avons trouvé quelques explications théoriques, mais les activités d'entraînement demeurent très rares, et cela aussi dans les méthodes conçues spécialement pour le public francophone. Dans le cas des méthodes de FLE, aucune d'entre elles n'ont fait de remarque théorique, ni un seul exercice n'a été proposé. Nous avons deux deductions à en tirer : soit les auteurs de ces méthodes n'estiment pas le sujet et son entraînement important, soit ils font trop confiance à la formation des enseignants, qu'ils jugent suffisante, et ne considèrent guère essentiel d'en faire des remarques explicites. Néanmoins, nous sommes persuadés que les enseignants ne peuvent pas être spécialistes dans tous les domaines linguistiques, alors les méthodologues devraient leur fournir un ensemble d'exercices qui seraient créés en fonction des difficultés propres à la communauté linguistique visée.

Au début de cette partie nous avons focalisé notre attention sur le fait que les caractéristiques phonético/phonologiques de la langue maternelle influent considérablement sur la production en langue étrangère, ce qui a été d'ailleurs confirmé par les résultats de nos trois expérimentations. C'est aussi la raison pour laquelle nous considérons comme un fait crucial l'élaboration des activités d'entraînement aux particularités d'une langue en fonction du groupe linguistique visé.



## 5 CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES

Au cours de notre étude, portant sur le rôle de la durée vocalique dans le système phonetico/phonologique de la langue tchèque et française, nous avons présenté un certain nombre de réflexions, ainsi que des expérimentations. Retenons-en alors quelques conclusions sur la production des locuteurs tchécophones et francophones en français et en tchèque langues étrangères, et montrons leur développement possible.

En ce qui concerne la production des apprenants francophones en tchèque, les principaux éléments suivants ont été mis en évidence ou confirmés :

- La distinction des durées des voyelles brèves et longues, même signalée graphiquement, est une tâche hautement difficile à réaliser pour ce groupe de locuteurs. Il s'avère que, celle-ci ne faisant pas partie de leur langue maternelle, leur production n'en tient pas compte.<sup>43</sup>
- Les durées des voyelles brèves et longues dans la production des locuteurs francophones ne varient que légèrement. Les voyelles longues sont nettement plus longues que les voyelles brèves.<sup>44</sup>
- Les réalisations de mots les plus réussies sont toujours celles étant formés des voyelles brèves et finissant par une voyelle longue. Ce qui va également dans le sens des habitudes articulatoires des locuteurs francophones.<sup>45</sup>
- La production de plusieurs voyelles longues se trouvant dans les syllabes avoisinantes représente, pareillement, une très grande difficulté à ce groupe de locuteurs.<sup>46</sup>
- Il existe un rapport entre l'accentuation et la durée dans la production des apprenants francophones, les voyelles brèves sont plus longues en position

---

<sup>43</sup> Partie 2, expérience n°1

<sup>44</sup> Partie 2, expérience n°1

<sup>45</sup> Partie 2, expérience n°1

<sup>46</sup> Partie 2, expérience n°1

accentuée qu'en position non-accentuée. Cette constatation est très probablement aussi valable dans le cas de voyelles longues, cependant, comme nous n'avons pas pu prévoir l'accentuation chez les apprenants francophones, nous disposons de données complètes seulement pour les voyelles /a:/ et /i:/ qui, d'ailleurs, la confirme.<sup>47</sup>

En ce qui concerne la production des apprenants tchécoslovaques en français, les facteurs suivants ont été confirmés ou mis en relief :

- Le mode phonatoire et articuloire des consonnes subséquentes - les sources de variations microprosodiques des durées dans la production des locuteurs natifs - n'ont aucun effet sur la durée des segments vocaliques dans la production des apprenants tchécoslovaques. Les voyelles suivies par trois types de consonnes atteignent quasiment les mêmes durées.<sup>48</sup>
- Les voyelles nasales dans la production des locuteurs tchécoslovaques atteignent des durées importantes. Celles-ci, ne faisant pas partie de la base articuloire de leur langue maternelle, sont réalisées, dans un grand nombre de cas, comme des voyelles orales longues, suivies par des consonnes nasales. Néanmoins, nous en déduisons que pour que les locuteurs tchécoslovaques les produisent comme longues, ils doivent, très probablement, les percevoir ainsi.<sup>49</sup>
- L'habitude de placer l'accent au début du mot, propre à leur langue maternelle, se montre comme influente sur leur production en français. De surcroît, celui-ci a, contrairement à l'accentuation des locuteurs francophones, un effet allongeant sur les voyelles des syllabes dans la position initiale des mots.<sup>50</sup>
- Nos mesures indiquent que l'allongement final ne se montre pas comme étant problématique pour les locuteurs tchécoslovaques. Néanmoins, nous sommes conscients que ceci devrait être vérifié sur un autre type de corpus, car cela

---

<sup>47</sup> Partie 2, expérience n°1

<sup>48</sup> Partie 2, expérience n°2

<sup>49</sup> Partie 2, expérience n°3

<sup>50</sup> Partie 2, expérience n°3

pourrait être « causé » par la spécificité de la tâche de lecture, notamment par la stratégie de ralentissement de fin de phrase.<sup>51</sup>

Nous pouvons constater que toutes ces conclusions que nous avons tirées de nos analyses expérimentales confirment le rôle que jouent les contraintes phonético/phonologiques de la langue maternelle sur l'acquisition de la langue étrangère, qui donc devraient être prises en considération pendant l'enseignement/apprentissage des deux langues en question en tant qu'étrangères. Ce fait est également la raison pour laquelle nous avons souligné, au cours de la partie portant sur la réflexion didactique, l'importance de l'élaboration du dispositif méthodologique en fonction de la communauté linguistique visée.

Cette étude a mis en évidence certains facteurs et phénomènes, mais a soulevé également de nombreuses questions. Comme elle porte uniquement sur la parole lue, il serait sans aucun doute souhaitable que les conclusions que nous avons tirées de nos expérimentations soient aussi vérifiées sur la langue spontanée. Ceci, ainsi que d'autres prolongements envisagés que nous allons brièvement esquisser ci-dessous, fait partie des projets que nous envisageons d'effectuer prochainement :

- Nous pensons qu'il serait intéressant de soumettre nos deux groupes de locuteurs à des tests d'imitations afin de voir si, en ayant un exemple auditif à suivre, ils seraient en mesure d'« oublier » les contraintes provenant de leurs langues maternelles.
- Comme il existe des variations de durées vocaliques dans les dialectes tchèques, il serait également intéressant de faire passer le test d'estimation auditive (n°2) auquel nous avons soumis les deux groupes d'enseignants tchécophones. Ceci dans le but de faire évaluer la production des apprenants francophones en tchèque aux autres locuteurs tchécophones venant de régions de la République tchèque autres que de la Bohême. Cette expérimentation aurait pour but d'observer comment cette prononciation, jugée comme « erronée » par les tchécophones venant de la Bohême, serait perçue et évaluée par les « oreilles dialectales ».

---

<sup>51</sup> Partie 2, expérience n°3

- L'idée de soumettre aux mêmes tâches les locuteurs francophones dont le dialecte inclut la distinction des voyelles brèves et longues, dans le but de voir si leur système de production et de perception en tenant compte en apprenant la langue tchèque comme étrangère est également tentente.
- Dans la partie expérimentale, nous avons focalisé notre attention sur la production des deux groupes de locuteurs dans les deux langues en question, en mettant de côté leurs capacités de perception. L'étude portant sur l'influence de la langue source à la perception des variations des durées de la langue cible est aussi un des prolongements de l'étude que nous envisageons de faire.
- Un autre point, lié au précédent, porterait sur la capacité de percevoir la distinction des voyelles brèves et longues tchèques lors d'un discours avec un débit plus rapide. Car, comme nous avons souligné au cours de la partie théorique, nous supposons que les locuteurs francophones ne seraient pas capables de percevoir s'il s'agit de la voyelle longue, dont la durée absolue lors d'un débit rapide, n'est pas si longue.
- Au cours de la troisième partie, nous avons constaté le manque de support méthodologique relatif à notre sujet à l'usage des enseignants. Les résultats des analyses expérimentales et la mise en évidence des difficultés des deux groupes d'apprenants permettraient de proposer des exercices portant sur l'entraînement auditif d'un côté, et la production de l'autre. Des exercices qui seraient élaborés en fonction des sources d'erreurs possibles provenant des caractéristiques phonético/phonologiques des langues maternelles des deux groupes de locuteurs.

Cette étude représente un point de départ et ouvre des pistes et perspectives diverses. Elle est avant tout conçue comme une contribution visant à mettre en évidence de profondes différences entre la langue tchèque et la langue française, en situant au centre de son intérêt la durée vocalique et son rôle dans les systèmes phonético/phonologiques des deux langues traitées. En s'appuyant sur l'approche contrastive, ainsi que les difficultés de production des locuteurs tchécophones et

francophones, respectivement en ces deux langues en tant qu'étrangères, nous espérons avoir permis aux enseignants de français et de tchèque langues étrangères de mieux appréhender les questions liées non seulement à la durée vocalique mais aussi aux problèmes prosodiques de ces deux langues qui y sont liés.

## 6 BIBLIOGRAPHIE

1. **Abry, Ch., Boë, L.-J., Rouhou, M. Ch.**, 1995, Facteurs de variation et stabilité de la quantité vocalique en francoprovençal de Saint-Pierre-de-Soucy (Savoie) : Situation typologique. *Normes, Variétés Linguistiques et Contexte Social*. Strasbourg, éd. Bonnot, J.-F., Presses Universitaires de Strasbourg, p. 289-316.
2. **Abry, D.**, Chalaron M.-L., 1994, *Phonétique, 350 exercices*, Paris, Hachette.
3. **Abry, D.**, Veldeman-Abry, J., 2007, *La phonétique : audition, prononciation, correction*, Paris, CLE international.
4. **Alazard, Ch., Astésano, C., Billières, M., Espesser, R.**, 2009, Rôles de la prosodie dans la structuration du discours : Proposition d'une méthodologie d'enseignement de l'oral vers l'écrit en Français Langue Étrangère, *Actes d'Interface Discours & Prosodie 2009 à Paris*, p. 49-61. [online] [cit. 19-02-2011]. Disponible sur [www: http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/docs/IDP\\_actes/Articles/alazard.pdf](http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/docs/IDP_actes/Articles/alazard.pdf).
5. **Allatif, O.**, 2008, *Contrôle des corrélats temporels et spectraux de la quantité vocalique de l'arabe syrien de l'Euphrate au français de Savoie*, Thèse de doctorat.
6. **Andreassen, H. N.**, 2006, Aspects de la durée vocalique dans le vaudois. Bulletin PFC 6 : *Prosodie du français contemporain*, éd. Simon A. C., Caelen-Haumont, G. & Pagliano, C., CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail, p. 115-133.
7. **Antoine, A.-S.**, 2010, Perspectives et pratiques de la phonétique sur la Toile. *Glottodidacticamente*, no. 9, [online]. [cit. 19-04-2013] Disponible sur [www : http://www.disum-didattica.unict.it/ex\\_lingue/glottodidatticamente/index.php?sez=articolo&id=42](http://www.disum-didattica.unict.it/ex_lingue/glottodidatticamente/index.php?sez=articolo&id=42).
8. **Astésano, C.**, 2001, *Rythme et Accentuation en Français: Invariance et Variabilité Stylistique*, Paris, L'Harmattan.
9. **Auriol, B.**, 2003, Les eaux primordiales : La vie sonore du fœtus, colloque Effervescence « *H2O mon Amour* », 20 septembre 2003, Toulouse; Les eaux

primordiales : La vie aquatique du fœtus [online]. [cit. 03-05-2013]. Disponible sur www : <[http://auriol.free.fr/psychosonique/eaux\\_primordiales.htm](http://auriol.free.fr/psychosonique/eaux_primordiales.htm)>.

10. **Balingand, R. et James, E.**, 1979, Contribution à l'étude de la durée vocalique en franco-ontarien. *Studia Phonetica*, 18, vol. 2, p. 55-63.
11. **Bartková, K.**, 1981, *Durée des voyelles françaises*, mémoire de D. E. A., l'Université de Paris 7.
12. **Bartková, K.**, 1985, Nouvelle approche dans le modèle de prediction de la durée segmentale, *Actes des XIV<sup>e</sup> Journées d'Études sur la Parole*, Paris, 10-13 juin 1985.
13. **Bartková, K., Sorin, C.**, 1987, A model of segmental duration for speech synthesis in French, *Speech Communication*, vol. 6, p. 245-260.
14. **Beauchemin, N.**, 1972, Corrélation des durées sous l'accent en français, *Proceedings of the seventh international congress of phonetics sciences*, University of Montreal and McGill University, 22-28 august, 1971, The Hague, Paris, Mouton, p. 860-865.
15. **Besse, H., Porquier, R.**, 1991, *Grammaire et didactique des langues*, Paris, Hatier/Didier.
16. **Blanche-Benveniste, C., Martin, Ph.**, 2010, *Le Français : Usages de la langue parlée*, Leuven-Paris, Peeters.
17. **Borovičková, B.**, 1986, Hlásky, *Mluvnice Češtiny*, Praha, Academia, p. 26-53. [Sons]
18. **Boula de Mareüil, P., Rilliard, A., Allauzen, A.**, 2008, Étude diachronique de l'accent initial au travers d'archives audio, *27<sup>ème</sup> Journées d'Études sur la Parole*, Avignon, p. 1621-1624.
19. *Cadre européen comun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer* [online]. [cit. 06-06-13]. Conseil de l'Europe Strasbourg, 2000. Disponible sur [www](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf) : <[http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework\\_FR.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf)>.
20. *Cadre européen comun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, 2000, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
21. **Calaque, E.**, 1992, Les erreurs persistantes dans la production de locuteurs arabophones parlant couramment le français, *L'Information grammaticale*, n°54, p. 48-51.

22. **Candea, M.**, 2000, Les euh et les allongements dits « d'hésitation » : deux phénomènes soumis à certaines contraintes en français oral non lu. *Actes des XXIIIèmes Journées d'Études sur la parole*, Aussois-France, 19-23 juin 2000, p. 73-76.
23. **Carton, F.**, 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas.
24. **Carton, F., Marchal, A., Hirst, D. Séguinot, A.**, 1977, *L'accent d'insistance*, Montréal, Didier.
25. **Castro Sampaio de, A., Torres Vulcani, C.**, 2011, Le CECR et la compétence phonologique: Comment l'intégrer dans la classe de FLE ?. *Actes du XII<sup>ème</sup> colloque pédagogique de l'Alliance française de São Paulo, 2011*.
26. **Chlumský, J.**, 1928, *Česká kvantita, melodie a přízvuk*, Praha : ČAVU. [Mélodie et l'accent d'intensité en tchèque].
27. **Chlumský, J., Pauphilet, A., Polland, B.**, 1938, *Radiografie francouzských samohlásek a polosamohlásek*, Praha, ČAVU. [Radiographies des voyelles et des semi-voyelles françaises].
28. **Cresti, E., Martorana, F., Vayra, M., Avesani, C.**, 1979, Effets de la prosodie de phrase sur les variations du F0 et de la durée syllabique, *X<sup>e</sup> Journées d'Étude sur la parole*, Grenoble, 30 mai – 1<sup>er</sup> juin 1979.
29. **Crouzet, O., Angoujard, J.-P.**, 2006, Théorie de la syllabe et durées vocaliques : Vers une interprétation unifiée du rôle de la structure syllabique et de la nature des segments, *XXVI<sup>èmes</sup> Journées d'Études sur la Parole*, Dinard.
30. **Čechová, M. et al.**, 2000, *Čeština - řeč a jazyk*, Praha, ISV. [Le tchèque – la parole et le langage]
31. **Daneš, F.**, 1949, Intonace otázky, *Naše řeč*, n° 33, p. 62. [Intonation de la question]
32. **Daneš, F.**, 1951, *K tónovému průběhu v mluvené češtině*, Praha, Věstník Královské české společnosti nauk, no. 3. [Structure tonale du tchèque parlé]
33. **Daneš, F.**, 1957, *Intonace a věta ve spisovné češtině*, Praha, ČSAV. [Intonation et phrase en tchèque littéraire].
34. **Dauer, R.**, 1987, Phonetic and phonological components of language rhythm. *Proceedings of the Xith ICPPhS*, vol. 5, Tallin, p. 447-450.
35. **Delattre, P.**, 1938a, Durée consciente et durée inconsciente. *French Review*, vol. 12, p. 49-50.



36. **Delattre, P.**, 1938b, Investigating vowel duration in French. *Papers of the Michigan Academy of Science, Arts and Letters*, vol. 23, p. 517-524.
37. **Delattre, P.**, 1939, Accent de mot et Accent de Groupe, *The French Review*, vol. 13, no. 2, p. 141-146.
38. **Delattre, P.**, 1940, Anticipation in the sequence : vowel and consonant-group, *The French Review*, vol. 13, no. 4, p. 314-320.
39. **Delattre, P.**, 1959, Rapports entre la durée vocalique, le timbre et la structure syllabique en français, *The French Review*, vol. 32, no. 6, p. 547-552.
40. **Delattre, P.**, 1962, Some factors of vowel duration and their cross-linguistic validity, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 34, no. 8, p. 1141-1143.
41. **Delattre, P.**, 1965, La nasalité vocalique en français et en anglais, *French Review*, vol. 39, p. 92-109.
42. **Delattre, P.**, 1966a, A comparison of syllable length conditioning among languages, *International Review of Applied Linguistics*, vol. 4., p. 183-198.
43. **Delattre, P.**, 1966b, Durée vocalique et consonnes subséquentes, *Studies in French & comparative phonetics*, éd. Delattre, P., London, The Hague, Paris, Mouton & Co.
44. **Delattre, P.**, 1966c, Les 10 intonations de base du français, *French Review*, 40 (91) 1-14.
45. **Delattre, P., Monnot, M.**, 1968, The role of duration in the identification of French nasal vowels, *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, vol. 6, no. 3, p. 267-288.
46. **Dell, F.**, 1984, L'accentuation dans les phrases en français, *Formes sonores du langage*, éd. Hirst, D. J., Vergnaud, J.R., Paris, Hermann, p. 65-122.
47. **Denes, P.**, 1955, Effect of Duration on the Perception of Voicing, *The Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 27, no. 4, p. 761-764.
48. **Detey, S., Durand, J., Laks, B., Lyche, Ch.**, 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*. Paris, Ophrys.
49. **Di Cristo, A.**, 1980, La durée intrinsèque des voyelles du français : voyelles, consonnes, coarticulation, *Actes des 8èmes Journées d'Études sur la Parole*, Aix-en-Provence, p. 147-158.

50. **Di Cristo, A.**, 1981, La durée, *L'intonation, de l'acoustique à la sémantique*, Rossi, M., Di Cristo, A., Hirst, D., Martin, Ph., Nishinuma, Y., Institut de phonétique d'Aix-en-Provence, Paris, Klincksieck, p. 50-53.
51. **Di Cristo, A.**, 1985, *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université d'Aix, tome I.
52. **Di Cristo, A.**, 2003, De la métrique et du rythme de la parole ordinaire : l'exemple du français, éd. Bordas, E., Le rythme de la prose, *Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, 16, p. 67-211.
53. **Di Cristo, A.**, 2004, La prosodie au carrefour de la phonétique, de la phonologie et de l'articulation formes-fonctions, *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence*, 23, p. 67-211.
54. **Di Cristo, A.**, 2013, *La prosodie de la parole*, Bruxelles : De Boeck Solal.
55. **Di Cristo, A., Chafcouloff, M.**, 1977, Les faits microprosodiques en français: voyelles, consonnes, coarticulation, *Actes des XVIIIèmes Journées d'Études sur la parole*, Aix-en-Provence, p. 147-158.
56. **Di Cristo, A., Hirst, D.**, 1993, Rythme syllabique, rythme mélodique et représentation hiérarchique de la prosodie du français, *Travaux de l'institut de phonétique d'Aix*, vol. 15, p. 9-24.
57. **Dohalská-Zichová, M.**, 1980, Perception et analyse spectrographique des voyelles tchèques et françaises, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 2, p. 97-116.
58. **Dohalská, M.**, 2006, Trvání českých samohlásek – funkce a forma, *Kapitoly z fonetiky a fonologie slovanských jazyků: příspěvky z pracovního vědeckého setkání na XVI, zasedání Komise pro fonetiku a fonologii slovanských jazyků při Mezinárodním komitétu slavistů*, éd. Palková, Z., Janoušková, J., Praha, Fonetický ústav FF UK. [La durée des voyelles tchèques – leur fonction et leur forme]
59. **Dohalská, M., Januška, J., Votrubec, J.**, 2004, Trvání finální slabiky v substandardní češtině, *Základní výzkum v lingvistice*, Olomouc, Universitě Palacký, p. 70–74. [Durée de la syllabe finale en tchèque substandard]
60. **Dohalská, M., Schulzová, O.**, 2011, *Fonetika francouzštiny*, Praha, Karolinum. [Phonétique du tchèque]

61. **Dommergues, J.-Y.**, 2008, Rôle des contraintes phonologiques sur la reconnaissance des mots : l'exemple de deux dialectes du français, *Actes de la 2<sup>ème</sup> conférence de l'ISPhS* (International Society of Phonetic Sciences), p. 63-73, Université Charles de Prague, janvier, Prague, Karolinum.
62. **Duběda, T.**, 2000, Esquisse d'une typologie de la quantité vocalique, *Linguistica Pragensia*, XI/1, p. 31-36.
63. **Duběda, T.**, 2002, *Unité accentuelle en français et en tchèque*, Thèse de doctorat.
64. **Duběda, T.**, 2004, K izosylabičnosti a izochronnosti v češtině, *Sborník z konference česko-slovenské pobočky ISPhS*, 21. 1. 2004, Fonetický ústav, FF UK v Praze, p. 19-28. [Isosyllabisme et izochronisme en tchèque]
65. **Duběda, T.**, 2005, *Jazyky a jejich zvuky. Univerzálie a typologie ve fonetice a fonologii*, Praha : Karolinum. [Langues et leurs sons. Les universaux et la typologie en phonétique et phonologie]
66. **Duběda, T.**, 2009, L'accent initial en tchèque et en français: un cas de transfert positif ?, *Aile... Lia, Phonétique, bilinguisme et acquisition*, no. 2, p. 43-66.
67. **Duběda, T.**, 2012, *Études de prosodie contrastive. Le cas du français et du tchèque*, Praha, Karolinum.
68. **Duběda, T.**, 2013, Les interférences prosodiques en classe de FLE. 22<sup>ème</sup> édition de la conférence *Les questions relatives à la didactique de la phonétique du français*, Faculté de Pédagogie, Université Charles, Prague, 13 février 2013. Communication orale.
69. **Duez, D.**, 1987, Hiérarchisation des paramètres acoustiques et identification des frontières, *Actes des XVIIèmes Journées d'Etudes sur la Parole*, p. 221-223.
70. **Duez, D.**, 2001, Caractéristiques acoustiques et phonétiques des pauses remplies dans la conversation en français, *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence*, vol. 20, p. 31-48.
71. **Duez, D., Carré, R.**, 1979, Étude des durées spécifiques des voyelles accentuées de manière emphatique au moyen de la synthèse, *X<sup>e</sup> Journées d'Étude sur la parole*, Grenoble, 30 mai – 1<sup>er</sup> juin 1979.
72. **Duez, D., Nishinuma, Y.**, 1985, Le rythme en français : alternances des durées syllabiques, *Travaux de l'Institut Phonétique d'Aix*, 10, p. 151-169.

73. **Durand, J., Laks, B., Lyche, Ch.**, 2002, La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. *Romanistische Korpuslinguistik-Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Éd. Pusch, C. & Raible, W. Tübingen: Gunter Narr Verlag, p. 93-106.
74. **Durand, J., Laks, B., Lyche, Ch.**, 2009, Le projet PFC : une source de données primaires structurées. *Phonologie, variation et accents du français*. Éd. Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. Paris, Hermès, p. 19-61.
75. **Durand, M.**, 1946, *Voyelles longues et voyelles brèves*, essai sur la nature de la quantité vocalique, Paris: Klincksieck.
76. **Ellis, R.**, 1990, *Understanding Second Language Acquisition*, Hong Kong, Oxford University Press.
77. **Ellis, R.**, 1997, *Second Language Acquisition*, Hong Kong, Oxford University Press.
78. **Fónagy, I.**, 1980, L'accent en français: l'accent probabilitaire, *L'accent en français contemporain*, Studia Phonetica, vol. 15, éd. Fónagy, I. & Léon, P., Paris/Toronto, Didier, p. 123-133.
79. **Fónagy, I.**, 1983, *La vive voix : Essais de psycho-phonétique*, Paris, Editions Payot.
80. **Fónagy, I.**, 1992, Fonctions de la durée vocalique, *Mélanges P. Léon*, éd. Martin, Ph. Toronto, Canada Scholars Press, Didier Erudition, p.141-164.
81. **Fónagy, I.**, 2003, Des fonctions de l'intonation : Essai de synthèse, *Flambeau* 29, Tokyo, Université des langues étrangères, p. 1-20.
82. **Fónagy, I., Léon, P.**, 1980, *L'accent en français contemporain*, Montréal, Didier.
83. **Fouché, P.**, 1969a, *Phonétique historique du français, volume II, Les Voyelles*, Paris, Éditions Klincksieck.
84. **Fouché, P.**, 1969b, *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck.
85. **Fraise, P.**, 1974, *Psychologie du rythme*, Paris, Presses universitaires de France.
86. **Francard, M., Géron, G. & Wilmet, R.**, 2001, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Louvain la Neuve, Peeters.

87. **Fredet, F.**, 1980, *Contribution à l'étude des caractères intrinsèques des phonèmes vocaliques et consonantiques dans la micro-mélodie en français contemporain*, Thèse de doctorat.
88. **Freland-Ricard, M.**, 1996, Organisation temporelle et rythmique chez les apprenants étrangers. Étude multilingue, *Revue de Phonétique Appliquée*, vol. 118-119, p. 61-93.
89. **Galazzi-Marasci, E., Pedoya, E.**, 1983, Et la pédagogie de la prononciation ?, *Le Français dans le Monde*, 180, p. 39-44.
90. **Galazzi-Matasci, E., Guimbretière, E.**, 2000, Organisation temporelle et stratégie langagière. Réalité physique, perception, imaginaire, *Apprendre, enseigner, acquérir : La prosodie au cœur du débat*, éd. Guimbretière, É. Collection DYALANG, Publications de l'Université de Rouen, C.N.R.S.
91. **Garde, P.**, 1968, *L'accent*, Paris : Presses universitaires de France.
92. **Gay, T.**, 1978, Effect of speaking rate on vowel formant movements, *Journal of Acoustical Society of America*, vol. 63 (1), p. 223-230.
93. **Gebauer, J.**, 1963, *Historická mluvnice jazyka českého, díl 1., Hláskosloví*, Praha, ČAV. [Grammaire historique du tchèque]
94. **Gilbert, A.**, 2012, Le chunking perceptif de la parole : Sur la nature du groupement temporel et son effet sur la mémoire immédiate, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.
95. **Gilbert, A., Boucher, V.**, 2007, What do listeners attend to in hearing prosodic structures ? Investigating the human speech-parser using short-term recall, *Proc. Interspeech 2007*, p. 430-433.
96. **Grammont, M.**, 1914, *Traité pratique de prononciation française*. Paris, Delagrave.
97. **Grammont, M.**, 1946, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delagrave.
98. **Grosjean, F.**, 1980, Temporal Variables within and between Languages, *Temporal Variables in Speech : Studies in Honour of Frieda Goldman-Eisler*, éd. Dechert., H. W. & Raupach, M., The Hague, Mouton, p. 39-53.
99. **Grosjean, F., Deschamps, A.**, 1973, Analyse des variables temporelles du français spontané : comparaison du français oral dans la description avec

l'anglais (description) et avec le français (interview radiophonique), *Phonetica*, vol. 28, p. 191-226.

100. **Guberina, P.**, 1991, *Nous sommes tous nés polyglottes*, Paris, Fixot.
101. **Guaïtella, I.**, 1988, Variations de durée en syllabe accentuée, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 12, p. 189-203.
102. **Guaïtella, I.**, 1996, Parole spontanée et lecture oralisée : Activités cognitives différentes, organisations rythmiques différentes, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, vol. 17, p. 9-30.
103. **Guimbretière, É.**, 1994, *Phonétique et enseignement de l'oral*. Paris, Dider/Hatier.
104. **Hála, B.**, 1941, *Akustická podstata samohlásek*, Praha, ČAVU. [Nature acoustique des voyelles]
105. **Hála, B.**, 1963, *Fonetika pro bohemisty*, Praha, SPN. [Phonétique pour les bohémiens]
106. **Hála, B.**, 1967, *Výslovnost spisovné češtiny I.*, Praha, Akademia. [Prononciation du tchèque littéraire]
107. **Hála, B.**, 1975, *Fonetika v teorii a praxi*, Praha, SPN. [Phonétique théorique et appliquée]
108. **Hála, B., Sovák, M.**, 1962, *Hlas, řeč, sluch: základy fonetiky a logopedie*, Praha, SPN. [Voix, langage, audition : la base de la phonétique et de la logopédie]
109. **Hendrich, J.**, 1971, La discrimination des sons français par les Tchèques, *Études de Linguistique Appliquées*, vol. 3, Paris, Didier, p. 89-95.
110. **Hendrich, J.**, 1974, K fonologické platnosti zadního /A/ v dnešní francouzštině, Sborník Pedagogické fakulty Univerzity Karlovy v Praze, *Filologické studie V*, p. 181-196. [À propos de la valeur phonologique du /A/ postérieur en français contemporain]
111. **Herman, J.**, 2004, Un aspect de la transition du latin au roman : les changements de la langue et leur reflet dans la conscience métalinguistique de la communauté – l'exemple du vocalisme, *Aemilianense I*, p. 271-287.
112. **Hoequist, Ch. jr.**, 1983, Syllable Duration in Stress-, Syllable- and Mora-Timed Languages, *Phonetica*, vol. 40 : 203-237.

113. **Horálek, K.**, 1986, Fonologie, *Mluvnice Češtiny*, Praha, Academia, p. 109-121. [Phonologie]
114. **Hořínek, J.**, 1971, *Fonetika francouzštiny*, Praha, SPN. [Phonétique du français].
115. **House, A. S., Fairbanks, G.**, 1953, The influence of consonant environment upon the secondary acoustical characteristics of vowels, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 25, p. 105-113.
116. **Jacques, B.**, 1974, Variations de durée des voyelles et des consonnes fricatives post-vocaliques finales de syllabe en position accentuée et inaccentuée, *Cahier de linguistique*, vol. 4, p. 89-115.
117. **Janota, P.**, 1967, An Experiment Concerning the Perception of Stress by Czech Listeners, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 6, p. 45-68.
118. **Joly, G.**, 2003, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin.
119. **Jomaa, M.**, 1994, L'opposition de durée vocalique en arabe: essai de typologie. *Actes des XXèmes Journées D'étude sur la Parole*, Trégastel, p. 395-400.
120. **Klatt, D. H.**, 1973, Interaction between two factors that influence vowel duration, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 54, p. 1102-1104.
121. **Klatt, D. H.**, 1976, Linguistic uses of segmental duration in English : Acoustic and perceptual evidence, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 59, no. 5, p. 1208-1221.
122. **Klein, W.**, 1989, *L'acquisition de langue étrangère*, Paris, Armand Colin.
123. **Komárek, M.**, 1962, *Historická mluvnice česká*, Praha, SPN. [Grammaire historique du tchèque]
124. **Konopczynski, G.**, 1979, Le statut de la prosodie dans les recherches sur l'acquisition du langage : Réflexions sur les corpus, éd. Léon, P., Rossi, M., *Problèmes De Prosodie*, vol. 1 : *Approches Théoriques*, 1979, p. 57-70.
125. **Krčmová, M.**, 1995, Fonetika a fonologie, *Příruční mluvnice češtiny*, Brno, Lidové noviny, p. 21-64. [Grammaire pratique du tchèque]
126. **Krčmová, M.**, 1996, *Fonetika a fonologie – zvuková stavba současné češtiny*, Brno, MU. [Phonétique et phonologie – caractère acoustique du tchèque contemporain]

127. **Krčmová, M.**, 2010, *Úvod do fonetiky a fonologie pro bohemisty*, Ostrava, Filozofická fakulta Ostravské univerzity v Ostravě.
128. **Lacoste, G.**, 1987, Le dit de l'intonation, *Études de linguistique appliquée*, avril/juin, p. 8.
129. **Lacheret-Dujour, A., Beaugendre, F.**, 1999, *La Prosodie du français*, Paris, Éditions du CNRS.
130. **Lado, R.**, 1957, *Linguistics across Cultures : Applied linguistic for language teachers*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
131. **Laks, B.**, 2002, Description de l'oral et variation: la phonologie et la norme, *L'Information grammaticale*, no. 94, p. 5-10.
132. **Lamprecht, A., Šlosar, D., Bauer, J.**, 1986, *Historická mluvnice češtiny*, Praha : SPN. [Grammaire historique tchèque]
133. **Landschultz, K.**, 1971, Quantité vocalique en français – relations quantitatives des voyelles accentuées suivies d'une consonne fricative, *Revue Romane*, Bind 6 (1971) 1, p. 25-51.
134. **Lauret, B.**, 2007, *Enseigner la prononciation du français: questions et outils*, Paris, Hachette.
135. **Lehiste, I.**, 1970, *Suprasegmentals*, Cambridge : Mass., MIT Press.
136. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, 2008, version électronique.
137. **Léon, P.**, 1954, *Prononciation du français standard : aide-mémoire d'orthoépée à l'usage des étudiants étrangers*, Paris, Didier.
138. **Léon, P.**, 1966, *La prononciation du français standard*, Paris, Didier.
139. **Léon, P.**, 1993, *Précis de phonostylistique – parole et expressivité*, Paris, Nathan.
140. **Léon, P.**, 2007, *Phonétisme et prononciation du français*, Paris, Armand Colin.
141. **Léon, P.**, 2009, Nouveau regard sur la phonostylistique, *La Linguistique*, vol. 45, fasc.1., p. 159-170.
142. **Léon, P., Carton, F.**, 1983, *Les Accents des Français*, Paris, Hachette.
143. **Léon, P., Léon, M.**, 1980, Observations sur l'accent des français régionaux, éd. Fónagy, I., Léon, P., *L'accent en français contemporain*, *Studia phonetica*, 15, Ottawa, Didier, p. 95-106.
144. **Lhote, E.**, 1990, L'approche paysagiste d'une langue, *Paysage sonore d'une langue, le Français*, éd. Lhote, E., Hamburg, Buske.



145. **Lhote, E.**, 1995, *Enseigner l'oral en interaction. Percevoir, écouter, comprendre*, Paris, Hachette.
146. **Loiseau, Y.**, 2008, De la phonétique et de l'oralité dans les manuels de FLE: Le cas de Connexions 3, *Synergies Espagne* no. 1, p. 123-132.
147. **Low, E. L., Grabe, E.**, 1995, Prosodic patterns in Singapore English, *Proceedings of the 13<sup>th</sup> International Congress of Phonetic Sciences*, Stockholm.
148. **Maddieson, I.**, 1984, *Patterns of sounds*, Cambridge, Cambridge University Press.
149. **Maddieson, I.**, 1986, The size and structure of phonological inventories : Analysis of UPSID, *Experimental phonology*, éd. Ohala, J. J., Jaeger, J.J, Academic Press, p. 105-123.
150. **Madeleni, E., Pagel, D.**, 2011, Faire de la phonétique sans s'en rendre compte..., *Le français dans le monde*, no. 377, p. 82-83.
151. **Malmberg, B.**, 1973, Le rythme comme phénomène linguistique et phonétique, *Linguistique générale et romane*, The Hague, Paris, Mouton, p. 177-187.
152. **Martin, Ph.**, 1979, Sur les principes d'une théorie syntaxique de l'intonation, *Problèmes de prosodie*, éd. Léon, P. et Rossi, M., Ottawa, Didier, vol. I.
153. **Martin, Ph.**, 1982, Phonetic realisation of prosodic contours in French, *Speech Communication 1*, éd. Wajskop, M., Amsterdam, Elsevier, p. 283-294.
154. **Martin, P.**, 2002, Le système vocalique du français du Québec. De l'acoustique à la phonologie, *La Linguistique*, vol. 38, no. 2, p. 71-82.
155. **Martin, Ph.**, 2004, Intonation de la phrase dans les langues romanes : l'exception du français, *Langue française*, mars 2004, p. 36-55.
156. **Martin, Ph.**, 2008, L'intonation du français : le vilain petit canard parmi les langues romanes ?, *Language Design*, Special Issue 2 (2008), p. 1-13.
157. **Martin, Ph.**, 2009, *Intonation du français*, Paris, Armand Colin.
158. **Martin, Ph.**, 2009, Traits nécessaires et suffisant pour l'indication de la structure prosodique, *Proceedings from IDP 2009*, Paris, 9-11 septembre.
159. **Martin, Ph.**, 2013a, Contraintes phonologiques de l'intonation de la phrase réinterprétées à la lumière des recherches récentes en neurophysiologie, *La Linguistique*, 2013/1, éd. Mahmoudian, M..

160. **Martin, Ph.**, 2013b, Neurophysiological research explains prosodic structures constrains, *Revista da linguagem*, (20) 2, UFMG, Belo Horizonte, Minas Gerais, Brésil, 13-22.
161. **Martinet, A., Walter, H.**, 1973, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion.
162. **Mathesius, V.**, 1947, Úvod do fonologického rozboru české zásoby slovní, *Čeština a obecný jazykozpyt*, Praha, p. 59-136. [Introduction à l'analyse phonologique du lexique tchèque]
163. **Meigret, L.**, 1550, *Le tretté de la grammère françoise*, Paris, C. Wéchel.
164. **Mejvaldová, J.**, 2000, Expressions prosodiques de certaines attitudes en tchèque et en français, éd. Bailly, G. *Actes des XXIIIèmes Journées d'Etudes sur la Parole*, Aussois, p. 253-256.
165. **Mejvaldová, J.**, 2004, Caractéristiques temporelles de la parole imitée, *Actes des XXIVèmes Journées d'Etudes sur la Parole*, LPL, Aix-en-Provence, Université de Provence, p. 369-372.
166. **Mejvaldová, J.**, 2012, Prozodie vybraných typů promluv učitelů. Pilotní studie, Praha, Pedagogická fakulta. [Prosodie des quelques types d'énoncés d'enseignants. Étude pilote.]
167. **Mejvaldová, J., Duběda, T., Dohalská, M.**, 2003, L'imitabilité des modèles prosodiques en parole spontanée et en parole lue, *Proceedings of the XVIIth International Congress of Linguists*, Praha, MatfyzPress.
168. **Mijon, Ph.**, 2011, *En quoi la notion d'interlangue est-elle utile au professeur FLE ?*, [online] [cit. 2013-04-19]. Disponible sur : <<http://www.fle-philippemijon.com/tag/interlangue/>>.
169. **Miller, J. L., Grosjean, F., Mondini, M. & Dommergues J.-Y.**, 2011, Dialect effects in speech perception : The role of vowel duration in Parisian French and Swiss French, *Language and Speech*, 54, p. 467-485.
170. **Montreuil, J.-P.**, 1995, Weight and lenght in Conservative Regional French, *Lingua*, vol. 95, p. 77-96.
171. **Montreuil, J.-P.**, 2003, La longueur vocalique en français de Basse-Normandie. *Corpus et variations en phonologie du francais: méthode et analyse*, éd. Delais-Roussarie, É., Durand, J., Université de Toulouse-2, Presses universitaires du Mirail, p. 321-348.

172. **Morasse, H.**, 1995, *Variations intrinsèques et co-intrinsèques de durée vocalique en français québécois*, Mémoire de maîtrise, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.
173. **Morel, M.-A., Danon-Boileau, L.**, 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris, OPHRYS.
174. **Morin, Y.-Ch.**, 1986, La loi de position ou de l'explication en phonologie historique, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, no. 2, p. 199-231
175. **Nezval, V.**, 1932, *Skleněný havelok*, Praha, Fr. Borovský.
176. **Nicaise, A., Bacri, N.**, 1985, Durée vocalique, variations de F0 et perception de frontières, *14e Journées d'Études sur la Parole ENST*, Paris, 10-13 juin 1985.
177. **Nishinuma et al.**, 1980, Estimation de la durée intrinsèque des voyelles par l'analyse de régression multilinéaire, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence*, vol. 7., p. 257-271.
178. **Nováková, S.**, 2011, La production et la perception du schwa (E caduc) en français et en tchèque. Étude comparée et applications pédagogiques, Thèse de doctorat.
179. **Nyrop, K.**, 1963, *Manuel phonétique du français parlé*, Gyldendal, Alf Lombard Publisher.
180. **Obin, N., Rodet, X., Lacheret-Dujour, A.**, 2008, Un modèle de durée des syllabes fondé sur leurs propriétés intrinsèques et les variations locales de débit, *Journées d'Études sur la Parole*, Avignon.
181. **Ondráčková, J.**, 1962, Contribution to the Question Concerning the Rhythmical Units in Czech, *Phonetica*, vol. 8, p. 55-72.
182. **Ondráčková, J.**, 1967, Monosyllables in the Rhythmical Structures of the Utterance (On the Anacrusis in Czech), *Phonetica*, vol. 16, p. 1-13.
183. **O'Shaughnessy, D.**, 1981, A study of French vowel and consonant durations, *Journal of Phonetics*, vol. 9, p. 385-406.
184. **O'Shaughnessy, D.**, 1984, A multispeaker analysis of duration in read French paragraphs, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 76, p. 1664-1672.
185. **Ouellet, M.**, 1992, Organisation temporelle dans la syllabe en français, *Actes du Congrès International des linguistes*, Université Laval.

□

186. **Pagel, D., Madeleni, É., Wioland, F.**, 2012, *Le rythme du français parlé*, Paris, Hachette.
187. **Palková, Z.**, 1994, *Fonetika a fonologie češtiny*, Praha, Karolinum. [Phonétique et phonologie du tchèque].
188. **Parizet, M.-L.**, 2008, Phonétique et Cadre Commun, propositions pour un cours de FLE, *Synergies Espagne* no. 1, p. 113-122.
189. **Parmenter, C., E., Blanc, A., V.**, 1933, An Experimental Study of Accent in French and English, *PMLA*, vol. 48, no. 2, (Jun., 1933), p. 598-607.
190. **Pasdeloup, V.**, 1987, Analyse acoustique de la structuration rythmique du français oral, *XVIèmes Journées d'Études sur la Parole*, Hammamet, 5-9 octobre 1987, p. 259-262.
191. **Peterson, G. E., Lehiste, I.**, 1960, Duration of syllable nuclei in English, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 32, p. 693-703.
192. **Picoche, J., Marchello-Nizia, Ch.**, 1998, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan université.
193. **Pierret, J.-M.**, 1983, *Phonétique du français, notions de phonétique générale et phonétique historique du français*, Louvain-La-Neuve, Cabay.
194. **Polivanov, E.**, 1931, La perception des sons d'une langue étrangère. *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, vol 4, p.111-114.
195. **Rebourcet, S.**, 2008, Le français standard et la norme : l'histoire d'une « nationalisme linguistique et littéraire » à la française, *Communication, lettres et sciences du langage* vol. 2, no. 1, p. 107-118.
196. **Rigault, A.**, 1962, Rôle de la fréquence, de l'intensité et de la durée vocalique dans la perception de l'accent en français, *Proceedings of the 4th International Congress of Phonetic Sciences*, Helsinki, p. 735-748.
197. **Rigault, A.**, 1970, L'accent dans deux langues à accent fixe : le français et le tchèque, *Studia Phonetica* 3, Didier, p. 1-11.
198. **Rigault, A., Arkwright, T.**, 1972, Les paramètres acoustiques de l'accent en Tchèque. *Proceedings of the 7th International Congress of Phonetics Sciences*, Montréal, 1971, Mouton La Haye, p. 1004-1011.
199. **Rivenc, P.**, 2000, *Pour aider à apprendre à communiquer dans une langue étrangère*, Paris/Mons, Didier/CIPA.

200. **Romportl, M.**, 1973, Intonological Typology, *Studies in Phonetics*, Praha, Academia.
201. **Romportl, M.**, 1985, *Základy fonetiky*, Praha, SPN. [Bases de la phonétique]
202. **Romportl, M.**, 1986, Zvuková stránka souvislé řeči, *Mluvnice Češtiny*, Praha, Academia, p. 69-91. [Structure sonore de la parole continue]
203. **Rossi, M.**, 1972a, Le seuil différentiel de durée, *Mélanges à la mémoire de Pierre Delattre*, éd. Valdman, A., Paris, Mouton, p. 435-450.
204. **Rossi, M.**, 1972b, La perception de la durée et ses implications phonétiques, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, vol. I.
205. **Rossi, M.**, 1979, Le français, langue sans accent ?, *L'accent en français contemporain (Studia Phonetica)*, vol. 15, éd. Fónagy, I., Léon, P., p. 13-51.
206. **Rossi, M.**, 1987, Peut-on prédire l'organisation prosodique du langage spontané ?, *Études de linguistique appliquée*, 66, p. 20-49.
207. **Rossi, M.**, 1999, *L'intonation, le système du français. Description et modélisation*, Paris, Ophrys.
208. **Rostolland, D., Parant, A., Takahashi, H., Pandales, E.**, 1985, Durée vocalique intrinsèque et co-intrinsèque en français : contraintes physiologiques et variations temporelles dans les syllabes CVC, *Actes des XIVèmes Journées d'étude sur la parole*, Paris, E. N. S. T., p. 179-182.
209. **Ryst, E.**, (en cours, prévu pour 2014), *La syllabation en anglais et en français : considérations formelles et expérimentales*, Thèse de doctorat, Université Paris 8.
210. **Santerre, L.**, 1974, Deux E et deux A phonologiques en français québécois : étude phonologique, articulatoire et acoustique des oppositions de timbre et de durée, *Cahier de linguistique*, no. 4, Presse de l'Université du Québec, p. 117-145.
211. **Santerre, L.**, 1987a, Systématiques des durées segmentales dans les rimes syllabiques à voyelles longues et brèves par nature, *Actes du Congrès des Sciences Phonétiques*, Tallinn, URSS, vol. 5, p. 120-129.
212. **Santerre, L.**, 1987b, Durées systématiques dans les rimes VC en fonction des segments et de l'accent, *Actes des XVIèmes Journées d'Études sur la Parole*, Société française d'acoustique, Orsay, Paris, p. 229-232.

213. **Santerre, L.**, 1989, Les structures et les mesures de la prosodie du français, *Actes du Colloque La Description des langues naturelles en vue d'applications informatiques*, RELAI, CIRB, K-10, p. 269-292.
214. **Santi, S., Guaitella, I.**, 1990, Variations of duration in stressed syllables taken from French read sentences, *Journal of the Acoustical Society of America*, Suppl. 1, vol. 87, p. 66.
215. **Selinker, J.**, 1972, Interlanguage, *International Review of Applied Linguistics*, no. 10, 3, p. 209-231.
216. **Skaličková, A.**, 1956, K otázce větného přízvuku v češtině, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 2, no. 1, p. 55-66. [À propos de l'accent de phrase en tchèque]
217. **Skaličková, A.**, 1967, A Radiographic study of English and Czech vowels, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 6, p. 29-43.
218. **Spence, N. C. W.**, 1988, Loi de position ou durée vocalique ?, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 17, no.1, p. 223-234.
219. **Straka, G.**, 1950, Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français pré-littéraire, *Bulletin de la faculté des lettres de Strasbourg*, n°4, p.248-307.
220. **Straka, G.**, 1979a, Durée et timbre vocalique, *Les sons et les mots, choix d'études de phonétique et de linguistique*, éd. Straka, G. Strasbourg, Librairie C. Klincksieck, p. 167-191.
221. **Straka, G.**, 1979b, Remarques sur les voyelles nasales, leur origine et leur évolution en français, *Les sons et les mots, choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, Éditions Klincksieck.
222. **Těšitelová, M.**, 1985, *Kvantitativní charakteristiky současné češtiny*, Praha, Academia. [Caractéristiques quantitatives du tchèque contemporain]
223. **Těšitelová, M.**, 1992, *Quantitative linguistics*, Praha, Academia.
224. **Tomé, M.**, 1997, Quel système vocalique pour l'enseignement du FLE ? *DissertationsGratuites.com*, [online] [cit. 18-04-13]. Disponible sur <http://www.dissertationsgratuites.com/dissertations/Quel-Systeme-Vocalique-Pour-l%E2%80%99Enseignement-Du/452872.html>.
225. **Tomé, M.**, 2004, Les ressources internet pour la phonétique du F.L.E., [online] [cit. 23-05-13]. Disponible sur [www:](http://www.dissertationsgratuites.com/dissertations/Quel-Systeme-Vocalique-Pour-l%E2%80%99Enseignement-Du/452872.html)

<<http://www.youscribe.com/catalogue/rapports-et-theses/savoirs/sciences-humaines-et-sociales/les-ressources-internet-pour-la-phonetique-du-f-l-e-1528194>>.

226. **Tortel, A.**, 2009, *Évaluation qualitative de la prosodie d'apprenants français : apport de paramétrisations prosodiques*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille 1.
227. **Touati, P.**, 1987, Structures prosodiques du suédois et du français : profils temporels et configurations tonales, *Travaux de l'Institut de Linguistique de Lund*, vol. 21, Lund University Press.
228. **Trávníček, F.**, 1935, *Historická mluvnice československá*, Praha, Melantrich. [Grammaire historique tchécoslovaque]
229. **Troubetzkoy, N.S.**, 1949, *Principes de Phonologie*, Paris, Klincksieck.
230. **Utěšený, S.**, 1958, Monografie o centrálním hanáckém nářečí, *Slovo a slovesnost*, vol. 19, no. 2, p. 150-155 [Monographie du dialect central de Haná]
231. **Vachek, J.**, 1940, Poznámky k fonologii českého lexika, *Listy filologické*, 67, p. 395-402. [Remarques sur la phonologie du lexique tchèque]
232. **Vaissière, J.**, 1977, Premiers essais d'utilisation de la durée pour la segmentation en mots dans un système de reconnaissance, *Actes des VIIIes Journées d'Etudes sur la Parole*, p. 345-352.
233. **Vaissière, J.**, 1991, Rhythm, accentuation and final lengthening in French, *Music, Language, Speech and Brain*, éd. Sundberg, J., Nord, L., & Carlson, R., p. 108-120.
234. **Vaissière, J.**, 1997, Langues, prosodies et syntaxe, *Revue Traitement Automatique des Langues*, numéro spécial *Prosodie et syntaxe*, ATALA, vol. 38, no. 1, 53-82.
235. **Vallée, N.**, 1994, *Systèmes vocaliques : de la typologie aux prédictions*, Thèse de doctorat.
236. **Walter, H.**, 1973, *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont.
237. **Walter, H.**, 1982, *Enquête phonologique et variété régionale du français*, Paris, PUF.
238. **Wenk, B. J., Wioland, F.**, 1982, Is French really syllable-timed ?, *Journal of Phonetics*, vol. 10 (2), p. 193-216.

239. **Wioland, F.**, 1983, *La rythmie du français parlé*, Université des sciences humaines de Strasbourg.
240. **Wioland, F.**, 1985, *Les structures rythmiques du français*, Paris, Slatkine-Champion.
241. **Wioland, F.**, 1991, *Prononcer les mots du français : des sons et des rythmes*, Paris, Hachette.
242. **Wioland, F.**, 2005, *La vie sociale des sons du français*, Paris, L'Harmattan.
243. **Zellner, B.**, 1998, *Caractérisation et prédiction du débit de parole en français. Une étude de cas*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
244. **Zežula, J.**, 1967, *Nácvik francouzské výslovnosti z hlediska metodického*, Olomouc, Univerzita Palackého. [Entraînement à la prononciation française d'un point de vue méthodologique]
245. **Zichová, M.**, 1967, Contribution à l'étude de la durée des voyelles françaises, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 6, Praha, p. 113-124.
246. **Zichová, M.**, 1970, Quelques remarques concernant la durée relative des voyelles du français contemporain, *Proceedings of the 6th International Congress of Phonetic Sciences*, Praha, Academia, p. 1063–1065.
247. **Zimmerman, S. A., Sapon, S. M.**, 1958, Note on vowel duration seen cross-linguistically, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 30, p. 152-153.
248. **Zink, G.**, 2006, *Phonétique historique du français*, Paris, Quadriga PUF.

## SITOGRAPHIE

249. *Czech vowel chart* [online]. [cit. 13-06-13]. Disponible sur www : <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Czech\\_vowel\\_chart.png](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Czech_vowel_chart.png)>.
250. *Dům zahraničních služeb – informace o jednotlivých lektorátech* [online]. [cit. 05-06-13]. Disponible sur www : <[http://www.dzs.cz/index.php?a=view-project-folder&project\\_folder\\_id=319&](http://www.dzs.cz/index.php?a=view-project-folder&project_folder_id=319&)>.
251. *Faichet. Inscrits registre Diplonet 2012 (2)* [online]. [cit. 06-03-13]. Disponible sur www :



- <[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/inscrits\\_zone\\_pays-2012\\_cle848ad2.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/inscrits_zone_pays-2012_cle848ad2.pdf)>.
252. *FLE phonétique, activités, exercices, audio, vidéo* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://flenet.unileon.es/phonactivites.html>>.
253. *Français – Wikipédia* [online]. [cit. 31. 5. 2013]. Disponible sur www : <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais>>.
254. *Gallica : qui sommes-nous?* [online]. [cit. 28-12-13]. Disponible sur www : <[http://www.gallica.cz/qui\\_sommes\\_nous.shtml](http://www.gallica.cz/qui_sommes_nous.shtml)>.
255. *Les Accents des Français* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://accentsdefrance.free.fr/>>.
256. *Les chiffres de la Francophonie* [online]. [cit. 31-5-2013]. Disponible sur www : <<http://www.ifp.cz/Les-chiffres-de-la-francophonie>>.
257. *Le tchèque* [online]. [cit. 23-5-2013]. Disponible sur www : <<http://www.czech.cz/fr/Studium/Cestina/Obecne-informace/Cestina>>.
258. *Littera FLE » Littera* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://littera.uhk.cz/index.php/littera-fle/>>.
259. *Multikulturní centrum Praha. Migrace online - E-knihovna - Seznam jazykových kurzů češtiny pro cizince* [online]. [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <<http://www.migraceonline.cz/e-knihovna/?x=2203033>>.
260. *PHONÉTIQUE Apprendre à prononcer le français* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://phonetique.free.fr/>>.
261. *Phonétique corrective et prosodie du français* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://courseweb.edteched.uottawa.ca/Phonetique/pages/discrimination/parole1.htm>>.
262. *Priouo. Présentation de la communauté française en République tchèque* [online]. [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <[http://www.france.cz/IMG/pdf/notcomm\\_2011-2.pdf](http://www.france.cz/IMG/pdf/notcomm_2011-2.pdf)>.
263. *Projet Phonologie du Français contemporain - Le projet PFC* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://www.projet-pfc.net/>>.
264. *Sections bilingues franco-tchèques - Institut Français de Prague* [online]. [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <<http://www.ifp.cz/-Sections-bilingues-franco-tcheques,630-?lang=fr>>.

265. *SUF - Sdružení učitelů francouzštiny - Association des enseignants de français en République tchèque* [online]. [cit. 28-12-13]. Disponible sur [www : <http://www.suf.cz/index.php?link=obsah/suf/association>](http://www.suf.cz/index.php?link=obsah/suf/association).
266. *Trapèze vocalique du français* [online]. [cit. 05-09-12]. Disponible sur [www : <http://www.sfu.ca/fren270/Phonetique/trapze.htm>](http://www.sfu.ca/fren270/Phonetique/trapze.htm).
267. *TUFS Language Modules - French(Quebec) – dialog – classroom* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www : <http://www.coelang.tufs.ac.jp/modules/fr/dmod/index\\_en.html>](http://www.coelang.tufs.ac.jp/modules/fr/dmod/index_en.html) .

## MÉTHODES de FLE et de TLE

268. **Capelle, G., Gidon, N.**, 1990, *Espaces*, Paris, Hachette.
269. **Capelle, G., Gidon, N.**, 1995, *Le Nouvel Espace 1*, Paris, Hachette.
270. **Capelle, G., Gidon, N.**, 1999, *Reflets 1*, Paris, Hachette.
271. **Capelle, G., Gidon, N.**, 1999, *Reflets 2*, Paris, Hachette.
272. **Courtilion, J., Guyot-Clément, C., Salins, G.**, 1991, *Libre Échange 2*, Paris, Didier.
273. **Čechová, E., Trabelsiová, H., Putz, H.**, 1993, *Chcete mluvit česky?*, Česká Lípa, Praxis. [Voulez-vous parler tchèque ?]
274. **Dollez, C., Pons, S.**, 2013, *Alter Ego 3+*, Paris, Hachette.
275. **Dubois, A.-L., Lerolle, M., Gallon, F., Culioli, M., Turbide, E.**, 2008, *Scénario 1*, Paris, Hachette.
276. **Himber, C., Poletti, M.-L.**, 2012, *Adosphère 2*, Paris, Hachette.
277. **Hobzová, D.**, 1997, *Le tchèque tout de suite !*, Paris, Presses Pocket.
278. **Holá, L., Bořilová, P.**, 2012, *Češina expres 1*, Praha, Akropolis. [Tchèque expres]
279. **Holá, L., Bořilová, P.**, 2011, *Čeština expres 2*, Praha, Akropolis. [Tchèque expres]
280. **Hubáčková, M.**, 1994, *Communiquez en tchèque*, MTT.
281. **Hugot, C., Kizirian, V. M., Waendendries, M.**, 2012, *Alter Ego 1+*, Paris, Hachette.

282. **Hugot, C., Kizirian, V. M., Waendendries, M.**, 2012, *Alter Ego 2+*, Paris, Hachette.
283. **Klemenová-De Bel Air, J., De Bel Air, Ch.**, 1992, *Nazdar!*, Paris : Ass. France-Tchécoslovaquie [Salut !]
284. **Lainé, E., Loiseau, Y., Mérieux, R.**, 2009, *Latitudes 2*, Paris, Didier.
285. **Menand, R., Hutchings, L., Hirschprung, N.**, 2009, *Le Nouveau Taxi ! 2*, Paris, Hachette.
286. **Nováková, S., Kolmanová, J., Geffroy-Konšťacký, D., Táborská, J.**, 2009, (2010), *Le français ENTRE NOUS 1*, Plzeň, Fraus.
287. **Nováková, S., Kolmanová, J., Geffroy-Konšťacký, D., Táborská, J.**, 2010, *Le français ENTRE NOUS 2*, Plzeň, Fraus.
288. **Palková, Z.**, 1977, Cvičení české výslovnosti pro cizince, Praha, SPN. [Exercices de prononciation du tchèque pour les étrangers]
289. **Roubalová, E.**, 1998, *Učíme se česky 1*, Praha, Karolinum. [Nous apprenons le tchèque 1]
290. **Roubalová, E.**, 2004, *Učíme se česky 2*, Praha, Karolinum. [Nous apprenons le tchèque 2]
291. **Spilar, O., Ourednik, P.**, 1994, *Le tchèque sans peine*, Chennevières sur Marne, Assimil.

## 7 ANNEXE

### A - PARTIE THÉORIQUE

**Tableau 35 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles primaires et collèges**

		2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2008/09	2010/11	2011/12	2012/13
<b>Le nombre total d'élèves apprenant des langues étrangères</b>		<b>695 803</b>	<b>673 001</b>	<b>640 651</b>	<b>684 799</b>	<b>678 263</b>	<b>672 936</b>	<b>657 480</b>	<b>652 516</b>	<b>645 079</b>	<b>660 748</b>
<b>Les élèves apprenant</b>	<b>l'anglais</b>	492 927	497 635	503 215	577 936	599 208	616 632	618 147	628 678	635 169	652 632
	<b>le français</b>	7 093	9 079	7 250	7 303	7 376	7 369	6 897	7 428	7 180	6 319
	<b>l'allemand</b>	218 268	187 484	166 808	148 187	127 902	117 721	111 196	113 849	106 761	106 364
	<b>le russe</b>	2 896	3 968	5 657	7 342	9 084	13 763	19 378	24 955	25 512	26 194
	<b>l'espagnol</b>	725	1 036	1 235	1 256	1 396	1 538	1 805	2 316	2 652	2 698
	<b>l'italien</b>	43	49	44	79	132	156	169	182	152	147
	<b>le latin</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	<b>le grec classique</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	<b>une autre langue européenne</b>	205	194	29	15	18	32	58	51	140	64
	<b>une autre langue étrangère</b>	113	46	48	35	55	57	55	61	4	–
<b>Nombre moyen de langues par élève</b>		0,72	0,73	0,75	0,85	0,88	0,93	0,95	0,98	0,98	0,98
<b>Nombre moyen de langues par le nombre d'élèves apprenant des langues étrangères</b>		1,04	1,04	1,07	1,08	1,10	1,13	1,15	1,19	1,21	1,20

**Tableau 36: Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles secondaires et lycées**

	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	
<b>Le nombre total d'élèves apprenant des langues étrangères</b>	<b>516 704</b>	<b>521 079</b>	<b>521 836</b>	<b>522 699</b>	<b>514 403</b>	<b>508 578</b>	<b>500 803</b>	<b>480 523</b>	<b>454 977</b>	<b>429 840</b>	
<b>Les élèves apprenant</b>	<b>l'anglais</b>	373 929	386 369	399 507	413 621	421 366	430 434	436 720	430 788	418 369	403 518
	<b>le français</b>	33 383	38 455	40 370	42 977	43 418	43 797	41 878	38 438	34 532	30 422
	<b>l'allemand</b>	307 596	298 154	287 903	276 823	261 192	246 404	237 938	224 396	207 169	185 690
	<b>le russe</b>	10 840	12 477	14 329	16 191	18 525	21 867	26 688	29 181	29 836	29 468
	<b>l'espagnol</b>	11 334	12 683	14 904	17 297	19 772	22 181	24 365	24 638	24 709	23 752
	<b>l'italien</b>	1 234	1 331	1 358	1 499	1 257	1 171	1 091	792	668	495
	<b>le latin</b>	15 266	13 448	12 570	12 762	13 753	13 682	13 063	10 231	9 423	8 577
	<b>le grec classique</b>	112	113	112	117	99	114	4	5	-	-
	<b>une autre langue européenne</b>	121	116	112	76	60	46	2	23	2	4
	<b>une autre langue étrangère</b>	178	290	304	316	278	232	193	336	185	224
<b>Nombre moyen de langues par élève</b>	1,39	1,40	1,42	1,44	1,46	1,48	1,51	1,53	1,54	1,54	
<b>Nombre moyen de langues par le nombre d'élèves apprenant des langues étrangères</b>	1,46	1,47	1,48	1,50	1,52	1,53	1,56	1,58	1,59	1,59	

## B - PARTIE EXPÉRIMENTALE

### B1 - Test d'estimation auditive n°1

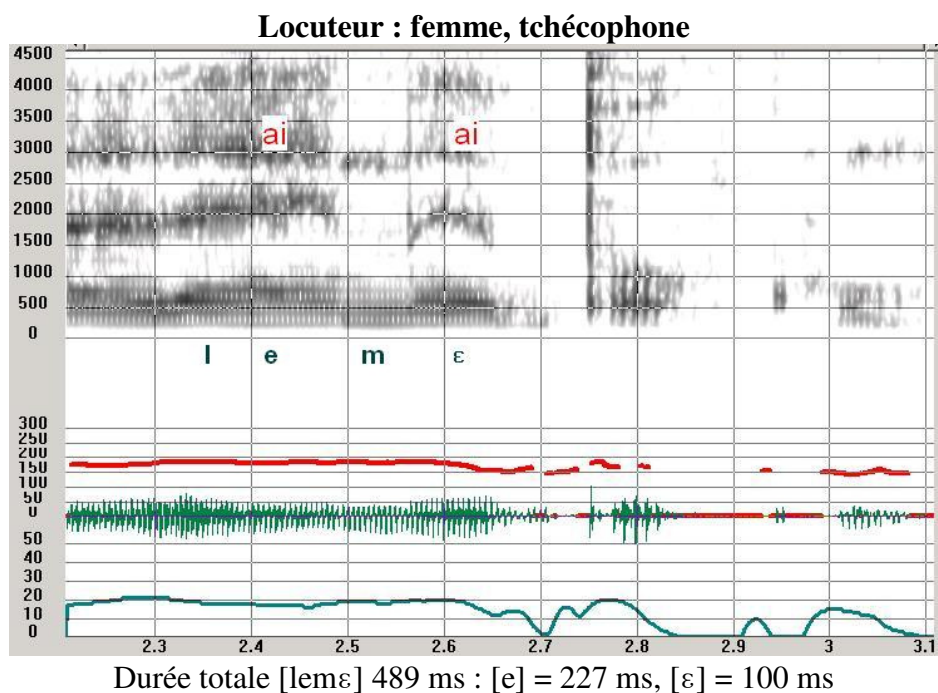
#### Exemples de productions d'apprenants tchécoslovaques en français

Les productions des apprenants tchécoslovaques sont suivies, à titre de comparaison, par celles des locuteurs francophones natifs.

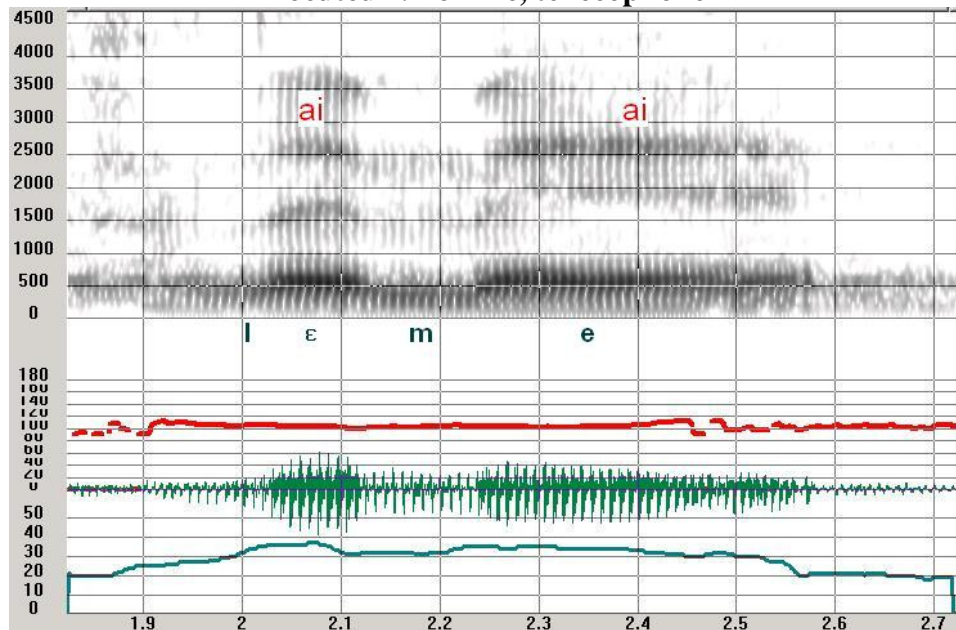
Précisons que pour les spectrogrammes suivants (des deux tests), afin de pouvoir comparer la production des locuteurs natifs à celle des apprenants étrangers, les morceaux de 900 ms ont été segmentés. Néanmoins, nous sommes conscients que ces images ne peuvent pas prendre en compte le débit individuel de chaque locuteur, c'est pourquoi nous donnons les durées totales des mots observés, ainsi que celles des phonèmes vocaliques.

#### 1. Mot observé : l'aimaient /lemɛ/

Phrase originelle : *Sa mère et sa grand-mère l'aimaient beaucoup.*

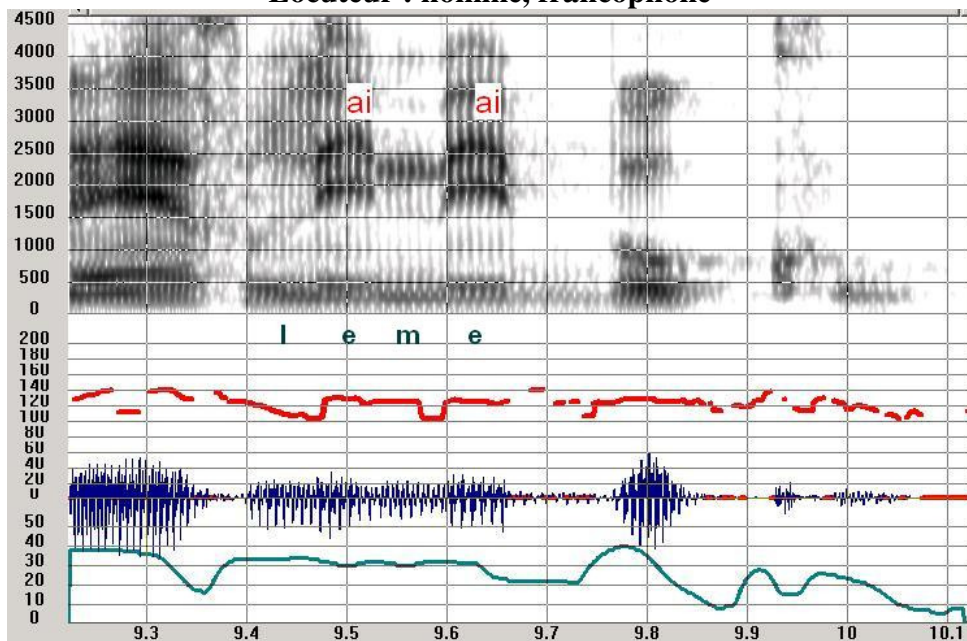


**Locuteur : homme, tchécoslovaque**



Durée totale [lεme] 683 ms : [ε] = 101ms, [e] = 306 ms

**Locuteur : homme, francophone**

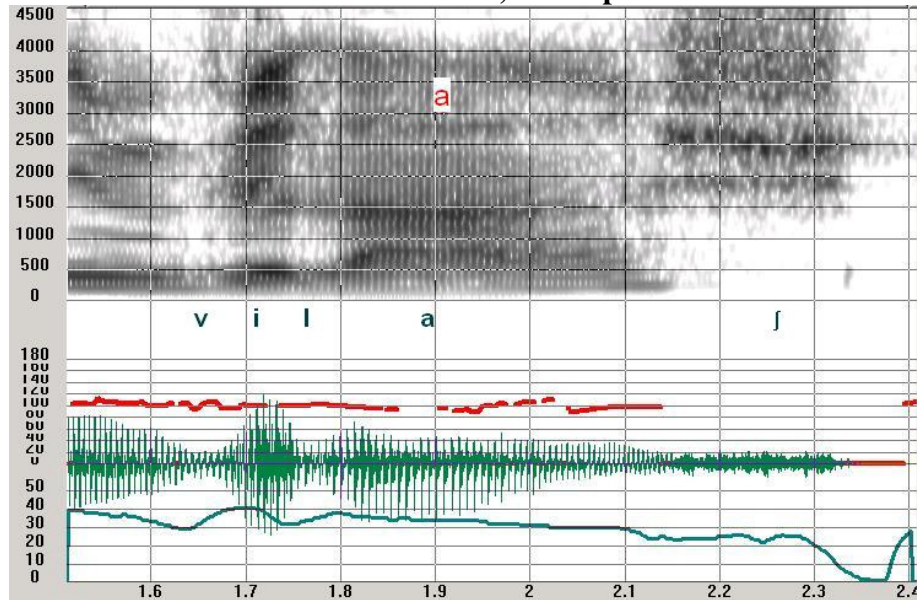


Durée totale [leme] 365 ms : [e] = 77ms, [e] = 83 ms

2. Mot observé : **village** /vilaz/

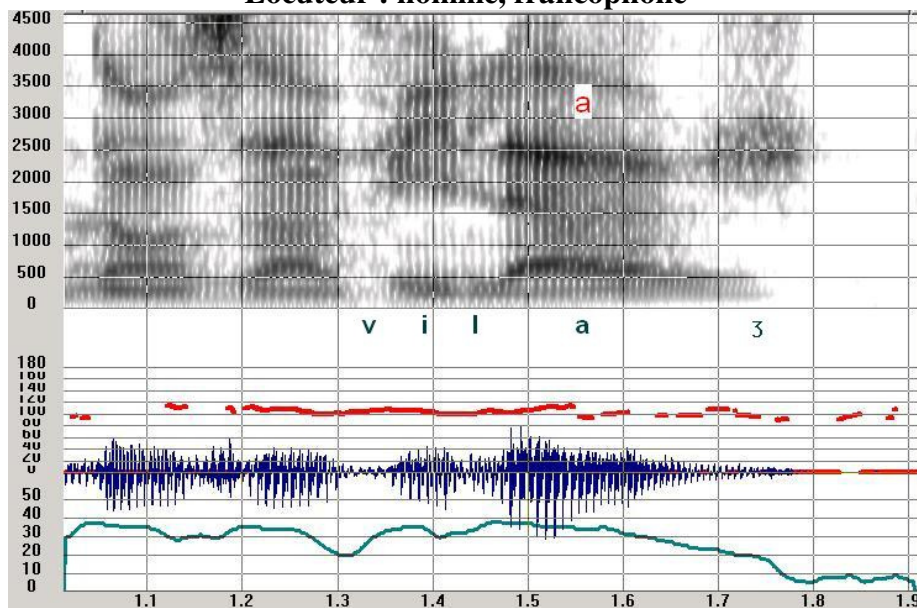
Phrase originelle : *Le Petit Chaperon Rouge part aussitôt pour aller chez sa grand-mère qui habite dans un autre village.*

**Locuteur : homme, tchécoslovaque**



Durée totale [vilaʒ] 655 ms : [i] = 90 ms, [a] = 196 ms

**Locuteur : homme, francophone**



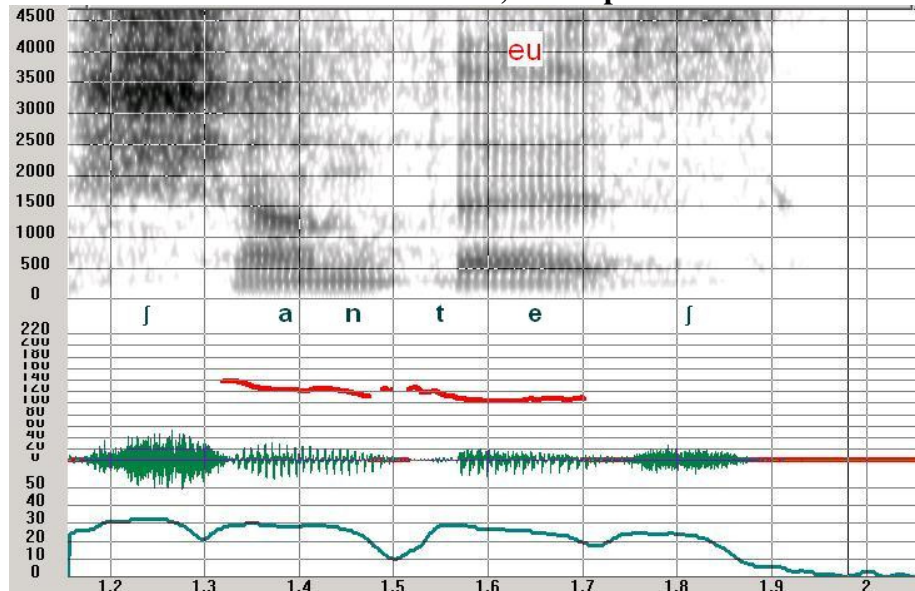
Durée totale [vilaʒ] 478 ms : [i] = 73 ms, [a] = 165 ms



3. Mot observé : **chanteuse** /ʃɑ̃tøz/

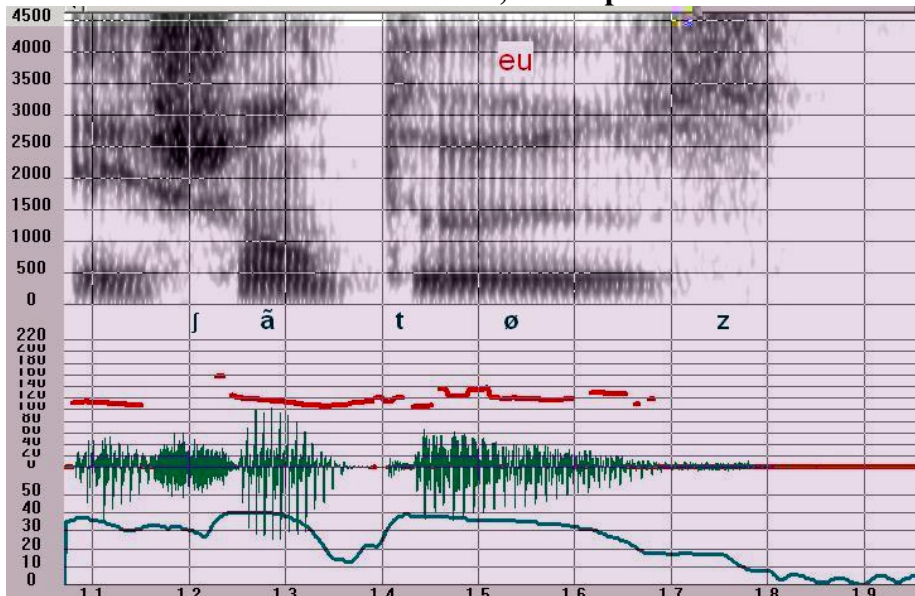
Phrase originelle : *La deuxième femme est chanteuse.*

**Locuteur : homme, tchécoslovaque**



Durée totale [ʃantez] 734 ms : [a] = 74 ms, [e] = 152 ms

**Locuteur : homme, francophone**

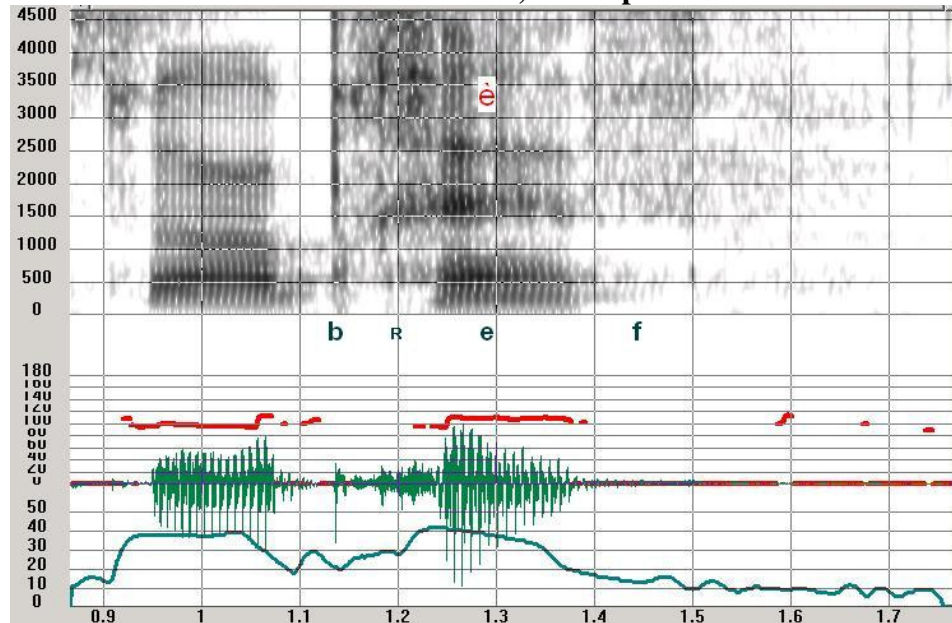


Durée totale [ʃɑ̃tøz] 644 ms : [ɑ̃] = 96 ms, [ø] = 173 ms

4. Mot observé: **brève** /bʁɛv/

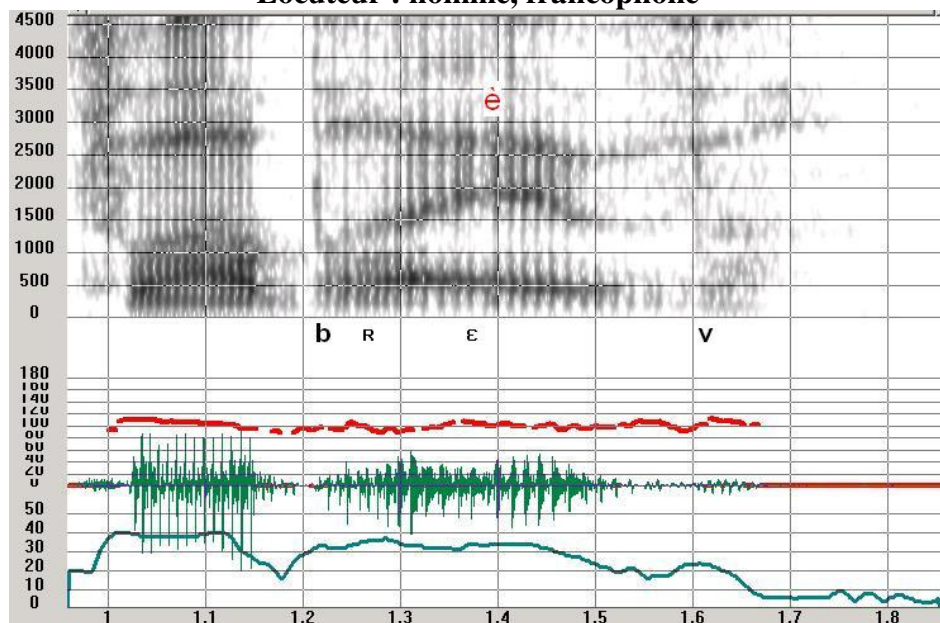
Phrase originelle : *Voici une histoire brève.*

**Locuteur : homme, tchécoslovaque**



Durée totale [bʁɛf] 380 ms : [ɛ] = 140 ms

**Locuteur : homme, francophone**



Durée totale [bʁɛv] 503 ms : [ɛ] = 137 ms

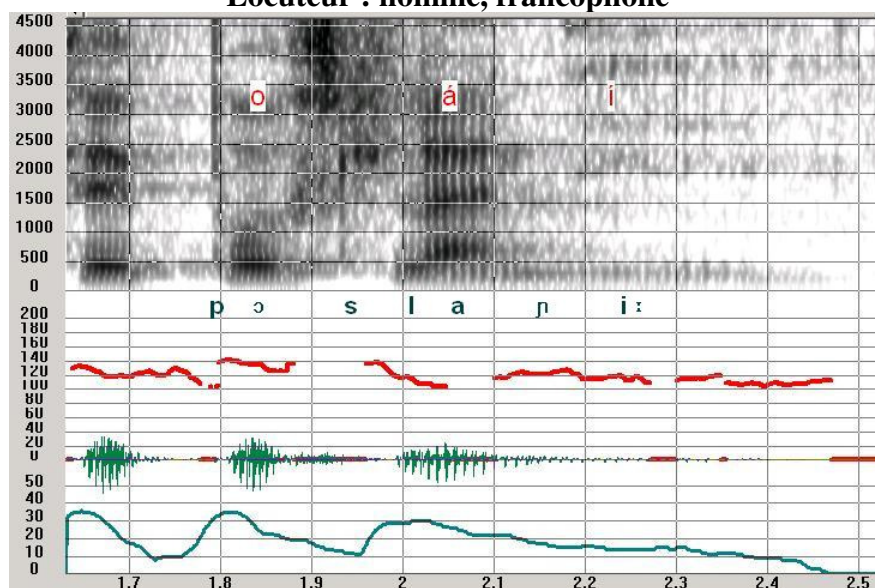
## B2 - Test d'estimation auditive n°2

### Exemples des productions des apprenants francophones en tchèque

Les productions des apprenants francophones sont suivies, à titre de comparaison, par celles des locuteurs tchécophones natifs.

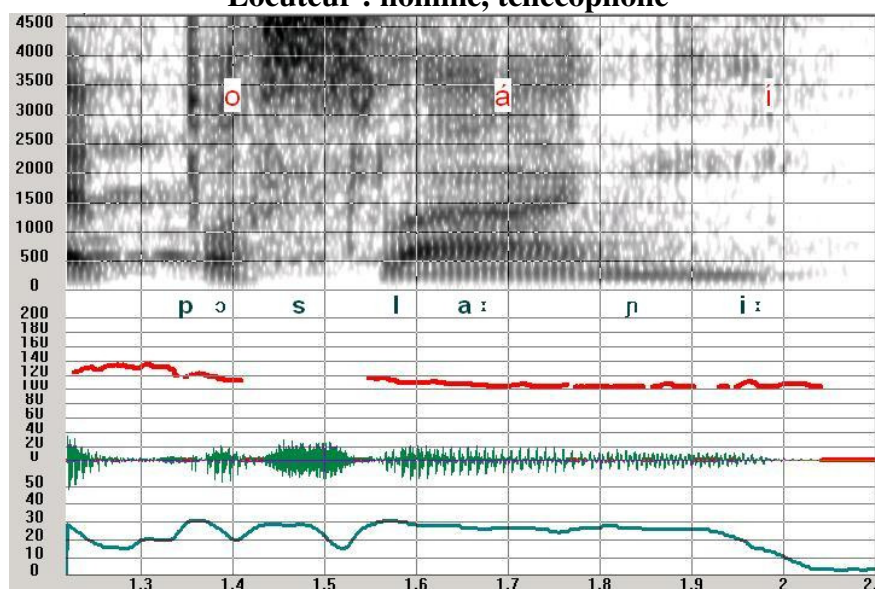
1. Mot observé : **poslání** /pɔsla:ɲi:/ n. acc. sg. < mission >  
Phrase originelle : *Ztratili totiž své poslání.*

#### Locuteur : homme, francophone



Durée totale [pɔslaɲi:] 628 ms : [ɔ] = 79 ms, [a] = 86 ms, [i:] = 215 ms  
Changement du sens du mot : 3 p. pl. ind. prés. <envoyé>

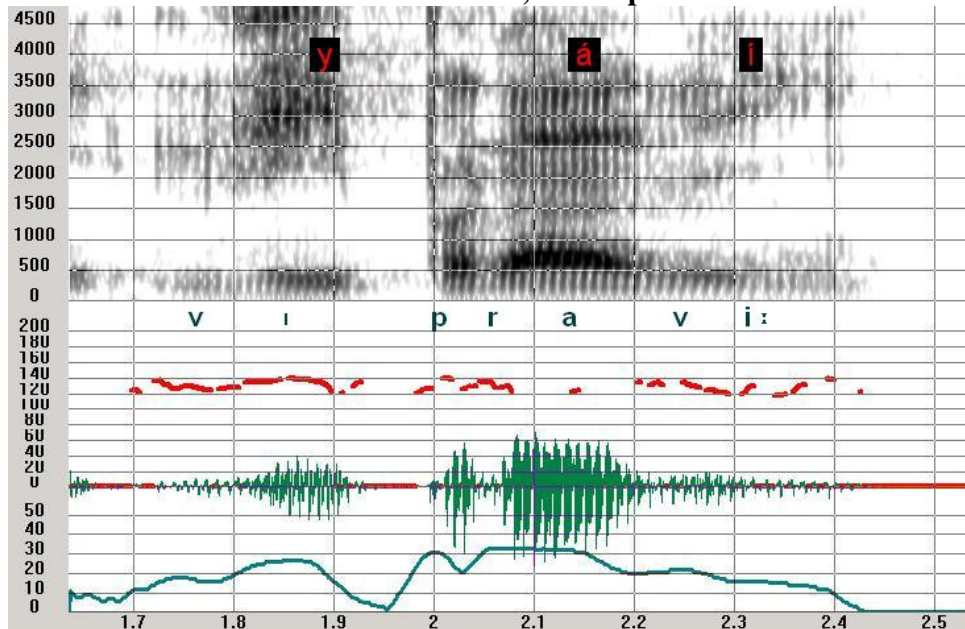
#### Locuteur : homme, tchécophone



Durée totale [pɔsla:ɲi:] 661 ms : [ɔ] = 140 ms, [a:] = 180 ms, [i:] = 167 ms

2. Mot observé: **vypráví** /vɪpravi:/ 3 p. sg. ind. prés. <se raconter >  
 Phrase originelle : *Hezky se s nimi vypráví.*  
 <On aime bien s'échanger des histoires.>

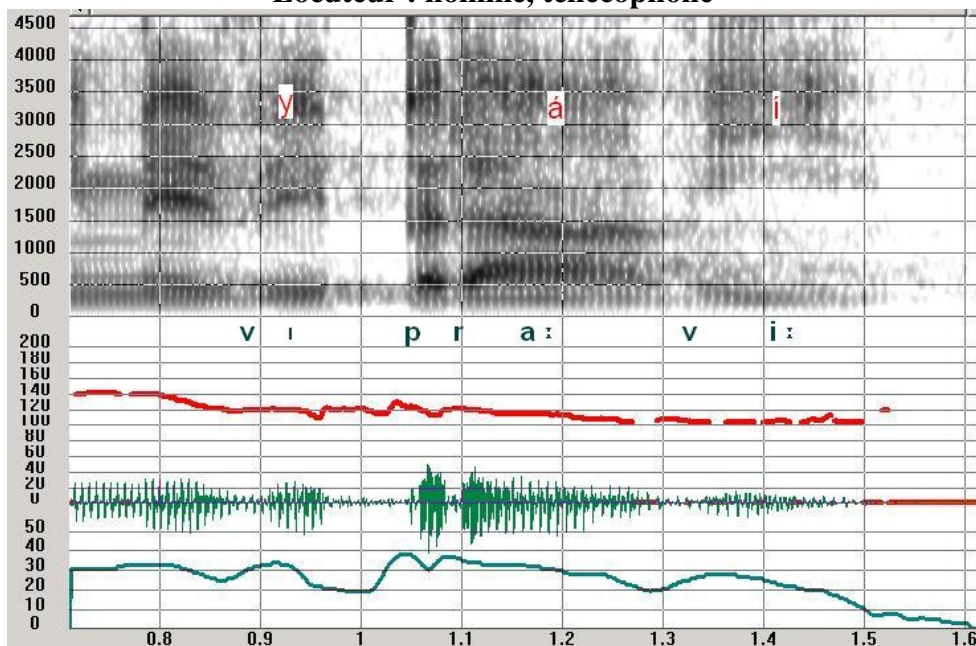
**Locuteur : homme, francophone**



Durée totale [vɪpravi:] 675 ms : [ɪ] = 92 ms, [a] = 125 ms, [i:] = 138 ms  
 Changement du sens du mot et potentiellement de la phrase :

<Il partira bien avec eux.>

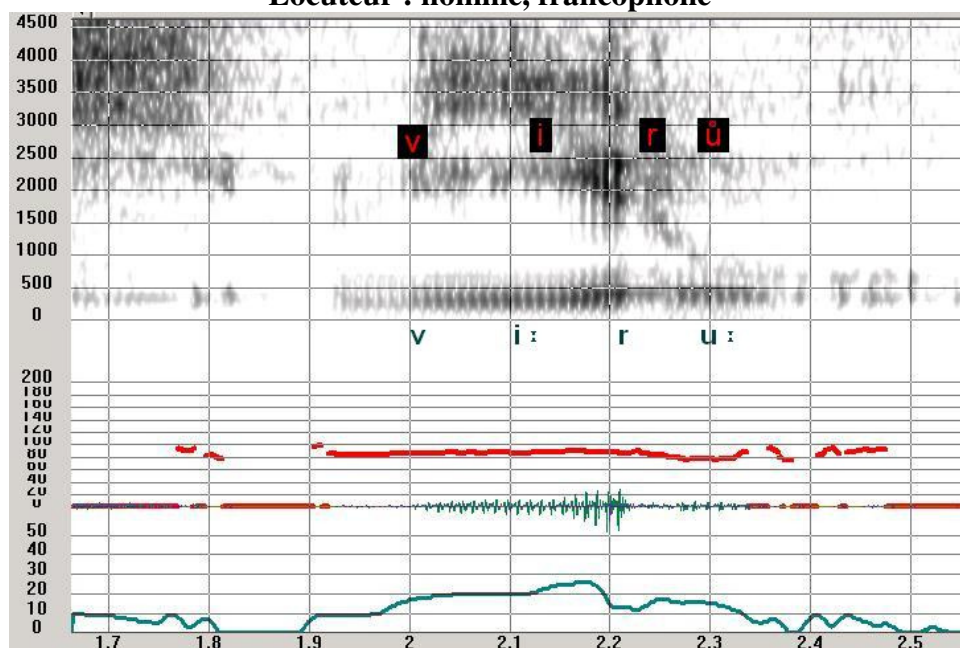
**Locuteur : homme, tchécofphone**



Durée totale [vɪpravi:] 638 ms : [ɪ] = 66 ms, [a:] = 170 ms, [i:] = 163 ms

3. Mot observé: **virů** /vɪru:/ m. inan. gén. pl. <virus>  
 Phrase originelle : *Jde o příchod nových virů.*  
 <Il s'agit de l'arrivée de nouveaux virus.>

**Locuteur : homme, francophone**

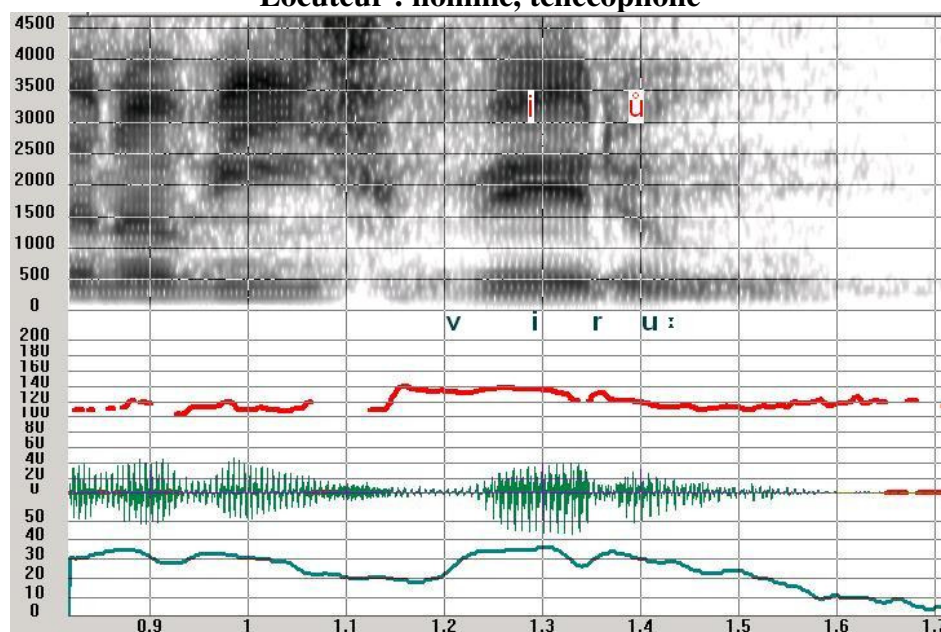


Durée totale [v i: ru:] 536 ms : [i:] = 124 ms, [u:] = 201 ms

Changement du sens du mot et de la phrase :

< Il s'agit de l'arrivée de nouveaux vortex.>

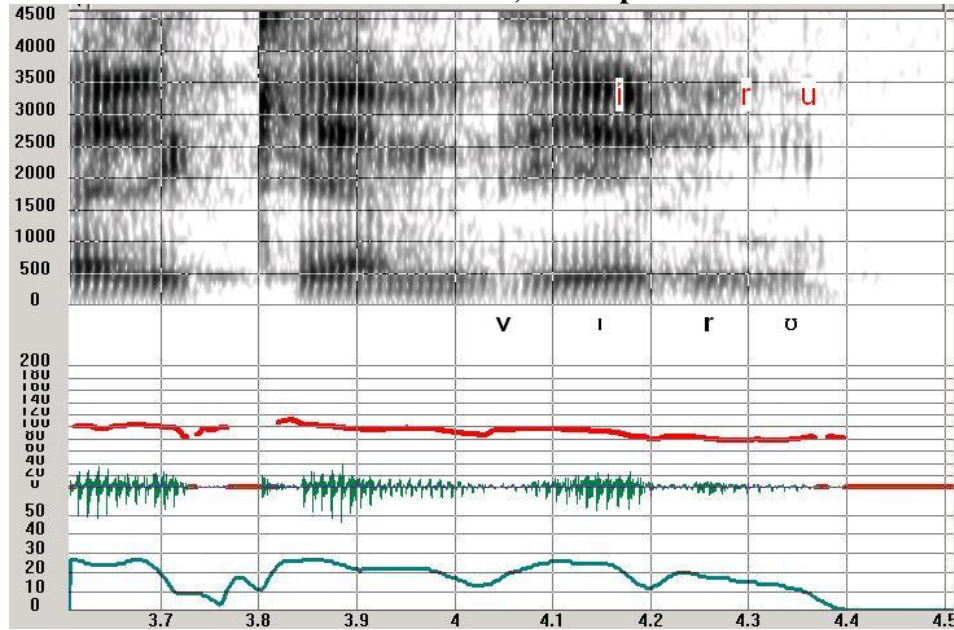
**Locuteur : homme, tchécoslovaque**



Durée totale [vɪru:] 376 ms : [ɪ] = 96 ms, [u:] = 186 ms

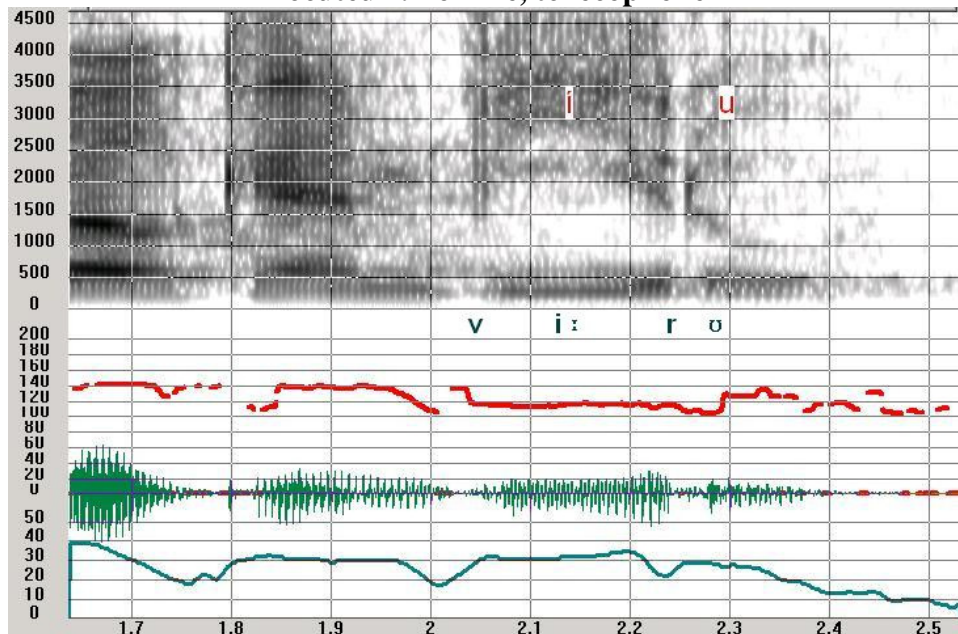
4. Mot observé: **víru** /v i:ʁv/ m. inan. loc. sg. <tourbillon>  
 Phrase originelle : *Souboj s nimi probíhal v jednom velkém víru.*  
 < Le combat contre eux s'est passé dans un grand tourbillon.>

**Locuteur : homme, francophone**



Durée totale [v i r u] 291ms : [i] = 82 ms, [u] = 100 ms  
 Changement du sens du mot : m. inan. gén. sg. <virus>

**Locuteur : homme, tchécoslovaque**



Durée totale [v i: r u] 376 ms : [i:] = 129 ms, [u] = 77 ms

### B3 - Expérience n°1

**Tableau 37 : Valeurs des probabilités (p) des tests ANOVA**

	1 v 2	1 v 3	1 v 4	2 v 3	3 v 4
/a/		p = 0,0091		p = 0,1893	p = 0,3092
/a:/				p = 0,0764	
/ɛ/		p = 0,0088			
/i:/	p = 0,3221	p = 0,0005	p = 0,0200		
/ɔ/			p = 0,0005		p = 0,059

**Tableau 38 : Mesures des durées des voyelles tchèques des mots bisyllabiques dans la production des locuteurs tchéophones et francophones (en ms)**

		AB	AL	NB	NL
/a/	Tch	95			
	Fr	75	81	71	
/a:/	Tch		195		
	Fr		119		69
/ɛ/	Tch				
	Fr				
/ɛ:/	Tch				
	Fr				
/ɪ/	Tch	77		63	
	Fr	75	132	87	
/i:/	Tch		118		106
	Fr		111		90
/ɔ/	Tch	67			
	Fr	80			
/ɔ:/	Tch		132		
	Fr		79		
/ʊ/	Tch			70	
	Fr	74		90	
/u:/	Tch				119
	Fr		81		105

**Tableau 39 : Mesures des durées des voyelles tchèques des mots trisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones (en ms)**

		AB	AL	NB	NL
/a/	Tch	73		88	
	Fr	87		76	
/a:/	Tch				176
	Fr		107		88
/ɛ/	Tch				
	Fr				
/ɛ:/	Tch				
	Fr				
/ɪ/	Tch	77		64	
	Fr	59		80	
/i:/	Tch		87		109
	Fr		105		86
/ɔ/	Tch	49			
	Fr	68		55	
/ɔ:/	Tch				
	Fr				45
/ʊ/	Tch				
	Fr				
/u:/	Tch				
	Fr				

**Tableau 40 : Mesures des durées des voyelles tchèques des mots quadrisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones (en ms)**

		AB	AL	NB	NL
/a/	Tch	69		77	
	Fr	98		82	
/a:/	Tch				156
	Fr		118		112
/ɛ/	Tch	67			75
	Fr	80		61	
/ɛ:/	Tch				115
	Fr				123
/ɪ/	Tch			67	
	Fr	58		71	
/i:/	Tch		93		101
	Fr		127		87
/ɔ/	Tch		58	86	
	Fr	69		71	
/ɔ:/	Tch				
	Fr		83		62
/ʊ/	Tch			67	
	Fr	36		77	
/u:/	Tch				94
	Fr				97



**Tableau 41 : Mesures des durées des voyelles tchèques tous les types de mots confondus dans la production des locuteurs tchécoslovaques et francophones**

		AB	AL	NB	NL
/a/	Tch	79		83	
	Fr	87	81	76	
/a:/	Tch		195		166
	Fr		115		90
/ɛ/	Tch	67		75	
	Fr	80		61	
/ɛ:/	Tch				115
	Fr				123
/ɪ/	Tch	77		65	
	Fr	64	132	75	
/i:/	Tch		99		105
	Fr		114		88
/ɔ/	Tch	58	58	86	
	Fr	72		63	
/ɔ:/	Tch		132		
	Fr		81		53
/ʊ/	Tch			68	
	Fr	55		83	
/u:/	Tch				106
	Fr		81		101

## B4 - Expérience n°2

**Tableau 42 : Voyelles françaises dans trois différents types de consonnes subséquentes, réalisées par les locuteurs francophones (en ms, dans l'ordre croissant)**

voyelle	/p t k f s ʃ /	/b d g/	/R v z ʒ/
/u/	66	108	146
/ɛ/	79	152	173
/i/	81	96	148
/a/	84	143	191
/ɔ/	85	110	178
/y/	87	115	179
/œ/	94	152	153
/o/	99	144	188
/ø/	110	177	194
/ã/	118	167	196
/ẽ/	152	195	182
/õ/	158	186	238

**Tableau 43 : Voyelles françaises dans trois différents types de consonnes subséquentes, réalisées par les locuteurs tchécophones (en ms, dans l'ordre croissant)**

voyelle	/p t k f s ʃ /	/b d g/	/R v z ʒ/
/i/	100	117	112
/u/	100	137	144
/a/	100	138	148
/y/	101	115	140
/ɛ/	105	127	121
/o/	114	120	130
/ɔ/	126	127	155
/ø/	142	160	152
/œ/	159	158	171
/ã/	180	160	203
/ẽ/	185	195	185
/õ/	193	175	212

## B5 - Expérience n°3

**Tableau 44 : Durées des voyelles françaises dans la production des locuteurs francophones**

voyelle	N/f	N/o	AF/f	AF/o	AI/f	AI/o
/i/	63	63	98	77		69
/e/		73		97		76
/ɛ/	80	88	125	125		75
/y/	103	78				81
/ø/		106		127		
/œ/	117		126			
/ə/		68				
/u/	72	76	134	97		79
/o/	89	89	143	99	69	88
/ɔ/	82	110			84	73
/a/	102	89	144	104		83
/ɛ̃/		113		145		
/ɑ̃/		108	122	107		121
/õ/	133	132	127	120		
/œ̃/		112				

**Tableau 45 : Durées des voyelles françaises dans la production des locuteurs tchécoslovaques**

voyelle	N/f	N/o	AF/f	AF/o	AI/f	AI/o
/i/	62	63	95	84	87	91
/e/		78		103		104
/ɛ/	95	71	147	135	108	109
/y/	90	62			96	96
/ø/		131		150		133
/œ/	118		188			
/ə/		65		59		67
/u/	69	93	116	90	97	102
/o/	92	79	135	126	104	118
/ɔ/	70	78	98		85	93
/a/	92	70	159	116	97	68
/ɛ̃/		137		177		
/ɑ̃/	165	124	181	153		123
/õ/	116	125	147	145	195	144
/œ̃/		125				122

**Tableau 46 : Durées des voyelles orales françaises et les voyelles nasales correspondantes dans la production des locuteurs francophones et tchécoslovaques**

voyelle		N/o	N/f	AF/f	AF/o	AI/f	AI/o
/ɛ/	Fr	88	80	125	125		75
	Tch	71	95	147	135	108	109
/ɛ̃/	Fr	113			145		
	Tch	137			177		
/a/	Fr	89	102	144	104		83
	Tch	70	92	159	116	97	68
/ɑ̃/	Fr	124	165	181	153		123
	Tch	108		122	107		121
/o/	Fr	89	89	143	99	69	79
	Tch	79	92	135	126	104	88
/õ/	Fr	132	133	127	120		
	Tch	125	116	147	145	195	144
/œ/	Fr		118	188			
	Tch		117	126			
/œ̃/	Fr	112					
	Tch	125			122		122

## C - REFLEXION PÉDAGOGIQUE ET IMPLICATION DIDACTIQUE

### Les innovations dans les outils et les pratiques pédagogiques en classe de FLE

#### Quelques ressources en ligne destinées au travail de la phonétique

Le site Internet <http://phonetique.free.fr><sup>52</sup> est une référence. Il est divisé en quatre sections : *l'alphabet*, où les élèves apprennent l'alphabet français et l'alphabet phonétique international (API) ; *phonèmes*, pour l'apprentissage des voyelles, des semi-voyelles et des consonnes ; *autres*, consacré aux faits suprasegmentaux du français (la liaison, l'intonation, la syllabation<sup>53</sup>) et *virelangues* où l'apprenant travaille avec tous les éléments de la phonématique et de la prosodie du français (l'articulation, l'accent, la liaison et l'enchaînement, le rythme, l'intonation...).

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/fenet/phonactivites.html><sup>54</sup> le portail de l'Université Léon offre un très grand nombre d'exercices d'écoute, des dictées, des chansons, des documents audio relatifs au domaine culturel, des enregistrements radiophoniques et des documents vidéo.

Un lien des plus récents est une page consacrée au projet Phonologie du français contemporain <http://www.projet-pfc.net><sup>55</sup>. Il s'agit d'un vaste projet destiné à tous ceux qui s'intéressent à la forme contemporaine du français parlé et à ses changements. La section *Enseignement PFC* est consacrée aux besoins de l'enseignement. Dans la partie des *Ressources didactiques* nous pouvons trouver des fiches pédagogiques librement téléchargeables, avec description des activités, exercices et transcriptions.

---

<sup>52</sup> PHONÉTIQUE Apprendre à prononcer le français [online]. 15-04-13 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www: <http://phonetique.free.fr/>](http://phonetique.free.fr/).

<sup>53</sup> Pour une étude détaillée sur les stratégies de syllabation adoptées par les locuteurs francophones (et celles des anglophones) voir Ryst (en cours, prévu pour 2014).

<sup>54</sup> FLE phonétique, activités, exercices, audio, vidéo [online]. 01-03-13 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www: <http://fenet.unileon.es/phonactivites.html>](http://fenet.unileon.es/phonactivites.html).

<sup>55</sup> Projet Phonologie du Français contemporain - Le projet PFC [online]. 06-06-13 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www : <http://www.projet-pfc.net/>](http://www.projet-pfc.net/).

Le lien [http://www.coelang.tufs.ac.jp/modules/fr/dmod/index\\_en.html](http://www.coelang.tufs.ac.jp/modules/fr/dmod/index_en.html)<sup>56</sup>, est un portail de l'Université de Tokyo. Il propose une liste de discussions sur divers sujets de la vie quotidienne de l'apprenant. Les enregistrements sont pour la plupart accompagnés d'éléments visuels et de transcriptions. Si l'apprenant travaille en autonomie, il peut ainsi utiliser le texte comme support. Dans le cas d'un travail en classe de FLE, la transcription éventuelle de l'enregistrement est facilitée.

La création du site <http://accentsdefrance.free.fr><sup>57</sup> est inspirée par le livre du même nom *Les Accents des Français* (Léon et Carton 1983). Bien que son contenu ne révèle pas l'état actuel de la langue française dans sa transcription standard, il en montre sa diversité. Chacune des 14 régions françaises présentée est associée à un dialecte possédant des spécificités et des différences. Ce lien peut être incorporé dans la classe du FLE en tant qu'activité ludique ou bien dans le cadre de l'enseignement d'un projet. Il semble important de renseigner nos élèves de l'existence d'un certain nombre de formes orales du français, en plus de celle transmise à l'école, pour qu'ils ne soient pas désagréablement surpris lors d'un contact ultérieur avec un locuteur natif ou lors d'un voyage en dans un pays francophone.

L'avant dernier lien que nous allons mentionner est destiné aux enseignants ou bien aux apprenants avancés <http://courseweb.edteched.uottawa.ca/Phonetique/pages/discrimination/parole1.htm><sup>58</sup>. Les deux premières sections sont consacrées à des renseignements théoriques et pratiques inhérents à la phonétique corrective et à la prosodie du français, lesquels sont accompagnés d'enregistrements. Y sont mentionnés tous les éléments du niveau suprasegmental du français. Toutefois, l'inconvénient du portail reste qu'il est destiné à un public dont la langue maternelle est l'anglais. Par conséquent, il s'oriente principalement en direction des phénomènes problématiques que rencontrent ces locuteurs.

Parmi des ressources les plus récentes s'inscrit le site Littera FLE de l'Univeristé de Hradec Králové (République tchèque)

---

<sup>56</sup> TUFs Language Modules - French(Quebec) – dialog – classroom [online]. 08-05-12 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www : <http://www.coelang.tufs.ac.jp/modules/fr/dmod/index\\_en.html>](http://www.coelang.tufs.ac.jp/modules/fr/dmod/index_en.html) .

<sup>57</sup> Les Accents des Français [online]. 10-01-02 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www : <http://accentsdefrance.free.fr/>](http://accentsdefrance.free.fr/).

<sup>58</sup> Phonétique corrective et prosodie du français [online]. 28-02-05 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www : http://courseweb.edteched.uottawa.ca/Phonetique/pages/discrimination/parole1.htm](http://courseweb.edteched.uottawa.ca/Phonetique/pages/discrimination/parole1.htm)>.

*<http://littera.uhk.cz/index.php/littera-fle/>*<sup>59</sup> qui a été créé sous la direction de Danielle Geffroy-Konštacký. Il est destiné aux apprenants de niveau A1-B2, ou bien des enseignants ayant le public de ce niveau. Il propose uniquement des exercices traitant le côté segmental du français et offre les activités de prononciation et de transcription des voyelles françaises, d'entraînement à la prononciation des voyelles, de prononciation des sons du français, de discrimination auditive des sons, leur graphie et leur classification, d'association de la graphie à l'écoute, d'entraînement de la transcription phonétique des voyelles, etc. Pour chaque activité le niveau d'apprentissage et le temps à prévoir est indiqué, ainsi que la « démarche » - description assez détaillée de tâche à faire avec les fiches d'élèves et les règles de jeux prêtes à télécharger.

---

<sup>59</sup> Littera FLE » Littera [online]. 06-06-13 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www : <http://littera.uhk.cz/index.php/littera-fle/>](http://littera.uhk.cz/index.php/littera-fle/).

**Tableau 47 : Liste des méthodes de FLE observées avec des phénomènes soumis à l'analyse**

Méthode	Tome	Année	Maison d'édition	Public visé	CECR	Niveau CECR	Prépa.DELF	Phonétique	Segmentale		Suprasegmentale								
									Liaison+enchaînement	E caduc	Intonation	Rythme	Groupe rythmique	Accent	Syllabation	Pauses	Durée		
<b>Ado</b>	1	2006	Hachette	adolescents	oui	A1	oui	oui											
	2	2006	Hachette	adolescents	oui	A1-A2	oui	oui											
	3	2007	Hachette	adolescents	oui	A2	oui	oui											
<b>Adosphère</b>	1	2011	Hachette	adolescents	oui	A1.1	oui	oui	x	x									
	2	2012	Hachette	adolescents	oui	A1.2	oui	oui	x	x									
<b>Alter ego</b>	1	2012	Hachette	ados/adules	oui	A1	oui	oui	x	x									
	2	2012	Hachette	ados/adules	oui	A2	oui	oui	x	x									
	3	2013	Hachette	ados/adules	oui	B1	oui	oui	x	x									
	4	2006	Hachette	ados/adules	oui	B2	oui	oui	non	non									
<b>Amis et compagnie</b>	5	2010	Hachette	ados/adules	oui	C1-C2	oui	non											
	1	2008	CLE int.	ados/adules/adolescents	oui	A1	oui	oui	x	x									
	1	2004	CLE int.	grands ado/adules	oui	A1	oui	oui	x	x									
	2	2004	CLE int.	grands ado/adules	oui	A2	oui	oui											
	3	2005	CLE int.	grands ado/adules	oui	B1	oui	oui											
<b>Bien joué !</b>	1	1999	Hachette	adolescents	non	débutant	non	oui											
	2	1999	Hachette	adolescents	non	débutant	non	oui	x	x									
<b>Bienvenue en France</b>	1	1989	Didier	ados/adules	non	débutant	non	non											
	2	1989	Didier	ados/adules	non	intermédiaire	non	non											
<b>Bravo !</b>	1	1999	Didier	adolescents	non	1 degré	ano	oui											
	1	1996	Hachette	adultes	non	débutant	non	oui											
	2	1997	Hachette	adultes	non	après 100h	non	oui											
<b>Café crème</b>	3	1998	Hachette	adultes	non	après 200h	non	non											
	1	2002	CLE int	adultes	oui	A1/A2	oui	oui	x	x									







Tableau 48 : Liste des méthodes de TLE observées avec des phénomènes soumis à l'analyse (présence/absence de la théorie/des exercices sur la distinction des voyelles brèves et longues en rouge)

Méthode	Année	Public	CECR	Niveau CECR	Segmentale		Suprasegmentale				
					Théorie	Exercices	Intonation	Rythme	Méodie	Accent	
Cvičení české výslovnosti pro cizince	1973	ados/adultes	non		x	x			x		x
Čeština expres 1	2011	ados/adultes	oui	A1/1	x		x				
Čeština expres 2	2011	ados/adultes	oui	A1/2	x						
Učíme se česky 1	1992	ados/adultes	non		x						
Učíme se česky 2	1992	ados/adultes	non		x				x		x
Communiquez en tchèque	1994	ados/adultes	non		x						x
Chcete mluvit česky?	1998	ados/adultes	non		x	x					
Le tchèque sans peine	1994	ados/adultes	non		x						
Le tchèque tout de suite !	1997	ados/adultes	non		x						
Nazdar!	1992	adultes	non		x			x			x

## 8 TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Symboles de transcription API – voyelles tchèques .....	16
Tableau 2 : Voyelles tchèques, classées selon leurs traits articulatoires.....	68
Tableau 3 : Valeurs formantiques des voyelles tchèques (Hála 1975 : 151) .....	70
Tableau 4 : Durées des voyelles tchèques longues (en ms) .....	71
Tableau 5 : Durées des voyelles tchèques brèves (en ms) .....	71
Tableau 6 : Classement des voyelles françaises d’après leurs traits articulatoires distinctifs .....	74
Tableau 7 : Valeurs formantiques des voyelles orales du français (Léon 2007 : 116) .....	77
Tableau 8 : Valeurs formantiques des voyelles nasales du français (Léon 2007 : 117) .....	77
Tableau 9 : Comparaison du système vocalique du français et du tchèque .....	80
Tableau 10 : Système consonantique du tchèque (Palková 1994 : 209). Les phonèmes ont été transcrits de la transcription phonétique tchèque à l’API ; le slash (/) entre les consonnes signale le trait distinctif de sonorité (consonne sourde/consonne sonore). .....	81
Tableau 11 : Traits articulatoires des occlusives françaises.....	82
Tableau 12 : Traits articulatoires des fricatives françaises .....	82
Tableau 13 : Traits articulatoires des semi-consonnes françaises.....	82
Tableau 14 : Pourcentage d’occurrence des structures syllabiques en tchèque d’après Těšitelová (1985 : 149).....	84
Tableau 15 : Pourcentage d’occurrence des structures syllabiques en français (toutes les positions syllabiques confondues) .....	85
Tableau 16 : Pourcentage d’occurrence des quatre structures syllabiques les plus fréquentes en français (parole spontanée ; toutes positions syllabiques confondues) .....	85
Tableau 17 : Comparaison du système prosodique du français et du tchèque.....	101
Tableau 18 : Classement des voyelles perçues longues et brèves.....	103
Tableau 19 : Durée des voyelles tchèques (en ms); la durée du /u:/ n’est pas indiqué chez Janota.....	112
Tableau 20 : Nombre de voyelles du corpus, tous les types de mots confondus .....	153
Tableau 21 : Durée des voyelles tchèques (en ms) .....	154
Tableau 22 : Rapport entre la durée des voyelles brèves et des voyelles longues correspondantes exprimé en pourcentage.....	156
Tableau 23 : Mots contenant les voyelles du même type, avec la position vocalique indiquée .....	157
Tableau 24 : Durées des voyelles du même type (en ms) occupant des positions différentes .....	157
Tableau 25 : Nombre de voyelles dans de différentes positions, mots bisyllabiques .....	162
Tableau 26 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots bisyllabiques tchèques prononcés pas les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris) (où AL = voyelle longue en syllabe accentuée, AB = voyelle brève en syllabe accentuée, NL =	

voyelle longue en syllabe non accentuée, NB = voyelle brève en syllabe non accentuée) .....	164
Tableau 27 : Nombre de voyelles dans de différentes positions, mots trisyllabiques .....	165
Tableau 28 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots trisyllabiques tchèques prononcés par les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris).....	168
Tableau 29 : Représentation schématique des structures vocaliques des mots quadrisyllabiques .....	168
Tableau 30 : Nombre de voyelles dans de différentes positions, mots quadrisyllabiques .....	169
Tableau 31 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots quadrisyllabiques tchèques, prononcés pas les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris).....	172
Tableau 32 : Voyelles faisant l’objet de l’analyse, .....	183
Tableau 33 : Nombre de voyelles du corpus avec le type syllabique indiqué .....	197
Tableau 34 : Échelle des niveaux de références (A1-C2) du maîtrise du système phonologique d’après le CECRL.....	225
Tableau 35 : Nombre d’apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles primaires et collèges .....	268
Tableau 36: Nombre d’apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles secondaires et lycées .....	269
Tableau 37 : Valeurs des probabilités (p) des tests ANOVA.....	279
Tableau 38 : Mesures des durées des voyelles tchèques des mots bisyllabiques dans la production des locuteurs tchéophones et francophones (en ms).....	279
Tableau 39 : Mesures des durées des voyelles tchèques des mots trisyllabiques dans la production des locuteurs tchéophones et francophones (en ms).....	280
Tableau 40 : Mesures des durées des voyelles tchèques des mots quadrisyllabiques dans la production des locuteurs tchéophones et francophones (en ms) .....	280
Tableau 41 : Mesures des durées des voyelles tchèques tous les types de mots confondus dans la production des locuteurs tchéophones et francophones.....	281
Tableau 42 : Voyelles françaises dans trois différents types de consonnes subséquentes, réalisées par les locuteurs francophones (en ms, dans l’ordre croissant).....	282
Tableau 43 : Voyelles françaises dans trois différents types de consonnes subséquentes, réalisées par les locuteurs tchéophones (en ms, dans l’ordre croissant).....	282
Tableau 44 : Durées des voyelles françaises dans la production des locuteurs francophones.....	283
Tableau 45 : Durées des voyelles françaises dans la production des locuteurs tchéophones .....	283
Tableau 46 : Durées des voyelles orales françaises et les voyelles nasales correspondantes dans la production des locuteurs francophones et tchéophones .....	284
Tableau 47 : Liste des méthodes de FLE observés avec des phénomènes soumis à l’analyse.....	288
Tableau 48 : Liste des méthodes de TLE observées avec des phénomènes soumis à l’analyse (présence/absence de la théorie/des exercices sur la distinction des voyelles brèves et longues en rouge).....	291

## 9 TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles primaires et collèges .....	22
Figure 2 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles secondaires et lycées .....	22
Figure 3 : Typologie des langues du point de vue de la durée vocalique et d'autres facteurs (l'accent, le timbre, le type de syllabe, etc.); où le Al = l'allemand, An = l'anglais, Ar = l'arabe littéraire, C = le croate, E = l'espagnol, F = le français, H = le hongrois, I = l'italien, L = Le latin, R = russe, T = le tchèque et S = le slovaque .....	32
Figure 4 : Système phonologique des voyelles du proto-tchèque à la fin de Xe siècle .....	36
Figure 5 : Relations d'avant-dernière syllabe d'un groupe accentuel en français de référence, en français de Haute-Savoie peu marqué et en français de Haute-Savoie marqué. Exemple: « Il a vécu... » .....	54
Figure 6 : Prononciation des voyelles tchèques selon l'IPA, matérialisé par le triangle de K.W. Hellwag .....	69
Figure 7 : Trapèze articulatoire des voyelles du français.....	75
Figure 8 : Triangle vocalique des voyelles tchèques et trapèze vocalique des voyelles françaises .....	76
Figure 9 : Six niveaux de durée syllabique selon Vaissière (1997 : 68).....	114
Figure 10 : Nombre de voyelles dans le corpus, toutes les positions confondues ...	154
Figure 11 : Durées des voyelles tchèques (en ms) : mesures de Chlumský (Ch), Janota (J) et de notre étude (V).....	155
Figure 12 : Durées des voyelles tchèques du même type dans différentes positions, prononcées par les locuteurs tchécophones.....	158
Figure 13 : Nombre de mots du corpus réalisés de façon correcte, prononcés par les locuteurs francophones .....	161
Figure 14 : Nombre de mots bisyllabiques réalisés de façon correcte ou dans une autre forme attestée, prononcés par les locuteurs francophones .....	163
Figure 15 : Nombre de mots trisyllabiques réalisés de façon correcte, dans une autre forme attestée, ou non attestée, prononcés par les locuteurs francophones .....	166
Figure 16 : Nombre de mots quadrisyllabiques réalisés de façon correcte, dans une autre forme attestée, ou non attestée, prononcés par les locuteurs francophones .....	170
Figure 17 : Durée moyenne des voyelles tchèques prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et positions confondues .....	173
Figure 18 : Durées des voyelles brèves tchèques dans toutes les positions, prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et positions confondues (ou A = V en syllabe accentuée, N = V en syllabe non-accentuée). .....	174
Figure 19 : Durées des voyelles longues tchèques dans toutes les positions, prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et positions confondues .....	175
Figure 20 : Nombre de réalisations des voyelles longues en syllabes finales des mots, en indiquant la nature (longue ou brève) de la voyelle s'y trouvant .....	176

Figure 21 : Nombre de réalisations des accents initiaux des mots tchèques, en indiquant la nature (longue ou brève) de la voyelle se trouvant en syllabe initiale .....	177
Figure 22 : Durées des voyelles françaises suivies par les occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/.....	186
Figure 23 : Durées des voyelles françaises suivies par les occlusives voisées /b d g/ .....	187
Figure 24 : Durées des voyelles françaises suivies par les constrictives voisées /R v z ʒ/ .....	189
Figure 25 : Durées des voyelles dans trois différents types de consonnes subséquentes, en production des locuteurs francophones .....	190
Figure 26 : Durées des voyelles dans trois différents types de consonnes subséquentes, en production des apprenants tchécophones .....	190
Figure 27 : Durées des voyelles françaises dans la production des tchécophones et francophones (tous les types de consonnes subséquentes confondues) .....	199
Figure 28 : Voyelle /ɛ/ et /ẽ/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones .....	200
Figure 29 : Voyelle /a/ et /ã/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones .....	201
Figure 30 : Voyelle /o/ et /õ/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones .....	201
Figure 31 : Durée des voyelles en position non-accentuée, sous l'accent final et secondaire, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones.....	203
Figure 32 : Durée des voyelles orales dans toutes les positions possibles, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones.....	204
Figure 33 : Voyelles nasales dans toutes les positions confondues, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones .....	205